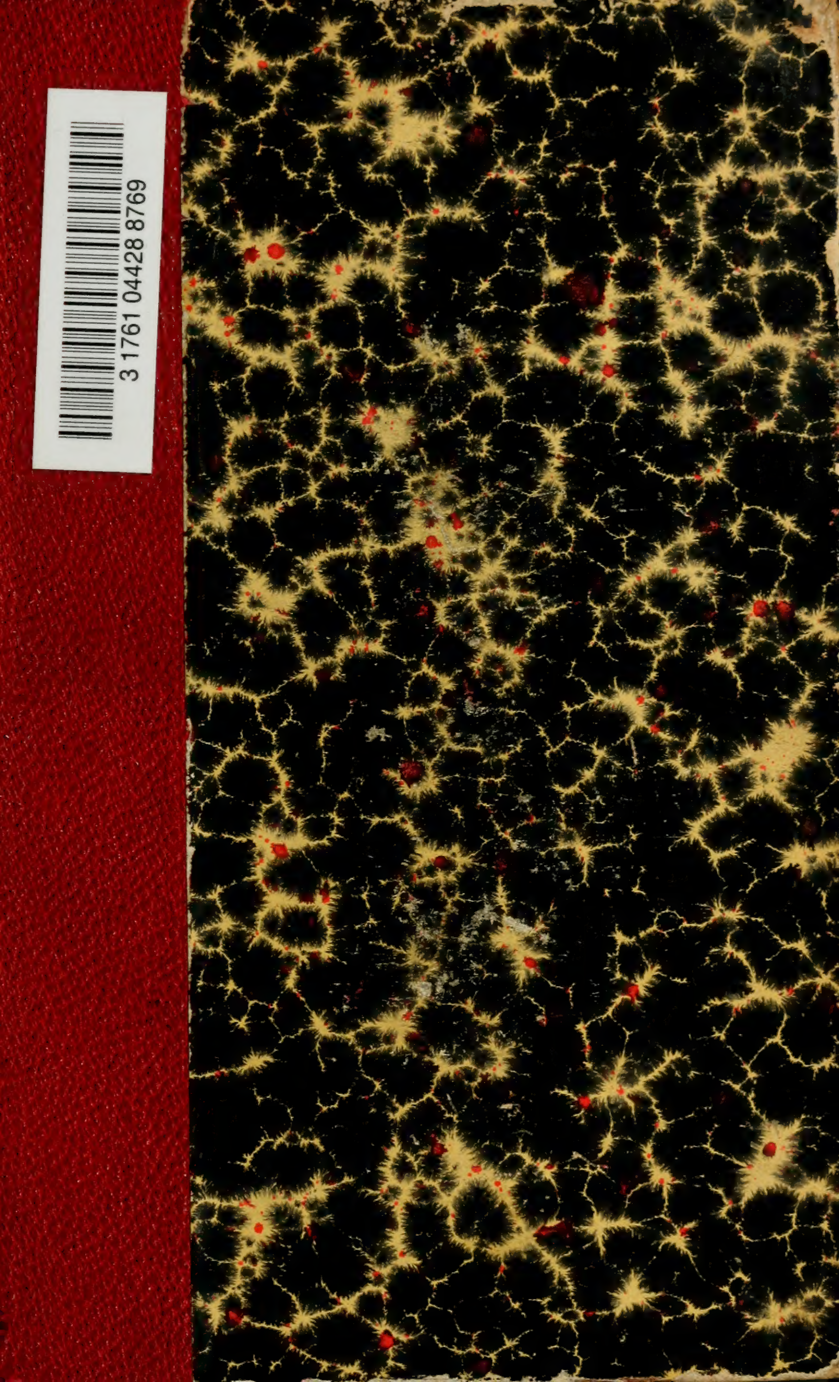






PIERRE DE RONSARD

ŒUVRES COMPLÈTES

V

Il a été tiré de cet ouvrage cent exemplaires sur papier Van Gelder.

Tous ces exemplaires sont numérotés et parafés par le Secrétaire général de la Société.

SOCIÉTÉ DES TEXTES FRANÇAIS MODERNES

PIERRE DE RONSARD

ŒUVRES COMPLÈTES

V

LIVRET DE FOLASTRIES (1553)

LES AMOURS (1553)

CINQUIÈME LIVRE DES ODES (1553)

ÉDITION CRITIQUE

AVEC INTRODUCTION ET COMMENTAIRE

PAR

PAUL LAUMONIER



PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1928



INTRODUCTION

Le succès des *Amours* et du *Cinquième livre des Odes* eut pour premier résultat la réconciliation de Ronsard et de Mellin de Saint-Gelais. Elle eut lieu au début de janvier 1553, par l'entremise de Michel de l'Hospital et de Jean de Morel, qui s'étaient faits en 1550 les défenseurs de Ronsard à la cour de Henri II [1]. A la suite d'une lettre de l'Hospital à J. de Morel, datée du 1er décembre 1552, qui est un « chef-d'œuvre d'amitié ingénieuse et de diplomatie littéraire » [2], Ronsard, voyant que ses adversaires semblaient vouloir se rétracter, leur fit d'importantes concessions. Il promit aux deux amis qui servaient d'intermédiaires : 1° de supprimer entièrement les préfaces de ses *Quatre premiers livres des Odes*, si dures, par endroits, pour les Marotiques en général et pour les poètes de cour en particulier ; 2° de modifier si bien sa manière qu'elle plairait aux survivants de l'ancienne école ; 3° d'écrire une ode à Saint-Gelais et d'introduire son nom dans quelque pièce flatteuse ; 4° de remplacer dans son *Cinquième livre* les strophes vengeresses qui racontaient la scène de la médisance. Et il tint parole dès l'année suivante autant qu'il le put.

Aux environs de mars 1553, les quatre premiers livres des

1. Pour cette querelle, v. l'Introduction du tome III de la présente édition.

2. Pour le texte latin et l'analyse, v. P. de Nolhac, *Revue d'Hist. litt.*, 1899, pp. 351 et suiv. — On en trouvera la traduction dans mon *Ronsard poète lyrique*, pp. 90-91.

Odes reparaissaient chez Cavellat, mais intitulés simplement : *Les Odes de P. de Ronsard Vandomois* [1]. Ce titre était encore suivi de l'anagramme Σῶς ὁ Τέρπανδρος, expliquée par le même distique grec de Dorat [2] ; mais seul le privilège octroyé le 10 janvier 1549 (a. st.) précédait le texte poétique ; d'épître ou d'avertissement aux lecteurs pas la moindre trace. En outre les livres II et III perdaient chacun huit odes et le livre IV deux odes ; quant au *Bocage*, Ronsard n'en laissait subsister que l'*Avant-entrée*, remplaçant ses treize odes par l'*Ode de la paix*, l'*Hymne de France*, la *Fantaisie à sa dame* et le *Sonnet à elle-mesme*, publiés à part en 1549 et 1550 [3]. Il se ravisa peu après pour la moitié des pièces supprimées et réintégra dix-sept odes dans son second *Bocage*, en 1554, et dans sa troisième édition des *Quatre premiers livres*, en 1555. Mais les autres furent radicalement et définitivement supprimées, savoir les n°s 12, 15 et 21 du livre II, 4 et 22 du livre III, 2 et 3 du livre IV, 2, 3, 5, 6, 9, 10 et 13 du premier *Bocage*. Blanchemain, dans une note d'ailleurs erronée, a écrit qu'il est difficile de se rendre compte du motif de ces supressions [4]. C'est cependant très facile pour les odes du *Bocage*, irrégulièrement versifiées, et il n'y a pour nous aucun doute en ce qui concerne les préfaces de 1550 et l'ode 21 du livre II, *Grossi-toi, ma Muse françoise* : en les sacrifiant, Ronsard a voulu donner à Morel et à l'Hospital un gage certain de sa réconciliation avec les survivants de l'école marotique ; et, s'il les avait conservées, les déclarations de principes qu'elles contiennent auraient été immédiatement contredites et condamnées par le recueil des *Folastries* que nous rééditons en tête de ce volume.

1. On connaît trois exemplaires de cette 2ᵉ édition : celui de Rome (Bibl. Vittorio Emanuele) qui appartint à M. A. de Muret ; celui de Vienne (Hofbibliotek) ; celui de Pr. Blanchemain, signalé dans la Collection des Ronsard des libraires londoniens Maggs (1925).

2. V. dans la présente édition les tomes I, pp. 41, 268 ; II, 203-204.

3. *Ibid.*, tomes I, pp. 17 et suiv. ; II, 155 et suiv. ; III, 3 et suiv. Après l'*Avantentrée*, le volume contenait encore la *Breve exposition de I.M.P.*, les pièces finales de Dorat et les deux sonnets de Sainte-Marthe et de P. des Mireurs qui suivaient l'*Ode de la paix* en 1550.

4. *Œuvres de Ronsard*, t. VIII, p. 78.

*
* *

C'est en effet en avril 1553 (l'achevé d'imprimer est du 20) que parut chez l'éditeur des *Amours* un recueil de vers intitulé : *Livret de folastries, A Janot Parisien. Plus quelques Epigrames grecz, et des Dithyrambes chantés au Bouc de E. Jodelle Poëte Tragiq.* [1]. Il ne portait pas de nom d'auteur, mais en revanche, comme épigraphe, ce distique célèbre de Catulle, que Charles Fontaine, un disciple de Marot, avait allégué déjà plusieurs années auparavant [2], pour excuser l'impudeur de sa Muse, très conciliable, disait-il, avec la pureté de ses mœurs :

Nam castum esse decet pium poetam
Ipsum ; versiculos nihil necesse est.

Or ce recueil anonyme est entièrement de Ronsard. En dépit d'une opinion émise par Aimé Martin [3], cette paternité n'est plus contestée, sauf pour deux ou trois pièces dont nous parlerons tout à l'heure. Précisons d'abord l'origine et le caractère de l'ensemble.

Les *Folastries* proprement dites correspondent aux pièces légères que les poètes gréco-latins, notamment Catulle, ont écrites en hendécasyllabes. Pour moi, c'est dans l'œuvre de Catulle que Ronsard en a pris l'idée, et très probablement aux conférences que fit Muret l'année précédente sur ce poète, tout ensemble lyrique, élégiaque et satirique, sur ses modèles alexandrins et ses imitateurs néo-latins, dont on trouve de multiples échos dans les *Juvenilia* de cet humaniste, publiés au mois de décembre 1552 [4]. Il est vrai que l'auteur des *Folastries* nous dit dans la dédicace qu'il « conçut » son « livret »

1. Bibl. de l'Arsenal, B.L. 6561, Rés. Anonymes. On en connait deux ou trois autres exemplaires, signalés dans les catalogues Morgand (déc. 1903) et Maggs (collection des Ronsard, 1925).
2. Dans la dédicace de la *Fontaine d'amour* (Paris, 1546).
3. Au catalogue de sa bibliothèque, n° 400. Cf. la réimpression du *Livret de folastries* par Jules Gay (Paris, 1862), Avant-propos.
4. Sur les relations de Ronsard et de Muret en 1552 et 1553, v. mon ***Ronsard poète lyrique***, pp. 106 à 112 et ci-après.

quand il était « jeune garson ». Mais on sait combien sont sujettes à caution certaines affirmations des poètes lyriques. Ronsard s'est vanté maintes fois d'avoir été de très bonne heure le mignon des Muses ; ici il avait en outre un intérêt tout particulier à faire croire que son opuscule était un péché de jeunesse : sorte d'excuse qu'on trouve également dans le titre de Muret, *Juvenilia*. Il se peut au reste qu'une ou deux de ces pièces datent de sa prime jeunesse, mais la plupart ne remontent pas au delà de juin 1552 et quelques-unes sont probablement du début de 1553. — Il est vrai que les *Folastries* sont plus longues, quelques-unes beaucoup plus que les pièces de Catulle ; mais le napolitain Pontano, imité par Ronsard dès avant 1550, avait donné l'exemple de ces dimensions inaccoutumées dans ses *Hendecasyllabi* ; et puis Saint-Gelais avait également écrit des paraphrases démesurées de Catulle et de Martial [1]. — Il est vrai que les vers employés ici par Ronsard sont l'octosyllabe et l'heptasyllabe ; mais ce sont toujours de petits vers uniformes et astrophiques, d'allures familières et enjouées, de fond et de style licencieux, *versiculi*, disait Catulle,

> Qui tum denique habent salem ac leporem
> Si sunt molliculi ac parum pudici [2].

L'une des lois de ce genre semi-lyrique, chez les anciens, voulait que le poète déroulât librement sa pensée, sans s'astreindre aux rythmes compliqués de l'ode, et s'exprimât en un mètre simple, d'un cours égal et rapide. Ronsard ne l'oublia pas. Une autre loi voulait que le poète foulât aux pieds toute pudeur ; Ronsard ne l'oublia pas non plus [3]. Avant lui, d'ailleurs, Cl. Marot et Saint-Gelais s'en étaient rendu compte et avaient observé ces deux lois du lyrisme catullien dans leurs épitaphes humoristiques et leurs « blasons ».

1. Dans le recueil publié à Lyon en 1547 (éd. Blanchemain, I, pp. 58 et 76).
2. Catulle, XVI, pièce d'où est tirée l'épigraphe des *Folastries*.
3. Sur les lois des hendécasyllabes gréco-latins, v. Lafaye, *Catulle et ses modèles*, pp. 96 à 108.

Veut-on d'autres preuves que les *Folastries* correspondent aux hendécasyllabes de Catulle ? Elles sont non seulement dans l'épigraphe, citée plus haut, mais dans le titre même de l'opuscule, qui traduit les mots *nugae*, *lusus*, *ineptiae*, par lesquels les Romains désignaient ce genre de poésie [1]. Elles sont encore dans la dédicace à Janot Parisien (lisez Jean-Antoine de Baïf), qui s'inspire directement de celles de Catulle à Cornelius Nepos et du poète catullien Flaminio à Fr. Turriano de Vérone [2]. Elles sont enfin dans les pièces elles-mêmes, qui, outre le ton grivois et parfois lubrique, présentent plusieurs des caractères propres aux hendécasyllabes catulliens : 1° La plupart de ces pièces sont des parodies de certains genres élevés, ou seulement sérieux, tels que l'élégie amoureuse et l'élégie guerrière, le dithyrambe et l'épopée : Ronsard y a travesti Ovide et Properce, Tyrtée, Pindare, Homère, Catulle lui-même ; nous sommes prévenus dès l'entrée que son livret contient des « sornettes » et des « vers raillars ». — 2° Il arrive pourtant que ses badinages tournent à l'aigre, et qu'on peut se demander s'il parle sérieusement ou non, s'il fait encore une parodie d'Archiloque ou s'il exprime une colère véritable, par exemple en ce passage imité de Catulle :

Sus donq, pour venger mon esmoy
Sus, Iambes, secourez moy [3].

Nous croyons, d'ailleurs, que Ronsard aurait pu dire de ses *Folastries* ce que Pline le Jeune écrivait de ses hendécasyllabes : « *His jocamur, ludimus, amamus, dolemus, querimur, irascimur* » [4], et, que, sous les exagérations et les litanies bouffonnes que comporte le genre, il a caché plus d'une fois ses propres impressions et aventures. — 3° Sur un fond délibérément prosaïque et réaliste, parmi les hardiesses du langage de la conversation,

1. *Ibid.*, pp. 97 et 119. — Pontano appelle également ses hendécasyllabes *laeti sales, joci, facetiae, lepores* (préf. du livre I, *Musam Catulli invocat*). — De son côté P. des Mireurs, dans une lettre latine, que nous citons plus loin, traduit *Livret de folastries* par *libellus Ineptiarum*

2. Les *Carmina* d'Antonio Flaminio avaient paru à Venise en 1548, Florence en 1549 et 1552.

3. *Folastrie* III, vers 157 et suiv.

4. *Epist.* IV, 14.

apparaissent, de-ci de-là, des saillies, des périphrases, des comparaisons, des descriptions, qui trahissent l'âme d'un poète lyrique, singulier mélange que Ronsard avait remarqué dans Catulle et qu'il imita. — 4° Il lui doit jusqu'à certains moyens d'expressions, répétitions de mots et diminutifs, jusqu'aux procédés du refrain-cadre et du refrain intérieur, revenant à intervalles irréguliers, qu'avaient imités déjà dans leurs hendécasyllabes les Pontano, les Marulle, les Second, les Flaminio, tous poètes catulliens [1].

Cela ne fait donc aucun doute : dans ces « mignardes chansonnettes », Ronsard a voulu, suivant le conseil de Du Bellay, « adopter en la famille françoyse ces coulans et mignars hendecasyllabes à l'exemple d'un Catulle, d'un Pontan et d'un Second ». Il en a adopté l'allure générale, les tons divers, le style et jusqu'à un certain point le rythme ; il a seulement laissé de côté, avec raison, et la « quantité » et le « nombre des syllabes » [2]. Il est d'ailleurs resté très personnel en les développant, parfois à l'excès, et en les greffant sur des sujets français, tels que le Robin et la Marion des pastourelles, la Margot de Villon, l'Alix et la Catin de Marot, le Roger et la Marion de Saint-Gelais, le Thenot des farces, type traditionnel du soldat poltron et ivrogne. Et l'on sait quelle fortune eut dès lors chez nous cette variété alexandrine du lyrisme léger, ainsi transformée et francisée, depuis les « gayetez » de Magny jusqu'aux poésies fugitives d'un Voltaire, d'un Grécourt ou d'un Parny [3].

1. Pour ces divers caractères des hendécasyllabes latins, cf. Lafaye, *op. et loc. cit.*, et Couat, thèse sur Catulle.

2. Cf. *Deffence et Illustration de la langue fr.*, II, ch. IV, éd. Chamard, pp. 229 et 230. Par ce mot d'*hendécasyllabes* Du Bellay a désigné à la fois le genre léger traité par Catulle en dehors de l'ode et de l'épigramme, et le mètre qui était le signe distinctif de ce genre. Il s'est exprimé comme l'aurait fait un latin. Cf. Lafaye, *op. cit.*, pp. 97 et 98.

3. C'est aux *Folastries* que se rattachent notamment tous les recueils de poésies « gaillardes » et « satyriques » de la fin du XVIe siècle et du premier tiers du XVIIe. Cf. Fr. Lachèvre, *Recueils collectifs libres et satiriques* (Paris, Champion, 1914) ; F. Fleuret et L. Perceau, Notices de leurs éditions du *Livret de folastries* (Paris, Bibl. des Curieux, 1920) et du *Cabinet satyrique* (Paris, Jean Fort, 1924) ; F. Fleuret, *Les amoureux passe-temps*, recueil de poésies gaillardes de Ronsard à Théophile (Paris, éditions Montaigne, 1925).

Les *Dithyrambes* ne paraissent pas déplacés à la suite des *Folastries*, n'étant eux-mêmes qu'une parodie du genre lyrique le plus grave de l'antiquité ; c'était une sorte de « folastrie », analogue, du moins pour le fond, aux *Bacchanales ou folastrissime voyage d'Hercueil*, pièce que Ronsard avait publiée l'année précédente. Quant aux dix-sept *Epigrammes*, elles sont toutes d'allure comique ou satirique et ont avec les *Folastries* à peu près le même rapport que les épigrammes de Catulle avec ses hendécasyllabes. Comme celles de Catulle, elles proviennent de l'*Anthologie grecque*. Muret, à qui elles sont dédiées, avait probablement recommandé à Ronsard l'étude de ce recueil, en lui montrant le parti qu'en avaient tiré les poètes latins et néo-latins, et lui-même pour plus de cent épigrammes de ses *Juvenilia*. Ronsard confessait qu'il les avait « traduites », comme un vulgaire disciple de Marot. Mais il avait soin de donner les références au texte grec pour bien se distinguer du traducteur de Martial et montrer que le chef de l'école érudite, quand il daignait descendre de son piédestal, ne cessait pas pour cela d'helléniser. Tout l'opuscule était un badinage, mais un badinage très savant, que « les Sœurs Thespiennes » avaient elles-mêmes inspiré à Ronsard « dessus les rives Pimpléennes ».

Les deux éditeurs des *Œuvres* de Ronsard au XIXe siècle, Blanchemain et Marty-Laveaux, lui ont enlevé la paternité des *Dithyrambes*. Le premier a encore inséré cette pièce dans son édition, mais comme une œuvre étrangère ; le second l'a radicalement exclue de la sienne ; tous deux s'appuyant sur l'unique témoignage du biographe de Ronsard, Cl. Binet, qui l'attribue positivement à « Bertrand Bergier poëte Dithyrambique ». Je pense qu'ils ont eu tort, ainsi que ceux qui les ont suivis [1].

D'abord le témoignage de Binet est très suspect. Il n'a pas dit un seul mot des *Dithyrambes* dans les deux premières rédactions

1. Voir notamment Mellerio, *Lexique de Ronsard* (Paris, Plon, 1895), p. XVII ; Perdrizet, *Ronsard et la Réforme* (Paris, Fischbacher, 1902), p. 53 ; A. van Bever, éd. du *Livret de folastries* (Paris, *Mercure*, 1907), Introd. et p. 87. La réédition de van Bever n'a d'ailleurs aucune valeur (cf. les comptes rendus de J. Madeleine et de P. Laumonier dans la *Revue critique* du 11 novembre 1907).

de sa *Vie de Ronsard* en 1586 et 1587. Il n'en a parlé que dans sa troisième et dernière rédaction en 1597, après la mort de Dorat, de Baïf et des autres témoins de la fête qui en avait été l'occasion, de ce fameux banquet d'Arcueil où la Brigade offrit à Jodelle un bouc enguirlandé pour le succès de sa tragédie de *Cléopâtre*, « à la mode ancienne », en février 1553. Il est possible que Binet les ait attribués de bonne foi à Bertrand Berger, se fondant sur deux pièces de Du Bellay, « une ode pastorale » publiée en 1552, où celui-ci loue sérieusement Berger d'avoir « osté le frein à ses vers, les faisant galoper d'un libre train », et une autre publiée en 1558 où il lui dit en propres termes : « Premier tu feis des Dithyrambes »[1]. Mais il est plus probable encore qu'il a péché par excès de zèle, voulant décharger la mémoire de son maître de l'accusation de paganisme que lui avaient imputée les protestants à propos de cette « pompe » renouvelée des Grecs ; car enfin, attentif comme il était à tirer parti des moindres textes, pourquoi n'a-t-il pas tenu compte de ceux qui ruinaient sa déclaration ?

Non seulement les textes rappelés ci-dessus ne lui offraient que des présomptions en faveur de l'attribution à Berger, mais la deuxième pièce ne laissait aucun doute sur son ignorance des lettres antiques, et quand Du Bellay le louait avec une pointe d'ironie d'être poète sans avoir jamais lu aucune poésie « soit de ce temps, soit de jadis », il était loin de penser aux *Dithyrambes* du *Livret de folastries*, qui sont un monument d'érudition livresque. Par contre le même Du Bellay les attribue clairement à Ronsard ainsi que le reste du recueil, dans ce distique des *Poëmata* :

> Seu *Bacchi numeros*, seu rustica carmina pangis,
> Gratia Ronsardi semper in ore sedet,

qu'il a traduit lui-même ainsi :

> Bref, tout ce que tu fais... a toujours bonne grâce,
> Soit que *des vers sans loy* tu accordes les sons,
> Ou soit que tu t'esgaye' en rustiques chansons.

1. V. l'édition de Du Bellay, par H. Chamard, tomes IV, p. 186 ; V, p. 121 et encore les *Xenia* du même poète (1560).

A quelle pièce de Ronsard les mots que j'ai soulignés pourraient-ils faire allusion, si ce n'est aux *Dithyrambes* en question, qui seuls, de toutes les œuvres où il chante Bacchus, sont en strophes et en vers libres ?

Mais, dira-t-on, Binet avait remarqué dans cette pièce à la fois la présence du nom de Ronsard et l'absence de celui de Berger ; cette coïncidence ne suffit-elle pas à le justifier ?

L'objection est plus spécieuse que solide, vu le désir bien naturel que Ronsard dut avoir de se mettre en scène parmi les poètes humanistes qui fêtaient Jodelle sur son initiative ; et, d'autre part, rien ne prouve que Berger ait été présent parmi eux, car il ne figure pas non plus dans la « chère bande » que Ronsard invite vers le même temps à le suivre aux *Isles fortunées* [1].

Veut-on d'autres preuves de l'erreur ou de la supercherie de Binet ? 1° Berger n'avait aucun intérêt à ne pas signer cette ode dithyrambique, s'il en était l'auteur, et de leur côté Ronsard et son éditeur de 1553 ne se fussent pas exposés à de légitimes réclamations en laissant croire que cette ode était sortie de la même plume que le reste du livret. 2° Ronsard ne l'a jamais désavouée, pas même dans sa *Responce aux injures et calomnies* des prédicants et ministres de Genève (d'avril 1563), où il raconte l'innocente cérémonie qui en fut l'occasion. 3° On retrouve les *Dithyrambes* dans les quatre éditions collectives des Œuvres de Ronsard données par Nicolas Buon de 1604 à 1623, et cela non pas parmi les *Pièces retranchées*, mais bien dans la section des *Gayetez*. Or on sait, par les privilèges qui accompagnent la première de ces éditions, que Nicolas Buon a été choisi comme éditeur par Jean Galland, l'ami intime de Ronsard, le confident de ses dernières années, son héritier, son exécuteur testamentaire ; c'est donc très probablement avec l'autorisation, ou même à la demande de Galland que Buon ajouta cette pièce aux œuvres de Ronsard [2]. 4° Si l'on examine le texte en lui-

1. V. ci-après les *Dithyrambes*, vers 138, et les *Isles fortunées*, vers 68 et suiv.

2. Noter que Galland, qui avait eu Binet pour collaborateur dans la confection des deux premières éditions posthumes (1587 et 1597), atten-

même, rien n'empêche de l'attribuer à Ronsard, ni dans le fond, car il a plus d'une fois exprimé la fureur bachique soit avant, soit après 1553 ; ni dans le style, car il a commis ailleurs de semblables débauches d'érudition mythologique ; ni dans la forme métrique, car la liberté absolue du rythme se justifie dans le cas présent par le désordre de l'ivresse, l'agitation effrénée, l'enthousiasme fougueux qui caractérisaient le dithyrambe grec[1] ; et je ne vois pas pourquoi on enlèverait à Ronsard, si hardi métricien, l'honneur d'avoir écrit des vers libres l'un des premiers en France. Il est vrai qu'il n'a pas persévéré dans cette voie ; mais en 1553, voulant une dernière fois marcher sur les traces de Pindare, il s'est rappelé ces vers d'Horace sur le grand lyrique grec :

Laurea donandus Apollinari,
Seu per audaces nova dithyrambos
Verba devolvit, numerisque fertur
Lege solutis[2].

« Les folles Menades », lit-on dans les *Dithyrambes*, « trépignent sans ordre ni compas » ; « les folles Edonides », répète Ronsard dans l'*Hymne de Bacchus*, « dansent sans mesure et sans art ». 5° Ce rapprochement entre les *Dithyrambes* de 1553 et l'*Hymne de Bacchus* de 1554 nous conduit à l'argument péremptoire. En confrontant les deux pièces, on s'aperçoit en effet que les deux tiers de la première ont passé dans la seconde ; que, surtout, la deuxième moitié de l'hymne ressemble singulièrement à celle des dithyrambes ; que non seulement presque toutes les idées de l'une ont été empruntées à l'autre et dans le même ordre, mais encore des rimes, des hémistiches, des vers entiers, des tirades même ont passé de l'une dans l'autre, avec les modifications qu'exigeait le rythme des vers alexandrins à rimes plates et régulièrement alternées. Les deux morceaux, il est vrai, sont la traduction libre d'un même modèle, l'*Hymnus Baccho* du poète

dit la mort de Binet (1600) pour rendre à Ronsard la paternité des *Dithyrambes*, et que G. Colletet, qui d'ordinaire suit de près Binet dans sa biographie de Ronsard, s'est séparé de lui sur cette question.

1. Voir A. et M. Croiset, *Litt. grecque*, II, 300-303 ; III, 33, 638-39.
2. *Carm.*, IV, II, 9.

néo-latin Marulle. Mais ce fait qui expliquerait à lui seul certaines ressemblances, ne suffit pas à rendre compte de quelques expressions identiques, non plus que des additions et suppressions que l'hymne de Marulle a subies dans les deux textes français à la fois [1].

Et si l'on objecte encore que les *Dithyrambes* de 1553 n'ont reparu au XVIe siècle dans aucune édition des œuvres de Ronsard, je réponds que cette objection même me donne raison, car cela prouve qu'ils furent comme une première ébauche de son *Hymne de Bacchus*, et que notre poète, plus satisfait de cette seconde forme de son œuvre, sacrifia simplement la première, comme il arriva pour bien d'autres pièces qui faisaient double emploi [2], notamment pour la deuxième épigramme de son *Livret de folastries,* exemple opportun et concluant. Elle non plus, en effet, n'a jamais reparu dans les éditions partielles ou collectives de Ronsard, du moins sous sa forme primitive ; elle a reparu, corrigée et augmentée, dans les *Meslanges* de 1555 sous le nom d'*Ode*, non loin de l'*Hymne de Bacchus*. Dira-t-on pour cela que la deuxième épigramme du *Livret de folastries* n'est pas de Ronsard ? On voit la vanité de l'objection.

Restent la folastrie III et les deux sonnets qui terminent l'opuscule. Ces pièces aussi manquent dans les éditions de Blanchemain et de Marty-Laveaux. Pourtant l'authenticité de la première ne peut être mise en doute, puisqu'elle a reparu en 1557 dans un recueil avoué de Ronsard, la 2e édition parisienne de la *Continuation des Amours*. Quant aux deux autres, qui sont de véritables « blasons » des sexes, dans le goût des « blasons anatomiques » mis à la mode en France par Cl. Marot, ils ne seraient pas de Ronsard, si l'on en croyait une note de Blanchemain, mais le premier de M.-A. de Muret, et le deuxième de son disciple L. M. Fremiot, « ainsi que le témoigne un recueil manu-

1. On trouvera ci-après dans les notes l'hymne de Marulle. Pour le parallélisme des trois pièces voir mon *Ronsard poète lyrique*, p. 735 et suiv.

2. V. le tome I de la présente édition, p. 251, note 1, et mon *Ronsard poète lyrique*, p. 280 et suiv.

scrit où P. Pyochet, sieur de Sallins, vers 1570, a recueilli des vers de Ronsard encore inédits »[1].

Je ne crois pas que l'autorité de ce Pyochet — tout à fait inconnu, surtout dans la vie de Ronsard — soit suffisante pour enlever à notre poète la paternité de ces deux sonnets. De qui aurait-il tenu qu'ils étaient de Muret et de Frémiot, surtout à la date de 1570? Si les initiales L.M.F. qui servent de titre au deuxième sonnet désignaient L.M. Frémiot, on ne voit pas pourquoi celles de Muret, M. A. M., ne figureraient pas au-dessus du sonnet précédent, qu'on lui attribue ; en outre, ou bien elles seraient accompagnées du mot *par* ou *de* à la place qu'elles occupent, ou bien elles viendraient, selon l'usage de ce temps et du nôtre, en signature après le dernier vers. C'est donc pour moi un titre qui résume le sujet de la pièce : la motte féminine[2].

Il est vrai que Ronsard n'a pas recueilli ces sonnets dans ses *Œuvres* et que N. Buon ne les a pas réimprimés en 1604-1623. Mais on ne peut tirer de là un argument contre leur authenticité. La folastrie III, la plus osée, a eu le même sort, ainsi que d'autres sonnets d'inspiration analogue publiés en 1555 dans la *Continuation des Amours*, en 1559 dans le *Second livre des Meslanges*[3], et pourtant ces pièces sont bien de Ronsard, sans contestation possible. S'il les sacrifia dès 1560, ce fut pour répondre au désir de ses protecteurs et amis, qui, au moment même où le concile de Trente préparait une réforme intérieure de l'Église catholique, pouvaient y voir un sérieux obstacle à l'obtention des prébendes qu'il sollicitait. Au reste les sonnets en question ne sont guère plus libres que certains passages des *Folastries* proprement dites qui ont reparu de son vivant dans les éditions de ses *Œuvres*. Ils portent sa marque très nettement, ils sont bien dans la manière « gauloise » qu'il lui plut d'adopter, par l'entremise des Anciens et des Italiens, en 1552 et les années suivantes. Maints « blasons »

1. *Poètes et Amoureuses*, t. II, p. 235, note (Paris, L. Willem, 1877).
2. Ronsard emploie ce mot dans la *Folastrie* IV, vers 62, et son diminutif dans la *Folastrie* I, vers 80.
3. V. mon article sur ce recueil dans la *Revue du Seizième siècle*, 1926, p. 216 et suiv.

ornent alors ses recueils sous des formes variées, notamment ceux du sein et du nombril parmi les sonnets de ses *Amours* [1].

Tout le livret est donc de Ronsard. Malgré son anonymat et le contraste qu'il offrait avec les précédentes publications de notre poète par la frivolité du fond et la crudité du style, les connaisseurs ne s'y trompèrent pas et nommèrent le « rhapsode gaillard », qui, non content d'interpréter comme l'eût fait Rabelais « les divines bourdes d'Homere », chantait encore les attraits variés des « pucelettes » de sa province, gardées à vue par un tyran de village, ou « bigotées » par la sorcière Catin, l'ancienne fille de joie convertie. Nous en avons la preuve dans une lettre curieuse du médecin dieppois, Pierre des Mireurs, ancien condisciple et fervent admirateur de Ronsard [2] : « J'ai reçu votre lettre, écrit-il à Jean de Morel le 30 juin 1553, en même temps que le petit livre des *Folastries*, dont les expressions géminées décèlent assez l'auteur dès la première page, sans que vous me l'ayez nommé. Je crois bien reconnaître sa tournure d'esprit et son style, qui vraiment se ressemblent partout. Qu'il descende aussi bas qu'il voudra des sommets sublimes de la sainte poésie, il sera toujours Terpandre » [3]. Allusion à l'anagramme grecque Σῶς ὁ Τέρπανδρος, qui commençait et terminait les *Odes* de 1550 et qui, depuis lors, faisait couramment nommer Ronsard « notre Terpandre » par les poètes de la Brigade. — De son côté, le poète Olivier de Magny, auquel l'éditeur Ambroise de la Porte avait offert un exemplaire des *Folastries*, lui répondit que les grâces et la perfection de « ce livret de doctes folies » en découvraient assez l'auteur [4].

L'opuscule ne surprit pas ceux qui avaient pratiqué d'un peu près Ronsard, chantre de la Vénus terrestre, auteur de nombreuses

1. V. le tome IV, pp. 68 et 152, et ci-après l'ode *A la fontaine Bèlerie*.
2. Sur ce personnage, v. le tome III, pp. 37 et 191.
3. On trouvera le texte latin de cette lettre in extenso dans la *Revue l'Hist. litt.* de 1899, p. 358.
4. *Gayetez* de Magny (éd. Blanchemain, p. 51). C'est la fin de cette pièce, où Magny annonce à A. de la Porte l'envoi de ses *Gayetez* « en paiement de son livret », qui a trompé l'abbé Goujet quand il attribua le *Livret de folastries* à Ambroise de la Porte (*Bibl. fr.*, XII).

pièces sensuelles et bachiques, disséminées en 1550 et 1552 parmi les pièces graves imitées de Pindare, de Pétrarque, d'Homère et de Platon. Nul doute même qu'il n'ait été goûté de tous les « païens » de la nouvelle école, entre autres Baïf et Muret, auxquels il était dédié [1], Tahureau, Magny et la Péruse, qui l'imitèrent immédiatement [2], Estienne Pasquier, qui l'imita plus tard, lui aussi [3], et en a parlé avec une indulgente sympathie à la fin d'un chapitre consacré à la louange de Ronsard [4] ; et nous avons vu plus haut l'estime qu'en faisait du Bellay. Il est certain, d'autre part, que — sauf les *Dithyrambes* — il ne pouvait pas déplaire aux survivants de l'école Marotique, dont les vers n'étaient pas précisément chastes et qui retrouvaient là une forme et une matière analogues aux leurs ; les deux meilleurs, Saint-Gelais et Charles Fontaine, ont pu dès lors complimenter Ronsard sur sa nouvelle manière, pour laquelle ils ont avoué leur préférence les années suivantes [5].

Mais les lecteurs austères s'émurent, et, comme dit P. des Mireurs, les stoïciens froncèrent un sourcil menaçant [6]. Nous le savons encore par un pamphlet signé Jean Macer (très probablement l'imprimeur juré Jean Macé), qui, parmi les « poetastres » de l'époque, prit à partie violemment Ronsard pour « sa paillardize et son paganisme », surtout comme auteur, seul responsable, du *Livret de folastries*, y compris les sonnets qui le terminent [7].

1. Les *Folastries* à Baïf, les *Epigrammes* à Muret.
2. Tahureau dans ses *Mignardises amoureuses* (1554), Magny dans ses *Gayetez* (1554). Quant aux *Mignardises* de la Péruse, publiées plus tard, elles remontent au moins à 1554, année de sa mort.
3. Dans la *Puce de Madame Desroches* (1579-83). — Pasquier fut « embrigadé » en 1554 ou 1555.
4. *Recherches de la France*, livre VI, ch. VII (dans l'édition de Paris, 1611) ; livre VII, ch. VI (dans l'édition d'Amsterdam, 1723).
5. Saint-Gelais, *Œuvres*, édition Blanchemain, t. III, p. 112. — Ch. Fontaine, *Odes, Enigmes et Epigrammes* (Lyon, 1557 ; privilège du 1er octobre 1555).
6. « Sed instant caperatae frontis Stoïci » (Lettre à J. de Morel, citée plus haut).
7. *Philippique contre les poetastres et rimailleurs françois de nostre temps* (Paris, G. Gaillard, 1557 ; privilège du 8 juillet 1555). — On doit la découverte et l'analyse de ce pamphlet à Marcel Raymond. Cf. *Revue du Seizième siècle*, 1926, pp. 244 et suiv.

D'après un passage, d'ailleurs obscur, de ce pamphlet, il semble que Ronsard ait eu à craindre, sinon pour lui-même, du moins pour son petit livre « les bourrées seiches de la place Maubert ». Quelques années plus tard, les adversaires huguenots de Ronsard reprirent la véhémente accusation de Jean Macé, et l'un d'eux, le poète Jacques Grévin, raconta sans ambages que le *Livret de folastries* avait été saisi et brûlé par ordre du Parlement [1]. Le fait n'est pas encore prouvé et j'ai peine à le croire, car le Parlement a enregistré le privilège et accordé l'*imprimatur*. La rareté de l'édition princeps n'est pas une raison suffisante pour affirmer qu'elle fut condamnée au feu ; il existe, en effet, d'autres recueils de Ronsard qui sont encore plus rares, sans que pourtant ils aient été soupçonnés d'avoir eu le même sort [2]. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il se manifesta une certaine opposition parmi les membres du Parlement, dont quelques-uns avaient des tendances au protestantisme, et que plusieurs d'entre eux, amis de l'auteur, tels que Michel de l'Hospital et Robert de la Haye, auxquels se joignit le poète Nicolas Denisot, le réprimandèrent doucement et le ramenèrent à une inspiration plus « chrestienne » [3].

Si bien que Ronsard, toujours docile à la voix de l'amitié, leur promit de composer un hymne à la gloire du Christ, pour racheter la grande liberté du *Livret de folastries*, nous le savons par P. des Mireurs [4]. Puis, pour donner le change à l'opinion, il dispersa les « folastries » proprement dites dans les recueils posté-

1. V. le *Temple de Ronsard*, reproduit dans le Ronsard de Blanchemain, t. VII, p. 92 (à une mauvaise place d'ailleurs, car il est postérieur à la *Responce aux injures*) ; et les *Dithyrambes* de Baïf, dédicace (dans le Baïf de Marty Laveaux, t. II, p. 210).

2. Par ex. le *Second livre des Meslanges* de 1559, les *Nouvelles poësies* de 1563, les *Eclogues et Mascarades* de 1565.

3. Pour N. Denisot et R. de la Haye j'ai donné mes preuves dans mon article sur *Ronsard poète gaulois* (Revue de la Renaissance de juillet 1902, pp. 3 et 4). P. de Nolhac le pense pour l'Hospital, *art. cit.*, p. 357. Les poésies latines du chancelier confirment cette opinion.

4. « Plane confido (quæ est Terpandri nostri humanitas) hunc aliquando Christiani Herculis res praeclare gestas feliciore versu decantaturum » (Lettre à J. de Morel citée plus haut). Cette pièce expiatoire est l'*Hymne de l'Hercule chrestien*, qui parut en 1555. Cf. le Ronsard de Blanchemain, t. V, p. 167-168 ; IV, 295.

rieurs, sous le nom de « gayetés », que lui suggéra le titre d'un volume de Magny publié en juin 1554, et les y dissimula parmi des pièces plus convenables : le nº II dans le *Bocage* de 1554, la dédicace et les nos V, VI, VII dans la *Continuation des Amours* de 1555, les nos I, III et IV dans la deuxième édition de cette *Continuation*, qui est de 1557. Il fondit — nous l'avons vu — les « Dithyrambes » dans l'*Hymne de Bacchus*, qui parut au *Bocage* de 1554 avant d'être réuni aux *Hymnes* en 1555, et la 2e « épigramme » dans l'*Ode à Vulcan*, qui parut aux *Meslanges* de 1555, avant d'être rangée au livre IV des *Odes* en 1560. Les autres « épigrammes » se retrouvèrent groupées, les unes dans le *Bocage* de 1554, les autres dans la deuxième édition des *Meslanges*, qui est de 1555. Enfin il exclut de toute réimpression la folastrie VIII, les épigrammes X et XIII et les deux sonnets-blasons dont j'ai parlé plus haut.

Une seule fois du vivant de Ronsard, en 1584, le *Livret de folastries* fut reproduit intégralement et textuellement [1], sauf les différences que voici : 1º au titre la marque du libraire et les lignes qui suivaient sont remplacées par ces simples mentions : « Reveu & augmenté. 1584 » ; 2º les fautes indiquées par les errata de 1553 sont corrigées, mais d'autres plus nombreuses (une quarantaine) les ont remplacées ; 3º il n'y a ni indication d'éditeur, ni table d'errata, ni privilège, ni achevé d'imprimer ; 4º les deux derniers feuillets contiennent deux pièces qui n'étaient pas dans la première édition, une odelette, qui avait été publiée en 1555 dans les *Meslanges* [2], et un sonnet en vers « rapportés » qui ne figure dans aucune des éditions anciennes de Ronsard et que Blanchemain et Marty-Laveaux lui ont attribué sans la moindre preuve [3]. — C'est évidemment une réimpression subreptice. Ronsard, en effet, ne se serait pas amusé, à l'âge de

1. Bibl. Nat., Rés. Ye 1882.

2. C'est l'ode anacréontique, *Les Muses lièrent un jour*, qui figure au livre IV des *Odes* dans toutes les éditions collectives.

3. Ce sonnet, *Des beautés, des attraits et des discours feconds*, est daté de septembre 1577, par P. de l'Estoile (*Mémoires*, éd. Brunet, tome I, p. 206) ; mais il le cite parmi onze autres sur le même sujet, sans l'attribuer à Ronsard.

soixante ans, à reproduire le texte de la première édition, dont maints passages avaient déjà été remaniés et supprimés par lui, et plusieurs pièces entièrement retranchées ; vu surtout qu'il venait de donner chez G. Buon, en janvier 1584, une nouvelle édition collective, particulièrement soignée, où il avait réuni ses écrits « comme il vouloit qu'ils fussent leuz et recitez à l'advenir » [1]. En outre, il aurait « revu » vraiment cette reproduction, au lieu de laisser le grand nombre de fautes qu'on y trouve, et il ne l'aurait pas « augmentée » de deux pièces, dont l'une venait d'être rééditée à sa place naturelle dans les *Œuvres*, et l'autre n'est très probablement pas de lui. Qui donc est le responsable ? Ce n'est pas, comme on l'a dit, l'un de ses adversaires huguenots (car, voulant nuire à Ronsard, il aurait pour le moins inscrit le nom du poète au titre), mais simplement un libraire non autorisé, désireux de rééditer à ses risques et périls une rareté bibliographique [2].

*
* *

En mai 1553 la veuve Maurice de la Porte publiait une deuxième édition des *Amours*, qu'elle séparait du *Cinquieme livre des Odes*. Trois sonnets liminaires précédaient le vœu-prologue de 1552, et le premier était de Mellin de Saint-Gelais, réconcilié avec Ronsard (j'ai rappelé plus haut par suite de quelles circonstances). Des 184 sonnets de l'édition originale, 181 subsistaient, auxquels se mêlaient 39 sonnets nouveaux [3]. Parmi

1. *Oraison fun. sur la mort de Monsieur de Ronsard,* par J. D. du Perron, éd. de 1586, p. 66.

2. En 1862, le libraire parisien Jules Gay obéit au même souci en rééditant le *Livret de folastries* de 1553. Cette réédition, tirée à cent exemplaires seulement et condamnée à la destruction par le tribunal de la Seine, est devenue presque aussi rare que l'original. — On s'est montré plus tolérant depuis lors. Outre les réimpressions mentionnées plus haut, la dernière, qui fut publiée à Paris en 1924 pour le quatrième centenaire par la librairie Lutetia, n'a pas seulement été tirée à 685 exemplaires ; elle est en outre accompagnée de somptueuses illustrations de Joseph Hémard.

3. Les trois sonnets supprimés étaient : *D'un foible vol; Moins que devant;* l'épilogue *Va livre va.*

ces 220 sonnets, le poète avait disséminé les deux pièces lyriques qui terminaient le recueil de 1552 et en avait ajouté une troisième, donnant aux trois le nom de *chanson*. Il imitait en cela les Italiens, dont les recueils de sonnets amoureux contenaient des *canzone*; il suivait aussi l'exemple de Pontus de Tyard, dont il faisait un grand éloge dans un sonnet final. Des trois sonnets post-liminaires de 1552, un seul subsistait, celui de N. Denisot. L'appendice musical disparaissait, pour les raisons que j'ai indiquées au tome IV [1]. En revanche, le volume se terminait par quatre pièces nouvelles, que le titre général qualifiait *Odes* et qui sont du plus grand intérêt aux points de vue historique et littéraire : une ode à Saint-Gelais qui scellait la réconciliation, un poème à M.-A. de Muret qui nous fait connaître la plupart des membres de la Brigade en 1553 et complète à cet égard les Dithyrambes du carnaval précédent, une ode à A. de la Porte, fils aîné de l'éditrice des *Amours*, et la fameuse ode à Cassandre, *Mignonne allon voir*, qui est la perle du recueil.

Mais la grande nouveauté était un abondant commentaire des *Amours* proprement dites par l'humaniste poète Marc-Antoine de Muret, auquel j'ai fait déjà des emprunts pour les notes du tome IV et que je mettrai encore à profit, dans la mesure précédemment indiquée [2]. Le portrait du commentateur était gravé en tête du volume, après celui de Ronsard, comme celui d'un collaborateur, et accompagné de distiques latins où son plus cher disciple, L. M. Fremiot, rendait hommage à son éloquence poétique. Dans une préface discrète Muret donnait la raison d'être de son commentaire ; puis trois distiques grecs de Dorat en soulignaient les avantages. Ce sont des documents historiques que je crois nécessaire de reproduire ici, ne pouvant pas leur assigner leur place naturelle, puisqu'au lieu de rééditer le commentaire intégral je n'en fais que des extraits :

1. Introduction, pp. XXI et XXII.
2. Introduction du tome IV, p. VI.



IN IMAGINEM M. A.
Mureti è viuo expreſſam.

Atqui te Aonias dicebas velle ſorores
Pingere: ſolue datam, pictor amice, fidem.
Plus etiam feci: nanque hac ſub imagine, Lector,
Cum Phœbo Aonidum turba diſerta latet.

L. Memmij Fremioti.

**.iij.*

Portrait de Muret en tête des Amours de 1553.

PRÉFACE

DE MARC-ANTOINE DE MURET SUR SES COMMENTAIRES

A MONSEIGNEUR ADAM FUMÉE

Conseiller du Roi en [*son*][1] *Parlement à Paris.*

La perversité de nôtre siecle est si grande, Monseigneur, que ceus, qui pour le jour d'hui emploient leurs esprits à porter au public quelque plaisir ou quelque utilité, ne reçoivent communement pour toute recompense de leurs labeurs, que le mépris des uns, & l'envie des autres. Ce qui[2] me venant en pensée, lors que premierement je me mis à écrire ces Commentaires, à peu prés me detourna de poursuivre mon entreprise. Car outre les autres exemples, qui me venoient au devant, singulierement m'emouvoit celui de l'auteur mesme, que j'entreprenois à commenter, lequel pour avoir premier enrichi nôtre langue des Greques & Latines dépouilles, quel autre grand loier en a il encores raporté ? N'avons nous veu l'indocte arrogance de quelques acrestés mignons, s'émouvoir tellement au premier son de ses écris, qu'il sembloit, que sa gloire encore naissante, deust estre étainte par leurs effors ? L'un le reprenoit de se trop loüer, l'autre d'ecrire trop oscurement, l'autre d'estre trop audacieus à faire nouveaus mots : ne sachans pas, que cette coutume de se loüer lui est commune aveques tous les excellans poëtes qui jamais furent : que l'oscurité qu'ils pretendent, n'est qu'une confession de leur ignorance : & que sans l'invention des nouveaus mots, les autres langues sentissent encores une toute telle pauvreté, que nous la sentons en la nôtre. Mais le tans est venu, que presque tous les bons espris conoissent la source de ces complaintes : & d'un commun accord se rangent à soutenir le parti de ceus, qui tachent à dessiller les yeus du peuple François, ja par trop long tans bandés du voile d'ignorance. Parquoi il ne

1. Mot ajouté en 1560.
2. On lit Ce que à partir de 1578.

m'eut pas été mal aisé de mépriser les abbois de l'ignorance populaire, si autres empéchemens ne se fussent d'abondant presentés. Mais étant journellement solicité de me retirer de cette vile, par le commandement de ceus, ausquelz, apres Dieu, je doi le plus d'obeissance, & telement pressé qu'il me faloit presque à toute heure penser de mon depart, je ne pouvoi rien entreprendre, que d'un esprit troublé, & mal apte à produire fruits, qui fussent dignes de venir en lumiere. Si est-ce qu'à la fin, je me suis hazardé, esperant que mon labeur trouvera quelque excuse envers ceus, qui sauront que j'en ai esté reduit à tel point qu'il me faloit autant composer par chacun jour, comme les imprimeurs en pouvoient metre en œuvre. Je pense qu'il ne m'est ja besoin de repondre à ceus, qui pourroient trouver étrange que je me suis mis à commenter un livre François, & composé par un homme qui est encores en vie. Car s'il n'i avoit dans ce livre aucune erudition qui ne se peust prendre dans les livres écris en nôtre langue, j'estimeroi bien ma peine asses maigrement emploiée. Mais veu qu'il i a beaucoup de choses non jamais traitées mesmes des Latins, qui me pourra reprendre de les avoir communiquées aus François? Lise hardiment mes Commentaires qui voudra : j'ose bien sans arrogance asseurer, que peu de gens les liront sans i aprendre. Et tel de ces Messieurs, avec un branlement de teste, fera semblant de n'en tenir pas grand compte, lequel toutefois en soi-mesme sentira bien, que sans l'aide d'iceus, qui lui eut demandé le sens de quelque Sonet, il n'en fut pas sorti fort à son aise. Et pleust à dieu, que du tans d'Homere, de Vergile, & autres anciens, quelqu'un de leurs plus familiers eut emploié quelques heures à nous eclarcir leurs conceptions. Nous ne serions pas aus troubles ausquels nous sommes, pour les entendre. Car il n'y a point de doute, qu'un chacun auteur ne mette quelques choses en ses écris, lesquelles lui seul entend parfaitement. Comme je puis bien dire, qu'il i avoit quelques Sonets dans ce livre qui d'homme n'eussent jamais esté bien entendus, si l'auteur ne les eut, ou à moi, ou à quelque autre familierement declairés. Et comme en ceus là je confesse avoir usé de son aide, aussi veus-je bien qu'on sache, qu'aus choses qui pou-

voient se tirer des auteurs Grecs, ou Latins, j'i ai usé de ma seule diligence. Ce que j'ai bien voulu dire, parce que je ne sai quels flagorneurs en ont desja autrement devisé : me conoissans tres-mal, & mesurans les autres à l'imbecillité de leur force. J'ai montré parcidevant, & montrerai plus amplement quelque jour, si dieu favorise à mes desseins, que j'ai dequoi tenir quelque ranc entre les letrés. Or quoi que j'aie fait en cet endroit, Monseigneur, je l'ai bien voulu dedier à l'amitié qu'il vous a pleu me porter, depuis que je suis en cette vile : afin que la France entende par mon moien, que vous estes un des principaus, qui dans Paris favorisent aus esprits aians quelque marque de gentilesse.

Εἴς Κασσάνδραν Ῥονσάρδου
ὑπὸ Μουρήτου ἑρμηνευθεῖσαν.

Κασσάνδρης ὑπ' ἔρωτι μανεὶς ἅμα Πιερίδωντε
Ῥόνσαρδος σοφὰ μὲν θέσπισεν, ἀλλ' ἀσαφῆ.
Νῦν δὲ λαχὼν Μούρητον ἐπάξιον ἑρμηνευτὴν,
Καὶ σοφὰ θεσπίζει πάντα, καὶ οὐκ ἀσαφῆ.
Οὐ μὴν ἦν θέμις ἄλλον, ἀφερμηνεύεμεν εὖγε,
Μάντιος, ἢ μάντιν, μαντοσύνας, ἕτερον [1].

'Ιω. Αὐρατοῦ.

On remarquera, entre cette préface et les avertissements analogues de J. Martin et de N. Denisot, une sensible différence de tact et de ton, qui explique la persistance du commentaire des *Amours* dans l'œuvre de Ronsard, en même temps que la disparition de celui des *Odes* [2]. Mais en reproduisant cette préface j'ai voulu surtout montrer l'accord intime du poète humaniste et de l'humaniste poète dans la collaboration : évidemment Ronsard eut alors le désir d'être compris du plus grand nombre et s'efforça de réparer autant que possible le tort qu'il s'était

1. Ces distiques ont disparu en 1567; mais l'effigie de Muret, les distiques de Frémiot et la préface des Commentaires ont subsisté en tête des *Amours* dans toutes les éditions collectives du XVIe et du XVIIe s.
2. V. les tomes II, p. 203 ; III, p. 41.

fait, même auprès des lecteurs d'élite qui le jugeaient avec désintéressement et clairvoyance. J'en vois une autre preuve dans ce fait très important que le volume se termine par une table alphabétique « des motz plus dignes à noter es commentaires ». Enfin — ce qui est encore un double témoignage en faveur de mon hypothèse — les deux hellénistes de la Brigade, les deux représentants les plus érudits de la nouvelle école, Dorat et A. de Baïf, approuvaient hautement l'entreprise de Muret, y voyant pour leur ami la garantie d'un succès définitif : Inspiré par l'amour de Cassandre et des Muses, disait l'un dans les distiques cités plus haut, Ronsard a rendu des oracles profonds mais obscurs ; maintenant qu'il a trouvé en Muret un digne interprète, tous ses oracles sont profonds et clairs à la fois. — L'union fait la force, disait l'autre dans un sonnet liminaire ; comme Diomède accompagné d'Ulysse dans la fameuse nuit de la Dolonide, Ronsard s'alliant à Muret triomphera de ses adversaires.

Quant aux *Odes* placées en appendice, elles étaient accompagnées, elles aussi, d'un commentaire. Mais tout porte à croire qu'il n'est pas de Muret. 1° Ce sont de simples « Annotations », groupées après les quatre pièces ; 2° d'après le titre du recueil entier, Muret s'est chargé de commenter seulement les *Amours* et non pas ce supplément d'odes inédites ; 3° pour le mot « Curetes » l'annotateur renvoie à une note des *Amours*, en disant : « Muret en a parlé devant... » au lieu de : « J'en ai parlé devant... », façon de s'exprimer dont Muret a usé dans ses commentaires des *Amours* ; 4° dans les *Amours* chaque commentaire est invariablement surmonté du nom de Muret, isolé et très apparent, ce qui n'a pas lieu dans les annotations des *Odes* ; 5° dans les commentaires des *Amours*, à tout instant le poète est mis en scène : « Il se plaint des soupirs qu'il gette... Il amplifie la douceur de son amour... etc. » ; au contraire dans les annotations des *Odes*, rien qu'une note sèche. Mais alors, si ces annotations ne sont pas de Muret, ne seraient-elles pas de Ronsard lui-même ? N'aurait-il pas senti le besoin d'éclairer ses lecteurs ou de leur rafraîchir la mémoire, et accordé ainsi, tout en

sauvegardant sa méthode d'élocution poétique, une demi satisfaction à Michel de l'Hospital, qui avait écrit à J. de Morel : *Ut abstineat novis et insolitis, si vult placere* [1] ? Rien n'est plus vraisemblable à cette date de 1553. Au reste ces annotations n'ont jamais reparu dans aucune édition partielle ou collective de Ronsard, tandis que les commentaires de Muret sur les *Amours* ont été réimprimés dans toutes les éditions du XVIe et du XVIIe siècle.

J'ai dit ailleurs quel succès avait eu la première édition des *Amours* [2]. Celui de la deuxième ne fut pas moindre. Nous le savons par ce fait que Ronsard et Muret touchèrent exceptionnellement des droits d'auteur, une somme de trente écus d'or, qui fut inégalement répartie : un tiers au poète, deux tiers au commentateur [3]. Nous le savons encore par ce fait qu'il y eut deux tirages de la nouvelle édition. Abel Lefranc les a nettement distingués [4]. J'ai comparé moi-même les exemplaires de chaque tirage que possède la Bibliothèque Nationale, et constaté *de visu* qu'il n'existe guère entre eux que des différences de graphie et de typographie [5]. Ainsi l'un deux est réglé, l'autre ne l'est pas : la préface et le commentaire de Muret n'ont pas toujours en fin de ligne le même mot ou les mots coupés après la même syllabe dans l'un et dans l'autre ; un peu partout les signes abréviatifs des mots varient de place d'un exemplaire à l'autre, sans qu'on puisse attribuer ces variations à une idée systématique du compositeur ; s'il a obéi à quelque préoccupation, c'est seulement celle de desserrer ou de resserrer les lignes ici ou là. — L'accentuation est très différente. En maints endroits l'un des exemplaires, celui qui représente le deuxième tirage (nous verrons pourquoi tout à l'heure), use seul de l'accent

1. Lettre du 1er décembre 1552, mentionnée ci-dessus, p. V.
2. Introduction du tome IV, p. XIX.
3. Cf. Ernest Coyecque, *Simples notes sur Ronsard et son livre des Amours (1552-53)*, dans la Revue des Livres anciens, 1916, fasc. III (tome III, 1917).
4. Cf. A. Lefranc, *Les deux éditions des Amours de Ronsard publiées en 1553*, dans la *Revue du Seizième siècle*, t. XII, 1925.
5. Bibl. Nat., Rés. pYe 125 et Rés. Ye 1905.

aigu, du circonflexe et du tréma. On lit par exemple dans le premier, que nous désignons par A : *Deesse*, *egale*, *fleche*, *ecoule*, *repond*, *trepasse*, *seduit*, *mechante* ; *brulle*, *paitre*, *plait*, *extreme*, *trone* ; *voiant*, *vanoier*, *proie*, *craions*, *s'egaient*, *mue*, *chevreuil*, *jouet* ; dans le second, que nous désignons par B : *Déesse*, *égale*, *flèche*, *écoule*, *répond*, *trépasse*, *séduit*, *méchante* ; *brûle*, *paître*, *plaît*, *extrème*, *trône* ; *voiant*, *vanoïer*, *proïe*, *craïons*, *s'égaïent*, *muë*, *chevreuïl*, *joüet*. — Enfin les mots eux-mêmes ne s'écrivent pas toujours de la même façon. On lit par exemple en A : *dieu*, *œillés*, *veuille*, *balene*, *Elemans*, *afin*, *mors*, *savoir*, *mesme*, *cœur*, *embesoigne*, *maitresse*, *faut*, *campaignes*, *accord*, *fidelles* ; en B *Dieu*, *œillets*, *vueille*, *baleine*, *Elemens*, *affin*, *morts*, *sçavoir*, *mesmes*, *cueur*, *embesongne*, *maistresse*, *fault*, *campagnes*, *acord*, *fideles*.

Sauf de rares exceptions, indiquées dans l'appareil critique, j'ai adopté la graphie du deuxième tirage, qui est celui de l'exemplaire coté Rés. Ye 1905. Bien que la date de l'achevé d'imprimer soit la même dans les deux exemplaires — ce qui me permet de parler de deux tirages de la même édition, et non de deux éditions distinctes —, il est aisé de distinguer celui dont l'impression est postérieure. D'abord, sauf dans deux cas, il corrige les fautes signalées aux Errata de l'autre. Ensuite, il corrige d'autres fautes qui ne sont pas signalées aux Errata de l'autre : il met par exemple *quelle* au lieu de *qu'elle* au sonnet LI, vers 4 ; *l'arbre* au lieu de *larbre*, dans l'ode « sur les miseres des hommes », vers 5 et 7 ; *l'avare* au lieu de *L'avare*, dans la même ode, vers 42 ; *voiés* et *croiés* au lieu de *voies* et *croies*, dans l'ode « à Cassandre » ; *Thessalie* au lieu de *Thesalie*, dans les « Annotations », ligne 13. En outre, il présente au portrait de Cassandre (feuillet 2) une cassure qui balafre les cheveux et la joue, alors que dans l'autre le portrait est intact. Enfin, il a été suivi par l'édition de 1560, et cet argument suffirait à le faire reconnaître et préférer. Au reste, les deux exemplaires présentent les mêmes erreurs de pagination : de la page 128 on passe à la page 139 pour 129, et cette erreur continue jusqu'à la page 169 inclus ; puis de la page 169 on passe à la page 180 pour 170,

et cette deuxième erreur continue jusqu'à la page 282 inclus. Comme l'imprimeur de B a cependant rectifié le chiffre de la p. 212, cotée inexactement 184 en A, il est évident qu'il a laissé volontairement lesdites erreurs, pour que les exemplaires du second tirage ne parussent pas avoir vingt pages de moins que ceux du premier [1].

*
* *

Le *Cinquieme livre des Odes* fut réédité à part, deux mois après les *Amours* [2]. Il contenait encore toutes les pièces de la première édition, y compris les *Bacchanales*. Mais l'ode *A Madame Marguerite* subissait un notable changement : six strophes centrales, où Ronsard avait mis en scène et menacé de ses traits vengeurs Mellin de Saint-Gelais le desservant auprès du roi, étaient remplacées par quatre strophes d'un caractère très général. Ronsard se contentait d'y remercier la princesse de son encourageante protection et de lui demander, avec cette fierté dont témoignaient ses premiers recueils :

Mais que ferai-je à ce vulgaire
A qui jamais je n'ai seu plaire
Ni ne plais, ni plaire ne veus [3] ?

Ce qui nous autorise à penser qu'elle avait joint ses conseils à ceux de son chancelier : *Ut abstineat novis et insolitis, si vult placere*, et nous confirme dans cette opinion, que Ronsard laissa Muret commenter ses *Amours* et annota lui-même les quatre pièces supplémentaires du mois de mai pour répondre à ce double desideratum. Au reste ce mépris qu'il affichait encore pour le « simple populaire » se trouvait contredit par les strophes finales

1. L'exemplaire du deuxième tirage que possède la B. N. (Rés. Ye 1905) est mutilé du titre (dont le verso contient l'effigie de Ronsard) et d'un feuillet qui contient à la fin des liminaires les sonnets de Baïf et de Jodelle et le vœu de Ronsard.
2. Bibl. Nat., Rés.p Ye 127.
3. Voir le tome III, p. 105, var. des vers 139-174.

de cette même ode [1] et singulièrement démenti par la publication récente du *Livret de folastries*.

En tête du recueil figurait la *Harangue de Mgr le duc de Guise aus soudars de Mez*, longue pièce héroïque, moitié descriptive, moitié oratoire. A part la victoire de Cerizoles, aucun des sujets traités par Ronsard dans ses Odes pindariques de 1550 ne méritait autant d'être chanté « à la thebaine mode » que ce siège de Metz, soutenu victorieusement par François de Guise contre Charles Quint. Pourtant Ronsard, au lieu de recourir à la triade qu'il avait d'abord adoptée pour les chants épiniciens, ou même à la strophe de douze vers qui lui avait servi pour l'*Hymne triumphal* de 1551, leur préférait ici les alexandrins à rimes suivies, qu'il qualifiera bientôt « vers heroïques [2] » et pratiquera de plus en plus dans les sujets nobles et graves, les réhabilitant ainsi d'une façon définitive. C'était de sa part une heureuse innovation, car jusqu'alors il n'avait employé ce vers que mélangé à d'autres plus petits [3], ou seul dans quelques pièces légères, épigrammes et sonnets [4]; ou plutôt c'était un retour habile autant qu'opportun à Jean Lemaire (*Temple de Minerve*) et à Jean Marot (*Voyage de Venise*), et par delà les Rhétoriqueurs, aux poètes épiques du XIIIe siècle. Mais il avait soin, pour bien marquer la différence avec ses prédécesseurs, comme il avait déjà fait pour les épigrammes du *Livret de folastries*, de prévenir son lecteur que la pièce était « traduite en partie de Tyrtée poëte grec ».

Huit pièces nouvelles terminaient le volume : deux sonnets, deux élégies, deux odes et deux épitaphes, toutes faciles à lire et à peu près exemptes de mythologie, sauf un passage sur les exploits d'Hercule dans l'*Élégie à Muret*. Les deux odes notamment se faisaient remarquer par la simplicité du rythme et du style. Elles ne présentaient pas de divisions strophiques apparentes, mais un lyrisme formel réduit au minimum, de petits

1. Voir le tome III, p. 115 et note 1.
2. Dans la 2e édition des *Meslanges* (1555).
3. En trois odes de 1550 (v. le tome II, pp. 21, 45, 57) et dans les *Dithyrambes*, ci-après, p. 55, 61, 69).
4. Trois épigrammes du *Livret de folastries* et deux sonnets des *Amours* de 1553 (ci-après, pp. 83, 90, 91, 122 et 124).

vers à rimes suivies et régulièrement alternées de genre, comme l'*Amourette* de 1552 et les *Folastries* de 1553 [1]. La première est un « blason » double de la rose et de la violette ; la seconde une vraie « folastrie » ou encore un « blason », puisque c'est l'éloge d'une « fontaine » depuis longtemps chère au poète, mais plus chère encore depuis que Cassandre s'y est baignée et endormie nue non loin du bord, sous les regards indiscrets de son amant. Ces sujets familiers, réels ou fictifs, étaient bien faits pour séduire les survivants de l'ancienne école et attirer à Ronsard des partisans non seulement à la Cour, mais dans toutes les classes de la société. C'est précisément ce qu'il voulait alors, sous l'influence de ses protecteurs et de ses vrais amis ; mais il tenait aussi à garder sa marque distinctive, une érudition élégante et un ton relevé, dus à ses nombreux modèles grecs, latins, italiens et néo-latins, autant qu'à sa propre invention. Les recueils des années suivantes accuseront davantage encore sa ferme intention de revenir à la tradition française, mais en la rehaussant de tous les prestiges de la poésie antique [2].

Bordeaux, juillet 1927.

1. Sur la rythmique de ces pièces, v. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 677 et suiv.

2. Je suis encore pour ce volume le débiteur de mon ami Eugène Vallée, qui a bien voulu vérifier à la Bibliothèque de l'Arsenal, avec un soin minutieux, le texte primitif du *Livret de folastries*, et de mon collègue Henri Chamard qui a répondu à mon appel avec le même empressement pour des vérifications ultimes à la Bibliothèque Nationale. Je tiens à leur témoigner ici ma cordiale gratitude.

Liuret de folaſtries,

A Ianot Pariſien.

Plus, quelques Epigrames grecs: & des Dithyrambes chantés au Bouc de E. Iodëlle. Poëte Tragiq.

Nam caſtum eſſe decet pium poëtam
Ipſum, verſiculos nihil neceſſe eſt.

Catul.



Auec Priuilege.

A PARIS.
Chez la veufue Maurice de la porte.
1553.

Fac-similé du titre de la première édition.

A JANOT PARISIEN [1]

A qui donnai-je [2] ces sornettes,
Et ces mignardes chansonnettes ?

EDITIONS. — *Livret de folastries*, 1553. — *Continuation des Amours*, 1555 (Paris ; 1557, rééd. de Rouen) ; 1557 (Paris). — *Œuvres*, (section des Poëmes) 1560, 1567, 1571, 1573, 1578 ; (section des Gayetez) 1584, 1587 et éd. suiv. — *Livret de folastries*, 1584 (contrefaçon de 1553).

Titre. *55-78* Gayeté (*sans dédicace*) | *84-87* Gayeté I (*sans dédicace*)
1. *71-78* A qui don'ray-je | *84-87 texte primitif* | *97, 1604-1617* donray-je | *1623* don' ray-je | *1630* donrray-je
1. *57-67 par erreur* ces sonnettes (*éd. suiv. corr.*) | *Les leçons de 67* donnai-je *et* sonnettes *sont certaines, malgré les grattages constatés sur deux exemplaires, celui de l'Arsenal et celui de l'éditeur A. P. Garnier.*

---

1. D'après le titre et la dédicace que Blanchemain a adoptés pour ce recueil de pièces (*Œuvres de Ronsard*, t. VI, p. 341), on pourrait croire qu'une des anciennes éditions qu'il prétend reproduire, notamment celle de 1560, a révélé Jean-Antoine de Baïf comme le personnage désigné ici sous le surnom de Janot. Il n'en est rien. Néanmoins je pense qu'il s'agit bien de ce compagnon d'études de Ronsard, auquel seul peuvent s'appliquer les allusions de cette dédicace. A vrai dire Baïf est né à Venise, mais il a été élevé et instruit à Paris, et Ronsard pouvait très bien le qualifier de Parisien. En avril 1553 ces deux plus anciens élèves de Dorat étaient encore intimement liés (leur première rupture date de 1554), et Baïf avait glorifié Ronsard non seulement dans les liminaires des *Odes* et des *Amours*, mais dans une pièce lyrique de ses propres *Amours* (décembre 1552). Il est d'ailleurs vraisemblable que les *Amours* de Baïf, si pleines de « mignardises » catulliennes et néo-latines, aient décidé Ronsard à publier son recueil de *Folastries*, comme le pense Marcel Raymond (*Influence de Ronsard sur la poésie française*, thèse de Paris, Champion, 1927, tome I, p. 139 et suiv.) — On a conjecturé que ce Janot était Jean-Pierre de Mesme (Avant-propos de la réimpression des *Folastries* par Jules Gay, 1862). Mais l'argument invoqué, à savoir que ce personnage, étant bâtard, ne devait pas porter le nom patronymique, n'a aucune valeur. La Croix du Maine, dans sa *Biblio. française*, dit seulement que J. P. de Mesme était « fils naturel, comme l'assurent aucuns », et non pas qu'on le nommait par suite Jean tout court, encore moins Janot. On sait d'ailleurs qu'il a signé certaines de ses œuvres I. P. D. M. — Voir ci-après les *Isles fortunées*, vers 69 et la note.

2. Ce n'est pas, comme on l'a cru, une forme du passé, mais une graphie courante du présent, pour *donné-je*, qui est la graphie actuelle du présent interrogatif. On trouve de même au XVIe siècle : *puissai-je* pour *puissé-je ; eussai-je* pour *eussé-je ; fussai-je* pour *fussé-je* (v. ci-après les

A toy mon Janot, car tousjours
Tu as faict cas de mes amours,
Et as estimé quelque chose
Les vers raillars [1] que je compose :
Aussi je n'ay point de mignon,
Ny de plus aymé compagnon,
Que toy, mon petit œil, que j'ayme
Autant ou plus que mon cœur mesme,
Attendu que tu m'aymes mieux,
Ny que ton cœur, ny que tes yeux [2].
Pource, mon Janot, je te livre
Ce qui est de gay dans ce livre,
Ce qui est de mignardelet
Dedans ce livre nouvelet.
  Livre que les sœurs Thespiennes [3],
Dessus les rives Pympléennes,
Ravi, me firent concevoir,

4. *53 On lit* Tu asfaict (*éd. suiv. corr.*)
8. *1617, 1630* gentil compagnon | *1623 texte primitif*
14. *60 par erreur* Ce qui est de gay dedans ce livre
14-16. *67-87* Tout le plus gaillard de ce livre Et tout le plus mignardelet De ce beau livre nouvelet (*67* mignon ardelet *corrigé aux errata*)

Amours, ss. XLV, vers 7 ; LXCIII, vers 11 ; LXCVI, vers 10 ; CLV, vers 1). C'est d'ailleurs le temps présent que Ronsard trouvait chez son modèle Catulle (dédicace à Corn. Nepos) : « Cui *dono* lepidum novum libellum... »

1. C.-à-d. : enjoués, de nature à faire rire. Cf. l'*Ombre du cheval* (fin) :

Mon cher amy, j'ay bien voulu t'escrire
Ces vers raillars, pour mieux te faire rire ;

et ci-après la *Folastrie* VI, vers 8 ; l'*Elégie à J. de la Peruse*, vers 74. Ce mot est antérieur à Ronsard : v. Rabelais, *Gargantua*, I, 3, début ; Villon, *Test.*, 425.

2. Ny... ny = Et... et. Cf. ci-après les *Amours*, s. XLVIII, vers 9. — Pour l'expression, v. ci-après la *Folastrie* I, vers 4 et la note.

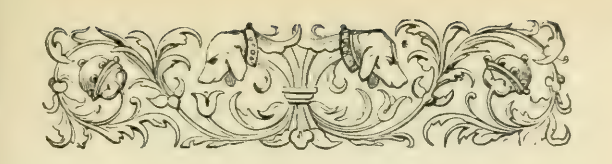
3. C.-à-d. : les Muses, honorées à Thespies, ancienne ville de Béotie, au pied du mont Hélicon. — Au vers suivant « les rives Pympléennes » désignent une source du mont Pimpla, au nord de la Thessalie. Cf. Catulle, CV, 1 : « Pimpleus mons. »

Quand jeune garson j'allay voir
Le brisement de leur cadance
Et Apollon le guidedance [1].
Pren le donc, Janot, tel qu'il est,
Il me plaira beaucoup, s'il plaist
A ta Muse Grequelatine,
Compagne de la Rodatine [2] :
Et soys fauteur de son renom,
De nostre amour, & de mon nom :
Afin que toy, moy, & mon livre,
Plus d'un siecle puissions revivre [3].

25. *1630 par erreur* Grec-Latine
26. *67* Compagne de la Dereatine (*corrigé en* Doratine *aux errata*) | *71-73* de la Doratine | *78-1617 texte primitif* | *1623 et 1630* de la Doratine

---

1. Ce mot est calqué sur le grec Μουσηγέτης, appliqué à Apollon en tant qu'il conduit les danses et les chœurs des Muses. C'est un des mots composés qui décelaient assez l'auteur des *Folastries*, comme le remarque Pierre des Mireurs dans sa lettre à Jean de Morel du 30 juin 1553 (v. la *Revue d'Hist. litt.* 1899, p. 358, et mon *Ronsard poète lyrique* p. 103). On en trouve d'autres ci-après, vers 25 ; dans la *Folastrie* II, vers 27 ; dans la *Folastrie* VII, vers 8 ; surtout dans les *Dithyrambes*.
2. Mot plaisamment forgé pour Doratine : la muse de Jean Dorat, maître de J. A. de Baïf pour le grec et le latin.
3. Ronsard dans cette dédicace s'est inspiré à la fois de Catulle, *Carm.* (dédicace à Cornelius Nepos) et du poète néo-latin Ant. Flaminio, *Carm.* I (dédicace à Fr. Turriano de Vérone). Au reste, c'est à Catulle qu'il avait pris l'épigraphe des *Folastries* (*Carm.* XVI, 5-6) ; c'est Catulle qui est la grande source de ce genre de poésie que les Latins appelaient *hendecasyllabi*, *nugae*, *ineptiae* (v. Lafaye, *Catulle et ses modèles*, chap. III).



PREMIERE FOLASTRIE[1]

Une jeune pucelette[2],
Pucelette grasselette,
Qu'éperdument j'ayme mieux
Que mon cœur, ny que mes yeux[3],
A la moytié de ma vie
Eperdument asservie
De son grasset enbonpoint ;
Mais faché je ne suis point
D'estre serf pour l'amour d'elle,

EDITIONS. — *Livret de folastries*, 1553. — *Continuation des Amours* 1557 (2e éd. parisienne). — *Œuvres,* (section des Poëmes) 1560, 1567, 1571, 1573, 1578 ; (section des Gayetez) 1584, 1587 et éd. suiv. — *Livret de folastries*, 1584 (contrefaçon de 1553). — *Muse folastre* (1er livre), 1600. — *Muses gaillardes*, 1609.

Titre. *57-78* Gayeté | *84-87* Gayeté III

1. Le sujet de cette pièce rappelle, avec des différences sensibles, le genre médiéval du « débat », dont la vogue était encore très grande en France à la fin du XVe siècle et jusqu'à l'époque de Cl. Marot. Mais il ne faudrait pas croire ce qu'avance l'auteur de l'Avant-propos de la réédition de J. Gay (1862), à savoir que cette pièce pourrait bien avoir « quelque rapport avec une vieille rime de Clément Marot, du *Débat de la maigre et de la grasse* ». On chercherait vainement cette pièce dans les Œuvres de Cl. Marot. Mais le germe en est dans Ovide, *Am.*, II, x, début.

2. Noter l'accumulation des diminutifs mignards, à la façon de Catulle et de ses imitateurs néo-latins, entre autres Marulle, Pontano, Flaminio et Jean Second.

3. Expression qui a sa source dans Catulle, *Carm.* III, 5 : Quem plus illa oculis suis amabat ; XIV, 1 : Ni te plus oculis meis amarem.

Pour l'enbonpoint de la belle,
Qu'éperdument j'ayme mieux
Que mon cœur, ny que mes yeux.
Las ! une autre pucelette,
Pucelette maigrelette,
Qu'éperdument j'ayme mieux
Que mon cœur, ny que mes yeux,
Eperdument a ravye
L'autre moytié de ma vie
De son maigret enbonpoint :
Mais faché je ne suis point
D'estre serf pour l'amour d'elle,
Pour la maigreur de la belle,
Qu'éperdument j'ayme mieux
Que mon cœur, ny que mes yeux [1].
Autant me plaist la grassette,
Comme me plaist la maigrette,
Et l'une, à son tour, autant
Que l'autre me rend contant.
Je puisse mourir, grassette,
Je puisse mourir, maigrette,
Si je ne vous ayme mieux
Toutes deux, que mes deux yeux,
Ny qu'une jeune pucelle

21. *53-57 On lit* lamour *(éd. suiv. corr.)*
22. *67 par erreur* la migreur *(éd. suiv. corr.)*
24. *53 On lit* n'y que *(éd. suiv. corr.)*
26. *57* Que me plaist la maigrelette | *60-87 texte primitif*

---

1. Ces 24 premiers vers forment deux douzains qui s'opposent par les idées, mais se répondent par les rimes. On remarquera dans le reste de la pièce le retour de deux vers-refrains à intervalles irréguliers, toujours à la façon catullienne, reprise par les poètes néo-latins, surtout par Marulle, Pontano et Flaminio.

N'ayme un nyc de Tourterelle,
Ou son petit chien Mignon,
Du Passereau compagnon.
Qui, ores l'un en grondant,
Ou en tirant, ou mordant [1],
La vasquine [2] de la belle,
Et or l'autre de son aile
Voletant dedans son sein,
Ou pepiant sur sa main,
Luy font mille singeries,
Mille douces facheries,
L'un derrierr', l'autre davant,
Lors que panchée en avant
D'estomac, & de visage,
Diligente son ouvrage :
Pour aller se reposer,
Ou pour aller arroser
(Soubz la brunette vesprée
Au plus segret d'une prée)
Quelque beau bouton rosin,

34. *84-87* N'aime un nid

36. *57 ajoute ces deux vers :* Petit chien, qui point ne laisse De faire queüe à la lesse

36-42. *60-87* Du Passereau compagnon, Petit chien qui point ne laisse De faire importune presse Du (*71-87* Au) passereau qui tousjours Ha pour fidelle secours Le tendre sein de la belle, Quand le chien plume son esle (*et* aile), Ou de travers regardant, Apres l'oiseau va grondant

43-58. *60-87 suppriment ces seize vers.*

---

1. Noter ces quatre rimes masculines de suite, qui tendraient à prouver que cette pièce est bien de la première jeunesse de Ronsard, comme il le prétend dans la dédicace, vers 20. Il a fait disparaître cette irrégularité en 1557.

2. Même mot que basquine, jupe à basques, d'origine biscayenne. Ronsard a encore usé de cette forme dans l'*Eclogue* IV : « les Nymphes à minuit En leur simple vasquine. »

Pres d'un ruisselet voisin,
Que songneuse elle baignote
D'une ondelette mignote,
Pour en faire un chapelet [1]
A son beau chef crespelet.
Et si je mentz, grasselette,
Et si je mentz, maigrelette,
Si je mentz, Amour archer
Dans mon cœur puisse cacher
Ses fleches d'or barbelées,
Et dans vous les plombelées [2],
Si je ne vous ayme mieux
Toutes deux que mes deux yeux.
Bien est il vray, grasselette,
Bien est il vray, maigrelette,
Que l'apast trop doucereux
De l'ameçon amoureux
Dont vous me scavez atraire,
Est l'un à l'autre contraire.
L'une, d'un sein grasselet,
Et d'un bel œil brunelet,
Dans ses beautez tient ma vie
Eperdument asservie,
Or luy tatonnant le flanc,
Or le bel yvoire blanc

69. *53 On lit* tropdoucereux (*éd. suiv. corr., sauf le Liv. fol. de 84*) | *1617* tout doucereux | *1623 et 1630 rétablissent* trop doucereux
70. *1604-1630* Des hameçons
72. *1604-1617*, *1630* l'une à l'autre | *1623 rétablit* l'un à l'autre

---

1. C.-à-d. : une couronne. Diminutif de chapeau (cf. ci-après les *Isles Fortunées*, vers 132).
2. Comprendre : qu'il cache dans vous ses flèches garnies de plomb. Cf. J. Second, *Bas.* XVIII, 18-19 : Sed tacta pectus plombea sagitta Torpescat imas congelata venas.

De sa cuisse rondelette,
Or sa grosse motelette,
Où les doux troupeaux ailez
Des freres enquarquelez [1]
Dix mille fleches decochent
Aux muguetz qui s'en aprochent [2] :
Mais par dessus tout m'epoint
Un grasselet enbonpoint,
Une fesse rebondie,
Une poitrine arondie
En deux monteletz bossus,
Où l'on dormiroit dessus,
Comme entre cent fleurs décloses,
Ou dessus un lit de roses.
Puis avecque tout cela,
Encor d'avantage ell' a
Je ne scay quelle faintise,
Ne scay quelle mignotise,
Qui fait que je l'ayme mieux
Que mon cœur, ny que mes yeux.
L'autre maigre pucelette,
A veoir n'est pas si bellette :
Elle a les yeux verdeletz
Et les tetins maigreletz.

82. *78-87* en-carquelez
84. *53 On lit* qui sen (*éd. suiv. corr. sauf le Liv. fol. de 84*) | *78-87* Aux ribaux qui s'en approchent
85. *1617 par erreur* mépoint (*éd. suiv. corr. en* m'espoint *et* m'époint)
95-96. *67 par erreur* quell' faintise... quell' mignotise (*éd. suiv. corr.*)

1. C.-à-d. : des Amours armés de carquois.
2. En face de la variante de 1578 : Aux ribaux — Ronsard a mis cette note marginale : « Ribaut vient du mot latin Rivalis, que les François ont pris en mauvaise part, faisant tort au vocable, car il signifie compaignon & competiteur en amours. »

Son flanc, sa cuisse, sa hanche,
N'ont pas la nege si blanche
Comme a l'autre, & si ondez
Ne sont ses cheveux blondez.
Le rempart de sa foçette
N'a l'enflure si grossette,
Ny son ventrelet n'est pas
Si rebondi ne si gras :
Si bien, que quand je la perse
Je sen les dentz d'une herse,
J'enten mill' ossetz cornus [1],
Qui me blessent les flancs nus.
Mais en lieu de beautez telles,
Elle en ha bien de plus belles :
Un chant qui ravit mon cœur,
Et qui dedans moy vainqueur,
Toutes mes veines attise :
Une douce mignardise,
Un doux languir de ses yeux,
Un doux souspir gratieux,
Quand sa douce main manie
La douceur d'une armonie.
Nule mieux qu'elle au dancer
Ne scait ses pas devancer,
Ou retarder par mesure :
Nule mieulx ne me conjure

104. *87* N'ont la charneure si blanche
105. *57-84* Comme à l'autre | *87 texte primitif*
116. *84-87* Elle en a d'autres plus belles
120. *60-87* Une douce mignotise

1. Comprendre : Je veux dire par là mille petits os cornus. C'est l'explication du vers précédent. V. une parenthèse analogue ci-après dans les *Dithyrambes*, p. 60, vers 87.

Par les traiz de Cupidon,
Par son arc, par son brandon,
Si j'en ayme une autre qu'elle :
Nule mieux ne m'emmielle
La bouche, quand son baiser
Vient mes levres aroser,
Bégayant d'un doux langage.
Que dirai je davantage ?
D'un si plaisant maniment
Soulage nostre uniment,
Lors que toute elle tremousse,
Qu'une inconstance si douce
A fait, que je l'ayme mieux
Que mon cœur, ny que mes yeux.
  Jamais las je ne m'en fache
Pour ne les servir à tache [1],
Car, quand je suis milassé [2]
Du premier plaisir passé,
Des le jour je laisse celle

131. *60-73* un autre qu'elle | *78-87 graphie primitive*
132. *1604-1630* Et nulle mieux ne m'emmielle
137. *87* D'un si gaillard maniment
140. *60-87* Que sa tremblante secousse
143-144. *57* Jamais, las ! je ne m'en fache... | *60-87* Jamais une ne me fasche Pour ne la servir à tasche
145. *57-87* mi-lassé (*et* my-lassé)

1. D'après la ponctuation de l'édition de 1557, le mot *las* du vers 143 aurait le sens de *hélas*, comme plus loin au vers 177. Mais cette exclamation de regret ne se comprendrait guère ici, à moins d'y voir une légère ironie, comme ci-dessus au v. 13. Je préfère interpréter : Jamais je ne m'en fatigue (sens primitif de facher) au point d'en être las, parce que je ne les sers pas à la tâche.
2. C.-à-d. : à demi lassé (cf. *mimangé*, ci-après *Folastrie* IV, vers 31). — Ce mot confirme le sens que j'ai donné au mot *las* dans la note précédente.

Qui m'a faché [1] dessus elle,
Et m'en voys prendre un petit [2]
Desus l'autre d'appetit,
Afin qu'apres la derniere
Je retourne à la premiere,
Pour n'estre recreu d'Amours [3].
Aussi n'est il bon tousjours
De gouter d'une viande,
Car tant soit elle friande,
Sans quelquefois l'éschanger,
On se fache d'en manger [4].
Mais d'où vient cela, grassette,
Mais d'où vient cela, maigrette,
Que depuis deux ou trois mois
Je n'ambrassay qu'une fois
(Encor' ce fut à l'emblée [5],
Et d'une joye troublée)
Vostre estomac grasselet,
Et vostre sein maigrelet ?
Avôus [6] peur d'estre nommées
Pucelles mal renommées ?

148. *53 On lit* ma faché (*éd. suiv. corr.*)
154. *60-67 par erreur* n'est-il point (*éd. suiv. corr.*)
155. *78-87* De gouster une viande
167 et 169. *67-87* A-vous peur | *1623* A' vous

---

1. C.-à-d. : qui m'a fatigué (au sens physique).
2. C.-à-d. un peu.
3. Comprendre : Afin de ne pas être las de mes amours. Ce vers confirme encore le sens que j'ai donné au mot *las* dans le vers 143.
4. C.-à-d. : on se fatigue (au sens moral)
5. C.-à-d. : à la dérobée.
6. Forme syncopée pour avez-vous. Cf. dans la présente édition le tome IV, p. 35, note 1.

Avôus peur qu'un blasonneur [1]
Caquette de vostre honneur,
Et qu'il die : Ces deux belles,
Qui font le jour les rebelles,
Toute nuit d'un bras mignon
Echaufent un compaignon,
Qui les paye en Chansonnettes,
En rymes, & en sornettes ?
Las, mignardes, je scay bien
Qui vous empeche, & combien
Le Tyran de ce vilage
Vous souille de son langage,
Mesdisant de vostre nom
Qui plus que le sien est bon.
  Ah, à grand tort, grasselette,
Ah, à grand tort, maigrelette,
Ah, à grand tort cet ennuy
Nous procede de celuy,
Qui me deust servir de pere,
De Sœur, de Frere, et de Mere [2].
  Mais luy, voyant que je suis
Vostre cœur, & que je puis
Davantage entre les dames,
Il farcist vos noms de blasmes,

172. *57-87* Qui font de jour les pucelles (*1617* le jour les pucelles)
179. *57-87* Le seigneur de ce vilage
186. *57-87* Me procede | *1617, 1630* Ne procede | *1623 corrige*
192. *60-87* Farcist vostre nom de blâmes

---

1. C.-à-d. : un cancannier moqueur. Cf. Cl. Marot, *Epitre* XIII. 153. Ha ! le vil blasonneur ! *Chanson* XXXI, 9-12 : Aussi Danger, faux blasonneur, Tient rigueur à la belle, Car il menasse son honneur, S'il me veoit aupres d'elle. — Un « blason » est une description louangeuse ou diffamante, ainsi dans Marot ceux du *Beau et du Laid tetin* (éd. Jannet, I, 210 ; III, 33-34), dans Ronsard ceux du *Verre* et du *Houx* (éd. Blanchemain, III, 403 ; VI, 181).

2. Les vers 179 à 188 semblent bien désigner le frère aîné du poète, Claude de Ronsard, seigneur de la Possonnière, à Couture-sur-Loir.

D'un mesdire trop amer,
Pour vous engarder d'aymer
Celuy, qui vous ayme mieux
Que son cœur, ny que ses yeux [1].
Bien bien, laissez le mesdire :
Deust il tout vif crever d'ire,
Et forcené se manger,
Il ne scauroit estranger
L'amitié que je vous porte,
Tant elle est constante & forte.
Ny le temps, ny son effort,
Ny violence de mort,
Ny les mutines injures,
Ny les mesdisans parjures,
Ny les trop sales broquards
De vos voisins babillars,
Ny la trop songneuse garde
D'une cousine bavarde,
Ny le soupson des passans,
Ny les maris menaçans,
Ny les audaces des freres,
Ny les préchemens des meres,
Ny les oncles sourcilleux,
Ny les dangers perilleux
Qui l'amour peuvent defaire,

194. *60-87 ajoutent ces deux vers :* Celuy qui, gaillard, vous ayme Toutes deux plus que soy-mesme
196. *60-87* Toutes deux que ses deux yeux
207. *57-87* Ny les outrageux broquards (*et* brocars)
214. *53 On lit* pressemens (*corrigé aux errata*)

1. Noter ces quatre rimes masculines de suite, irrégularité qui disparut en 1560. Cf. ci-dessus la note du vers 38.

N'auront puissance de faire
Que tousjours je n'ayme mieux
Que mon cœur, ny que mes yeux,
L'une & l'autre pucelette,
Grasselette, & maigrelette,

FOLASTRIE II [1]

J'ay vescu deux mois, ou trois,
Mieux fortuné que les Roys
De la plus fertile Asie [2],
Quand ma main tenoit saisie
Celle, qui tient dans ses yeux
Je ne scay quoy [3], qui vaut mieux
Que les perles Indiennes

Editions. — *Livret de folastries*, 1553. — *Bocage*, 1554 (et rééd. de Rouen, 1557). — *Continuation des Amours* 1555 et 1557 (1re et 2e éd. parisiennes). — *Œuvres* (section des Poëmes), 1560, 1567, 1571, 1573, 1578. — Retranchée en 1584. — *Livret de folastries*, 1584 (contrefaçon de 1553). — Réimprimée dans les *Œuvres* (section des Gayetez) en 1604, 1609, 1617, 1623, 1630, d'après le texte primitif (graphie exceptée). — *Muse folastre* (1er livre), 1600. — *Muses gaillardes*, 1609. — *Cabinet satyrique*, 1618.

Titre. *54-78* Gayeté | *1604-1630* Gayeté IIII

2. *60-78* Plus heureux que tous les Rois

---

1. Le sujet de cette pièce prouve qu'elle a été écrite non pas durant la première jeunesse de l'auteur (comme on pourrait le croire d'après le vers 20 de la dédicace), mais en 1552, année où Henri II a guerroyé sur les bords de la Meuse contre Charles Quint. — Quant aux allusions à Cassandre Salviati et à son mari Jehan Peigné, que R. Sorg y a vues (*Cassandre ou le secret de Ronsard*, Paris, Payot, 1925, p. 192-194), j'y souscrirais volontiers, si le poète n'avait pas présenté deux frères de l'héroïne au lieu de l'époux.

2. Allusions aux rois de Phrygie et de Lydie, tels que Midas, Crésus, Attale, dont la richesse est passée en proverbe. Cf. ci-après les *Amours*, s. XLV, vers 11.

3. Pour cette expression, voir dans la présente édition le tome I, p. 204, note 2.

Ou les Masses Midiennes [1].
Mais depuis que deux Guerriers,
Deux Soldars aventuriers,
Par une treve mauvaise,
Sont venus corrompre l'aise
De mon plaisir amoureux,
J'ay vescu plus malheureux
Qu'un Empereur de l'Asie
De qui la terre est saisie,
Fait esclave sous les mains
Des plus belliqueurs Rommains.
Las ! si quelque hardiesse [2]
Enflamme vostre jeunesse,
Si l'amour de vostre Mars
Tient vos cœurs, allez Soldars,
Allez bienheureux gendarmes,
Allez, & vestez les armes,
Secourez la fleur de lis :
Ainsi [3] le vineux Denys [4],
Le bon Bacchus portelance [5]

8. *55-57* Et les Masses | *60-78* Ne les Masses
10. *57-78* Deux Soldats
12. *55-78* Sont venus atrister l'aise
17-18. *55-78* Fait esclave sous la loy D'un autre plus vaillant Roy
18. *1604-1630* belliqueux Romains
24. *60-67 par erreur* & vestés armes (*corr. aux errata de 67*)
25. *1617 par erreur* Secourre la Fleur (*éd. suiv. corr.*)

1. Cela ne peut désigner que l'or en quoi se changeait tout ce que touchait le roi Midas. Le mot *masse* a ici le sens de lingot, comme dans Joinville, chap. XXXI, § 141.

2. A partir d'ici la pièce semble parodier les élégies guerrières de Tyrtée, que Ronsard a imitées, précisément en 1553, dans la *Harangue de Mgr le duc de Guise aus soudars de Mez* (v. ci-après, p. 209).

3. C'est le *sic* optatif latin. Cf. dans la présente édition le tome II, p. 14, note 2 ; p. 104, note 2, etc.

4. Le dieu du vin Dionysos (nom grec de Bacchus).

5. Pour ce mot composé, v. ci-dessus la dédicace, note du vers 22. Celui-ci est calqué sur le grec θυρσοφόρος, épithète de Dionysos.

Soit tousjours vostre defence.
Et quoy ? ne vaut il pas mieux,
Braves Soldars furieux,
De coups éclairssir les foules,
Qu'ainsin [1] éfroyer les poules
De vos sayons bigarrez ?
Allez, & vous reparez
De vos belles cottes d'armes,
Allez bienheureux gendarmes,
Secourez la fleur de lis :
Ainsi le vineux Denys,
Le bon Bacchus portelance
Soit tousjours vostre defence.
Il ne faut pas que l'hyver
Vous engarde d'arriver
Où la bataille se donne,
Où le Roy mesme en personne
Plein d'audace, & de terreur,
Epovante l'Empereur,
Tout blanc de crainte poureuse,
Desus les bors de la Meuse [2].

30. *55-73* Nobles Soldars furieux | *78* Par les combats furieux
32. *57-60* Qu'ainsi | *67-78 graphie primitive*
46-47. *57* (*éd. de Rouen*) Fait montrer son bras vainqueur, Dechassant la gent poureuse [3] | *Toutes les éd. parisiennes reproduisent le texte primitif*

---

1. Pour cette forme, v. ci-après les *Amours*, s. XLV, vers 5, note.
2. La conquête de Metz, Toul, Verdun, Luxembourg eut lieu au printemps de 1552 ; Henri II disloqua son armée à la fin de juillet (c'est la trêve dont il est question ci-dessus, aux vers 11 et 34) ; il la rappela à Saint-Mihiel au début de l'hiver, et c'est en décembre que Charles Quint voulut réparer ses échecs en reprenant Metz. Cf. Fr. de Rabutin, *Commentaires des dernières guerres en la Gaule Belgique*, liv. II à IV ; et ci-après les notes de la *Harangue de Mgr le duc de Guise*.
3. Ce remaniement est dû, non pas à Ronsard, qui n'est pour rien dans la réimpression de Rouen, mais à Chr. Plantin, qui l'a imprimée pour le compte de Nicolas le Rous, libraire de Rouen (cf. Maurice Sabbe, *Plantin et les Amours de Ronsard*, article du *Compas d'or*, bulletin des

A ce bel œuvre, guerriers,
Ne serez vous des premiers ?
Ah, que vous aurez de honte
Si un autre vous raconte
Combien le Roy print de fors,
Combien de gens seront mors
A telle ou telle entreprise,
Et quelle vile fut prise
Par eschelle, ou par assaut,
Combien le pillage vaut,
En quel lieu l'infanterie,
En quel la gendarmerie
Heureusement firent voir
Les exploitz de leur devoir,
Nobles de mille conquestes :
Lors vous bésserez les testes,
Et de honte aurez le tainct
Tout vergongneusement teint.
Las ! fraudez de telle gloire
N'oserez manger, ny boire
A l'écot des Taverniers,
Ny jurer comme Sauniers
Entre les gens du village,
Mais portant bas le visage,
Et mal assurez du cœur,
Tousjours vous mourrez de peur
Qu'un bon guerrier ne brocarde

50. *55-73* Serez-vous pas les premiers | *78* Ne serez-vous les premiers
61-63. *55-78* Heureusement a fait voir Les exploitz de son devoir, Noble de mille conquestes
67. *55-78* Et fraudez
73. *67-78* Et mal-asseurez de cœur

Bibliophiles Anversois, 1924). Le célèbre imprimeur d'Anvers a sans doute cédé à la crainte de représailles de la part de Charles Quint, s'il reproduisait tels quels les vers de Ronsard.

Vostre lacheté couarde.
Donc, si quelque honneur vous point,
Soldars, ne cagnardez point,
Suivez le train de voz Peres,
Et raportez à voz Meres
Double honneur, & double bien :
Sans vous je garderay bien
Vos sœurs : allez donc gendarmes,
Allez, & vestez les armes,
Secourez la fleur de lis :
Ainsi le vineux Denys,
Le bon Bacchus portelance
Soit tousjours votre defence [1].

FOLASTRIE III [2]

En cependant que la jeunesse
D'une tremoussante souplesse
Et de manimens fretillars

81. *55-78* De vos victoires le bien
82-83. *60-78* Voz sœurs je garderay bien Sans vostre aide : allez gendarmes

Editions. — *Livret de folastries*, 1553. — *Continuation des Amours*, 1557 (2e éd. parisienne). — Retranchée dès 1560. — *Livret de folastries*, 1584 (contrefaçon de 1553). — *Muse folastre* (1er livre), 1600. — *Muses gaillardes*, 1609. — *Cabinet satyrique*, 1618. — Recueillie dans les *Œuvres* pour la première fois par P. Laumonier (Paris, Lemerre, 1919, tome VII).

Titre. *57* Gayeté

1. Ce rappel des vers 23-28, déjà fait aux vers 35-40, est un des procédés des hendécasyllabes de Catulle.

2. D'après J. Vianey, les *Dialogues plaisants* de l'Arétin ont inspiré « probablement » cette folastrie, ainsi qu'ils ont inspiré « certainement » la *Vieille courtisane* de Du Bellay (thèse sur *Mathurin Régnier*, p. 144). Je crois que Ronsard, pour peindre sa Catin, s'est plutôt souvenu de la « lena » Dipsas d'Ovide (*Amor.* I, viii) et de la « lena » Acanthis de Properce (IV, v), tout en lui faisant jouer un rôle opposé au leur. Il

Agitoit les rougnons paillars
De Catin [1] à gauche & à dextre,
Jamais ny à Clerc ny à Prestre,
Moine, Chanoine, ou Cordelier
N'a refusé son hatelier.
Car le mestier de l'un sus l'autre [2],
Où l'un dessus l'autre se veautre,
Luy plaisoit tant, qu'en remuant,
En haletant, & en suant,
Tel bouc sortoit de ses esselles [3],
Et tel parfum de ses mammelles,
Qu'un mont Liban ensafrané
En eust esté bien embrené [4].
Ceste Catin en sa jeunesse
Fut si nayve de simplesse,
Qu'autant le pauvre luy plaisoit
Comme le riche, & ne faisoit
Le soubresaut pour l'avarice,
Mais ell' disoit que c'estoit vice
De prendre ou cheine, ou diamant,

4. *57* rougnons gaillards
16. *57* En eust pui tout embrené

---

a en outre emprunté certains traits à l'Alix de Cl. Marot, « Alisia culitrema », comme dit Pierre des Mireurs dans sa lettre à Jean de Morel (*Rev. d'Hist. litt.* 1899, p. 359).

1. Diminutif de Catherine, comme Cathau et Cathos. Souvent employé par Cl. Marot (v. par ex. *Epigr.* 173, 218, 242, 254, 296).

2. Même expression dans Cl. Marot, *Epigr.* 32, *De Martin et Alix*, vers 4.

3. C.-à-d. : telle odeur de bouc. Cf. Mellin de Saint-Gelais (éd. Blanchemain, I, p. 209) : Et lui trouva caché Un bouc sous son aisselle. — Les latins employaient dans le même sens les mots *caper* (Catulle, LXIX, 6) et *hircus* (Catulle, LXXI, 1 ; Horace, *Epod.* XII, 5, *Sat.* I, 2, 25).

4. Souvenir certain d'Horace, *Epod.* VIII : Rogare longo... et XII : Quid tibi vis mulier...

De pauvre, ny de riche amant,
Pourveu qu'il servist bien en chambre
Et qu'il eust plus d'un pié de membre [1].
Autant le beau, comme le laid,
Et le maistre, que le valet,
Estoient receus de la doucette
A la luitte de la fossette.
Et si bien les ressecouoit,
Les repoussoit, et remouvoit,
De meinte paillarde venue,
Qu'apres, la fievre continue
Ne failloit point de les saisir,
Pour payment d'avoir fait plaisir
A Catin, non jamais soulée [2]
De tuer, pour estre foulée,
Et qui de tourdions [3] a mis
Au tombeau ses plus grans amis [4].
Mais quoy ? il n'est rien que l'année
Ne change en une matinée [5].
Catin, qui le berlam [6] tenoit
Au premier joueur qui venoit,
Or' se voyant décolorée
Comme une image dédorée,
Se voyant dehors & dedans
Chancreuses & noires les dens,
Se voyant rider la mammelle

1. Cf. Cl. Marot, *Epigr.* 238, dernier vers.
2. Ce vers rappelle le mot de Juvénal parlant de Messaline : « lassata viris, nondum satiata. » (*Sat.* VI, 129)
3. C.-à-d. : par ses remuements et contorsions.
4. Imité de Cl. Marot, *Epitaphes* d'Alix et de Martin, où l'on trouve même deux fois le mot *tourdions* avec le sens qu'il a ici.
5. Souvenir de Properce, IV, v, 59-60.
6. Mis pour berlan, brelan, jeu de cartes. Pris au figuré pour le jeu « de l'un sus l'autre », décrit plus haut.

Comme un Escouillé de Cybele [1],
Se voyant grisons les cheveux,
L'œil chassieux, le nez morveux,
Et, par ses deux conduis, souflante
A bas une haleine puante [2],
Elle changea de voulonté,
Et son premier train éfronté,
Par ne scay quelle frenaisie,
A couvert d'une hypocrisie.
  Maintenant des le plus matin
Le Secretain [3] ouvre à Catin
Le petit guichet de l'église,
Et pour mieux voiler sa feintise
Dedans un coing va marmotant,
Rebarbotant, rebigotant,
Jusque au soir que le Curé sonne
Le couvrefeu : puis ceste bonne
Bonne putain, va pas à pas
Piteusement le nez tout bas,
Triste, pensive, & solitaire,
Entre les croix du Cimetiere.
  Et là se veautrant sus les corps
Appelle les ombres des mors [4],

55. *57 et 84* (*Liv. fol.*) de volonté
61. *53 On lit* léglise (*éd. suiv. corr.*)

---

1. Les Corybantes, prêtres de Cybèle, se coupaient les testicules. Cf. Catulle, LXIII, *Atys*, début. Ailleurs Ronsard les appelle « les chatrés » de Cybèle (v. le tome I, p. 252 et ci-après les *Dithyrambes*, vers 107).

2. Description de la décrépitude imitée d'Horace, *Epod.* VIII, 3 et suiv. ; XII, 7 et suiv. ; peut-être aussi de Jean Second, *Epigr. in Gelliam* : Si non est grave..., vers 15 et suiv.

3. C.-à-d. : le sacristain.

4. Comme la Dipsas d'Ovide : Evocat antiquis proavos atavosque sepulcris, — et la Canidie d'Horace : Possim crematos excitare mortuos.

Ores s'élevant toute droite,
Ores sus une fosse estroitte
Se tapissant comme un fouyn [1],
Contrefait quelque Mitouin [2],
D'un drap mortuere voilée,
Tant qu'elle, & la nuit étoilée,
Ayent fait peur au plus hardi,
Qui passant là le mécredi [3]
Vient de la Chartre, ou de la foire
De l'Avardin, ou de Montoire [4].
Catin a mille inventions
De mille bigotations :
Quand la terre est la plus esprise
De froidure, elle en sa chemise
Masquant son nez de toile blanche
D'un gros caillou se bat la hanche [5],

87. *57 par erreur* Nasquant

Ronsard avait déjà peint ainsi la sorcière Denise (v. le tome I, p. 241 et la note 1).

1. Forme masculine de fouine. Cf. le substantif chafouin (de chat et fouin).

2. Nom populaire du chat, ainsi que *mitouard*, qu'on trouve dans Du Bellay (*Jeux rustiques*, Epitaphe d'un chat, vers 191), du latin *mitis*, doux, qui entre encore dans *chattemite* et dont La Fontaine a fait un nom propre (maître Mitis). Ronsard veut dire que Catin imite le miaulement d'un chat. Ailleurs (éd. Blanchemain, t. III, p. 365) il applique ce mot à des « ministres » hypocrites,

Pleins de douceur et de mignoterie.

3. Graphie phonétique. Nos paysans prononcent encore ainsi.

4. Ce ne sont pas des « foires des environs de Paris » comme l'a dit l'auteur, décidément mal informé, de l'Avant-propos de la réédition de J. Gay (1862). Ce sont des localités voisines du pays natal de Ronsard, toutes trois sur le Loir, La Chartre en aval, Lavardin et Montoire en amont de Couture. La route de La Chartre à Montoire passe toujours devant le cimetière de Couture. — On peut conclure de ce passage que les deux héroïnes de cette pièce habitaient le village où est né le poète.

5. Cf. Mellin de Saint-Gelais, sizain et huitain *En un Saint-Jerosme* (éd. Blanchemain, t. II, pp. 45 et 71). — Noter quatre rimes féminines de suite ; cf. ci-dessus la *Folastrie* I, notes des vers 38 et 196.

L'estomac, les yeux, & le front,
Ainsi comme l'on dit que font
Ceux qui sont maris de leurs meres,
Ou ceux qui meurdrissent leurs peres,
Expiant l'horrible forfait
Qu'innocemment ils avoyent fait [1].
  Et toutesfois ceste insensée,
Ayant bany de sa pensée
Le souvenir d'avoir esté
L'exemple de mechanceté,
Ose bien prescher ma pucelle,
Pour la convertir ainsi qu'elle
A mille bigotations
Dont elle a mille inventions.
  Et quoy (dit elle) ma mignonne ?
Ce n'est pas une chose bonne
D'aymer ainsi les jouvenceaux :
Amour est un goufre de maux,
Amour affolle le plus sage,
Amour n'est sinon qu'une rage,
Amour aveugle les raisons,
Amour renverse les maisons,
Amour honnist la renommée,
Amour n'est rien qu'une fumée
Qui par l'air en vent se répent :
Tousjours d'aymer on se repent.
  Fuyez les banquetz, & les dances,
Les cheines d'or, les grands bombances,
Les bagues, & les grands atours :
Pour avoir suyvi les amours

1. Allusion à Œdipe, meurtrier involontaire de son père et mari inconscient de sa mère.

Les saintz n'ont pas sauvé leur ame [1].
Ainsi Catin la bonne dame [2],
(Maintenant miroer de tout bien)
Prescha dernierement si bien
La jeune raison de m'amie,
Qu'en bigote l'a convertie [3].
Si qu'or', quand baiser je la veux,
Elle me tire les cheveux :
Si je veux tater sa cuissette,
Ou fesser sa fesse grossette,
Ou si je mez la main dedans
Ses tetins, elle à coups de dens
Me dechire tout le visage,
Comme un singe émeu contre un page.
Puis elle me dit en courroux :
Si autrefois aveques vous
M'abandonnant j'ay fait la folle,
Je ne veux plus que l'on m'acolle.
Pource, ostez vostre main d'abas.
Catin m'a dit qu'il ne faut pas
Que charnelement on me touche.
Halà ma Cousine, il me couche,

124. *53 On lit* la (*éd. suiv. corr.)*

---

1. Cette description de l'amour, avec sa litanie, rappelle celle que Raison fait à l'Amant dans le *Roman de la Rose* (éd. Fr. Michel, tome I, p. 142 et suiv.), moins les antithèses, et plus encore certains couplets du *Grand blason des faulces amours* de G. Alexis, où le moine montre au gentilhomme qu'on en reçoit

Pour un plaisir mille doulours.

C'était un thème courant dans la première moitié du xvie siècle (v. Saint-Gelais (éd. Blanchemain, t. I, p. 82) et Cl. Marot (éd. Jannet, t. I, p. 288) ; et Ronsard l'a repris en 1559 dans la chanson *Qui veut scavoir Amour et sa nature* (éd. Blanchemain, t. I, p. 216).

2. Ironique, comme l'expression « le bon apôtre ».

3. Souvenir de Properce, IV, v, 61 : His animum nostrae dum versat Acanthis amicae.

Ha ha, lessez, lessez, lessez,
Bran, pourneant vous me préssez,
Bran, j'aymeroy mieux estre morte,
Que vous m'eussiez de telle sorte :
Ostez vous donques, aussi bien
Mercydieu vous ne gaignez rien,
Ma cuisse en biez accoustrée
Vous defendra tousjours l'entrée,
Et plus les bras vous m'entorsez
Et plus en vain vous efforcez.
  Ainsi depuis une semeine,
La longue roydeur de ma veine,
Pourneant rouge & bien enpoint,
Bat ma chemise & mon proupoint [1].
Qu'à cent diables soit la prestresse
Qui a bigotté ma maistresse.
  Sus donq, pour venger mon esmoy,
Sus, Iämbes, secourez moy,
Venez, Iämbes, sur la teste
De ce luitton, de ceste beste [2],
Qui, ores femme n'estant plus,
Mais ombre d'un tumbeau reclus [3],

148. *57* Defendra l'amoureuse entrée

154. *57* mon pourpoint | *J'ai conservé la graphie de 53, à cause de l'analogue* propoint *qu'on trouve dans d'Aubigné, Feneste*, III, XXIII, (d'après une communication d'Edmond Huguet).

---

1. Imité de Jean Second, *Bas.* XIV, 6 et suiv. : Ut, nervo totiens rigens supino, Pertundam tunicas meas tuasque, Et desiderio furens inani, Tabescam, miser, aestuante vena. — Source première, Catulle, XXXII, fin ; Martial, XI, XVI, 5.

2. Imité de Catulle, XLII : Adeste, hendecasyllabi, quot estis... Jocum me putat esse moecha turpis. — Catulle désigne lui aussi ses petits vers sous le nom d'iambes (XXXVI, 5 ; XL, 2).

3. C.-à-d. : ombre sortie d'un tombeau ouvert. Properce dit de la proxénète Acanthis : Per tenues ossa sunt numerata cutes.

Miserablement porte envie
Aux doux passetems de ma vie,
Qui Dieu me faisoient devenir [1] :
Et si ne veut se souvenir
Qu'encependant que la jeunesse
D'une tremoussante souplesse
Et de manimens fretillars
Agitoit ses rougnons paillars
Ores à gauche ores à dextre,
Jamais ny à clerc ny à prestre,
Moine, Chanoine, ou Cordelier
N'a refusé son hatelier [2].

FOLASTRIE IIII [3]

Jaquet ayme autant sa Robine
Qu'une pucelle sa poupine,

170. *84* (*Liv. fol.*) ses rognons

Editions. — *Livret de folastries*, 1553. — *Continuation des Amours*, 1557 (2e éd. parisienne). — *Œuvres* (section des Poëmes), 1560, 1567, 1571, 1573, 1578. — Retranchée en 1584. — *Livret de folastries*, 1584 (contrefaçon de 1553). — Réimprimée dans les *Œuvres* (section des Gayetez) en 1604, 1609, 1617, 1623, 1630, d'après le texte primitif (graphie exceptée). — *Muse folastre* (1er livre), 1600. — *Muses gaillardes*, 1609. — Remaniée et tronquée dans l'éd. Blanchemain.

Titre. *57* Gayeté | *60* Gayeté du bocage | *67-78* Gayeté | *1604-1630* Gayeté V
1. *60-73 par erreur* Jaquet ayme tant (*éd. suiv. corr.*)

---

1. Cf. Properce, II, xv, 40. Fréquent chez Ronsard (voir le tome I, p. 199, note 2, et ci-après les *Amours*, s. xlv, fin).
2. Refrain-cadre, à la façon de Catulle, xvi, xxxvi, lvii.
3. C'est une parodie rustique de la pièce de Catulle, xlv, *De Acme et Septimio*. Il est possible que Ronsard ait voulu parodier en même temps l'ancienne pastorale française, car il y a dans cette folastrie plus d'un souvenir des pastourelles si nombreuses de Robin et de Marion, dont il trouvait un écho dans les *Dits de Franc Gontier* (v. le recueil des *Anciennes poésies françaises* par A. de Montaiglon, t. X, p. 198). Mais ce

Robine ayme autant son Jaquet
Qu'un amoureux fait son bouquet.
O amourettes doucelettes,
O doucelettes amourettes,
O couple d'amis bien heureux,
Ensemble aimez & amoureux.
O Robine bien fortunée
De s'estre au bon Jaquet donnée,
O bon Jaquet bien fortuné
De s'estre à Robine donné [1].
Que ny les cottes violettes,
Les ribans, ny les ceinturettes,
Les brasseletz, les chaperons,
Les devanteaux, les mancherons
N'ont eu la puissance d'epoindre
Pour macreaux [2] ensemble les joindre [3].
Mais les rivages babillars,
L'oisiveté des prez mignars,
Les fonteines argentelettes,
Qui attrainent leurs ondelettes

13. *67-78* Que ny les robes violettes
18. *1617*, *1630 par erreur* Par macreaux (*1623 corr.*)

---

serait sans raillerie, à l'opposé de Villon composant la ballade des *Contredits de Franc Gontier*. C'est en toute sympathie qu'il a exagéré le réalisme de cette pastorale, vu qu'il fut un grand amateur des idylles en plein champ et de l'amour libre, tel qu'on le pratiquait « au bon vieux temps ». Voir ce que j'en ai dit dans mon *Ronsard poète lyrique*, p. 453 à 455.

1. Ces huit vers, qui seront repris à la fin de la pièce, développent un vers-refrain de J. Second, *Sylvae*, Epithalamium : O felix juvenis, puella felix.

2. Ce mot se rapporte à l'énumération des cadeaux, qui sont comme les entremetteurs des amours ordinaires.

3. Pour l'idée de ces six vers, cf. Properce, III, XIII, 33 et suiv. : Felix agrestum quondam pacata juventus... ; *Roman de la Rose*, vers 9.180 et suiv. (peinture de l'âge d'or) ; Cl. Marot, rondeau LXII, *De l'amour du siecle antique*.

Par un petit trac mousselet
Du creux d'un antre verdelet,
Les grans forestz renouvelées,
Le solitaire des valées
Closes d'éfroy tout alentour,
Furent cause de telle amour [1].
En la saison que l'hyver dure,
Tous deux, pour tromper la froidure,
Au pié d'un chene mimangé,
De main tramblante ont arrangé
Des chenevotes, des fougeres,
Des fueilles de Tramble legeres,
Des buchettes, & des brochars [2],
Et souflant le feu des deux pars
Chaufoient à fesses acropies
Le cler degout de leurs roupies [3].
Apres qu'ilz furent un petit
Desangourdis, un apetit
Se vint ruer dans la poitrine
Et de Jaquet, & de Robine.
Robine tira de son sein
Un gros quignon buret de pain [4],

31. *57-78* mi-mangé (*et* my-mangé)
34. *57-78* Du chaume sec & des bruyeres
36. *60-78* De deux pars
37. *78* acroupies
41. *67-78* en la poitrine

---

1. L'insertion de ces dix vers d'un ton plus poétique au milieu d'un développement prosaïque et réaliste est un procédé cher aux auteurs d'hendécasyllabes latins. V. par ex. Catulle, XXVII (cité par Lafaye, *Catulle et ses modèles*, p. 120).
2. Morceaux de bois pointus d'un bout, en forme de broche.
3. Cf. Martial, VII, XXXVII 3 et suiv. ; XCV, 10-11.
4. C.-à-d. : un gros morceau brun de pain. Buret est dérivé de bure, et nom de beurre, comme on l'a cru. — Rapprocher ce passage et les vers

Qu'elle avoit fait de pure aveine
Pour tout le long de la sepmaine :
Et le trempant au just des aux [1],
Et dans le brouet des poureaux,
De l'autre costé reculée
Mangeoit apart son éculée [2].
D'autre costé, Jaquet, espris
D'une faim merveilleuse, a pris
Du ventre de sa panetiere
Une galette toute entiere,
Cuitte sur les charbons du four,
Et blanche de sel tout autour,
Que Guillemine sa marraine
Luy avoit donné pour estraine.
Comme il repaissoit [3], il a veu,
Guignant par le travers du feu,
De sa Robine recourssée [4]
La grosse motte retroussée,
Et son petit cas barbelu
D'un or jaunement crespelu,

45. *71-73 par erreur* de dure aveine | *78* de simple aveine
46. *1604-1630 par erreur* de sa semaine
47-48. *60-78* Et le frottant contre des aux En esternuant des naseaux | *1617-1630 par erreur* au just (*1630* jus) des eaux
52. *60* D'une faim de berger | *67-78* D'une faim enragée
59. *71-78 par erreur* il repassoit

---

suivants de M. de Saint-Gelais, dizain *De Roger et Marion* (éd. Blanchemain, t. I, p. 275) et de Cl. Marot, *Epigr.* 218 et 284, sur Robin et Catin, Robin et Marion (éd. Jannet, t. III, pp. 86 et 114).

1. Pluriel d'ail. Eviter la confusion qu'on a faite avec le pluriel d'eau. Au vers suivant *poureaux* est une graphie phonétique pour *porreaux*.

2. Le contenu de son écuelle.

3. C.-à-d. : il se repaissait.

4. Synonyme de retroussée, en parlant du jupon, et ailleurs des manches.

Dont le fond sembloit une rose
Non encor' à demy déclose.
Robine aussi, d'une autre part,
De Jaquet guignoit le tribart [1],
Qui luy pendoit entre les jambes,
Plus rouge que les rouges flambes
Qu'elle atisoit songneusement.
Apres avoir veu longuement
Ce membre gros & renfrongné,
Robine ne l'a dedaigné,
Mais en levant un peu la teste
A Jaquet fist ceste requeste :
Jaquet (dit el'), que j'ayme mieux
Ny que mon cœur, ny que mes yeux,
Si tu n'aymes mieux ta galette
Que ta mignarde Robinette,
Je te pry, Jaquet, jauche moy [2],
Et metz le grand pau [3] que je voy
Dedans le rond de ma fossette.
Helas (dit Jaquet) ma doucette,
Si plus cher ne t'est ton grignon [4]
Que moy Jaquinot ton mignon,
Aproche toy, mignardelette,

68. *53-71 On lit* Tribart *par une majuscule* | *73-78 par erreur* le tripart

81-82. *67-78*. Je te pry, Jaquet, chouze moy, Et mets la tronche (*78* quille) que je voy

---

1. Au sens propre c'est le bâton que l'on attache au cou des bestiaux pour entraver leur course. Cf. Cl. Marot, *Epigr.* 256, *D'un cordelier*, vers 9 ; Rabelais, III, chap. 18.

2. C.-à-d. : fais comme le jau (le coq) quand il couvre la poule. Ces vieux mots sont encore employés couramment par les paysans de nos provinces de l'Ouest.

3. C.-à-d. : le grand pal ou pieu.

4. C.-à-d. : la croûte de ton pain (cf. grignoter).

Doucelette, paillardelette,
Mon pain, ma faim, mon apetit,
Pour mieux te chouser un petit [1].
A peine eut dit, qu'elle s'aproche,
Et le bon Jaquet qui l'embroche
Fist trepigner tous les Sylvains
Du dru maniment de ses reins.
Les boucs barbus qui l'agueterent,
Paillars, sur les chevres monterent,
Et ce Jaquet contr' aguignant
Alloient à l'envy trepignant [2].
O bien heureuses amourettes,
O amourettes doucelettes,
O couple d'amans bien heureux,
Ensemble aymez, & amoureux.
O Robine bien fortunée
De s'estre au bon Jaquet donnée,
O bon Jaquet bien fortuné
De s'estre à Robine donné,
O doucelettes amourettes,
O amourettes doucelettes.

88. *57 71 par erreur* Doucelette, mignardelette | *73-78* Mignardelette, doucelette
90. *57-60* te jaucher | *67-78* t'embrocher (*67 par erreur* tembrocher)
97. *57 par erreur* Et de Jaquet contr'aguinant (*éd. suiv. corr.*)
98. *53 On lit* depignant (*corrigé aux errata*)

---

1. C.-à-d. : un peu. Déjà vu plus haut, vers 39. — Quant à *chouser*, c'est une graphie phonétique pour *choser* (on disait aussi : faire la chose, ou la chosette ; v. la *Folastrie* suivante, vers 21).
2. Souvenir de Virgile, *Buc.* III, 8.

FOLASTRIE V [1]

Au vieil temps que l'enfant de Rhée
N'avoit la terre dedorée [2],
Les Heroes ne dedaignoient
Les chiens qui les accompagnoient,
Fidelles gardes de leur trace [3] :
Mais toy, chien de mechante race,
En lieu d'estre bon gardien
Du trac de m'amie & du mien,
Tu as comblé moy, & m'amie
De deshonneur, & d'infamie :
Car toy, par ne scay quel destin

Editions. — *Livret de folastries*, 1553. — *Continuation des Amours*, 1555 (Paris ; 1557, rééd. de Rouen), 1557 (Paris). — *Œuvres* (section des Poëmes), 1560, 1567, 1571, 1573, 1578. — Retranchée en 1584. — *Livret de folastries* 1584 (contrefaçon de 1553). — Réimprimée dans les *Œuvres* (section des Gayetez) en 1604, 1609, 1617, 1623, 1630, d'après le texte primitif (graphie exceptée). — *Muse folastre* (1er livre), 1600. — *Muses gaillardes*, 1609. — *Cabinet satyrique*, 1618.

Titre. *55-78* Gayeté | *1604-1630* Gayeté VI
2. *53 On lit* d'edorée (*corrigé aux errata*)
3. *55-78* Les grands Herôs ne dedaignoient
4. *67 par erreur* Ses chiens (*éd. suiv. corr.*)

---

1. A l'imitation des poètes de l'Anthologie grecque, de Catulle, d'Ovide et de Stace, les poètes de la Renaissance (néo-latins, italiens et français) ont fait souvent l'éloge d'animaux favoris, notamment de chiens et chiennes. Ronsard prend ici le contrepied de ce genre, qu'il a lui-même traité plus tard. V. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 265.

2. C.-à-d. : à l'âge d'or, avant que Zeus-Jupiter eût détrôné son père Cronos-Saturne.

3. Allusion au chien d'Orion (v. ci-après, note du vers 39) et à la chienne d'Icarius, père d'Erigone. Icarius ayant été tué par des paysans de l'Attique, Erigone chercha son père partout sans pouvoir le trouver ; enfin elle apprit sa mort par sa chienne Maera, qui allait aboyer continuellement à l'endroit où l'on avait enseveli son maître. Cf. dans la présente édition le tome II, p. 27, note 1. Les astrologues en ont fait la constellation du *Canis minor* ou Procyon.

Desloyal & traistre mastin,
Japant à la porte fermée
De la chambre, où ma mieux aymée
Me dorlotoyt entre ses bras,
Counillant [1] de jour dans les dras,
Tu donnas soupson aux voisines,
Aux sœurs, aux freres, aux cousines,
T'oyans pleindre à l'huys lentement
Sans entrer, que segretement
Tout seul je faisoy la chosette [2]
Avecque elle dans sa couchette.
  Et si bien le bruict de celà
Courut par le bourg ça & là,
Qu'au raport de telle nouvelle
Sa vieille mere, plus cruelle
Qu'une louve, ardant' de courroux
Sa fille diffama de coups,
Luy escrivant de vergelettes
L'yvoire de ses cotelettes.
  Ainsi, traistre, ton aboyer,
Traistre, m'a rendu le loyer
De t'aymer plus cher qu'une mere

15-16. *55-78* Me dorlotoit entre les dras (*60-67* ses dras *71-78 par erreur* ses bras), Flanc de sur flanc & bras à bras
16. *1604-1630* Connillant de jour
21. *53 On lit* Tous seulz nous faisions (*corrigé aux errata*)
26-27. *55-78* Sa (*par erreur 67* Ta *71-73* La) vieille mere, trop cruelle, Brulante d'un ardent courrous
30. *67 par erreur* ses colettes (*corrigé aux errata*)

---

1. Pour connillant (de connil, ancien nom du lapin, qui avait jadis le sens obscène du latin *cunnus*, d'où il dérive).
2. Cf. la *Folastrie* IV, vers 90. On lit dans Rabelais, III, chap. 18 : « la chosette faicte à l'emblée... plus plaist à la déesse de Cypre que faicte en vue du Soleil à la cynique... ».

N'ayme sa fille la plus chere [1].
Si tu ne m'eusses esté tel,
Je t'eusse fait chien immortel,
Et t'eusse mis parmy les signes [2],
Entre les astres plus insignes,
Compagnon du chien d'Orion [3],
Ou de celuy qui le lion
Aboye, quand la vierge Astrée
Se voit du soleil rencontrée [4].
Car certes ton corps n'est pas laid,
Et ta peau plus blanche que lait
De mille frisons houpelue,
Et ta basse oreille velue,
Ton nez camard, & tes gros yeux
Meritoient bien de luire aux cieux :
Mais en lieu d'une gloire telle
Une demangeante gratelle,
Une fourmilliere de poux,
Un camp de puces, & de loups [5],

1. Cf. Tibulle, III, IV, 51 : Tantum cara tibi quantum nec filia matri.

2. C.-à-d. : parmi les astres (latin *signa*). On dit encore « les signes du Zodiaque » avec le même sens.

3. Héros béotien, célèbre par sa taille gigantesque et sa passion de la chasse ; a donné son nom à une constellation, en laquelle il fut transformé par Diane. Dans les cartes du ciel, son chien Laelaps le suit de près, touchant presque de la tête son pied droit (Hygin, *De signis caelestibus*, III). C'est le *Canis major* des astrologues.

4. Il s'agit de la constellation du Petit Chien, *Canis minor*, qui semble aboyer après celle du Lion, quand le Soleil entre dans celle de la Vierge Astrée, qui n'est autre qu'Érigone (v. ci-dessus, note du vers 5). Les astrologues la surnomment Procyon, parce qu'elle se lève avant la constellation du Grand Chien (Hygin, *op. cit.*, II et III). — Cf. un passage analogue dans Catulle, LXVI, 65 et suiv.

5. Nom donné à certains ulcères rongeants, tels que l'érysipèle gangréneux, que l'on comparait à des loups dévorants. Godefroy, auquel j'emprunte cette définition, cite, entre autres exemples, un vers de Ch. de la Huetterie, *Contre-blason de la jambe* :

Jambe pesante est subjecte avoir loups

La rage, le farcin, la taigne,
Un dogue afamé de Bretaigne,
Jusque aux oz te puissent manger
Sur quelque fumier estranger,
Mechant mastin, pour loyer d'estre
Si traistre à ton fidelle maistre [1] !

FOLASTRIE VI [2]

Enfant quartannier [3], combien
Ta petitesse a de bien,
Combien en a ton enfance,
Si elle avoit cognoissance
De l'heur que je dois avoir,
Et qu'elle a sans le sçavoir [4].

Editions. — *Livret de folastries*, 1553. — *Continuation des Amours*, 1555 (Paris ; 1557, rééd. de Rouen) ; 1557 (Paris). — *Œuvres* (section des Poëmes), 1560. — Retranchée en 1567. — *Livret de folastries*, 1584 (contrefaçon de 1553). — Réimprimée dans les *Œuvres* (section des Gayetez) en 1604, 1609, 1617, 1623, 1630, d'après le texte primitif (graphie exceptée). — *Muse folastre* (1er livre), 1600. — *Muses gaillardes*, 1609. — *Cabinet satyrique*, 1618.

Titre. *55-60* Gayeté | *1604-1630* Gayeté VII

1. *55-60* Enfant de quatre ans

---

1. On trouve des imprécations analogues dans Cl. Marot, *Epigr.* xv, et Th. de Bèze, *Poemata*, élegie ix.

2. Encore une pièce dont l'idée initiale remonte à Catulle, enviant le sort du moineau de Lesbie. Le poète italien Serafino avait remplacé le moineau par le chien de sa maîtresse ; Arioste également, *Carm.*, lib. II, *De catella puellae* ; M. de Saint-Gelais également (éd. Blanchemain, t. I, p. 97). Après eux Ronsard répéta dans la *Continuation des Amours* (1555) : Ha petit chien, que tu serois heureux. Ici il remplace le chien par un enfant.

3. C.-à-d. : qui est dans sa quatrième année.

4. Mouvement qui rappelle celui de Virgile : O fortunatos nimium, sua si bona nôrint, Agricolas ! — et qu'on trouve chez tous les poètes qui, avant Ronsard, avaient envié le bonheur des animaux comblés de caresses par leur maîtresse. V. notamment Saint-Gelais, éd. Blanchemin, t. I, pp. 54 et 97.

Mais quand la begue blandice [1]
De ta raillarde nourrice [2],
Des le point du jour te dit,
Mignon, vous couchez au lit,
Voire es bras de la pucelle,
Qui de ses beautez excelle
La rose, & de ses beaux yeux
Cela qui treluit aux cieux :
A l'heure, de honte, à l'heure,
Mignon, ton petit œil pleure,
Et te cachant dans les dras,
Ou petillant de tes bras,
Depit tu gimbes contre elle,
Et luy dis, Memam, ma belle,
Mon gateau, mon sucre doux,
Et pourquoy me dictes vous
Que je couche avecq Janette ?
Puis el' te baille sa tette,
Et t'apaisant d'un joüet,
D'une clef, ou d'un roüet,
De poix, ou de piroüettes,
Essuye tes larmelettes.
Ha pauvret, tu ne scays pas,

7. *55-60* la douce blandice
10-15. *55-60 remplacent ces vers par ces deux-ci :* E quoy, vous couchez au lit, De Jane, honteux à l'heure (*je pense qu'il faut lire* au lit de Jane ! Honteux à l'heure)
18. *60* Et petillant
19. *1617, 1630 par erreur* tu regimbes (*1623 corrige*)
20. *57-60* Et luy dis, Mem mam | *1623* Mamman
28. *60 par erreur* tes larmettes
29. *53-57 On lit* tu ne scay (*éd. suiv. corr., sauf 84 Liv. fol.*)

1. C.-à-d. : la flatterie bégayante.
2. C.-à-d. : la nourrice enjouée, qui aime à rire. Cf. ci-dessus la dédicace, vers 6.

Celle qui dedans ses bras
Toute nuict te poupeline,
C'est, mignon, ceste maline,
Las, mignon, c'est ceste là
Qui de ses yeux me brula.
Que pleust à dieu que je peusse
Pour un soir devenir puce[1],
Ou que les ars Medeans
Eussent rajeuni mes ans[2],
Ou converty ma jeunesse
En ta peu caute simplesse,
Me faisant semblable à toy :
Sans soupson je coucheroy
Entre tes bras, ma cruelle,
Entre tes bras, ma rebelle,
Ore te baisant les yeux,
Or le sein pretieux,
D'où les amours qui m'aguetent
Mille fleches me sagetent[3].
Lors certes je ne voudroy
Estre fait un nouveau roy,
Pour ainsi laisser m'amie

31. *53 On lit* ce poupeline (*corrigé aux errata*)
45-48. *55-60* Or' te baisant (*60* Ore baisant) tes beaux yeux, Or' ton sein delicieux, D'où les amours qui me tuent Dix mille fleches me ruent

---

1. Ronsard a fait ce même souhait dans ses *Amours* (v. ci-après le sonnet XLI, fin). Tout ce passage semble imité d'Ovide, souhaitant d'être l'anneau qu'il offre à sa maîtresse (*Amores*, II, XV, 7-26).
2. Médée avait rajeuni Æson, père de Jason. Cf. Ovide, *Mét.*, VII, 160 et suiv.
3. C.-à-d. : me lancent mille flèches. C'est la figure dite étymologique.

Toute seulette endormie[1].
Et peut estre qu'au reveil,
Ou quand plus le doux sommeil
Luy enfleroit la mammelle,
Qu'en glissant plat dessus elle,
Je luy feroy si grand bien,
Qu'elle, apres, quitteroit bien
Toy, ses freres, & son pere,
Qui plus est, sa douce mere,
Pour me suivre à l'abandon,
Comme Venus son Adon[2]
Suivoit par toute contrée,
Fust que la nuit, acoustrée
D'astres, tumbast dans les eaux,
Fust que les flammeux naseaux
Souflassent d'une alenée
Hors des eaux la matinée[3].

53-68. *60 supprime ces seize vers.*

---

1. Cf. J. Second, *Bas.* IV, fin ; et la chanson alléguée par l'Alceste de Molière (*Misanthrope*, I, 2) :

Si le Roi m'avoit donné
 Paris, sa grand'ville,
Et qu'il me fallût quitter
 L'amour de m'amie...

2. Adonis. Cette forme, autorisée par le grec Ἄδων, se retrouve dans les *Amours* (v. ci-après le sonnet CVIII, vers 4).

3. Imité de Th. de Bèze, *Poemata*, élégie VII. — Pour le ton poétique de cette fin, même remarque que ci-dessus, *Folastrie* IV, note du vers 28.

FOLASTRIE VII [1]

Assez vrayment on ne revere
Les divines bourdes d'Homere [2],
Qui dit, que l'on ne peut avoir
Si grand plaisir que de se voir
Entre ses amis à la table,
Quand un menetrier delectable
Paist l'oreille d'une chanson,
Et quand l'outesoif échanson
Fait aller en rond par la troupe
De main en main la pleine coupe [3].
Je te salue, heureux boyveur [4],

Editions. — *Livret de folastries*, 1553. — *Continuation des Amours*, 1555 (Paris ; 1557, rééd. de Rouen) ; 1557 (Paris). — *Œuvres*, (section des Poëmes) 1560, 1567, 1571, 1573, 1578 ; (section des Gayetez) 1584, 1587 et éd. suiv. — *Livret de folastries*, 1584 (contrefaçon de 1553). — *Muse folastre* (1er livre), 1600. — *Muses gaillardes*, 1609. — *Cabinet satyrique*, 1618.

Titre. *55-78* Gayeté | *84-87* Gayeté II
3. *67-87* Qui dit qu'on ne sçauroit avoir
8. *78-87* l'oste-soif echanson

---

1. Ici c'est Homère qui est parodié ou plutôt travesti, du moins dans la première partie. Puis l'inspiration bachique que Ronsard s'est plu à trouver dans l'*Iliade* et l'*Odyssée* lui a dicté la deuxième partie.
2. C.-à-d. : les divines merveilles d'Homère.
3. Ce début est inspiré directement de l'*Odyssée*, IX, 5 et suiv. C'est Ulysse qui parle : « Pour moi, il n'y a rien de plus agréable que de voir la joie posséder tout un peuple, et des convives écouter un aède dans un palais, assis en ordre, devant des tables chargées de pain et de viandes, tandis que, puisant du vin au cratère, un échanson le porte et le verse dans des coupes ; oui, c'est ce qui semble le plus beau, à mon avis du moins ».
4. Homère a souvent montré ses personnages buvant du vin et s'en réjouissant. Outre le passage cité dans la note précédente, voir l'*Odyssée*, I, 148, 340; III, 40, 51, 67, 340, 391, 472 ; IV, 58 et passim. Dans l'*Iliade*, Hécube dit à son fils Hector, en lui offrant du vin : « Le vin augmente

Des meilleurs le meilleur reveur,
Je te salue, ombre d'Homere.
Tes vers cachent quelque mystere,
Il me plaist de voir si ce vin
M'ouvrira leur segret divin.
Iö je l'entens [1], chere troupe [2],
La seule odeur de ceste coupe
M'a fait un Rhapsode gaillard
Pour bien juger de ce Vieillard.
Tu voulois dire, bon Homere,
Que l'on doit faire bonne chere
Tandis que l'âge, & la saison,
Et la peu maistresse raison,
Permetent à nostre jeunesse
Les libertez de la liesse,
Sans avoir soin du lendemain :
Mais d'un hanap de main en main,

13. *55-84* esprit d'Homere | *87* ô bon Homere
16. *60-87* leur secret divin
19. *53 On lit* ma fait (*éd. suiv. corr.*)
20. *55-87* Pour bien entendre ce Vieillard
22. *67-87* Qu'on doit faire tresbonne chere

---

beaucoup la vigueur chez l'homme qui s'est fatigué, comme tu viens de le faire en défendant tes concitoyens » (VI, 261-262). C'est sans doute à ce dernier passagé que fait allusion Macedonius dans une épigramme de l'*Anthologie* : « Hier j'étais malade, un médecin m'a défendu le nectar des coupes..., l'ignorant qui ne sait pas qu'Homère a dit : Le vin est la force et la santé des mortels » (*Epigr. com.* n° 61 de l'éd. Jacobs). Et c'est ce qui a fait accuser Homère d'aimer bien le vin, comme l'a dit Horace, *Epist.* XIX, 6 : « Laudibus arguitur vini vinosus Homerus » ; témoignage invoqué par Rabelais à la fin du prologue de *Gargantua* et dont il s'est encore souvenu en disant dans le prologue de son 3e livre : « Homère jamais n'escrivit à jeun ». V. encore Ronsard, *Hymne de l'Or*, vers 7 et suiv.

1. C.-à-d. : je comprends ce secret.

2. Il s'adresse sans doute à la *Brigade*, ou à quelques membres de la Brigade réunis chez lui. Il dit ailleurs en parlant de ses condisciples et amis littéraires « la musine troupe ». V. ci-après les *Dithyrambes*, vers 149, et les *Isles fortunées*, vers 85.

D'une trepignante cadance,
D'un roüer autour de la dance,
De meutes de chiens par les boys,
De lutz mariez à la voix,
D'un flus, d'un dé, d'une premiere [1],
D'une belle fleur printaniere,
D'une pucelle de quinze ans,
Et de mille autres jeux plaisans,
Exerçer la douce pratique
De la vertu Sybaritique.
 Moy donques oysif, maintenant
Que la froidure est detenant
D'une clere bride glacée
L'humeur [2] des fleuves amassée,
Ore que les ventz indontez
Tonnent par l'air de tous costez,
Ores que les douces gorgettes
Des Dauliennes sont muettes [3],
Ore qu'au soir on ne voit plus
Dancer par les antres reclus [4]
Les Pans avecques les Dryades,

35. *84-87* Et d'une amour de quatorze ans
37. *53 On lit* Exercez (*éd. suiv. corr., sauf 84 Liv. fol.*)
37-38. *55-87* Donner plaisir (*67-87* soulas) à nostre vie Qui bien tost nous sera ravie
40. *78 par erreur* la froideur (*éd. suiv. corr.*)
39-42. *87* Moy donq' au logis de sejour En ce temps d'hyver que le jour N'a pas de longueur une brasse, Et l'eau se bride d'une glace
43-44. *55-87* Ore que les vents outrageus Demenent un (*87* Enragent d'un) bruit orageus | *1617* Fourragent d'un bruit | *1623 et 1630 rétablissent* Enragent d'un bruit

---

1. Le flux et la première (ou prime) sont des jeux de cartes.
2. Latinisme, le mot *humor* ayant en poésie latine le sens général d'*aqua*.
3. Il s'agit de Philomèle et de Procné, nées à Daulie, changées l'une en rossignol, l'autre en hirondelle. Cf. Ovide, *Mét.*, VI, 440-670.
4. C.-à-d. : les antres ouverts (latin *reclusus*).

Ny sur les rives les Naiades :
Que feroi-je en telle saison,
Sinon, oyseux à la maison,
Ensuivant l'oracle d'Homere,
Pres du feu faire bonne chere ?
Et souvent baigner mon cerveau
Dans la liqueur d'un vin nouveau,
Qui tousjours traine pour compaigne
Ou la routie, ou la chastaigne ?
En ceste grande coupe d'or,
Verse, page, & reverse encor,
Il me plaist de noyer ma peine
Au fond de ceste tasse pleine [1],
Et d'étrangler avecq le vin
Mon soucy qui n'a point de fin,
Non plus que l'antraille immortelle
Que l'aigle horriblement bourrelle,
Tant les attraiz d'un œil vainqueur
Le font renaistre dans mon cœur [2].
Çà page, donne ce Catulle,
Donne ce Tibulle, & Marulle [3],

66. *60-84* Que l'aigle sans cesse bourrelle
65-68. *87 supprime ces quatre vers.*
69. *53-60 On lit* Ca page (*éd. suiv. corr.*)
70. *60-87* Donne moy Tibulle

1. Tout ce développement sur les rigueurs de l'hiver, qui nous confinent à la maison et invitent à faire bonne chère, est imité d'Horace, *Carm.*, I, IX (ode à Thaliarque), et peut-être aussi de Muret, *Juvenilia*, épigr. : Curandam esse hiemis tempore cuticulam... (ce recueil avait paru en décembre 1552).

2. Allusion au supplice de Prométhée, auquel Ronsard s'était déjà comparé dans ses *Amours* (v. le tome IV, pp. 16 et 17). Pour l'idée du vin qui guérit les peines d'amour, cf. Tibulle, III, VI, 1-8, et Properce, III, XVII, 1-10.

3. Michel Marulle, poète néo-latin d'origine byzantine, que Ronsard

Donne ma lyre, & mon archet,
Depen-la tost de ce crochet,
Viste doncq, afin que je chante,
Et que je charme, & que j'enchante
Ce soing, que l'amour trop cruel
Fait mon hoste perpetuel.
O pere, ô Bacchus, je te prie
Que ta sainte fureur me lie
Dessoubz ton Thyrse, à celle fin,
O pere, que j'erre sans fin
Par tes montaignes reculées,
Et par l'horreur de tes vallées [1].
Ce n'est pas moy, las ! ce n'est pas
Qui dedaigne suivre tes pas [2]
Et couvert de lierre brére
Par la Thrace Evan [3], pourveu pere,
Las ! pourveu pere, las ! pourveu
Que ta flamme esteigne le feu
Qu'amour, de ses rouges tenailles,
Me tournasse dans les antrailles [4].

72. *53-60 par erreur* Depen-là tost de se crochet (*éd. suiv. corr.*)
74. *55-87* Affin que par mes vers j'enchante
75. *1604-1630 par erreur* Ce soin de l'Amour
90. *67-87* par les entrailles

---

a vivement goûté et imité à partir de 1552. V. l'épitaphe qu'il lui a consacrée (éd. Blanchemain, VII, p. 239) et mon *Ronsard poète lyrique*, pp. 168, 534 et suiv.

1. Même invocation à Bacchus dans les élégies de Tibulle et Properce citées plus haut. Mais ici Ronsard s'est souvenu surtout des odes d'Horace en l'honneur de ce dieu (*Carm.*, II, xix, 1-8 ; III, xxv, début et fin).

2. Mouvement imité d'Horace, *Carm.*, I, xviii, 11. Déjà vu au tome III, p. 200, vers 277.

3. Pour les deux sens de ce mot, v. ci-après les *Dithyrambes*, note du vers 113.

4. Rapprocher cette fin de deux autres pièces de Ronsard (v. dans la présente édition les tomes II, p. 178, et III, p. 197). Elle parait d'ailleurs

FOLASTRIE VIII [1]

Le Nuage, ou L'yvrongne.

Un soir, le jour de sainct Martin [2],
Thenot [3] au milieu du festin
Ayant desja mille verrées
D'un gozier large devorées,
Ayant gloutement avalé
Sans macher maint jambon salé,

Editions. — *Livret de folastries*, 1553. — Retranchée des *Œuvres* dès 1560. — *Livret de folastries*, 1584 (contrefaçon de 1553). — Réimprimée dans les *Œuvres* (section des Gayetez) en 1604, 1609, 1617, 1623, 1630, d'après le texte primitif (graphie exceptée). — *Muse folastre* (1er livre), 1600. — *Muses gaillardes*, 1609. — *Cabinet satyrique*, 1618.

Titre. *1604-1630* Gayeté huictiesme (*et* Gayeté VIII). *Même sous-titre.*

1. *1617* Au soir | *1623 et 1630 rétablissent* Un soir

---

imitée du poète néo-latin Flaminio, *Carmina*, lib. I, *Ad Bacchum*, fin :

Quod si bene, *pater*, Evantum me inserere choris
Animo est, & altae furibundum per juga Rhodopes
Agitare, *tuo mihi saltem munere liceat*
Rabidi furorem amoris compescere, pater, et
Da servitio gravi dominae vivere vacuum.

1. Cette pièce est une raillerie à l'adresse des francs-archers. Celui que Ronsard met en scène rêve, dans son ivresse, à des combats fantastiques, qu'il voit dans des nuées d'orage. Le poète en profite pour parodier le récit épique du combat des Centaures et des Lapithes, raconté par Homère et par Ovide.

2. Le 11 novembre, fête de saint Martin, était jadis un jour férié, un jour de grandes réjouissances, si bien que l'expression « faire la Saint-Martin » était devenue synonyme de « faire bonne chère » et qu'on appelait l'ivresse « mal de Saint-Martin » à cause des excès de boisson qui se faisaient aux foires de ce jour-là. Pontano a célébré cette fête au livre I de ses *Hendecasyllabi* : Sodales invitat ad Martinalia, et au livre II de ses *Eridani*, De festis Martinalibus. Olivier de Magny lui a consacré dans ses *Gayetez* la pièce des *Martinales*, imitée des *Bacchanales* de Ronsard.

3. Ce diminutif d'Etienne, par l'intermédiaire Thiennot, était le nom typique du soudard ivrogne.

Ayant rongé mille saucisses,
Mille pastez tous pleins d'espices,
Ayant meint flacon rehumé,
Et mengé meint brezil fumé [1],
Hors des mains luy coula sa coupe :
Puis bégayant devers la troupe,
Et d'un geste tout furieux
Tournant la prunelle des yeux,
Pour mieux digerer son vinage
Sur le banc pancha son visage.
Ja ja commençoit à ronfler,
A nariner, à renifler,
Quand deux flacons cheuz contre terre,
Peslemesle aveques un verre,
Vindrent reveiller à demy
Thenot sur le banc endormy.
Thenot donc qui demy s'eveille,
Frottant son front, & son oreille,
Et s'alongeant deux ou trois fois,
En sursault getta ceste voix :
Il est jour, [ce] dit l'Alouette,
Non est non [2], [ce] dit la fillette.
Ha là là là là là là là,
Je voy deça, je voy dela,
Je voy mille bestes cornues,

27-28. *Bl. a corrigé ainsi ces deux vers trop courts :* Il est jour, que dit l'alouette. Non est, non ! non ! dit la fillette | *Ma correction, plus simple, est entre crochets*

---

1. Morceau de bœuf salé et fumé. Pour l'idée des victuailles qui font boire, cf. Rabelais, I, 3 : « Grandgousier était bon raillard en son temps... », et Ronsard, *Bacchanales* (au tome III, pp. 186 et 193).
2. Comprendre : Non, il n'est pas jour; ou bien : Non c'est non (refus catégorique à une sollicitation pressante).

Mille marmotz dedans les nues [1] :
De l'une sort un grand Toreau,
Sur l'autre sautelle un chevreau :
L'une a les cornes d'un Satyre,
Et du ventre de l'autre, tire
Un Cocodrile [2] mille tours.
Je voy des villes, & des tours,
J'en-voy de rouges, & de vertes,
Voy-les-là, je les voy couvertes
De sucres, & de poix confis.
J'en-voy de mors, j'en voy de vifz [3],
J'en-voy, voyez-les donq ! qui semblent
Aux blez qui soubz la bize tremblent.
J'avise un camp de Nains armez.
J'en-voy qui ne sont point formez,
Tronçez de cuisses, & de jambes,
Et si ont les yeux comme flambes
Aux creux de l'estomaq assiz.
J'en-voy cinquante, j'en-voy six
Qui sont sans ventre, & si ont teste
Efroyable d'une grand'creste.
Voyci deux nuages tous plains
De Mores, qui n'ont point de mains,
Ny de corps, & ont les visages
Semblables à des chatz sauvages :
Les uns portent des piedz de chevre,
Et les autres n'ont qu'une levre

37. *1623 et 1630* Un Crocodille
41. *1617 par erreur* De sucre (*éd. suiv. corr.*)
47. *1623* Tronquez de cuisses | *1630 rétablit* Troncez

1. A partir d'ici toutes les visions de l'ivrogne sont dans les diverses formes des nuages ; d'où le titre de la pièce.
2. Forme courante alors pour crocodile (de l'italien *cocodrillo*).
3. Vif se prononçait vi ; nos paysans disent encore chéti pour chétif.

Qui seule barbotte, & dedans
Ilz n'ont ny machoires, ny dens.
J'en voy de barbus comme hermites,
Je voy les combas des Lapithes[1].
J'en voy tous herissez de peaux,
J'entr'avise mille troupeaux
De Singes, qui d'un tour de joüe
D'enhault aux hommes font la moüe.
Je voy, je voy parmi les flos
D'une Baleine le grand dos,
Et ses espines qui paroissent
Comme en l'eau deux roches qui croissent,
Un y gallope un grand destrier
Sans bride, selle, ny estrier.
L'un talonne à peine une vache,
L'autre dessus un asne tache
De vouloir jallir d'un plain sault
Sus un qui manie un crapault.
L'un va tardif, l'autre galope,
L'un s'elance dessus la crope
D'un Centaure tout débridé.
Et l'autre d'un Geant guidé
Portant au front une sonnette,
Par l'air chevauche à la genette[2].
L'un sur le dos se charge un veau,
L'autre en sa main tient un marteau.

75. *1604-1630* jaillir
84. *1617, 1630* L'un en sa main | *1623 rétablit* L'autre

---

1. Le combat des Lapithes (peuple thessalien) et des Centaures, aux noces du roi Pirithoüs, est raconté par Homère, *Od.* XXI, 295 et suiv. et par Ovide, *Mét.*, XII, 210 et suiv.
2. C.-à-d. : à la façon des genétaires, cavaliers mauresques et espagnols, qui montaient les chevaux appelés genets avec les étriers très courts et sur une selle à hauts arçons.

L'un d'une mine renfrongnée
Arme son poin d'une cougnée :
L'un porte un dart, l'autre un trident,
Et l'autre un tison tout ardent.
Les uns sont montez sus des grues,
Et les autres sus des tortues
Vont à la chasse avecq' les Dieux.
Je voy le bon Pere joyeux [1]
Qui se transforme en cent nouvelles [2].
J'en voy qui n'ont point de cervelles
Et font un amas nompareil,
Pour vouloir battre le soleil [3],
Et pour l'enclorre en la caverne
Ou de saint Patrice, ou d'Averne [4].
Je voy sa Sœur [5] qui le defend,
Je voy tout le ciel qui se fend
Et la terre qui se crevace

86. *1604-1630* d'une congnée

1. Cela ne peut être que Bacchus, car l'épithète de Père lui est souvent donnée, et d'autre part celle de joyeux, qui lui convient, ne conviendrait nullement à Jupiter (cf. ci-après, vers 115-116).

2. C.-à-d. : en cent nues. Cf. un poème de 1565 intitulé *les Nues ou Nouvelles*. Ronsard faisait très probablement venir le mot nouvelles du grec νεφέλαι, confondant les racines νεφ et νεϝ.

3. Comprendre : Je vois des hommes qui n'ont pas de tête (au sens physique), ou bien qui ont perdu la tête (au sens moral) et qui s'amassent en foule pour lutter contre le soleil. On peut interpréter aussi : Je vois des hommes dont la cervelle a sauté et qui forment un monceau énorme de cadavres, pour avoir voulu combattre le soleil.

4. Saint Patrice ou Patrick est l'apôtre de l'Irlande (v[e] siècle). On appelait « purgatoire ou trou de saint Patrice » une caverne située dans la dépendance d'un monastère irlandais ; on y représentait les peines de l'Enfer. Les descriptions de ce « purgatoire » faites au XII[e] siècle par le chevalier Owenn et par Girault de Cambrie en établirent la réputation durant le moyen âge. Rabelais fait encore allusion au « trou de Sainct Patrice en Hybernie » (V, 36). — Quant à l'Averne, c'est l'entrée des Enfers, près de Cumes, dans la mythologie romaine (cf. Virgile, *En.* VI).

5. C.-à-d. : Phébé (la Lune), sœur de Phébus (le Soleil).

Et le chaös qui les menace.
Je voy cent mille Satyreaux
Ayant les ergotz de Chevreaux
Faire peur à mille Naiades [1],
Je voy la dance des Dryades
Parmy les foretz trepigner,
Et maintenant se repeigner
Au fond des plus tiedes valées,
Ores à tresses avalées,
Ores gentement en un rond,
Ores à flocons sur le front,
Puis se baigner dans les fonteines.
Las ! ces nuës de grélle pleines
Me predisent que Jupiter
Se veut contre moy depiter.
Bré bré bré bré, voyci le foudre,
Craq craq craq, n'oyez-vous decoudre
Le ventre d'un nuau [2] ? j'ay veu,
J'ay veu, craq craq, j'ay veu le feu,
J'ay veu l'orage, & le Tonnerre
Tout mort me brise contre terre.
A tant cet yvrongne Thenot,
De peur qu'il eut, ne dit plus mot,
Pensant vrayment que la tempeste
Luy avoit foudroyé la teste.

117. *1617 omet un des quatre* bré (*éd. suiv. corr.*)
118. *53 On lit seulement deux* craq (*corrigé aux errata*)
122. *1617* me briser | *1623 et 1630 rétablissent* me brise

1. Fréquent chez Ronsard. Voir par ex. ci-après les *Isles fortunées*, vers 225-226 et l'ode *A la fonteine Bélerie*, vers 147 et suiv. — Sur ce passage d'un ton plus poëtique, même remarque que ci-dessus, *Folastries* IV (note du vers 28) et VI (note finale).

2. Un nuage. Déjà employé dans une ode de 1550 (v. le tome II, p. 46, vers 10). C'est un des termes vendômois que les adversaires de Ronsard lui reprochaient (v. le tome I, p. 57).

DITHYRAMBES [1]

A LA POMPE DU BOUC DE JODELLE

POËTE TRAGIQ. [2]

Tout ravy d'esprit je forcene [3],
Une nouvelle fureur me mene

EDITIONS. — *Livret de folastries*, 1553. — Retranchés des *Œuvres* dès 1560 (ayant servi à composer l'*Hymne de Bacchus* en 1554). — Réimprimés au *Livret de folastries* de 1584 (contrefaçon de 1553) et dans les *Œuvres* (section des Gayetez) en 1604, 1609, 1617, 1623, 1630.

---

1. Sous les apparences d'un jeu d'écolier, cette pièce en vers libres reconstitue un de ces dithyrambes que les Grecs récitaient aux fêtes urbaines du printemps et de l'automne en l'honneur de Bacchus (Anthestéries et Grandes Dionysies). Nous savons que les plus grands poètes lyriques grecs avaient traité ce genre, Pindare, Simonide de Céos et Bacchylide ; mais aucun specimen n'en est parvenu jusqu'à nous, et les documents que nous ont laissés sur lui les anciens sont assez rares. — Cette composition a bien pour auteur notre poète, et non pas Bertrand Berger, comme on l'a cru jusqu'en 1910 sur la foi de Claude Binet, biographe de Ronsard. Si l'on songe à l'érudition livresque déployée par Ronsard ici et ailleurs (par ex. dans les *Bacchanales*, tome III) ; si l'on remarque d'autre part que Du Bellay dans ses *Jeux rustiques* (1558) a loué Berger d'être poète sans avoir lu « aucune poésie »

Soit de ce temps, soit de jadis,

on ne sera plus tenté d'attribuer les *Dithyrambes* à Berger ; mais, après les rapprochements que j'indique ci-après et les autres preuves que j'ai données, la paternité de Ronsard apparaîtra évidente. Pour la discussion, v. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 99 et suiv. et pièce justific. I ; ci-dessus l'Introduction.

2. C'est à Arcueil qu'eut lieu cette « pompe » ou procession (sens du grec πομπή), avant un banquet offert à Jodelle pour fêter le succès de sa tragédie de *Cléopâtre*, en février 1553, « aux jours licencieux de Caresme prenant ». Cette date est la vraie, et non pas 1552 comme on l'a cru longtemps (v. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 190, note 2). Ronsard et ses amis n'allèrent pas jusqu'à sacrifier le bouc à la mode des anciens Grecs, comme l'en accusèrent plus tard ses adversaires huguenots ; ils se contentèrent de l'enguirlander de lierre, de le promener dans le bourg et la salle du banquet et de l'offrir à Jodelle pour prix de sa victoire. Cf. Ronsard, *Responce aux injures et calomnies* (1563), dans l'éd. Blanchemain, t. VII, p. 110-111, ou P. Laumonier (Lemerre), t. V, p. 410-411 ; Ant. de Baïf, *Œuvres*, éd. Marty-Laveaux, t. II, p. 210, dédicace de ses *Dithyrambes* ; mon édition critique de la *Vie de Ronsard*, pp. 24 et 154.

3. C.-à-d. : Transporté d'enthousiasme je suis hors de mon sens (for-

D'un saut de course dans les bois,
Iach ïach [1], j'oy la vois
Des plus vineuses Thyades [2],
Je voy les folles Menades [3]
Dans les antres trepigner,
Et de serpens se peigner [4].
Iach ïach Evoé [5],
Evoé ïach ïach.
Je les oy,
Je les voy
Comme au travers d'une nüe,
D'une cadance menuë
Sans ordre, ny sans compas,
Lesser chanceler leurs pas [6].

sené). Il dira plus loin, aux vers 78-79, s'adressant à Bacchus : « Ta fureur me gette Hors de moy ». Le poète inspiré perd sa personnalité, à laquelle se substitue celle du dieu inspirateur ; il est, comme dit Platon, ἔκφρων καὶ ἔνθεος (*Ion*, V). Cf. l'*Ode à M. de l'Hospital* au tome III de la présente édition, p. 145, var. du vers 464.

1. Cri d'invocation. C'est le mot grec Ἴακχος, nom mystique de Dionysos (Bacchus), dieu du vin, mot qui revient quatre fois dans le refrain. Cf. Aristophane, *Gren.*, 1er chœur ; Euripide, *Bacch.*, récit du messager.

2. Nom des prêtresses athéniennes du culte de Dionysos, Θυάδες ou Θυιάδες, c.-à-d. les impétueuses, les bondissantes. Cf. Plutarque, *De mul. virt.*, 13 ; Pausanias, IV, § 3.

3. Nom des nourrices et compagnes mythiques de Dionysos, Μαινάδες c.-à-d. transportées de fureur. Pour la différence avec les Thyades, v. l'édition des *Bacchantes* d'Euripide par G. Dalmeyda, Introd., p. 8.

4. Cf. Euripide, *Bacch.*, 1er chœur : « Dès lors on vit la Ménade, armée du thyrse, saisir des serpents et les enlacer aux tresses de ses cheveux ». Cf. Horace, *Carm.*, II, XIX, 19, et ci-après le vers 200.

5. Cri des Bacchantes. Cf. Sophocle, *Trach.*, 219 ; Euripide, *Bacch.*, 141 et 257 ; Catulle, LXIV ; Ovide, *Met.*, IV, 522 ; Flaminio, *Ad Bacchum*. Déjà vu dans les *Bacchanales*, au tome III, p. 197.

6. Par suite de leur ivresse mystique. Ronsard redira dans l'*Hymne de Bacchus* :

Il me semble en esprit que de pieds mal certains,
Sans mesure & sans art matassinant des mains,
Dansent autour de moy les folles Edonides.

C'est pour rendre cette allure d'ivresse que les auteurs de dithy-

Je voy les segrés mistiques
Des festes Trieteriques [1],
Et les Sylvans tout autour,
De maint tour,
Cotissans desus la terre [2],
Tous herissez de lierre,
Badiner, & plaisanter,
Et en voix d'Asnes chanter [3],
Iach ïach Evoé,
Evoé ïach ïach [4].
Je voy d'un œil assez trouble
Une couple [5]
De Satyres cornus, chevrepiez [6], & mibestes,
Qui soutiennent de leurs testes
Les yvres costez de Sylene,
Tallonnant à toute peine

17. *1604-1630* les secrets mistiques (*et* mystiques)
19. *1609-1623* Et les Sylvains | *1630 rétablit* Sylvans

rambes grecs employaient des rythmes libres (*numeri soluti*, dit Horace en parlant des dithyrambes de Pindare, *Carm.*, IV, 2, 11-12), et que Ronsard a fait de même.

1. Ces fêtes se célébraient tous les trois ans dans les gorges du Cithéron (en Béotie), d'où ce mot d'origine grecque, qui veut dire triennal. Cf. Euripide, *Bacch.*, 133 ; Virgile, *En.* IV, 302 ; Ovide, *Fast.*, I, 393.

2. C.-à-d. : Frappant de leurs pieds sur la terre. Le verbe *cotir* (du latin *quatere* ?) est rarement employé intransitivement. Le dictionnaire de Godefroy n'en cite qu'un exemple, tiré du *Roman de la Rose*, vers 5951, et seulement dans le Supplément.

3. Il dit plus loin (vers 43) qu'il entend Silène « brere » ; il avait déjà appliqué ce mot aux sectateurs de Bacchus à la fin de la *Folastrie* VII, vers 85. Les satyres étaient représentés avec de longues oreilles. Horace dit : Satyrorum aures acutas (*Carm.*, II, XIX).

4. Tout ce début s'inspire de Flaminio, *Carm.*, I, Ad Bacchum :
Age, Bacche, quis furor me rapidum occupat ? io, io
Rapior, et alta cursu volucri in nemora feror
Ubi, sacra Maenades cum trieterica celebrant,
Furibunda solent vagantes agitare tripudia.....

5. On prononçait couble ; nos paysans prononcent encore ainsi.

6. Mot formé par Ronsard sur le latin *capripes* (qui a des pieds de bouc) ; cf. Horace, *Carm.*, II, XIX, 4.

Son Asne musard, & le guide
D'une des mains sans licol ne sans bride :
Et de l'autre, à ses oreilles,
Pend deux bouteilles,
Et puis il dit qu'on rie,
Et qu'on crie,
Iach ïach Evoé,
Evoé ïach ïach [1].
Hoh, je me trouble sous sa chanson,
Une horrible frisson
Court par mes veines, quand j'oy brére
Ce vieil Pere [2],
Qui nourrit, apres que Semele [3]
Sentit la flamme cruelle,
Le bon Bacchus Diphyen [4]
Dedans l'antre Nyssien,
Du laict des Tigresses :
Les Nymfes, & les Déesses

37. *1617,1630 par erreur* Et puis dit (*1623 corr.*)

---

1. Cette strophe s'inspire de Catulle, *Epithal. de Thetis et Pelée*, 252 et suiv., et d'Ovide, *Mét.*, IV, 25 et suiv. ; *Ars amat.*, 541 et suiv. (épisode de Bacchus et d'Ariane). Sur le caractère populaire de Silène, cf. Decharme, *Myth. gr.*, p. 451.

Remarquer que toutes les rimes de cette strophe sont féminines. L'absence d'alternance régulière dans le genre des rimes se retrouve d'un bout à l'autre de cette pièce ; elle résulte de la liberté complète du rythme strophique, qui est une des lois de la poésie dithyrambique (v. ci-dessus la note du vers 16).

2. C.-à-d. Silène, toujours représenté comme un vieillard ivre (Euripide, *Cycl.* ; Ovide, *Mét.*, IV, 26).

3. Fidèle au principe exposé par Du Bellay dans la *Deffence* (II, ch. VI), Ronsard a francisé le nom grec Σεμέλη en rendant atone la syllabe finale (déjà vu au tome III, p. 207, vers 434). Nous disons aujourd'hui Sémélè.

4. Du grec διφυής, doué d'une double nature, masculine et féminine ; les *Hymnes Orphiques* l'appellent ainsi pour cette seule raison qu'il était hermaphrodite (éd. des *Orphica* par Eug. Abel, p. 74, XXX, 2).

Chantant' autour de son bers [1]
Ces beaux vers.
Iach ïach Evoé,
Evoé ïach ïach [2].
   Evoé, Cryphien [3], je sens
M'embler l'esprit, & le sens
Sous une verve, qui m'afolle,
Qui me joint à la carolle [4]
Des plus gaillardes
Bandes montaignardes,
Et à l'avertineuse trope [5]
Des Mimalons [6], qui Rhodope

51. *1604-1630* Chantants (*et* Chantans)

---

1. C'est le terme simple, dont le diminutif est berceau. On l'emploie encore dans le Blésois, le Vendômois, la Touraine et l'Anjou.

2. Sémélè, fille de Cadmos, fondateur et roi de Thèbes, était enceinte du fait de Zeus. Or, ayant désiré voir son amant dans tout l'éclat de sa gloire, au milieu de sa foudre et de ses éclairs, elle fut brûlée par les flammes qui entouraient Zeus, et en mourant elle accoucha avant terme de Dionysos. Zeus sauva cet avorton en le renfermant dans sa cuisse, où la gestation s'acheva. A sa seconde naissance, Dionysos fut recueilli, nourri et élevé par les soins du dieu agreste Silène (d'origine Phrygienne), qui devint ensuite son inséparable compagnon. D'après Ovide, Dionysos fut élevé par sa tante maternelle Ino, puis confié « aux nymphes de Nysa qui le cachèrent dans leurs antres et le nourrirent de lait » (*Mét.*, III, 310-315). C'est à cette dernière source que Ronsard a pris « l'antre Nyssien » et les Nymphes chantant autour du berceau du dieu. Dans l'*Hymne de Bacchus*, il dira « les grottes Nyséennes ».

3. Epithète de Bacchus, du grec κρύφιος (caché), provenant de ce que Zeus le cacha dans sa cuisse, ou plutôt de ce que les Nymphes le cachèrent pour éviter la vengeance d'Héra. Cf. les *Hymnes Orphiques* (éd. des *Orphica* par Eug. Abel, XXX, 3 ; LII, 5).

4. La danse. Cf. le tome IV, p. 4, vers 5. Ronsard reprend ici sous une autre forme l'idée de la première strophe.

5. C.-à-d. : la troupe atteinte de l'avertin, vieux mot qui signifie accès de folie, vertige, délire. Cf. H. Estienne, *Apol. pour Hérodote*, p. 588 : « Saint Avertin guérit les avertineux, cousins germains des acariastres ».

6. Les Mimalons, nom macédonien, donné aux Bacchantes en Phrygie et en Thrace. Ronsard l'a trouvé dans l'un de ses modèles, Marulle

Foulent d'un pié barbare,
Où la Thrace se separe
En deux,
Du flot glacé de Hebre le negeux [1].
Iach ïach Evoé,
Evoé ïach ïach.
Il me semble qu'une poussiere
Offusque du jour la lumiere,
S'elevante par les champs
Sous le pié des marchans [2].
Evoé, Pere, Satyre,
Protogone, Evastire,
Doublecorne, Agnien,
Oeiltoreau, Martial, Evien,
Portelierre, Omadien, Triete [3],

71. *1604-1630, Bl.* S'elevant (*correction inutile*)

(v. ci-après, note du vers 334), qui lui-même l'avait emprunté soit à Lycophron (vers 1464), soit à Strabon (X, III, 10), soit encore à Stace, *Théb.*, IV, 660.

1. Le Rhodope est une montagne de Thrace. — D'un pied barbare, soit parce que les Thraces étaient des βάρβαροι aux yeux des Grecs (v. le tome III, p. 199, vers 259), soit parce que les Mimalons étaient d'origine asiatique. D'ailleurs cette fin de strophe s'inspire d'Horace, *Carm.*, III, XXV, 10-12.

2. Détail emprunté à Marulle, *Hymnus Baccho*, 19-21 :

Jam jam citatis terrae reboant sola pedibus,
Oculisque negat medium nubes pulverea diem,
Gregibus cinctutis Evantum deproperantibus.

Ronsard le trouvait également dans Flaminio, *op. cit.* :

..... jam choris, jam *videor* nemorivagis
Celer interesse turmis, evoe mihi sola sub
Pedibus tremunt, *nubes* evoe *pulverea diem*
Mihi tollit .....

Il l'a repris ainsi dans l'*Hymne de Bacchus* :

Ja ja la nue poudreuse oste le jour aux cieux,
Tant les champs sont foulés du troupeau des Evantes
Qui vont jusques au ciel les poudres élevantes.

3. Les épithètes de cette litanie, sauf celles de Pere et de Satyre, sont empruntées à un des *Hymnes Orphiques* (éd. des *Orphica* par Eug. Abel,

Ta fureur me gette
Hors de moy,
Je te voy, je te voy,
Voi-te-cy,
Rompsoucy :
Mon cœur, bouillonnant d'une rage,
Envole vers toy mon courage [1].
Je forcene, je demoniacle,

81. *53, 1604-1617, 1630* Voite-cy (*j'ai adopté la correction de 1623*)

---

p. 74, n° xxx). Celle de « Père », qui paraît plusieurs fois dans cette pièce, comme dans les *Bacchanales* (v. le tome III, p. 197) et à la fin de la *Folastrie* VII (ci-dessus, p. 46, vers 77 et suiv.), vient des poètes latins (Horace, *Carm.*, I, XVIII, 6 ; Properce, III, XVII, 2 ; Ovide, *Fastes*, III, 775) et néo-latins (Marulle, Flaminio, *op. cit.*). Celle de « Satyre » est plus rare : bien qu'on ait assimilé Bacchus aux divinités champêtres qui l'escortaient (Decharme, *Myth. gr.*, p. 412), on ne la trouve en grec qu'une seule fois, dans l'*Anthologie palat.*, IX, 524 (v. l'éd. Didot, t. II, p. 107), où Marulle l'a prise (v. ci-après, note du vers 278). — Protogone est le mot grec πρωτόγονος, premier-né (*H. Orph.* XXX, 2) ; d'après la doctrine orphique, Bacchus est le premier être sorti de l'œuf du monde (je remercie mon collègue A. Boulanger de l'obligeante communication qu'il m'a faite à ce sujet). — Evastire est le mot grec εὐαστήρ, qui pousse des cris de joie (*H. Orph.* XXX, 1 ; cf. XLV, 4 et LIII, 7 : εὐάζων. — Doublecorne est calqué sur le grec δικέρως, qui a deux cornes (*H. Orph.* XXX, 3). Ronsard lisait aussi dans Marulle (*op. cit.*) bicornis. — Agnien correspond au grec ἁγνός, qui est pur (*H. Orph.* XXX, 4). — Œiltaureau est calqué sur le grec ταυρωπός, qui a un regard de taureau (*H. Orph.* XXX, 4). — Martial correspond au grec ἀρήιος (*H. Orph.* XXX, 4). Ronsard lisait aussi dans Marulle (*op. cit.*) Martie : allusion à la Gigantomachie et à la conquête des Indes par Bacchus. — Evien correspond au grec εὔιος (*H. Orph.* XXX, 4) et au latin Evius = qu'on invoque au cri de evoé. — Portelierre est calqué sur le grec κισσόβρυος (*H. Orph.* XXX, 4) et le latin *hederiger*, appliqué par Catulle, LXIII, et Marulle (*op. cit.*) aux compagnons de Bacchus. — Omadien correspond au grec ὠμάδιος = qui aime la chair crue (*H. Orph.* XXX, 5). — Triete est le mot grec τριέτης = dont la fête est triennale (*H. Orph.* XXX, 5), synonyme de Trieterique, vu ci-dessus au vers 18.

1. Imité de Flaminio, *Carm.*, I, Ad Bacchum :

> Evoe, vagus abit animus, evoe tremula flagris
> Mihi terga quatit furor.

Repris par Ronsard dans l'*Hymne de Bacchus* :

> J'ay perdu, cuisse-né, mon vagabond courage,
> Il suit ton saint orgie, emporté de ta rage.

L'horrible vent de ton oracle,
J'entens l'esprit de ce bon vin nouveau [1],
Me tempeste le cerveau.
Iach ïach Evoé,
Evoé ïach ïach.
  Une frayeur par tout le corps
Me tient : mes genoux peu fors
A l'arriver de ce dieu tremblotent,
Et mes parolles sanglotent
Je ne scay quelz vers insensez,
Avancez avancez avancez
Ceste vendange nouvelle,
Voicy le filz de Semele,
Je le sen dessus mon cœur
S'assoir comme un Roy vainqueur.
J'oy les clerons tintinans,
Et les Tabourins tonnans,
J'oy autour de luy le Buys
Caqueter par cent pertuis,
Le Buys Phrygien [2], que l'Antourée [3]

86-88. *1617,1630* L'horrible vent de ton oracle J'entens, l'esprit de ce bon vin nouveau Me tempeste le cerveau (*texte fautif aggravé par Bl. qui met un point-et-virgule après* J'entens) | *1623 rétablit le vrai texte*

105. *On lit bien* l'Antourée *en 53, 84 Liv. fol., 1604-1617, 1630. La correction de 1623* l'Entourée *est équivoque ; Bl. l'aggrave en mettant* l'entourée. *J'ai conservé la graphie primitive en pensant que peut-être elle avait été voulue pour éviter une confusion avec* Entourée *signifiant* escortée.

---

1. Comprendre ce vers comme s'il était en parenthèses : Je veux dire par là l'inspiration de ce bon vin nouveau. Blanchemain, en ponctuant ce passage d'une façon fantaisiste, a fait un contresens. V. une tournure analogue ci-dessus, *Folastrie* I, vers 113, et ci-après, *Epigramme* X, vers 11.

2. Imité de Flaminio, *Carm.*, I, Ad Bacchum :

... adest, adest jam Semeleia propius
Soboles, io venit, tinnula cymbala resonant,
Phrygiis recurva stridet grave tibia calamis.

Cf. Eschyle, fragment des *Edoniens* (cité par Decharme, *Myth. gr.*, p. 433).

3. Cybèle, qui portait sur la tête une couronne de tours. Cf. Lucrèce,

D'une aleine mal mesurée
Enfle autour de ses Chatrez [1],
Je les voy tous penetrez
D'une rage insensée,
Et tous esperdus de pensée
Chanter ïach Evoé,
Evoé ïach ïach.
  Evan [2], Pere, ou je me trompe,
Ou je voy la pompe
D'un Bouc aux cornes dorées,
De lierre decorées,
Et qui vrayment a le teint
Teinct
De la couleur d'un Sylene,
Quand tout rouge il pert l'aleine
D'avoir d'un coup evidé [3] son flacon
Plain d'un vin Tholozan ou bien d'un vin Gascon.
Iach ïach Evoé,
Evoé ïach ïach.
  Mais qui sont ces enthyrsséz [4],

107. *1617 par erreur* ses Chartrez (*éd. suiv. corr.*)
121. *1604-1630, Bl.* vuidé son flacon

II, 607-608 ; Properce, III, XVII, 35. Ronsard dit ailleurs en parlant de Cybèle (édit. Blanchemain, t. II, p. 177) :

Laisse, laisse ta couronne
Que mainte tour environne.

1. Les Curètes ou Corybantes phrygiens, prêtres de Cybèle, étaient émasculés. Cf. le tome I, p. 252, vers 9. — Pour la fusion des cultes de Bacchus et de Cybèle, v. Euripide, *Bacch.*, 1er chœur. On en trouve des traces dans Catulle, *Atys*, 20 et suiv. ; Horace, *Carm.*, I, XVIII, fin ; Properce, III, XVII, fin ; Ovide, *Mét.*, XI, début.

2. C'est un cri des Bacchants et Bacchantes, du grec Εὐάν, comme Evoé, du grec Εὐοῖ. Mais c'est aussi l'un des noms de Bacchus chez Ovide, *Mét.* IV, 15 ; Stace, *Silvae*, I, 2, 220 ; II, 7, 7 ; IV, 2, 49 ; IV, 3, 155.

3. C.-à-d. vidé complètement ; sens très rare, par analogie avec le mot épuisé, à moins que ce ne soit une faute d'impression, comme l'a pensé l'éditeur de 1604.

4. Ces gens armés du thyrse, comme l'étaient les Bacchants et Bacchantes.

Herisséz
De cent fueilles de lierre,
Qui font rebondir la terre
De leurs piés, & de la teste
A ce Bouc font si grand feste ?
Chantant tout autour de luy
Ceste chanson bris'ennuy
Iach ïach Evoé,
Evoé ïach ïach.
Tout forcené, à leur bruit je fremy,
J'entrevoy Bayf, & Remy [1],
Colet, Janvier, & Vergesse, & le Conte [2],
Pascal, Muret [3], & Ronsard [4] qui monte
Dessus le Bouc, qui de son gré
Marche, affin d'estre sacré
Aux pieds immortelz de Jodelle,
Bouc le seul pris de sa gloire eternelle :
Pour avoir d'une voix hardie

1. Antoine de Baïf et Rémy Belleau. Pour le premier voir les tomes I, p. 128 et suiv. ; II, p. 212 ; IV, pp. 75, 129, 180, 185 ; et ci-après un sonnet liminaire des *Amours*. Quant au second, c'est la première mention qui soit faite de lui dans les œuvres de Ronsard, auquel il a dû être présenté vers la fin de 1552 par N. Denisot. V. ci-après les *Isles fortunées*, vers 75.

2. Sur Claude Colet, poète et traducteur, v. ci-après les *Isles fortunées* vers 77, note. — Janvier, personnage inconnu. — Vergesse, c'est Nicolas Vergèce, helléniste, auteur de vers français sur la mort d'Adrien Turnèbe, et de quelques autres épitaphes. Originaire de la Crète, il mourut en Normandie, à Coutances (v. l'épitaphe que lui a consacrée Ronsard). Il était le fils d'Ange Vergèce, qui fut le premier maître de grec d'Ant. de Baïf. Cf. Augé-Chiquet, thèse sur *Jean-Antoine de Baïf* (Paris, 1909), pp. 17-18 et 29-30. — Le Conte désigne Nicolas Denisot, qui signait le Conte d'Alsinois, anagramme de son nom (v. ci-après l'*Epigramme* XVI, vers 1 et les *Isles fortunées*, vers 67, note).

3. Sur Pierre de Paschal, v. les tomes I, p. 160 ; II, p. 85 ; IV, p. 95 ; et ci-après les *Isles fortunées*, vers 73, note. — Sur l'humaniste Muret, v. ci-dessus l'Introduction et ci-après les *Isles fortunées*, note 1.

4. On peut s'étonner de la présence du nom de Ronsard dans ce passage. S'il est l'auteur de cette pièce, a-t-il pu dire : « J'entrevoy Ronsard... » ? L'objection est plus spécieuse que solide, vu le désir naturel qu'il dut avoir de se mettre en scène.

Renouvellé la Tragedie
Et deterré son honneur le plus beau,
Qui vermoulu gisoit sous le tumbeau [1].
Iach ïach Evoé,
Evoé ïach ïach.
Hoh, hoh, comme ceste Brigade [2]
Me fait signe d'une gambade,
De m'aller mettre sous ton joug,
Pour ayder à pousser le Bouc [3].
Mais, Pere, las ! pardonne moy, pardonne :
Assez & trop m'esperonne
Ta fureur sans cela [4],
Assez deça & dela
Je suy tes pas à la trace,
Par les Indes, & par la Thrace :
Ores d'un Thyrse portelierre

1. Il s'agit de la tragédie de *Cléopâtre*. Voici le témoignage d'Estienne Pasquier : Ceste comédie [la Rencontre] et la Cleopatre furent representées devant le Roy Henry à Paris en l'hostel de Reims, avecq' un grand applaudissement de toute la compaignie : et depuis encores au College de Boncour, où toutes les fenestres estoient tapissées d'une infinité de personages d'honneur, et la cour si pleine d'escoliers que les portes du College en regorgeoient. Je le dy comme celluy qui y estois present avecq' le grand Tornebus [Turnèbe] en une mesme Chambre. Et les entreparleurs estoient tous hommes de nom : car mesme Remy Belleau et Jean de la Peruse jouoient les principaux roulets. Tant estoit lors en reputation Jodelle envers eux » (*Rech. de la France*, éd. de 1611, livre VI, chap. VII). Toutefois Jodelle ne semble pas avoir été connu des chefs de la Brigade avant la fin de 1552.

2. Sur ce nom donné aux poètes et littérateurs groupés autour de Ronsard dès 1550, v. le tome III, p. 185, vers 19 et mon édition critique de la *Vie de Ronsard* de Cl. Binet, p. 222. La Pléiade est une sélection faite dans la Brigade vers le milieu de 1553 (v. ci-après l'*Elegie a J. de la Peruse*, note).

3. Rimes qui se trouvent aussi dans Du Bellay ; on prononçait un bou, ainsi que un jou (qui rime ailleurs avec Anjou). Cf. notre prononciation actuelle de rang et de banc.

4. Imité d'Horace, *Carm.* II, XIX, 7 : « Evoe, parce, Liber ! Parce, gravi metuende thyrso », ou plutôt de Flaminio, *Carm.*, I, Ad Bacchum :

Mihi terga quatit furor, parce precor, precor animum
Stimulis citare tantis.

Faisant à tes Tygres la guerre [1] :
Ores aveques tes Evantes [2],
Et tes Menades bien boivantes,
Redoublant à pleine voix
Par les boix
Iach ïach Evoé,
Evoé ïach ïach.
 Maugré moy, Pere, ta fureur
Plain d'horreur
M'y traine, & ne voulant pas,
Maugré moy je sens mes pas
Qui me derobent mal sain,
Où Jodelle, de sa main
Du Bouc tenant la moustache,
Que poil à poil il arrache,
Et de l'autre nonparesseuse
Haut élevant une coupe vineuse,
Te chante, o Dieu Bacchique,
Ceste hymne dithyrambique
Iach ïach Evoé,
Evoé ïach ïach.
 Hayavant [3] Muses Thespiennes [4],

181-182. *1604-1630*, *Bl.* Hay avant

1. Tes tigres. Bacchus passait pour avoir dompté des tigres et des lions en Arménie et aux Indes et leur avoir fait traîner son char. Cf. Tibulle, III, vi, 15 ; Ovide, *Ars amat.*, I, 550 et *Met.*, IV, 25 ; Properce, III, xvii, 8, qui le font traîner par des lynx ou des tigres.

2. Synonyme latin de Bacchantes (Catulle, Properce, Flaminio, *loc. cit.*).

3. Ce mot, déjà vu en deux mots au tome I, p. 109, vers 17, correspond à l'exhortation latine « Agedum ». On dit encore Haïe aux chevaux pour les faire avancer. — Ici commence un second dithyrambe, que Ronsard met dans la bouche de Jodelle. C'est une traduction libre de Marulle. *Hymnus Baccho* (dernière pièce du livre I des *Hymni*), traduction qu'il transformera l'année suivante en vers alexandrins à rimes suivies pour en faire la 2[e] partie de son *Hymne de Bacchus* (éd. Blanchemain, t. V, p. 235 et suiv. ; Marty-Laveaux et P. Laumonier, t. IV, p. 360 et suiv. ; la présente édition, au t. VI).

4. V. ci-dessus la dédicace des *Folastries*, . 4, vers 17, note.

Hayavant Nymphes Nyssiennes [1],
Rechantez moy ce Pere Bromien [2],
Race flameuse du Saturnien [3],
Qu'engendra la bonne Semele,
Enfant orné d'une perruque belle,
Et de gros yeux,
Plus clers que les astres des Cieux.
Iach ïach Evoé,
Evoé ïach ïach.
Evoé mes entrailles sonnent
Sous ses fureurs qui m'epoinçonnent,
Et mon esprit de ce Dieu trop chargé
Forcene enragé.
Iach ïach Evoé,
Evoé ïach ïach [4].
Que l'on me donne ces clochettes,
Et ces jazardes sonnettes,
Soit ma perruque decorée

184. *1617, 1630 par erreur* Race fameuse (*1623 corr.*)

188. *1604, 1609, 1630 par erreur* les ailes (*1617 et 1623 corr.*)

193-194. *1604-1630 par erreur* Et son esprit... Forcené (*on lit* Forcené *déjà en 84 Liv. fol.*)

198. *53 On lit* Et ses (*erreur reproduite en 84 Liv. fol., puis en 1604-1623 et par Bl. qui l'aggrave en mettant au vers précédent* ses clochettes). *J'ai adopté la correction de 1630.*

---

1. Ce sont les Nymphes de Nysa. V. ci-dessus la note du vers 54; et Decharme, *Myth. gr.*, p. 410.

2. Cette épithète correspond au grec βρόμιος = le dieu bruyant, retentissant (Euripide, *Bacch.*, 1er chœur; *H. Orph.*, éd. Abel, XL, 10; L, 8); au latin Bromius (Ovide, *Mét.*, IV, 11).

3. C.-à-d. fils de Jupiter, né dans les flammes. V. ci-dessus, note du vers 54.

4. Source directe de ces deux strophes, Marulle, *Hymnus Baccho* :
Agedum canite patrem Thespiades mihi Bromium
Sobolem igneam Jovis, quem peperit bona Semele,
Puerum coma praesignem, et radiantibus oculis.
Evoe sonant furenti mihi pectora rabie,
Nimioque deo plenus concutitur gravis animus.

D'une couronne coulevrée [1] :
Perruque lierreporte,
Que l'ame Thracienne emporte [2]
Deça dela dessus mon col.
Iach ïach Evoé,
Evoé ïach ïach.
Il me plaist ores d'estre fol,
Et qu'à mes flancs, les Edonides [3]
Par les montaignes les plus vuides
D'un pié sacré tremblant,
En un rond s'assemblant
Frapent la terre, & de hurlées
Efroyent toutes les valées,
Le Tallonneur de l'asne tard [4],
Basar, Evan [5], redoublant d'autre part :
Iach ïach Evoé,
Evoé ïach ïach.
Il me plaist, comme tout espris

214. *1617 par erreur* Basan (*éd. suiv. corr.*)

---

1. C.-à-d. : formée de couleuvres. Cf. ci-dessus, vers 8.
2. C.-à-d. : le vent (Borée était dit roi de Thrace). Marulle dit : « animae Aeoliae ».
3. Synonyme de Bacchantes. Ce sont les femmes des Edônes, peuple Thrace sectateur de Bacchus.
4. C.-à-d. : le vieux Silène; tard = tardif (comme le latin *tardus*).
5. Epithètes de Bacchus. Pour Evan, v. ci-dessus, vers 113. Quant à Basar (mis pour Bassar), c'est le lydien grécisé βάσσαρος ou βασσαρεύς = vêtu d'une peau de renard (*H. Orph.*, XLV, 2 ; LII, 12). Cf. Horace *Carm.*, I, XVIII, 11 : candide Bassareu. Au reste cette strophe et la précédente viennent de Marulle, *op. cit.* :

Evoe, date cymbalum huc, huc date cornua querula.
Cingat virentem mihi taenia viperea comam,
Comam diffusam animis Aeoliis hederigeram.
Quàm hinc mille secutae, atque illinc, trepidante pede sacro
Ululent citatis Edonides usque tripudiis
Valido sub thyrso jacientes vi capita fera,
Evoe sessore pandi geminante quadrupedis.

De ta fureur, ce jour, gaigner le pris,
Et haletant à grosse alaine
Faire poudrer sous mes piés ceste pleine.
Çà ce Thyrse, & ceste Tiare,
C'est toy, Naxien [1], qui m'egare
Sur la cime de ce rocher :
Il me plaist d'acrocher
Mes ongles contre son escorse,
Et chevestré dessous ta douce force
Aller devant ton Orgie inconnue [2],
La celebrant de voix aguë,
Orgie, de toy Pere
Le Mystere,
Qu'un panier enclôt saintement [3],
Et que nul premierement
En vain oseroit toucher, sans estre
Ton prestre :
Ayant neuf fois devant ton Simulacre
Enduré le sainct lavacre
De la fonteine verrée [4],

221. *53 On lit* Ça ce Thyrse | *1604-1617, 1630 par erreur* Car ce Thyrse (*1623 corr.*)

---

1. Bacchus était particulièrement adoré dans l'île de Naxos (v. Decharme, *Myth. gr.*, p. 422 et suiv) —. Dans le vers précédent la tiare rappelle la mitre dont on coiffait le Bacchus gréco-lydien, d'où l'épithète de μιτρηφόρος (*H. Orph.*, LII, 4).

2. C.-à-d. : la cérémonie religieuse dont les pratiques restent secrètes, ὄργιον ἄρρητον, *H. Orph.*, LII, 5 ; obscura orgia (Catulle, LXIV, 260).

3. C'est la corbeille mystique contenant un phallus parmi des fruits, que les initiés seuls pouvaient regarder. Virgile l'appelle « mystica vannus Iacchi. » (*Georg.*, I, 166).

4. Le mot « lavacre », calqué sur le latin *lavacrum*, signifie le bain ou la simple aspersion, deux moyens de purification. — Le mot « verrée », qui traduit l'adjectif latin *vitrea*, signifie cristalline. Cf. ci-après l'ode *A la fonteine Bélerie*, p. 241, vers 171.

Aux Muses sacrée [1].
Iach ïach Evoé,
Evoé ïach ïach.
O Pere, où me guides tu [2] ?
Devant ta vertu
Les bestes toutes troublées
Se baugent dans les valées :
Ny les oyseaux n'ont pouvoir de hacher
Comme ils faisoyent le vague, sans bruncher,
Incontinent qu'ilz te sentent [3] :
Dessous leurs goufres s'absentent
De l'Ocean les troupes escaillées,
Horriblement emerveillées,
De voir
La force de ton pouvoir.
Iach ïach Evoé,
Evoé ïach ïach.
Par tout les Amours te suivent,
Et sans toy les Graces ne vivent,
La force, la Jeunesse,
La bonne Lieesse
Te suit,

245. *1617, 1630 par erreur* de lascher (*1623 corr.*)
246. *53 On lit* il faisoyent (*erreur reproduite en 1609, aggravée en 1617 et 1630 par* il faisoit, *corrigée en 1623*)

---

1. Cette strophe vient de Marulle, *op. cit.* :
Et ipse vagus, anhelans, animo duce nimio,
Totus nova plenus mente per avia nemora
Orgia praecedam acutis celebrans ululatibus,
Orgia verendis arcana recondita calathis,
Penitus quae sanctis frustra captes sine initiis,
Novies perpessus sacra Castalidos vada vitreae.
2. Souvenir d'Horace, *Carm.*, III, XXV : Quo me, Bacche, rapis... ?
3. Pris à Marulle, *op. cit.* :
Fugiunt deserta turbatae per nemora ferae,
Regio volucres nec sustinet aetheria suas.

Le soucy te fuit,
Et la viellesse chenue,
Plustost qu'une nue
Devant Aquilon
Au gozier felon [1].
Iach iach Evoé
Evoé ïach ïach.
Un chaqun tu vas liant
Soubz ton Thyrse impatient.
Alme Denys [2], tu es vrayment à craindre,
Qui peus contraindre tout, & nul te peut contraindre.
O Cuissené, Archete, Hymenien [3],
Basare, Roy, Rustique, Euboulien [4],
Nyctelien, Trigone, Solitere [5],
Vengeur, Manic [6], Germe des Dieux, & Pere [7],

272. *1604-1630, Bl. par erreur* Eubolien

---

1. La Jeunesse, l'Amour, la Volupté sont inséparables de Bacchus. Cf. Euripide, *Bacch.*, 773 ; Horace, *Carm.*, I, XVIII, 6 ; XIX, début ; III, XXI, fin ; Ovide, *Mét.*, IV, 17.

2. C.-à-d. Dionysos nourricier. Cf. ci-dessus la *Folastrie* II, vers 26.

3. Cuissené, c.-à-d. né de la cuisse de Jupiter : mot calqué sur le latin de Marulle *femorigena* (v. ci-après) ; on trouve en grec μηροτρεφής. — Archete, du mot grec ἀρχέτας, chef ; on ne le trouve pas appliqué à Bacchus dans les textes anciens, mais seulement les composés τελετάρχης, *H. Orph.*, LII, 3, et ἀρχηγέτης, Strabon, X, 468. — Hymenien, du grec ὑμενήιος ; on ne le trouve qu'une fois appliqué à Bacchus dans les textes anciens, *Anthol. palat.*, IX, 524 (éd. Didot, t. II, p. 107).

4. Basare, c.-à-d. dieu vêtu de la bassara (v. ci-dessus, vers 214). — Rustique correspond au grec ἄγριος (*H. Orph.*, XXX, 3). — Euboulien, du grec εὐβουλεύς, bon conseiller (*H. Orph.*, XXX, 6 ; LII, 4).

5. Nyctelien, du grec νυκτέλιος, fêté durant la nuit, *Anthol. palat.*, IX, 524 (éd. Didot, t. II, p. 107). — Trigone, du grec τρίγονος, engendré trois fois (*H. Orph.*, XXX, 2). A ces trois naissances correspondent trois noms de Dionysos : Phanès, Zagreus et Bacchos (communication de mon collègue A. Boulanger).

6. Vengeur, parce qu'il punissait ceux qui rejetaient son culte. — Manic, du grec μανικός, agité d'une fureur divine.

7. C.-à-d. : à la fois fils et père des Dieux (*H. Orph.*, LII, 6).

Nomien, Double, Hospitalier [1],
Beaucoupforme, Premier, Dernier [2],
Lynean, Portesceptre, Grandime [3],
Lyssien, Baleur, Bonime [4],
Nourrivigne, Aymepampre, Enfant [5].

276. *1604-1617*, *1630* Beaucoup forme (*erreur aggravée en 1623 par* Beaucoup, Forme)
277. *1623*, *Bl.* Lenean

---

1. Nomien, du grec νόμιος, pastoral, *Anthol. palat.*, IX, 524 (éd. Didot, t. II, p. 107). — Double, synonyme de Diphyen, vu ci-dessus au vers 47. — Hospitalier correspond au grec ξενοδότης, qui procure des hôtes, ou πολύκωμος, qui préside à des festins abondants, *Anthol. palat.*, IX, 524 (éd. Didot, t. II, p. 107).

2. Beaucoupforme correspond au grec μυριόμορφος, qui revêt de nombreuses formes, *Anthol. palat.*, IX, 524 (éd. Didot, t. II, p. 107). Sur les métamorphoses de Bacchus en taureau, en lion, en dragon, etc., cf. Euripide, *Bacch.*, 1017. — Premier, synonyme de Protogone, vu ci-dessus, au vers 74. — Dernier, non pas parce qu'il fut connu des Grecs en dernier lieu (Hérodote, II, 52), mais parce qu'il est le dernier-né de la lignée olympienne. Cette épithète semble contredire la précédente ; elles s'accordent pourtant l'une et l'autre avec la doctrine orphique (communication de mon collègue A. Boulanger).

3. Lynéan correspond au grec ληναῖος, dieu du pressoir (*Anthol. palat.*, *loc. cit.* ; *H. Orph.*, L, 5 ; LII, 2). — Portesceptre est calqué sur le grec σκηπτοῦχος (*H. Orph.*, LII, 7). — Grandime est une forme syncopée pour Grandissime ; Marulle dit « maxime ».

4. Lyssien correspond au grec λύσιος, qui délie et délivre (*H. Orph.* L, 2). — Baleur correspond au grec σκιρτητής, danseur bondissant (*Anthol. palat.*, *loc. cit.* ; *H. Orph.*, XLV, 7). L'auteur des *Hymnes Orphiques* dit que Bacchus fait mouvoir des chœurs de danse (LIII, 7) et Aristophane fait dire au 1er chœur dans les *Grenouilles* :« Bacchus, roi de la danse, guide mes pas ». — Bonime est une forme syncopée pour Bonissime ; Marulle dit « optime ».

5. Les deux premiers mots sont composés sur le modèle du grec : οἰνοτρόφος, ou ἀμπελοφύτωρ, qui produit du vin ou de la vigne, et κισσοχαρής, qui aime le lierre. — Enfant correspond au grec κοῦρος (*H. Orph.*, LII, 10 et 13) et au latin « puer aeternus » (Ovide, *Mét.*, IV, 18).

Cette litanie vient en grande partie de Marulle, *op. cit.* :

Evoe, impotenti thyrso gravis, alme Dionyse,
Martie, bicornis, rex, omnipotens, femorigena,
Mystice, Thioneu, ultor, solivage, Evies, satyre,
Genitor deorum idem atque idem germen amabile,
Nyctelie, multiformis, Hymeneie, nomie,
Gemine, hospitalis, liber, pater, optime, maxime.

Gange te vit triomphant,
Et la gemmeuse mer
Que le Soleil vient alumer
De la premiere sagette
Qu'à son lever il nous gette [1] :
Bien te sentit la Terriere Corte [2]
Des Geans, montaigneporte :
Et bien Mime te sentit,
Quand ta main Rhete abatit [3],
Et bien te sentit Penthée
Qui méprisa ta feste inusitée [4],
Et bien les Nautonniers barbares,
Quand leurs mains avares
Te tromperent, toy beau,
Toy Dieu celé dessous un juvenceau [5].
Iach ïach Evoé,
Evoé iach ïach.

Que diray-je de ces Thebaines,
Qui veirent leurs toilles pleines
De vigne, & par la nuict,
Elles gettans un petit bruit,

282. *1617, 1630 par erreur* vint allumer (*1623 corr.*)
285. *1617* la guerriere Cohorte | *1623-1630 texte primitif*
297. *1623*, *Bl.* tes Thebaines (*correction inutile*)

---

1. Allusion à la conquête des Indes par Bacchus.
2. C.-à-d. : la cohorte née de la terre. Ronsard dira dans l'*Hymne de Bacchus* : « les Géants Terre-nés ».
3. Allusion à la lutte de Zeus contre les Géants (cf. le tome III, p. 131-137). Pour la participation de Bacchus, v. Euripide, *Cycl.*, 5-6 ; Schol. de Pindare, *Ném.* I, 100 ; Horace, *Carm.*, II, XIX, 21-24.
4. C'est le sujet des *Bacchantes* d'Euripide, repris par Ovide, *Mét.*, III, 511-733.
5. Allusion au mythe des pirates tyrrhéniens changés en dauphins par Bacchus ; raconté par Ovide, *Mét.*, III, 597-691.
Cette fin de strophe depuis le vers 280 vient de Marulle, *op. cit.* :
Domitus quem Ganges, quem gemmea marmora pelagi
Sensere primi, cui cessit terrigena cohors

Se virent de corps denuées
En chauvessouris muées ? [1]
Quoy du Soldart de Mysie ? [2]
Et de l'impieteux Acrisie,
Qui à la fin sentit bien ta puissance,
Bien que puny d'une tarde vengeance ? [3]
  C'est toy qui flechis les rivieres,
Et les mers, tant soyent elles fieres :
Toy sainct, Toy grand, tu romps en deux
Les rochers vineux,
Et tu fais hors de leurs veines
Tressauter à val les fonteines
Douces de Nectar, & des Houx
Tu fais suinter le miel doux [4].
Iach ïach Evoé,
Evoé ïach ïach.

304. *1630 par erreur* impiteux Acrisie

Rhœtusque, Mimasque, qui Penthea, qui male nimium
Adigis Lycurgum tandem sua pendere scelera,
Ausosque Deum in tenero fallere puero.

1. Allusion au mythe des filles de Minyas raconté par Ovide, *Mét.*, IV, début et 389-415.

2. Allusion à Télèphe, roi de Mysie, blessé par Achille, après que Bacchus l'eut fait trébucher contre un cep de vigne. Voir dans la présente édition le tome III, p. 203, note.

3. Allusion à la mort d'Acrisius, roi d'Argos, qui rejetait le culte de Bacchus ; il fut tué involontairement par son petit-fils Persée, lançant le disque. Cf. Ovide, *Mét.*, IV, 606 et suiv. ; Hygin, *Fab.* LXIII, LXXXIV, CLV, CCLXXIII.

4. Cf. Euripide, *Bacch.*, 142-143, surtout 704 et suiv. ; Horace, *Carm.*, II, XIX, 9-12. Déjà vu au tome III, p. 205, vers 385 et suiv.

Cette strophe vient de Marulle, *op. cit.* :

Nam quid corymbis surgentia stamina subitis
Dominasque dicam nequicquam denique trepidas
Sceleri quaerentes per noctis opaca latibula ?
Quid sera licet non neglecta piacula Acrisii ?
Tu, sancte, flectis amnes, truculentaque maria,
Ruptisque rotas decurrentia Chia lapidibus.
Tu mella primus nova colligis ilice sterili.

Le Coutre en voute doublé
Te doit, & Ceres porteblé [1],
Les loys te doyvent, & les villes,
Et les polices Civiles :
La liberté qui ayme mieux s'ofrir
A la mort, qu'un Tyran soufrir,
Te doit, & te doit encore
L'honneur par qui les haux dieux on decore.
Iach ïach Evoé,
Evoé ïach ïach.
Par toy on ajoute pareil
Le pouvoir au conseil,
Et les Mimalons arrachans,
Par les champs,
Les veaux des tetins de leurs meres
Comme Feres [2],
D'un pié veillard [3] vont rouant,
Autour de Rhodope jouant [4].
Iach ïach Evoé,
Evoé ïach ïach.

333. *1604-1630, Bl. par erreur* pié vieillard

---

1. Dans les mystères d'Eleusis, le culte de Bacchus était allié à celui de Cérès. Cf. Aristophane, *Gren.*, 1[er] chœur.

2. C.-à-d. : comme des bêtes sauvages. Cf. Euripide, *Bacch.*, 699 et suiv.

3. On lit bien : d'un pié veillard (c.-à-d. qui veille, éveillé) ; et c'est le vrai texte, traduisant l'expression de Marulle : « insomni pede ».

4. Ces deux strophes viennent de Marulle, *op. cit.* :
Tibi vomer uncus debet, tibi spicifera Ceres,
Tibi jura, tibi urbes, tibi mens bona nescia sceleris,
Tibi impotentis male perpetiens animus heri.
Tu robur consilio addis, tu numina supero
Reperis Olympo primum, tibi sancta Mimallonum
Cohors insomni lustrant gelidam pede Rhodopen,
Nimio divulsos raptantes impete vitulos.

Mille cœurs de Poëtes divins [1],
Mille Chantres, & Devins,
Fremissent à ton honneur :
Tu es à la vigne donneur
De sa grappe, & au pré
De son email diapré.
Les rives par toy fleurissent,
Les blés par toy se herissent,
O Alme Dieu [2],
En tout lieu
Tu rens compagnables
Les semances mal sortables [3].
Iach ïach Evoé,
Evoé ïach ïach.
Tu repares d'une jeunesse
La vieillesse
Des siecles fuyans par le Monde,
Tu poises cette Masse ronde,
O Daimon, & tu enserre'
L'eau tout au rond de la terre,
Et au milieu du grand air fortement
Tu pens la Terre justement [4].
Iach ïach Evoé,
Evoé ïach ïach.

337. *1604-1630, Bl. par erreur* Mille chœurs

1. On lit bien : Mille cœurs (et non pas chœurs) ; c'est le vrai texte, traduisant l'expression de Marulle : « mille vatum praecordia ».
2. C.-à-d. : O Dieu nourricier (alme, du latin *almus*) ; cf. le vers 269.
3. C.-à-d. : qui s'assortissent difficilement.
4. Ces deux strophes viennent de Marulle, *op. cit.* :

Tibi mille vatum praecordia sortilega fremunt.
Tibi ager viret almus, tu florea prata tepentibus
Zephyris coloras, tu dissona semina ligas.
Tu secla mundo semper fugientia reparas
Longa juventa, tu libras pondera machinae,
Medioque terram suspendis in aere stabilem.

Par toy chargés de ton Nectar,
Rempans avec toy dans ton char,
Nous concevons des cieux
Les segrés precieux,
Et bien que ne soyons qu'hommes,
Par toy Demidieux nous sommes [1].
Iach ïach Evoé,
Evoé ïach ïach.
Je te salue ô Lychnite [2],
Je te salue ô l'elite
Des Dieux, & le Pere
A qui ce tout obtempere.
Dextre vien [3] à ceux
Qui ne sont point paresseux
De renouveler tes mysteres,
Ameine les doubles Meres
Des Amours [4], & vien,
Evien,
Œillader tes bons amis,

362. *1617 par erreur* Rompans (*éd. suiv. corr.*)
364. *1604-1630* Les secrets

1. Strophe qui vient de Marulle, *op. cit.* :
Per te remota cœli procul ardua colimus,
Nimio diffusi praecordia nectare gravia.
Tu das Deorum sanctis accumbere dapibus.

2. La graphie de ce mot ne doit pas faire illusion, car le grec λυχνίτης, escarboucle (de λύχνος, lampe) n'a jamais désigné Bacchus. La vraie graphie est *liknite*, du grec λικνίτης, épithète appliquée à ce dieu (*H. Orph.*, XLV, 1 ; LII, 3) et signifiant : auquel on offre le van sacré (λῖκνον) ; cf. ci-dessus, le vers 231. Il y a eu confusion dans l'esprit de Ronsard et dans celui de son modèle, qui, lui aussi, a écrit « Lychnita » (v. ci-après) ; j'en trouve la preuve dans cette fin de l'*Hymne de Bacchus* :
Je te salue à droit le Lychnite admirable
Des hommes et des dieux.

3. C.-à-d. : sois favorable ; traduction des mots de Marulle : « dexter adsis » (v. ci-après).

4. Peut-être doit-on comprendre : Aphrodite, mère du doux Eros, et Eris (selon Alcée) ou la Terre (suivant Hésiode), mère du violent Iméros.

Avecq ta compaigne Themis [1],
Enclose des anciennes
Nymfes Coriciennes [2],
Et reçoy,
O Roy,
Le bouc rongevigne [3],
Qui trepigne
Sur ton autel
Immortel.
Iach ïach Evoé,
Evoé ïach ïach.
Vien donq, Pere, & me regarde
D'un bon œil, & pren en garde
Moy ton poëte Jodelle,
Et pour la gloire eternelle
De ma brave tragœdie
Reçoy ce vœu qu'humble je te dedie [4].

1. Thémis figure-t-elle ici comme douée de l'esprit prophétique (v. le tome II, p. 146), ou comme personnification de l'ordre moral et de la justice? J'adopte cette dernière explication, Bacchus étant considéré comme le premier législateur.

2. C.-à-d. : escortée des Nymphes, nourrices de Bacchus, qui habitaient l'antre Corycien, sur le versant méridional du Parnasse, au-dessus de la fontaine de Castalie. Cf. Sophocle, *Antigone*, 1128; Euripide, *Bacch.*, 559; Apollonios, *Argon.* II, 711.

C'est ici que s'arrête l'imitation de l'hymne de Marulle, dont la fin que voici se retrouve dans les vers 369 à 382 de Ronsard :

Salve, benigne Lychnita, deum et pater hominum,
Animoque dexter, tua mystica rite colentibus,
Adsis, tuis non sine amoribus, et Themide bona,
Themide Nympharum stipata Coricidum choris.

3. Allusion à un mythe interprété de deux façons : le bouc était consacré à Bacchus, soit en récompense pour avoir montré aux dieux la force du vin après avoir mangé du raisin (cf. l'*Hymne de Bacchus*, éd. Blanchemain, t. V, p. 233), soit en châtiment pour avoir brouté de la vigne (cf. la blason de l'*Escargot* par R. Belleau).

4. A première vue, cette fin pourrait faire croire que Jodelle est l'auteur des Dithyrambes. Mais elle signifie seulement que Jodelle, dans la bouche duquel Ronsard a placé le deuxième de ces hymnes (v. ci-dessus, vers 172 et suiv.), consacre à Bacchus le bouc dont il vient de parler, en reconnaissance du succès de sa tragédie de *Cléopâtre*.

TRADUCTION DE QUELQUES EPIGRAMMES GRECZ,

A MARC ANTOINE DE MURET[1]

I

DU GREC DE POSIDIPPE.

Ποίην τίς βιότοιο τάμοι τρίβον ;
εἰν ἀγορῇ μὲν νείκεα [2].

Quel train de vie est-il bon que je suive,
Affin, Muret, qu'heureusement je vive ?
Dans les palais il n'y a que proces,
Noyses, debatz, & querelleux exces,

Dedicace. *Pour une partie des Epigrammes* (*XVII, I, VII, IX, XI, XII, XV*) *groupées au Bocage de 1554*, A Pierre de Paschal | *Même groupe aux Œuvres, 1560*, A Marc Anthoine de Muret | *Même groupe aux Œuvres, 1567 et éd. suiv., pas de dédicace.* || *Pour les Epigrammes III, IV, V, VI, VIII, XIV, XVI, formant un autre groupe aux Meslanges de 1555* (*2e éd.*) *et dans les éd. collectives, pas de dédicace.*

I. — Editions : *Livret de folastries*, 1553. — *Bocage*, 1554 (et rééd. de Rouen, 1557). — *Œuvres*, (section des Poëmes) 1560, 1567, 1571, 1573, 1578 ; (section des Gayetez) 1584, 1587 et éd. suiv. — *Livret de folastries*, 1584 (contrefaçon de 1553).

Titre. *54* De Posidippe. A Guy de Brués | *60-73* De Posidippe | *78-87 sans titre* | *Le texte grec est supprimé en 54 et dans les éd. collectives, il reparaît seulement en 84* (*Liv. fol.*) *et en 1604-1630.*
2. *54* Afin, Brués | *60-87 texte primitif*
3. *60-78* Dans le palais
3-4. *84-87* Aux Cours des Rois regne l'ambition : Les Senateurs sont pleins de passion

1. Sur ce personnage, v. ci-après les *Isles fortunées*, et l'*Elégie à M.-A de Muret*, notes des dédicaces. — Lui-même avait publié en janvier 1553. dans ses *Juvenilia*, plus de cent épigrammes latines imitées de l'Anthologie grecque. C'est lui qui donna l'idée de ces traductions françaises à Ronsard. Cf. ci-dessus l'Introduction, p. xi.
2. Cf. *Anthol. gr.*, éd. Jacobs, *Epigr. descriptives*, n° 359.

Les maisons sont de mille soucis pleines,
Le labourage est tout rempli de peines,
Le matelot familier du labeur
Dessus les eaux pallit tousjours de peur,
Celuy qui erre en un païs etrange,
S'il a du bien il craint qu'on ne le mange,
D'estre indigent, c'est une grand' douleur :
Le mariage est comblé de malheur,
Et si lon vit sans estre en mariage,
Seul & desert il faut user son age,
Avoir enfans, n'avoir enfans aussi
Donne labeur, donne soing & souci.
La jeunesse est peu sage & mal abile,
La vieillesse est languissante & debile,
Ayant toujours la mort devant les yeux.
Doncques, Muret, je croy qu'il vaudroit mieux
L'un de ces deux, ou bien jamais de n'estre,
Ou de mourir si tost qu'on vient de naistre [1].

7-8. *87* Le matelot voit à deux doigts du bord De son bateau pendre tousjours la mort

10. *87* S'il a du bien craint qu'un autre le mange

11. *78* Etre indigent est une grand'douleur | *84* L'indigence est une extreme douleur | *87* Le guerrier meurt masqué d'une valeur

16. *84-87* Donne tousjours domestique souci

20. *54* Donque, Brués | *60-87 texte primitif* | *67 par erreur* il voudroit (*éd. suiv. corr.*)

---

1. Ant. de Baïf s'est amusé à écrire la contre-partie de cette épigramme. Elle figure dans ses *Passetems* sous le titre : « A M.-A. de Muret, contre *Quel train de vie est-il bon que je suive, etc.* ». Marty-Laveaux l'a publiée au tome IV de son édition des Œuvres de Baïf, p. 414 ; mais, égaré par le titre, il a attribué à Muret la pièce de Ronsard, dans une note entièrement erronée.

II

DU GREC D'ANACREON.

Οὔ μοι μέλει Γύγαο
τοῦ Σάρδεων ἄνακτος [1].

Du grand Turc je n'ay souci,
Ny de l'Empereur aussi :
L'or n'attire point ma vie :
Aux Roys je ne porte envie :
J'ay soucy tant seulement
D'oindre mon poil d'oignement :
J'ay soucy qu'une couronne
De fleurs ma teste environne.

II. — Editions : *Livret de folastries*, 1553. — *Meslanges*, 1555 (Paris ; 1557, rééd. de Rouen) ; 1555 (Paris, 2e éd.) — *Œuvres* (Odes, livre IV), 1560, 1567, 1571, 1573, 1578, 1584, 1587 et éd. suiv. — *Livret de folastries*, 1584 (contrefaçon de 1553).

Titre. *55* (*1° éd.*) Ode à Vulcan | *55* (*2e éd.*) Ode à Vulcan. Pris d'Anacreon | *60-67* Ode XXIX | *71-73* Ode XXVIII | *78* Ode XXVI | *84* Ode XXIII | *87* Ode XX | *55-87 texte grec supprimé ; il reparaît en 84* (*Liv. fol.*)

2. *55-84* Ny du grand Soudan (*60-73* Soldan *78* Souldan) aussi | *87* Ny du grand Tartare aussi

3. *55* L'or n'esclave point ma vie | *60-87* L'or ne maistrise ma vie

5-8. *55-78* J'ay soucy tanseulement (*et* tant seulement) De parfumer cointement Ma barbe, & qu'une couronne De fleurs le chef m'environne | *84-87* Je n'ay soucy que d'aimer Moy-mesme, & me parfumer D'odeurs, & qu'une couronne De fleurs le chef m'environne

---

1. Le texte grec, tel qu'il se présentait à Ronsard dans l'Anthologie de Lascaris, comprenait deux pièces soudées l'une à l'autre. Il avait déjà passé d'un seul bloc, comme ici, dans les *Carmina* de Salmon Macrin (lib. IV, Ad Vulcanum ex Anacreonte), et dans les *Epigrammata* de J. Second (dernière pièce, Ex Anacreonte), que Ronsard a pu consulter. En 1554, H. Estienne dans son recueil des *Anacreontea* sépara ces deux pièces (nos 15 et 17), et depuis lors elles sont restées indépendantes l'une de l'autre (*Anthol. gr.*, éd. Jacobs, *Epigr. comiques*, nos 47 et 48). Voir mon *Ronsard poète lyrique*, pp. 94 et 122.

Le soin de ce jour me point :
Du demain, je n'en ay point :
Et qui sçauroit bien cognoistre
Si un l'endemain doit estre ?
  Vulcan, fay moy d'un art gent
Un creux gobelet d'argent,
Et de toute ta puissance
Large creuse luy la panse :
Et ne fay, non point autour
Des estoilles le retour,
Ny la charréte celeste [1],
Ny cet Orion moleste [2],
Mais bien un vignoble verd,
Mais un cep riant, couvert
D'une grappe toute pleine,
Avec Bacchus & Siléne.

9-10. *84-87* Je suis, mon Belleau, celuy Qui veux vivre ce jourd'huy
11. *55-78* Qui (bons dieux) pourroit connoistre | *84-87* L'homme ne scauroit cognoistre

13-24. *55-87* Vulcan ! en faveur de moi, Je te pri, depesche toy De me tourner une tasse Qui de profondeur surpasse Celle du vieillard Nestor. Je ne veux qu'elle soit d'or : Sans plus fais la moy de chesne, Ou de lhierre, ou de fresne, Et ne m'engrave dedans (*67-87* Ne m'engrave point dedans) Ces grans panaches pendans, Plastrons, morions, ny armes : Qu'ay-je soucy des alarmes, Des assaus ny (*67-78* ou *84-87* &) des combas ? Aussi ne m'y grave pas Ni le soleil, ny la lune, Ni le jour, ni la nuit brune, Ni les astres radieux (*84-87* Ny les Astres ny les Ours) : E quel soin ay-je des cieux ? De leurs Ours, de leur Charette (*84-87* Je n'ay souci de leurs cours Encor moins de leur charrete), D'Orion, ou (*84-87* ny) de Boete ? Mais pein moi, je te supli, D'une treille le repli Non encore vandangée, Pein (*et* Peins) une vigne chargée De grappes & de raisins, Pein (*et* Peins) y des fouleurs de vins, Pein (*et* Peins) y Venus, & Cassandre, Laisses (*55 2e éd.* Laiss'y *60* Laisse) de Bacus espandre Le lhierre tout autour, Pein (*et* Peins) y la Grace & l'Amour (*67-87 suppriment ces quatre vers*), Le nez & la rouge trongne D'un Silene, ou (*78-87* &) d'un yvrongne

---

1. C.-à-d. : la constellation du Chariot, appelée aussi la Grande Ourse.
2. Sur la constellation d'Orion, v. ci-dessus la *Folastrie* v, vers 39. Dans la variante, Boete désigne la constellation du Bouvier, du grec Βοώτης.

III

Σώματα πολλὰ τρέφειν [1].

Veux tu sçavoir quelle voye
L'home à pauvreté convoye ?
Elever trop de palais
Et nourrir trop de valletz.

IV

DU GREC D'AUTOMEDON.

Εὐδαίμων πρῶτον μὲν ὁ μηδενὶ
μηδὲν ὀφείλων [2].

Aux creanciers ne devoir rien
Est par sus tous le premier bien :

III. — Editions : *Livret de folastries*, 1553. — *Meslanges*, 1555 (2e édition). — *Œuvres*, (section des Poëmes) 1560, 1567, 1571, 1573, 1578 ; (section des Gayetez) 1584, 1587 et éd. suiv. — *Livret de folastries*, 1584 (contrefaçon de 1553).

Titre. 55-73 D'Anacreon | *78-87 sans titre* | *55-87 texte grec supprimé ; il reparaît en 84* (*Liv. fol.*) *et en 1604-1630.*

IV. — Editions : *Livret de folastries*, 1553. — *Meslanges*, 1555 (2e édition). — *Œuvres*, (section des Poëmes) 1560, 1567, 1571, 1573, 1578 ; (section des Gayetez) 1584, 1587 et éd. suiv. — *Livret de folastries*, 1584 (contrefaçon de 1553).

Titre. *53-73 par erreur* d'Antomédon | *78-87 sans titre* | *55-87 texte grec supprimé ; il reparait en 84* (*Liv. fol.*) *et en 1604-1630.*

1-2. *78* De tous les biens le premier bien Aux creanciers ne devoir rien | *84-87* Aux creanciers ne devoir rien Est de tous biens le premier bien

1. Cf. *Anthol. gr.*, éd. Jacobs, *Epigr. morales*, n° 119 (attribuée à Anacréon).
2. Cf. *Anthol. gr.*, éd. Jacobs, *Epigr. comiques*, n° 50.

Le second n'estre en mariage :
Et le tiers vivre sans lignage.
Mais si un fol se veult lier
Sous Hymenée il doit prier
Qu'apres l'argent[1] dessoubz la lame
Le jour mesme enterre sa femme.
Celuy qui cognoist bien ceci
Vit sagement, & n'a souci
Des Atomes, ni s'Epicure
Cherche du vuide en la nature.

V

Εἴ τις ἅπαξ γήμας[2].

L'home une fois marié
Qui lié
Se revoit par mariage
Par deux fois se vient ranger
Au danger,
Sauvé du premier naufrage.

4. *84-87* Le tiers, de vivre sans lignage
7. *84-87* Qu'argent receu, desous la lame

V. — Editions : *Livret de folastries*, 1553. — *Meslanges*, 1555 (2e édition). — *Œuvres* (section des Poëmes), 1560, 1567, 1571, 1573. — Retranchée en 1578. — Réimprimée au *Livret de folastries* de 1584 (contrefaçon de 1553) et dans les *Œuvres* (section des Gayetez) en 1604, 1609, 1617, 1623, 1630.

Titre. *55-87 texte grec supprimé ; il reparait en 84* (*Liv. fol.*) *et en 1604-1630.*

---

1. C.-à-d. : après qu'il aura reçu l'argent de la dot.
2. Cf. *Anthol. gr.*, éd. Jacobs, *Epigr. descriptives*, n° 133.

VI

Εἰκὼν ἡ Σέξτου μελετᾷ [1].

L'image de Thomas pourpense quelque chose,
Et Thomas au parquet se taist à bouche close :
L'image est avocat à voir son parlant trait,
Et Thomas n'est sinon portrait de son portrait [2].

VII

DU GREC DE LUCIL.

Εἰ ταχὺς εἰς τὸ φαγεῖν [3].

Si tu es viste au souper,
Et pour courir mal adestre,

VI. — Editions : *Livret de folastries*, 1553. — *Meslanges*, 1555 (2ᵉ édition). — *Œuvres*, (section des Poëmes) 1560, 1567, 1571, 1573, 1578 ; (section des Gayetez) 1584, 1587 et éd. suiv. — *Livret de folastries*, 1584 (contrefaçon de 1553).

Titre. *55-87 texte grec supprimé ; il reparaît en 84* (*Liv. fol.*) *et en 1604-1630.*

1. *78-87* medite quelque chose

VII. — Editions : *Livret de folastries*, 1553. — *Bocage*, 1554 (et rééd. de Rouen, 1557). — *Œuvres*, (section des Poëmes) 1560, 1567, 1571, 1573, 1578 ; (section des Gayetez) 1584, 1587 et éd. suiv. — *Livret de folastries*, 1584 (contrefaçon de 1553).

Titre. *54-73* De Lucil | *58-87 sans titre* | *54-87 texte grec supprimé ; il reparaît en 84* (*Liv. fol.*) *et en 1604-1630.*

1. *60-87* à souper
2. *60-87* Et à courir

---

1. Cf. *Anthol. gr.*, éd. Jacobs, *Epigr. descriptives*, nº 145, et Ausone, *Epigr.* LI, portrait de Rufus le rhéteur.
2. Il est possible que Ronsard ait songé ici à l'avocat-poète Thomas Sebilet, mais ce n'est pas certain.
3. Cf. *Anthol. gr.*, éd. Jacobs, *Epigr. comiques*, nº 431.

Des piedz il te faut repaistre,
Et des levres galoper.

VIII

DE PALLADAS.

Εἰ τὸ τρέφειν πώγωνα [1].

Si nourrir grand barbe au menton
Nous fait filosofes paroistre,
Un bouc barbasse pourroit estre
Par ce moyen quelque Platon.

IX

DE AMMIAN.

Οἴει τὸν πώγωνα φρενῶν ποιητικὸν εἶναι [2].

Tu penses estre veu plus sage
Pour porter grand barbe au visage :

VIII. — Editions : *Livret de folastries*, 1553. — *Meslanges*, 1555 (2e édition). — *Œuvres*, (section des Poëmes) 1560, 1567, 1571, 1573, 1578 ; (section des Gayetez) 1584, 1587 et éd. suiv. — *Livret de folastries*, 1584 (contrefaçon de 1553).

Titre. *78-87 sans titre* | *55-87 texte grec supprimé ; il reparaît en 84 (Liv. fol.) et en 1604-1630.*

3. *71-78* Un bouc barbassé | *84-87 texte primitif*

IX. — Editions : *Livret de folastries*, 1553. — *Bocage*, 1554 (et rééd. de Rouen, 1557). — *Œuvres* (section des Poëmes), 1560, 1567, 1571, 1573. — Retranchée en 1578. — Réimprimée au *Livret de folastries* de 1584 (contrefaçon de 1553), et dans les *Œuvres* (section des Gayetez) en 1604, 1609, 1617, 1623, 1630.

Titre. *54-87 texte grec supprimé; il reparaît en 84 (Liv. fol.) et en 1604-1630*

---

1. Cf. *Anthol. gr.*, éd. Jacobs, *Epigr. comiques*, n° 430.
2. Cf. *Anthol. gr.*, éd. Jacobs, *Epigr. comiques*, n° 156.

Et pource, à l'entour de ta bouche
Tu nourris un grand chassemouche :
Si tu m'en croys jette la bas :
La grand barbe n'engendre pas
Les sciences plus excellentes,
Mais des morpions & des lentes.

X

DE NICARCHE.

Εἰς Ῥόδον εἰ πλεύσει τίς [1].

Quelcun voulant à Rodes naviguer,
Ains qu'entreprendre un si long navigage,
Pour s'enquerir s'il aurait bon voiage,
Il vint d'Olymp' le prestre interroguer [2].
Il luy respond : Monte dans un vaisseau,
Qui soit tout vuide, & par l'hiver ne pousse,
Mais en esté quand la saison est douce,
Hors de son port ton navire sur l'eau.

5. *1604-1630, Bl.* jette l'à bas
7. *60-73* Les mœurs, ny les Muses savantes

X. — Editions : *Livret de folastries*, 1553. — Retranchée des *Œuvres* dès 1560. — Réimprimée au *Livret de folastries* de 1584 (contrefaçon de 1553) et dans les *Œuvres* (section des Gayetez) en 1604, 1609, 1617, 1623, 1630.

Titre. *Le texte grec reparaît en 84* (*Liv. fol.*) *et en 1604-1630.*
1-4. *1623 rimes* naviger... interroger

1. Cf. *Anthol. gr.*, éd. Jacobs, *Epigr. comiques*, n° 162.
2. C.-à-d. : interroger le prêtre d'Olympie. Cf. le tome III, pp. 56, note 2, et 108, note 2.

Si tu parfais ce que ma voix t'aprend,
A Rode iras sur les flotz de Neptune
A seureté, j'enten si de fortune
Quelque Pirate en la mer ne te prend.

XI

DE PALLADAS.

Εἰπέ, πόθεν σὺ μετρεῖς κόσμον [1].

Aiant un petit cors vestu
D'un si petit monceau de terre,
Di moy, pourquoy mesures tu
Tout ce monde qui nous enserre ?
Mesure toy premierement
Et te conoy & te commande,
Et puis mesure entierement
Le ciel & la terre si grande.
Si mesurer tu n'as pouvoir
De ton corps la fangeuse ordure,
Comment pourras tu bien sçavoir
De ce grand monde la mesure ?

XI. — Editions : *Livret de folastries*, 1553. — *Bocage*, 1554 (et rééd. de Rouen. 1557). — *Œuvres*, (section des Poëmes) 1560, 1567, 1571, 1573, 1578 ; (section des Gayetez) 1584, 1587 et éd. suiv. — *Livret de folastries*, 1584 (contrefaçon de 1553).

Titre. *54-87 texte grec supprimé ; il reparaît en 84* (*Liv. fol.*) *et en 1604-1630.*

1. *78-84* O toy, qui as le cœur vestu

1-3. *87* Geometre, qui as vestu Un corps fait d'une fresle terre, Pourquoy trompeur mesures tu

9-10. *87* Si homme tu n'as le pouvoir De te cognoistre & ta nature

1. Cf. *Anthol. gr.*, éd. Jacobs, *Epigr. comiques*, n° 349.

XII

DU MESME.

Χρυσέ, πάτερ κολάκων [1].

O mere des flateurs, Richesse,
Fille de soin, & de tristesse,
T'avoir est une grande peur
Et ne t'avoir grande douleur.

XIII

DE NICARCHE.

Πορδὴ ἀποκτείνει πολλούς [2].

Le pet qui ne peut sortir
A maintz la mort fait sentir,

XII. — Editions : *Livret de folastries*, 1553. — *Bocage*, 1554 (et rééd. de Rouen, 1557). — *Œuvres* (section des Poëmes), 1560, 1567, 1571 1573. — Retranchée en 1578. — Réimprimée au *Livret de folastries* de 1584 (contrefaçon de 1553) et dans les *Œuvres* en 1604, 1609, 1617, 1623, 1630.

Titre. *54-87 texte grec supprimé ; il reparaît en 84* (*Liv. fol.*) *et en 1604-1630.*

1. *57 et 67 par erreur* de flateurs (*éd. suiv. corr.*)
2. *1609, 1623, Bl.* Fille du soin | *1617, 1630 rétablissent* de soin

XIII. — Editions : *Livret de folastries*, 1553. — Retranchée des *Œuvres* dès 1560. — Réimprimée au *Livret de folastries* de 1584 (contrefaçon de 1553) et dans les *Œuvres* (section des Gayetez) en 1604, 1609, 1617, 1623, 1630.

Titre. *Le texte grec reparaît en 84* (*Liv. fol.*) *et en 1604-1630.*

---

1. Cf. *Anthol. gr.*, éd. Jacobs, *Epigr. descriptives*, n° 394.
2. Cf. *Anthol. gr.*, *Epigr. comiques*, n° 395.

Et le pet de son chant donne
La vie à mainte personne.
Si donc un pet est si fort
Qu'il sauve, ou donne la mort,
D'un pet la force est egale
A la puissance royale.

XIV

DE LUCIL.

Ῥύγχος ἔχων τοιοῦτον [1].

Aiant tel crochét de naseaux,
Fuy les fontaines & les eaux,
Et ne te mires en leur bord :
Si ton visage tu miroys,
Comme Narcisse tu mourroys
Te haïssant jusqu'à la mort [2].

XIV. — Editions : *Livret de folastries*, 1553. — *Meslanges*, 1555 (2e édition). — *Œuvres* (section des Poëmes), 1560, 1567, 1571, 1573. — Retranchée en 1578. — Réimprimée au *Livret de folastries* de 1584 (contrefaçon de 1553) et dans les *Œuvres* (section des Gayetez) en 1604, 1609, 1617, 1623, 1630.

Titre. *55-87 texte grec supprimé ; il reparaît en 84* (*Liv. fol.*) *et en 1604-1630.*

---

1. Cf. *Anthol. gr.*, *Epigr. comiques*, n° 76.
2. La mort de Narcisse est racontée par Ovide, *Mét.*, III, 346 et suiv., et Ronsard l'a narrée lui-même, d'après ce poète, dans une pièce de son *Bocage* (1554) ; voir le tome VI de la présente édition.

XV

DU NÉS DE DIMANCHE.

Ἡ ῥὶς Κάστορός ἐστιν ὅταν σκάπτῃς [1].

Quand il te plaist becher, Dimanche,
Ton grand nés te sert d'une tranche :
Quand vendanger, d'un couteau tors,
D'une trompette quand tu dors :
Aux Nefz il sert d'ancre tortuë,
Aux laboureurs d'une charruë,
D'un haim aux pescheurs mariniers,
Et de havet aux cuisiniers :
Aux charpentiers de dolouëre,
Aux jardiniers de cerclouëre,
De besaguë au fevre, & puis
De maillet pour fraper à l'huis [2].
Ainsi, Dimanche, en toutes sortes
Pour cent metiers un nés tu portes.

XV. — Editions : *Livret de folastries*, 1553. — *Bocage*, 1554 (et rééd. de Rouen, 1557). — *Œuvres*, (section des Poëmes) 1560, 1567, 1571, 1573, 1578; (section des Gayetez) 1584, 1587 et éd. suiv. — *Livret de folastries*, 1584 (contrefaçon de 1553).

Titre. *67-87* De Palladas | *55-87 texte grec supprimé ; il reparait en 84 (Liv. fol.) et en 1604-1630.*

5. *84-87* Aux naux il sert

---

1. Cf. *Anthol. gr.*, *Epigr. comiques*, n° 203.

2. Voici un de ces passages où Ronsard se complait à accumuler les termes empruntés aux métiers, comme il l'a recommandé en 1565 dans son *Abbregé de l'Art poëtique*. Le *haim* est l'hameçon ; le *havet*, le croc à pendre la viande; la *dolouëre*, l'outil de charpentier ou de tonnelier, pris pour enseigne parlante par Estienne Dolet ; la *cerclouëre*, le sarcloir pour arracher les mauvaises herbes ; enfin la *besaguë*, qu'on écrit encore besaiguë ou bisaiguë (du latin *bis, acuta*), est un outil tranchant par les deux bouts.

XVI

DE POSIDIPPE.

SUR L'IMAGE DU TEMS.

Τίς ; πόθεν ὁ πλάστης [1].

Qui, & d'où est l'ouvrier ? Du Mans. Son nom ? le Conte[2].
Et mais toy qui es tu ? le Tems qui tout surmonte[3].
Pourquoy sur les ergos vas tu toujours coulant ?
Pour montrer que je suis incessemment roulant.
Pourquoy te sont les piedz ornez de doubles aisles ?
Affin de m'en voler comme vent desus elles.
Pourquoy va ta main dextre un rasoüer touchant ?
Pour montrer que je suis plus agu qu'un trenchant.
Pourquoy dessus les yeux voltige ta criniere ?
Pour estre pris davant & non par le derriere.

XVI. — Editions : *Livret de folastries*, 1553. — *Meslanges*, 1555 (2e édition). — *Œuvres*, (section des Poëmes) 1560, 1567, 1571, 1573, 1578 ; (section des Gayetez) 1584, 1587 ; (section des Sonnets divers, fin) 1597-1617 ; (section des Épigrammes à la suite des Gayetez) 1623. — *Livret de folastries*, 1584 (contrefaçon de 1553).

Titre. *78-87 sans titre | 55-87 texte grec supprimé ; il reparait en 84 (Liv. fol.) et en 1604-1630.*
2. *84-87* Toy-mesme qui es-tu
3. *84-87* sur les orteils
5. *67-87* Pourquoy as tu les piedz ornez (*84-87* legers)
7-8. *84-87* Que te sert ce razouër affilé par le bout ? Pour monstrer que je suis celuy qui tranche tout
9. *84-87* Pourquoy as-tu les yeux couverts d'une criniere

1. *Anthol.* de Planude, n° 275.
2. Allusion à Nicolas Denisot, peintre et poète du Mans, qui avait pris pour anagramme : le Conte d'Alsinois, et que Ronsard appelle parfois simplement le Conte. Cf. les tomes I, p. 154 ; III, pp. 41, 47, 177 et 189 ; IV, 180 ; ci-dessus, les *Dithyrambes*, vers 137.
3. C'est à tort que ces deux vers ont été dédoublés dans les éditions J. Gay et A. van Bever.

Et pourquoy chauve? affin de ne me voir hapé,
Si des le premier coup je ne suis atrapé.
Tel peint au naturel le Conte me decueuvre,
Et pour toy sur ton huys a mis ce beau chef d'euvre[1].

XVII

Ὁ φθόνος οἰκτιρμοῦ κατὰ Πίνδαρον[2].

Trop plus que la misere est meilleure l'envie.
Ceux qui sont enviez ont une heureuse vie.
On a toujours pitié de ces pauvres chetifz.
Puisse-je n'estre, o Dieux, des grandz ni des petitz.
La mediocrité fait la personne heureuse.
Le haut degré d'honeur est chose dangereuse,
Et le trop bas estat traisne ordinairement
Pour sa suitte une injure & un mesprisement.

FIN DES ÉPIGRAMMES

13-14. *84-87* Tel peint comme tu vois, le Conte me descœuvre, Monstrant mon naturel par un si beau chef d'œuvre

XVII. — Editions : *Livret de folastries*, 1553. — *Bocage*, 1554 (et rééd. de Rouen, 1557). — *Œuvres* (section des Poëmes), 1560, 1567, 1571, 1573. — Retranchée en 1578. — Réimprimée au *Livret de folastries* de 1584 (contrefaçon de 1553) et dans les *Œuvres* (section des Gayetez) en 1604, 1609, 1617, 1623, 1630.

Titre. *54-73* De Palladas | *54-73 texte grec supprimé ; il reparait en 84 (Liv. fol.) et en 1604-1630.*

---

1. Cette pièce, bien qu'elle soit composée de quatorze vers, ne peut être assimilée à un sonnet, vu la succession de ses rimes. C'est donc à tort qu'on la trouve divisée comme un sonnet parmi les *Gayetez* dans les éditions de 1584 et 1587, et surtout qu'elle a été placée sous le titre de « Sonnet » à la fin des *Sonnets divers* dans les éditions de 1597 à 1617 et replacée sous le même titre parmi les *Épigrammes* en 1623. Blanchemain a encore commis cette erreur dans son édition, tome VI, p. 414.
2. *Anthol. gr., Epigr. morales*, n° 51.

SONET

Lance au bout d'or qui sais & poindre & oindre,
De qui jamais la roideur ne defaut,
Quand en camp clos bras à bras il me faut
4 Toutes les nuis au dous combat me joindre.
Lance vraiment qui ne fus jamais moindre
A ton dernier qu'à ton premier assaut,
De qui le bout bravement dressé haut
8 Est toujours prest de choquer & de poindre.
Sans toi le Monde un Chaos se feroit,
Nature manque inabille seroit
11 Sans tes combas d'acomplir ses offices :
Donq, si tu es l'instrument de bon heur
Par qui lon vit, combien à ton honneur
14 Doit on de vœus, combien de sacrifices ?

L. M. F.

Je te salue o vermeillette fante,
Qui vivement entre ces flancs reluis :

SONET. — Editions : *Livret de folastries*, 1553. — Retranché des *Œuvres* dès 1560. — Réimprimé au *Livret de folastries* de 1584 (contrefaçon de 1553), dans la *Muse folastre* (1er livre), 1600, 1603, et le *Cabinet Satyrique*, 1618, 1619. — Recueilli dans les *Œuvres* pour la première fois par P. Laumonier (Paris, Lemerre, 1919, tome VI).

Titre. *1600, 1603* Sonnet masculin | *1618, 1619* Sonnet
2. *1618, 1619* De qui jamais la valeur
8. *1600 par erreur* de choper
13. *1603 par erreur* Par qui l'on voit

L. M. F. — Editions : *Livret de folastries*, 1553. — Retranché des *Œuvres* dès 1560. — Réimprimé au *Livret de folastries* de 1584 (contrefaçon de 1553), dans la *Muse folastre* (1er livre), 1600, 1603, et le *Cabinet Satyrique*, 1618, 1619. — Recueilli dans les *Œuvres* pour la première fois par P. Laumonier (Paris, Lemerre, 1919, tome VI).

Titre. *1600, 1603* Sonnet feminin | *1618, 1619* Sonnet
1. *1618, 1619 par erreur* vermeille fente

Je te salue o bienheuré pertuis,
Qui rens ma vie heureusement contante.
C'est toi qui fais, que plus ne me tourmante
L'archer volant [1], qui causoit mes ennuis.
T'aiant tenu seulement quatre nuis,
Je sen sa force en moi desja plus lente.
O petit trou, trou mignard, trou velu,
D'un poil folet mollement crespelu,
Qui à ton gré domtes les plus rebelles,
Tous vers galans devoient pour t'honorer
A beaus genous te venir adorer,
Tenans au poin leurs flambantes chandelles [2].

Faultes aperceües en l'impression des Folastries

---

3. *1618*, *1619* bien heureux pertuis
7. *1618*, *1619* Ayant f...tu seulement
12. *1603* devroient | *1618*, *1619* Tous les galans doivent

---

1. C.-à-d. : le dieu Amour.
2. Ce sonnet et le précédent sont de véritables « blasons » des sexes, dans le goût des « blasons anatomiques » mis à la mode en France par Cl. Marot, dont les premiers specimens parurent en 1536, sous le titre de *Fleurs de poësie françoise* à la suite de la traduction de l'*Hecatomphile* de Leo Battista Alberti. Sur leur authenticité, v. ci-dessus l'Introduction, p. xv-xvi. — D'après J. Vianey, ils auraient été inspirés à Ronsard par le poète italien C. Baldasar Olimpo, auteur de recueils assez libres (*Pétrarquisme en France au XVIe siècle*, p. 41-42). Il est possible que la lecture de ces recueils ait encouragé Ronsard à de pareilles libertés, comme je l'ai déjà dit au tome I de la présente édition, p. 257, note 2. Cependant les Œuvres complètes de ce poète (édition de Venise, 1538-39) ne m'ont rien révélé qui puisse justifier un rapprochement direct, même la *Gloria d'amore*, qui contient des « strambotti » sur le corps de sa maitresse, dont l'un commence ainsi :

Quelle parte secrete donde nasce
Un ampla vena de soavita...,

même la *Nova Phenice*, qui contient trois « strambotti lascivi » inspirés par une autre femme et le « capitolo al letto stando con madonna ». D'autre part, je n'y ai trouvé aucune pièce sur le sexe masculin.

EXTRAICT DES REGISTRES DE PARLEMENT

La court apres avoir veu la requeste à elle presentée par Catherine l'heritier, veufve de feu Maurice de la porte, libraire à Paris : a permis & permect à ladicte lheritier de imprimer ou faire imprimer & exposer en vente un Livre intitulé, Livret de Folastries à Janot Parisien. Defendant à tous autres libraires & imprimeurs de ce ressort de iceluy livret imprimer ou vendre sans l'adveu & consentement de ladicte suppliante dedans le temps de quatre ans, à conter du jour que ledit livre sera parachevé d'imprimer. Sur peine de confiscation des livres qui autrement seroient imprimez, & d'amende arbitraire. Fait en Parlement le dixneufiesme jour d'Avril L'an mil cinq cens cinquante trois apres Pasques.

Signé

De sainct Germain.

LES

AMOURS

DE P. DE RONSARD

(Deuxième édition, 1553)

LES AMOVRS
DE P. DE RONSARD
VANDOMOIS, NOUVELLEMENT augmêtées par lui, & commentées par Marc Antoine de Muret.

Plus quelques Odes de L'auteur, non encor imprimées.

Τέρπανδρος πρὶν ἔτικτ' ἄνδρας μόνον, ἀλλὰ γυναῖκας
Νῦν τίκτει, νῦν ἄρ τερπογυνὴς ἔσεται.

Αὐράτου



AVEC PRIVILEGE DV ROY.

A PARIS.

Chez la veuue Maurice de la Porte.

1553.

Fac-similé du titre de la deuxième édition.

[Au verso du titre et au recto du 2e feuillet se plaçaient les effigies de Ronsard et de Cassandre, comme dans la 1re édition des *Amours*; v. le tome IV.]

EXTRAIT DU PRIVILEGE

Il est permis de par le Roy à la veuve Maurice de la porte Libraire en L'université de Paris de faire Imprimer, & exposer en vente un livre intitulé Les Amours de Pierre de Ronsard Vandomois, nouvellement augmentés par lui, & commentés par Marc Antoine de Muret. Et sont faictes inhibitions & defences à tous Imprimeurs, Libraires & autres de n'imprimer ou faire imprimer, vendre ou distribuer au Roiaume, pais, terres & seigneuries dudit seigneur ledit livre des Amours de Pierre de Ronsard, s'il n'est de ceus que ladicte veuve aura fait imprimer. Et ce pour le terme de six ans consecutiz à commencer du jour que ledit livre sera parachevé d'imprimer, sur peine de confiscation des livres imprimés & d'amende arbitraire, ainsi qu'il est plus aplain contenu au privilege, donné à Paris le dixhuitiesme jour de May mil cinq cens cinquante trois.

Par le Conseil

Signé Decourlay

[En face de ce privilège se plaçait l'effigie de Muret, suivie de sa Préface sur ses Commentaires et des distiques grecs de Dorat qui sont reportés dans l'Introduction du présent volume.]

SONET DE M. DE S. G.
en faveur de P. de Ronsard [1].

D'un seul malheur se peut lamenter celle,
En qui tout l'heur des astres est compris,
C'est, ô Ronsard, que tu ne fus espris
Premier que moi de sa vive étincelle.
Son nom connu par ta vene immortelle,
Qui les vieus passe, & les nouveaus espris,
Apres mille ans seroit en plus grand pris,
Et la rendroit le tans toujours plus belle.
Peusse-je aumoins mettre en toi de ma flame,
Ou toi en moi de ton entendement,
Tant qu'il souffist à louer telle dame.
Car estants tels nous faillons grandement,
Toi, de pouvoir un autre suject prendre,
Moi, d'oser tant sans forces entreprendre [2].

1. Ce sonnet de Mellin de Saint-Gelais disparut des *Œuvres* de Ronsard dès 1560, non pas par mépris pour la mémoire de Saint-Gelais, mort en 1558, mais simplement parce qu'il n'avait plus aucun à-propos. V. ci-après l'ode *A Melin de Saint-Gelais*, note du vers 153.

2. Comme l'atteste un recueil manuscrit de la Bibl. Nat. (Ms. fr. 842), ce sonnet fut écrit primitivement pour Cl. Marot. On y trouve une seule variante : au sixième vers on lit « meilleurs » au lieu de « nouveaus ». Blanchemain, qui avait d'abord pensé que « la réconciliation ne fut pas bien sincère », en se fondant sur ce fait illusoire que « dans les Œuvres de Saint-Gelais ce même sonnet ne s'adresse plus à Ronsard, mais à Cl. Marot » (*Œuvres de Ronsard*, tome VIII, p. 24), a corrigé ainsi son erreur en 1873 dans son édition des *Œuvres de Saint-Gelais*, t. II, p. 263 : « Adressé primitivement à Cl. Marot, ce sonnet ne fut que prêté par Saint-Gelais à son jeune rival. Quant à savoir quelle est celle *en qui tout l'heur des astres est compris*, ce n'est certes point Cassandre, comme le dit Ménage en son commentaire sur Malherbe (1666, p. 553). M. Phelippes-Beaulieux pense avec raison qu'il s'agit d'une grande dame, probablement Marguerite de Navarre, sœur de François I[er]. Je partage cet avis en tant que le sonnet s'adresse à Marot ; mais en le transportant à Ronsard, Saint-Gelais a du même coup transporté les éloges de la tante à la nièce, à Marguerite de France, sœur de Henri II, la protectrice de Ronsard dans sa querelle avec Saint-Gelais. Et cela est d'autant

JAN ANTOINE DE BAIF[1].

Quand deus unis suivent une entreprise,
Moindre est l'ennui, le courage plus grand :
Et toujours mieus le proffit aparant
D'un fait empris, l'un devant l'autre avise.
Mais quand un seul (sans qu'un autre autorise
De son conseil l'œuvre qu'il entreprend)
Prend un avis, l'œuvre & la fin qu'il prend
A chef par lui bien plus tard se voit mise.
Ceci disoit, celle nuit qu'epiant
Le camp vainqueur du Troien endormi
Tydide Grec s'acompagna d'Ulysse[2].
Ainsi, Ronsard, de Muret t'alliant,
Fausse le camp[3] du vulgaire ennemi,
Quoiqu'une nuit ton chemin obscurcisse[4].

plus vraisemblable que le différend eut lieu en 1550, un an après la mort de la première Marguerite ». Blanchemain me semble avoir vu juste, et je ne puis penser qu'il s'agisse de Cassandre, malgré l'opinion de Ménage, empruntée à G. Colletet et reprise par Marty-Laveaux dans sa *Notice sur Ronsard* et par H. Longnon dans son *Pierre de Ronsard*. Pourtant il me reste un doute : le sonnet de Ronsard *Pour celebrer des astres devestuz* contenait en 1552, au 12e vers, le nom de « Desautelz » ; or ce nom fut remplacé en 1553 par celui de « Saingelais » (v. le tome IV, p. 74 et 75), et, si l'on rapproche ce sonnet de Ronsard du sonnet liminaire de Saint-Gelais, celui-ci semble répondre à celui-là, modifié comme il l'est dans la 2e édition. En tout cas, on doit y voir aussi une réponse à l'ode de réconciliation qu'on trouvera ci-après. Cf. mon édition critique de la *Vie de Ronsard*, p. 137, et Molinier, thèse de Toulouse, 1910, p. 272.

1. C'est le 3e sonnet écrit par Baïf à l'occasion des publications de son ami ; voir les deux autres aux tomes II, p. 212, et IV, p. 180. — Il disparut comme eux des *Œuvres* de Ronsard dès 1560.

2. Tydide, c'est le nom patronymique de Diomède, fils de Tydée, dont l'entreprise nocturne contre les Troyens, de concert avec Ulysse, fait le sujet du chant X de l'*Iliade*. C'est aux vers 224-226 que Diomède prononce les paroles alléguées par Baïf.

3. C.-à-d. : traverse le camp. V. ci-après la *Harangue de Mgr le duc de Guise*, vers 226.

4. Allusion à la querelle littéraire de Ronsard et des survivants de l'école Marotique ; peut-être aussi Baïf désigne-t-il par la « nuit », dans le dernier vers, l'obscurité dont parfois Ronsard enveloppe sa pensée (cf. la préface des Commentaires de Muret, ci-dessus, Introduction, p. XXIV).

ESTIENE JODELLE [1].

Sur le patron de tous les dieus ensemble
Nature avoit ton esprit façoné,
Et d'un tel cors l'avoit environé,
Que rien en toi de mortel ne nous semble.
De chacun d'eus les puissances elle emble,
Qu'à toi, son seul miracle, elle a doné,
Tant que le ciel restant tout etoné
Contre ces dons jalousement s'assemble.
Qui contre toi va l'envie enflamant,
Qui contre toi va l'Ignorance armant,
Mais de ces deus ont peu valu les forces :
L'Amour en fin s'oposant à ton cueur
Pour tous les dieus s'étoit rendu vainqueur,
Quant l'Amour mesme en tes amours tu forces [2].

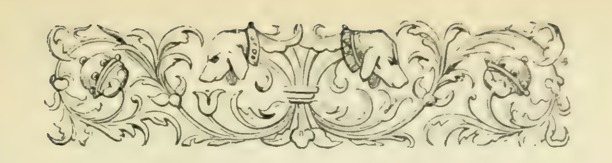
1. La première mention de Jodelle parmi les membres de la Brigade ne remonte pas au delà de février 1553, n. st. (au *Livret de folastries*, dans les *Dithyrambes*, ci-dessus, p. 53, 62 et 76). — Ce sonnet disparut des *Œuvres* de Ronsard dès 1560.

2. Ce sonnet et le précédent étaient imprimés au feuillet VIII de l'édition princeps. Comme ce feuillet manque à l'exemplaire du deuxième tirage que possède la Bibl. Nat., je les ai reproduits d'après celui du premier tirage (v. ci-dessus l'Introduction, p. XXVIII et suiv.).

VŒU [1]

Divin troupeau, qui sur les rives moles
Du fleuve Eurote, ou sur le mont natal,
Ou sur le bord du chevalin crystal,
Assis, tenés vos plus saintes écoles :
Si quelque fois aus saus de vos caroles
M'avés receu par un astre fatal,
Plus dur qu'en fer, qu'en cuivre ou qu'en metal,
Dans vôtre temple engravés ces paroles :
RONSARD, AFIN QUE LE SIECLE A VENIR
DE PERE EN FILS SE PUISSE SOUVENIR
D'UNE BEAUTÉ, QUI SAGEMENT AFFOLE,
DE LA MAIN DESTRE APAND A NOSTRE AUTEL
L'HUMBLE DISCOURS DE SON LIVRE IMMORTEL,
SON CŒUR DE L'AUTRE AUS PIÉS DE CETTE IDOLE.

1. Vu son caractère de prologue-dédicace, exceptionnellement j'ai reproduit ici en entier ce « vœu » de Ronsard, déjà recueilli, en son texte princeps et avec ses variantes, au tome IV, p. 4.



LES

AMOURS

DE P. DE RONSARD

SONETS

I [1]

Qui voudra voir comme un Dieu me surmonte

(Voir tome IV, p. 5)

II

Nature ornant la dame qui devoit

(*Id.*, p. 6)

III

Dans le serain de sa jumelle flame

(*Id.*, p. 7)

IV

Je ne suis point, ma guerriere Cassandre

(*Id.*, p. 8)

Titre. *53 ajoute* : Commentées par Marc Antoine de Muret. *Cette mention se retrouve dans toutes les anciennes éditions collectives en tête du Premier livre des Amours.*

1. Les 38 premiers sonnets avaient déjà paru en 1552. Je n'en donne donc ici que l'incipit. On trouvera leur texte princeps et leurs variantes au tome IV de la présente édition.

V

Pareil j'egale au soleil que j'adore

(Voir tome IV, p. 9)

VI

Ces liens d'or, cette bouche vermeille

(*Id.*, p. 10)

VII

Bien qu'à grand tort il te plaist d'allumer

(*Id.*, p. 11)

VIII

Lors que mon œil pour t'œillader s'amuse

(*Id.*, p. 12)

IX

Le plus toffu d'un solitaire bois

(*Id.*, p. 13)

X

Je pai mon cœur d'une telle ambrosie

(*Id.*, p. 14)

XI

Amour, Amour, donne moi pais ou tréve

(*Id.*, p. 15)

XII

J'espere & crain, je me tais & suplie

(*Id.*, p. 16)

XIII

Pour estre en vain tes beaus soleils aimant

(*Id.*, p. 17)

XIV

Je vi tes yeux dessous telle planette

(*Id.*, p. 17)

XV

Hé qu'à bon droit les Charites d'Homere

(Voir tome IV, p. 18)

XVI

Je veus darder par l'univers ma peine

(*Id.*, p. 19)

XVII

Par un destin dedans mon cœur demeure

(*Id.*, p. 20)

XVIII

Un chaste feu qui les cœurs illumine

(*Id.*, p. 21)

XIX

Avant le tans tes temples fleuriront

(*Id.*, p. 22)

XX

Je voudroi bien richement jaunissant

(*Id.*, p. 23)

XXI

Qu'Amour mon cœur, qu'Amour mon ame sonde

(*Id.*, p. 24)

XXII

Cent & cent fois penser un penser mesme

(*Id.*, p. 25)

XXIII

Ce beau coral, ce marbre qui soupire

(*Id.*, p. 26)

XXIV

Tes yeus divins me promettent le don

(*Id.*, p. 27)

XXV

Ces deus yeus bruns, deus flambeaus de ma vie

(Voir tome IV, p. 28)

XXVI

Plus tôt le bal de tant d'astres divers

(*Id.*, p. 29)

XXVII

Bien mile fois & mile j'ai tenté

(*Id.*, p. 30)

XXVIII

Injuste Amour, fusil de toute rage

(*Id.*, p. 31)

XXIX

Si mile œillets, si mile lis j'embrasse

(*Id.*, p. 32)

XXX

Ange divin qui mes plaïes embâme'

(*Id.*, p. 33)

XXXI

Aelés Démons qui tenés de la terre

(*Id.*, p. 34)

XXXII

Quand au premier la Dame que j'adore

(*Id.*, p. 35)

XXXIII

D'un abusé je ne seroi la fable

(*Id.*, p. 36)

XXXIV

Las, je me plains de mile & mile & mile

(*Id.*, p. 37)

XXXV

Puisse avenir, qu'une fois je me vange

(Voir tome IV, p. 38)

XXXVI

Pour la douleur qu'Amour veut que je sente

(*Id.*, p. 39)

XXXVII

Les petis cors, culbutans de travers

(*Id.*, p. 40)

XXXVIII

Dous fut le trait, qu'Amour hors de sa trousse

(*Id.*, p. 41)

XXXIX

Pleut il à Dieu n'avoir jamais tâté
Si follement le tetin de m'amie!
Sans lui vraiment l'autre plus grande envie,
Helas! ne m'eut, ne m'eut jamais tanté.
Comme un poisson, pour s'estre trop hâté,
Par un apât, suit la fin de sa vie [1], [p. 46]
Ainsi je vois [2] où la mort me convie,

XXXIX. — Éditions : *Les Amours* 1553, 1557 (Rouen). — *Œuvres*, Amours, 1er livre, de 1560 à 1572; Amours diverses en 1578 et 1584. — Supprimé en 1587.

1. *67-72* Las! pleust à Dieu | *78-84* Je voudrois bien
3. *60-84* Sans ce malheur l'autre plus grande envie
4. *60-72* Jamais, helas! ne m'eust le cœur tanté | *78-84* Ne m'eust jamais le courage tenté
7. *60-84* Ainsi je vais

---

1. Pétrarque avait dit : « Mon cœur pris là, comme un poisson à l'hameçon » (s. *In quel bel viso*, 5), et : « Je ne lâche pas les doux hameçons appâtés » (s. *Di di in di*, 2). Ronsard a repris plusieurs fois cette image (v. ci-après les sonnets XLVII et CCXIII).

2. Cette forme, pour je vais, est courante au XVIe siècle, ainsi que celle du subjonctif, que je voise, pour que j'aille. Cf. le tome I de la présente édition, p. 24, vers 5.

8 D'un beau tetin doucement apâté.
Qui eut pensé, que le cruel destin
Eut enfermé sous un si beau tetin
11 Un si grand feu, pour m'en faire la proïe ?
Avisés donc, quel seroit le coucher
Entre ses bras, puis qu'un simple toucher
14 De mile mors, innocent, me foudroïe.

XL

Contre mon gré l'atrait de tes beaus yeus
Donte mon cœur, mais quand je te veus dire
Quell' est ma mort, tu ne t'en fais que rire,
4 Et de mon mal tu as le cœur joïeus.
Puis qu'en t'aimant je ne puis avoir mieus,
Soufre du moins que pour toi je soupire :
Assés & trop ton bel œil me martire,
8 Sans te moquer de mon mal soucieus.
Moquer mon mal, rire de ma douleur,
Par un dedain redoubler mon malheur,
11 Haïr qui t'aime, & vivre de ses pleintes.
Rompre ta foi, manquer [1] de ton devoir,

12. *84* Advisez donc
13. *78-84* Quand le peché d'un seul petit toucher
14. *67-72* De mile mors (*et* mille morts), sans jouïr, me foudroïe | *78-84* Ne me pardonne, & les mains me foudroye

XL. — Éditions : *Les Amours* 1553, 1557 (Rouen). — *Œuvres*, Amours, 1er livre, 1560 et éditions suivantes.

1. *87* Pour te servir l'attrait de tes beaux yeux
2. *67-87* & quand | *78* Gaigne mon ame | *84-87* Force mon ame
3. *60-78 par erreur* Qu'elle | *84-87* Quelle
6-7. *78-87* Permets au moins, qu'en mourant je souspire : De trop d'orgueil ton bel œil me martyre
12. *53 A par erreur* moquer (*corr. aux errata et en B*)

1. « Faillir. Mot prins de l'Italien » (Muret).

Cela, cruelle, & [1] n'est-ce pas avoir
Tes mains de sang, & d'homicide teintes [2] ?

XLI

Ha, seigneur dieu, que de graces écloses [p. 47]
Dans le jardin de ce sein verdelet [3],
Enflent le rond de deus gazons de lait,
Où des Amours les fléches sont encloses !
Je me transforme en cent metamorfoses,
Quand je te voi, petit mont jumelet[4],
Ains [5] du printans un rosier nouvelet,
Qui le matin bienveigne de ses roses [6].

13. *57, 67-87* hé n'est-ce pas avoir
14. *78-87* Les mains

XLI. — Éditions : *Les Amours* 1553, 1557 (Rouen). — *Œuvres*, Amours, 1er livre, 1560 et éd. suiv.

1. *78-87* Que de beautez, que de graces écloses
2-3. *84-87* Voy-je au jardin de ce sein verdelet Enfler son rond de deux gazons de lait
8. *60-87* Qui le matin caresse

---

1. Le mot *et* a ici le sens de l'interjonction *eh*, comme il arrive souvent au XVIe siècle. V. ci-après l'*Ode sur les misères des hommes*, vers 26, et l'*Elegie sur le trepas d'A. Chateignier*, vers 69.

2. Ces tercets sont inspirés d'un distique de Properce, II, XVII, début.

3. « Non encore meur. Les Italiens disent *acerbe poppe*, tetins verdelets, et qui peu à peu commencent à s'enfler. Ainsi ai-je leu dans quelque Epigramme grec ὄμφακα μαστόν » (Muret). Rien de semblable dans l'Anthologie. On trouve seulement ὄμφαξ μαζός, et seulement au datif, dans les *Dionysiaques* de Nonnos, I, 71 et XLVIII, 957. Mais ce ne sont pas des épigrammes, et d'ailleurs Muret a-t-il pu connaître en 1553 le texte de Nonnos, publié seulement après 1560 ?

4. Le singulier pour le pluriel. Ronsard dit de même « une levre jumelle », « une levre bessonne », « le feu jumeau », « cet œil besson », « l'astre besson », pour désigner les deux lèvres, les deux yeux. Cf. ci-après les ss. L, vers 4, CXCV, vers 1, CCXII, vers 1, et le sonnet sur les *Erreurs amoureuses* de Pontus de Tyard, vers 9.

5. Mais plutôt.

6. Bienveigner, c'est accueillir quelqu'un en lui souhaitant la bienvenue.

S'Europe avoit l'estomac aussi beau [1],
De t'estre fait, Jupiter, un toreau,
Je te pardonne [2]. Hé, que ne sui-je puce !
La baisotant, tous les jours je mordroi
Ses beaus tetins, mais la nuit je voudroi
Que rechanger en homme je me pusse [3].

XLII [4]

Quand au matin ma Déesse s'abille

(Voir tome IV, p. 42)

XLIII

Avec les lis, les œillets mesliés

(*Id.*, p. 43)

XLIV

Ores l'effroi & ores l'esperance

(*Id.*, p. 44)

10-14 *78-87* Sage (*87* Rusé) tu pris le masque d'un toreau, Bon Jupiter, pour traverser les ondes. Le ciel n'est dit parfait pour sa grandeur. Luy & le sein (*84-87* ce sein) le sont pour leur rondeur : Car le parfait consiste en choses rondes

---

1. Estomac signifie ici la poitrine (latin *pectus*). Cf. le tome I, p. 65, vers 4, et le tome II, p. 64, vers 40.

2. Pour l'enlèvement d'Europe par Jupiter-taureau, v. Ovide, *Mét.* II, 833 et suiv. Peut-être le mouvement final de la phrase est-il dû, comme le pense Muret, à une réminiscence de ce vers de Properce tel que le présentaient les éditions de l'époque : Jupiter, ignosco pristina furta tua (II, II, 4).

3. Thème repris dans *La Puce de Madame Desroches*, recueil de poésies folâtres composées par les magistrats des Grands jours de Poitiers (1579). Cf. ci-dessus la *Folastrie* VI, vers 35 et suiv.

4. Ce sonnet et les deux suivants, dont je ne donne ici que l'incipit, avaient déjà paru en 1552. On trouvera leur texte princeps et leurs variantes au tome IV de la présente édition.

XLV

Je voudrois estre Ixion & Tantale,
Dessus la roüe, & dans les eaus là bas [1] :
Et quelque fois presser entre mes bras
4 Cette beauté qui les anges égale.
S'ainsin étoit [2], toute peine fatale [3]
Me seroit douce, & ne me chaudroit pas,
Non d'un vautour fussai-je le repas,
8 Non, qui le roc remonte & redevale [4].
Lui tatonner seulement le tetin
Echangeroit l'oscur [5] de mon destin
11 Au sort meilleur des princes de l'Asie [6] :

XLV. — Éditions : *Les Amours* 1553, 1557 (Rouen). — *Œuvres*, Amours, 1er livre, 1560 et éd. suiv.

3. *67-87* Et nud à nud presser entre mes bras
9. *78-87* Voir ou toucher le rond de son tetin
10. *60* Ce seul plaisir changeroit mon destin | *67-72* A descouvert, changeroit mon destin | *78-87* Pourroit changer mon amoureux destin
11. *78-87* Aux majestez des Princes de l'Asie

---

1. Les deux hémistiches de ce vers correspondent aux supplices infligés dans les Enfers païens à Ixion et à Tantale. Pour Ixion, voir Pindare, *Pyth.* II, 2e triade ; pour Tantale, Homère, *Od.*, XI, 582 et suiv., Pindare, *Olymp.* I, 2e triade.

2. « Si ainsi estoit. Ainsin pour ainsi, à cause de la voielle qui s'ensuit à la maniere des Grecs qui disent ἐστίν pour ἐστί... » (Muret).

3. C.-à-d. : tout châtiment infernal.

4. Forte ellipse pour : Non, fussé-je celui qui remonte et redevale le roc. « Cette maniere de parler n'est pas encore usitée entre les François : mais elle est divinement bonne toutefois, et poëtique autant qu'il est possible » (Muret). — Ces deux vers font allusion aux supplices infernaux de Tityos et de Sisyphe. Pour Tityos, voir Homère, *Od.*, XI, 576 et suiv. ; Virgile, *En.* VI, 595 et suiv. ; pour Sisyphe, Homère, *Od.* XI 593 et suiv. ; pour les deux, Lucrèce, III, 997 et suiv.

5. Graphie phonétique pour *obscur* (cf. Talbert, *Dialecte blésois*, thèse de 1874, p. 229). La tournure néologique appelle cette note de Muret : « Ma condition, qui pour cette heure est basse & oscure ».

6. Les anciens ont toujours considéré les souverains de l'Asie comme très heureux, par suite de la fertilité et de la richesse du pays. Cf. Horace, *Carm.*, I, I, 12 ; III, IX, 4 ; ci-dessus, *Folastrie* II, début.

Un demidieu me feroit son baiser, [p. 53]
Et flanc à flanc entre ses bras m'aiser [1],
Un de ceus là qui mengent l'Ambrosie [2].

XLVI

Amour me tue, & si je ne veus dire
Le plaisant mal que ce m'est de mourir :
Tant j'ai grand peur, qu'on vueille secourir
Le mal, par qui doucement je soupire.
Il est bien vrai, que ma langueur desire [p. 57]
Qu'avec le tans je me puisse guerir :
Mais je ne veus ma dame requerir
Pour ma santé : tant me plaist mon martire.
Tai toi langueur : je sen venir le jour,
Que ma maistresse, apres si long sejour [3],

13. *67-78* Et en son feu (*78* dans son sein) mon feu desembraser | *84* Et sein sur sein mon feu desembraser | *87* Sein contre sein mon feu desembraser

14. *67-72* Un des grands Dieux | *78-87* Un de ces Dieux

XLVI. — Éditions : *Les Amours* 1553, 1557 (Rouen). — *Œuvres*, Amours, 1er livre, 1560 et éd. suiv.

3. *67-72* qu'on voulust secourir | *78-87* *texte primitif*

4. *60-87* Ce (*84-87* Le) dous torment (*et* tourment) pour lequel je souspire

---

1. Vieux mot (moyen âge *m'aésier*) ; c.-à-d. me satisfaire tout à mon aise. Il a aussi le sens d'alléger (tome IV, p. 24, vers 9).

2. Forme courante au XVIe siècle, d'après la forme antique ἀμβροσία, ambrosia. — D'après Muret, « cette fin est prise d'un epigramme Grec de Rufin ». Voici la traduction littérale de la fin de cette Epigramme (*Anthol. gr.*, éd. Jacobs, *Epigr. érot.*, 94) : « Heureux qui te voit ; trois fois heureux qui t'entend ; demi-dieu qui t'aime ; immortel qui t'épouse. » Il est vrai, comme le note encore Muret, que A. de Baïf avait déjà paraphrasé cette épigramme dans ses *Amours*, publiés en déc. 1552 (v. l'éd. crit. d'Augé-Chiquet, thèse de 1909, p. 38). Mais Ronsard est bien plus près de la tradition française des « cinq points en amour », dont il rappelle ici les trois derniers, tradition qui par Cl. Marot, J. Lemaire et Guill. de Lorris remontait aux trouvères et aux troubadours (v. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 514 et suiv.).

3. C.-à-d. : après un si long temps de repos, d'abstention.

Voiant le soin qui ronge ma pensée,
Toute une nuit, folatrement m'aiant
Entre ses bras, prodigue, ira paiant [1]
Les intérés de ma peine avancée.

XLVII

Je veus mourir pour tes beautés, Maistresse,
Pour ce bel œil, qui me prit à son hain [2],
Pour ce dous ris, pour ce baiser tout plein
D'ambre, & de musq, baiser d'une Deesse.
Je veus mourir pour cette blonde tresse [3],
Pour l'embonpoint de ce trop chaste sein,
Pour la rigueur de cette douce main,
Qui tout d'un coup [4] me guerit & me blesse [5].
Je veus mourir pour le brun de ce teint [6],

11-14. *78-87* Voyant le mal que son orgueil me donne, A la (*84-87* Qu'à la) douceur la rigueur fera lieu, En imitant la nature de Dieu, Qui nous chastie (*84-87* tourmente), & puis il nous pardonne

XLVII. — Éditions : *Les Amours* 1553, 1557 (Rouen). — *Œuvres*, Amours, 1er livre, 1560 et éd. suiv.

1. *53 B par erreur* Je veux (*j'ai adopté ici la graphie de 53 A conforme au système phonétique observé en A et B notamment aux vers 5, 9 et 12 de ce sonnet*)
5. *87* ceste longue tresse
6. *60-72* Pour le mignard embompoinct de ce sein | *78-87 texte de 53*

---

1. « Cette maniere de parler [ira payant, pour payera] est commune aus Grecs et aus François, comme enseigne Budé aus Commentaires de la langue Greque » (Muret).
2. C.-à-d. : à son hameçon. Cf. ci-après, le s. CCXIII, vers 3, et ci-dessus le s. XXXIX, note 1.
3. Nouvelle preuve que Cassandre était blonde (v. le tome IV, p. 8, note 3, et p. 29, note 6 ; ci-après, ode *A la fonteine Bélerie*, vers 27).
4. En même temps. Cf. ci-après, s. LXCIV, vers 3.
5. « Cette figure s'apelle en Grec ὕστερον πρότερον » (Muret). Cf. Pétrarque, s. *Or che 'l ciel*, vers 11 : Una man sola mi risana e punge. Allusion à la lance d'Achille qui guérit la plaie qu'elle avait faite. Voir le tome IV, p. 108, note 1.
6. « Pour ce teint brun, locution Greque » (Muret).

Pour ce maintien, qui, divin, me contreint
De trop aimer : mais par sus toute chose,
Je veus mourir es amoureus combas, [p. 58]
Souflant l'amour, qu'au cœur je porte enclose,
Toute une nuit, au millieu de tes bras [1].

XLVIII

Dame, depuis que la premiere fléche
De ton bel œil m'avança la douleur,
Et que sa blanche & sa noire couleur
Forçant ma force, au cœur me firent bréche :
Je sen toujours une amoureuse méche,
Qui se ralume au meillieu de mon cœur,
Dont le beau rai (ainsi comme une fleur
S'écoule au chaut) dessus le pié me séche [2].
Ni nuit, ne jour [3], je ne fai que songer,
Limer mon cœur, le mordre & le ronger,
Priant Amour, qu'il me tranche la vie.
Mais lui, qui rit du torment qui me point,

10-11. *78-87* Pour ceste voix, dont le beau chant m'estraint Si fort le cœur que seul il en dispose
12. *87* Je veux, Amour, mourir en tes combas
13. *60* Laissant l'amour | *67-84* Soulant l'amour | *87* Tuant l'ardeur | *78-87* qu'au sang je porte enclose
14. *87* au milieu de ses bras

XLVIII. — Éditions : *Les Amours* 1553, 1557 (Rouen). — *Œuvres*, Amours, 1er livre, 1560 et éd. suiv.

1. *87* Depuis le jour que la premiere fléche
5-6. *78-87* Je sens en l'ame une eternelle méche Tousjours flambante au milieu de mon cueur
7. *67-72* (tout ainsi qu'une fleur
7-8. *78-87* Phare amoureux, qui guide ma langueur Par un beau feu qui tout le corps me seche

---

1. Cf. ci-après le s. LXXX. Cette fin est imitée d'Ovide, *Am.*, II, X, 29.
2. Métaphore empruntée au jardinage : on dit qu'une fleur ou une plante « sèche sur pied » quand elle meurt sans être coupée ou déracinée.
3. C.-à-d. : Et la nuit et le jour. Tournure courante au XVe et au XVIe siècle avec une proposition négative ou interrogative.

Plus je l'apelle, & plus je le convie,
Plus fait le sourd, & ne me répond point.

XLIX

Ni de son chef le tresor crépelu [1], [p. 59]
Ni de sa joüe une & l'autre fossette,
Ni l'embonpoint de sa gorge grassette,
Ni son menton rondement fosselu [2],
Ni son bel œil que les miens ont voulu
Choisir pour prince à mon ame sugette,
Ni son beau sein, dont l'Archerot [3] me gette
Le plus agu de son trait émoulu,
Ni de son ris les miliers de Charites [4],
Ni ses beautés en mile cœurs écrites,
N'ont esclavé [5] ma libre affection.
Seul son esprit, où tout le ciel abonde,
Et les torrens de sa douce faconde,
Me font mourir pour sa perfection [6].

XLIX. — Éditions : *Les Amours* 1553, 1557 (Rouen). — *Œuvres*, Amours, 1er livre, 1560 et éd. suiv.

2. *60-87* Ni de son ris l'une & l'autre fossette

3. *60-87* Ni le reply de sa gorge grassette

9. *67-78* Ny de son corps... | *84-87* Ny son beau corps le logis des Charites

11. *60-87* N'ont asservy ma libre (*84-87* jeune) affection

13-14. *60-78* Seule sa douce & sa grave faconde M'a faict (*67-72* M'ont fait *78* Me font) mourir pour sa (*78* leur) perfection

12-14. *84* Seul son esprit miracle de nostre age, Qui eut du Ciel tous les dons en partage, Me fait mourir pour sa perfection | *87* Mais son esprit dont la merveille estrange Devroit avoir pour sa perfection Non mon service, ainçois celuy d'un Ange

1. C.-à-d. : la chevelure naturellement frisée de sa tête.

2. Ronsard reprendra ces expressions de la beauté féminine dans l'Élégie à Janet : *Pein moy, Janet*, publiée en 1554.

3. L'amour personnifié, armé d'arc et de flèches.

4. Prononcer Kharites. C'est le nom grec des Grâces (χάριτες).

5. Mot créé par Ronsard, car Muret se croit obligé de le traduire par « asservi », mot qui le remplace ici dès 1560 (cf. le tome IV, p. 28).

6. Pétrarque avait donné l'exemple de ce développement par énumé-

L

Mon dieu, mon dieu, que ma maistresse est belle !
Soit que j'admire ou ses yeus, mes seigneurs,
Ou de son front les dous-graves [1] honneurs,
Ou l'Orient [2] de sa levre jumelle [3].
Mon dieu, mon dieu, que ma dame est cruelle ! [p. 60]
Soit qu'un raport rengrege mes douleurs,
Soit qu'un depit parannise [4] mes pleurs,
Soit qu'un refus mes plaïes renouvelle.
Ainsi le miel de sa douce beauté
Nourrit mon cœur : ainsi sa cruauté
D'aluine [5] amere enamere [6] ma vie.

L. — Éditions : *Les Amours* 1553, 1557 (Rouen). — *Œuvres*, Amours, 1er livre, 1560 et éd. suiv.

1. *78-87* Amour, Amour, que ma maistresse est belle
3. *78-87* Ou de son front la grace & les honneurs
4. *60-87* Ou le vermeil de sa levre jumelle
5. *78-87* Amour, Amour, que ma dame est cruelle
6-7. *67-87* Soit qu'un desdain rengrege mes douleurs, Soit qu'un despit face naistre mes pleurs
11. *60* D'un fiel amer enamere ma vie | *67-87* D'un fiel amer aigrist toute ma vie

---

ration négative dans le s. *Nè per sereno* ; Du Bellay l'avait imité dans son *Olive* (éd. Chamard, p. 108) et Ronsard lui-même dans la 1re édition de ses *Amours* (v. le tome IV, pp. 52 et 138). Mais pour l'idée Ronsard s'est inspiré ici d'Arioste, s. *Altri lodera il viso*, ou de Marulle, *Epigr.*, lib. II, *Ad Neæram* : Quod levis ima pedum... ; à moins qu'il n'ait voulu seulement rivaliser avec Du Bellay qui avait exprimé le même thème de la même façon dans le sonnet II de l'*Honneste amour* publié en 1552 (éd. Chamard, t. I, p. 140).

1. C.-à-d. : « doucement graves. Mot composé à la manière des Grecs » (Muret).

2. C.-à-d. : « la couleur aussi vermeille qu'est celle de l'Aurore. On pourrait aussi entendre par l'orient, la bonne odeur, parce que les plus exquises senteurs sont aportées du païs d'Orient » (Muret).

3. Singulier pour le pluriel : les deux lèvres. Cf. ci-dessus, le s. XLI, vers 6, et ci-après, le s. CCXII, vers 1.

4. C.-à-d. : « rende perpetuels. Paranniser est ce que les Latins disent *Perennare*. Mot nouveau » (Muret).

5. « C'est une herbe fort amere. Quelques-uns tiennent que c'est celle que les Latins apellent *Absynthium* » (Muret). Cf. ci-après, s. LXCVII, 12.

6. C.-à-d. : « la rend amere. Enamerer est ce que les Grecs disent πικροῦν » (Muret).

Ainsi repeu d'un si divers repas,
Ores je vi, ores je ne vi pas,
Egal au sort des freres d'Œbalie [1].

LI

Cent fois le jour, à part moi je repense, [p. 61]
Que c'est qu'Amour, quelle humeur l'entretient,
Quel est son arc, & quelle place il tient
Dedans nos cœurs, & quelle est son essence.
Je conoi bien des astres la puissance,
Je sai, comment la mer fuit, & revient,
Comme en son Tout le Monde se contient :
De lui sans plus me fuit la conoissance.
Si sai-je bien, que c'est un puissant Dieu,
Et que, mobile, ores il prend son lieu
Dedans mon cœur, & ores dans mes veines :
Et que depuis qu'en sa douce prison
Dessous mes sens fit serve ma raison,
Toujours, mal sain, je n'ai langui qu'en peines [2].

LI. — Éditions : *Les Amours* 1553, 1557 (Rouen). — *Œuvres*, Amours, 1er livre, 1560 et éd. suiv.
1. *78-87* esbay (*et* esbahi) je repense
5. *84-87* des astres l'influence
6. *84-87* Comme la mer tousjours fuit & revient
7. *87* Comme en son tour
8. *84-87* Seule d'Amour me fuit la cognoissance
9. *78-87* Je suis certain qu'il est un puissant Dieu
13. *67-72* Dessous les sens
12-14. *78-87* Que de nature il ne fait jamais bien, Qu'il porte un fruit dont le goust ne vault rien, Et duquel l'arbre est tout chargé de peines

1. C.-à-d. : Ayant le même sort que Castor et Pollux, qui vivaient alternativement sur la terre et dans le ciel. Voir Homère, *Od.*, XI, 298 et suiv. Cf. le sonnet *Di l'un des deus* (tercets) au tome IV, p. 97. — La périphrase est calquée sur celle de Stace : Œbalii fratres (*Silvae*, III, II, 10), désignant ces fils de Léda, dont le beau-père était Œbalus, roi de Laconie.
2. Malgré cette référence de l'édition de 1604 : « Voy Petrarque son. 141 », j'ai vainement cherché dans tout le canzoniere une source directe d'inspiration pour ce sonnet. Plus d'une fois Pétrarque analyse les senti-

LII

Mile, vraiment, & mile voudroient bien, [p. 62]
Et mile encor, ma guerriere Cassandre [1],
Qu'en te laissant, je me voulusse rendre
Franc de ton ret, pour vivre en leur lien.
Las ! mais mon cœur, ainçois qui n'est plus mien,
Comme un vrai serf, ne sauroit plus entendre
A qui l'apelle, & mieus voudroit atendre
Dix mile mors qu'il fût autre que tien.
Tant que la rose en l'epine naitra,
Tant que sous l'eau' la baleine paitra,
Tant que les cerfs aimeront les ramées,
Et tant qu'Amour se nourrira de pleurs,
Toujours au cœur ton nom, & tes valeurs,
Et tes beautés me seront imprimées [2].

LIII [3]

Avant qu'Amour, du Chaos ocieus

(Voir tome IV, p. 45)

LII. — Éditions : *Les Amours* 1553, 1557 (Rouen). — *Œuvres*, Amours, 1er livre, 1560 et éd. suiv.

6. *67-72* Bon serviteur ne sçauroit | *78-87* En autre part ne sçauroit.
7. *78-87* Tu es sa dame, & mieux voudroit attendre
10. *67-78* Tant que le trefle au rivage croistra | *84-87* Tant que d'humeur ie Printemps se paistra

---

ments de l'amour, mais je ne vois que le sonnet *S'amor non è* qui ait quelque rapport avec celui-ci, le poète y méditant sans succès sur la nature de l'amour. — Le tercet final rappelle Bembo, capitolo *Amor è, donne care.*

1. Expression de Pétrarque : « o dolce mia guerrera » (s. *Mille fiate*, et *passim*), déjà vue au tome IV, p. 8 : « Je ne suis point, ma guerriere Cassandre ».

2. Ces tercets, pour le mouvement, viennent d'Ovide, *Amores*, I, xv, 9 et suiv., ou de Pétrarque, sextine *L'aere gravato*, st. 5. — Le vers 12 rappelle celui de Properce : « Non nihil adspersis gaudet Amor lacrymis » (I, xii, 16), et celui de Pétrarque faisant dire à l'Amour : « Ch' i' mi pasco di lagrime ».

3. Ce sonnet et les quatorze suivants, dont je ne donne ici que l'incipit, avaient déjà paru en 1552. Voir leur texte princeps et leurs variantes au tome IV de la présente édition.

LIV

Par ne sai quelle estrange inimitié

(Voir tome IV, p. 46)

LV

O dous parler, dont l'apât doucereus

(*Id.*, p. 49)

LVI

Verrai-je point le dous jour, qui m'aporte

(*Id.*, p. 47)

LVII

Quel dieu malin, quel astre me fit estre

(*Id.*, p. 50)

LVIII

Divin Bellai, dont les nombreuses lois

(*Id.*, p. 48)

LIX

Quand le Soleil à chef renversé plonge

(*Id.*, p. 51)

LX

Comme un Chevreuil, quand le printans destruit

(*Id.*, p. 52)

LXI

Ni voir flamber au point du jour les roses

(*Id.*, p. 52)

LXII

Dedans les Prés je vis une Naiade

(*Id.*, p. 53)

LXIII

Quand ces beaus yeus jugeront que je meure

(*Id.*, p. 54)

LXIV

Qui voudra voir dedans une jeunesse

(Voir tome IV, p. 55)

LXV

Tant de couleurs le grand arc ne varie

(*Id.*, p. 56)

LXVI

Quand j'aperçoi ton beau chef jaunissant

(*Id.*, p. 57)

LXVII

Ciel, ær, & vens, plains & mons decouvers

(*Id.*, p. 59)

LXVIII

Voïant les yeus de toi, Maitresse elüe, [p. 80]
A qui j'ai dit, seule à mon cœur tu plais [1],
D'un si dous fruit mon ame je repais [2],
Que plus en mange, & plus en est goulüe.
Amour qui seul les bons espris englüe,
Et qui ne daigne ailleurs perdre ses trais [3],

LXVIII. — Éditions : *Les Amours* 1553, 1557 (Rouen). — *Œuvres*, Amours, 1er livre, 1560 et éd. suiv.

1. *78-87* Voyant les yeux de ma maistresse eslüe

3-4. *78-87* D'un si doux fruict, Amour, tu me repais, Que d'autre bien mon ame n'est goulüe

5. *78-87* L'Archer qui seul les bons esprits englüe

---

1. Souvenir d'Ovide, *Ars amat.* I, 42 : « Elige cui dicas, tu mihi sola places », ou de Pétrarque, s. *Dolci ire*, 8 : « A cu' io dissi, tu sola mi piaci. »

2. Ce vers traduit celui qui commence un sonnet de Pétrarque : « Pasco la mente d'un si nobil cibo. »

3. Ces deux vers sont littéralement traduits de Pétrarque, s. *Come 'l candido*, vers 5 et 6. Ailleurs Pétrarque a encore dit : « Mon cœur pris là comme un jeune oiseau à la glu sur la branche » (s. *In quel bel viso*, 5 à 8).

M'alege tant du moindre de tes rais,
8 Qu'il m'a du cœur toute peine tolüe [1].
Non, ce n'est point une peine qu'aimer :
C'est un beau mal, & son feu dous-amer [2]
11 Plus doucement qu'amerement nous brûle.
O moi deus fois, voire trois bienheureus,
S'Amour m'occit, & si avec Tibulle
14 J'erre là-bas sous le bois amoureus [3].

LXIX [4]

L'œil qui rendroit le plus barbare apris

(Voir tome IV, p. 58)

LXX

De quelle plante, ou de quelle racine

(*Id.*, p. 60)

LXXI

Ja desja Mars ma trompe avoit choisie

(*Id.*, p. 67)

7. *78* M'esblouist tant du moindre de tes rais
7-8. *84-87* Me fait de peur glacer le sang espais, Quand je l'advise, ou quand je la salue
10. *53 B par erreur* doux-amer (*j'ai adopté ici la graphie de 53 A, conforme au système phonétique observé en A et B*)
13. *78-87* S'Amour me tue

---

1. C.-à-d. : qu'il m'a enlevé toute peine du cœur.
2. Mot composé sur le modèle du grec γλυκύπικρος. On trouve également dans Pétrarque « il dolce amaro » (s. *Dolci ire*, 6).
3. Ce tercet s'inspire encore d'Ovide, *Amores*, II, x, fin, depuis : Felix quem Veneris certamina mutua perdunt ! — A rapprocher le sonnet *Je veus mourir*, fin (ci-dessus, s. XLVII). — Quant au « bois amoureux », c'est la forêt de myrtes dont parle Virgile dans sa description des Champs Elyséens, *En.* VI, 445, où « ceus qui sont mors en aimant demenent leurs amours encore apres leur mort » (Muret). La périphrase est calquée sur celle de Pétrarque « nell' amorosa selva » (sextine *A qualunque*, vers 26).
4. Ce sonnet et les sept suivants, dont je ne donne ici que l'incipit, avaient déjà paru en 1552. Voir leur texte princeps et leurs variantes au tome IV de la présente édition.

LXXII

Petit nombril, que mon penser adore

(Voir tome IV, p. 68)

LXXIII

Que n'ai-je, Dame, & la plume & la grace

(*Id.*, p. 65)

LXXIV

Du tout changé ma Circe enchanteresse

(*Id.*, p. 66)

LXXV

Les Elemens, & les Astres, à preuve

(*Id.*, p. 63)

LXXVI

Je parangonne à vos yeus ce crystal

(*Id.*, p. 64)

LXXVII

J'ai cent fois épreuvé les remedes d'Ovide [1],
Et si [2] je les épreuve encore tous les jours,
Pour voir, si je pourrai de mes vieilles amours,
Qui trop m'ardent le cœur, avoir l'estomac vuide :
Mais cet amadoüeur [3], qui me tient à la bride, [p. 92]

LXXVII. — Éditions : *Les Amours* 1553, 1557 (Rouen). — *Œuvres*, Amours, 1er livre, 1560 à 1572. — Supprimé en 1578.

2. *67-72* Cent fois je les espreuve

1. Allusion au traité d'Ovide intitulé *Remedia amoris*. — Ce sonnet est le premier que Ronsard ait fait en vers alexandrins, ainsi que le sonnet LXXIX qui suit.

2. L'expression « Et si », qui ailleurs a le sens de « Et pourtant », ou celui de « Et donc » ne peut vouloir dire ici que « Et de même ». Cf. Cl. Marot, *Au roy pour avoir esté derobé*, vers 59 et 60 :

Tant affoibly m'a d'estrange maniere,
Et si m'a faict la cuisse heronniere...

3. « Abuseur. Amadoüer est tenir quelcun sous vaine esperance. Les Latins disent Inescare, les Italiens Lusinghar » (Muret). Il s'agit de l'Amour personnifié.

Me voïant aprocher du lieu de mon secours,
Maugré moi tout soudain fait vanoïer mon cours [1],
Et d'où je vins mal sain, mal sain il me reguide.
Hà, poëte Romain, il te fut bien aisé,
Quand d'une courtisane [2] on se voit embrasé,
Donner quelque remede, affin qu'on s'en depestre :
Mais cettui là qui voit les yeux de mon Soleil,
Qui n'a de chasteté, ni d'honneur son pareil,
Plus il est son esclave, & plus il le veut estre.

LXXVIII

Ni les combats des amoureuses nuits
Ni les plaisirs que les amours conçoivent
Ni les faveurs que les amans reçoivent
Ne valent pas un seul de mes ennuis.
Heureus ennui, en toi seulet je puis [p. 93]
Trouver repos des maus qui me deçoivent :
Et par toi seul mes passions reçoivent
Le dous obli du torment où je suis.
Bienheureus soit mon torment qui n'empire,
Et le dous jou, sous lequel je respire,

8. *67-72* malade il me reguide

12 14. *67-72* Mais l'homme accort qui voit les yeux de mon Soleil, Qui n'a de chasteté au monde son pareil, Tant plus il est esclave & tant plus le veult estre

LXXVIII. — ÉDITIONS : *Les Amours* 1553, 1557 (Rouen). — *Œuvres*, Amours, 1er livre, 1560 et éd. suiv.

5. *78-87* Heureux ennuy (*84-87* espoir), par ta faveur je puis

8. *78-87* Le doux oubly des tourmens où je suis

9-10. *78-87* Bienheureux soit mon tourment qui r'empire, Et le doux joug soubs qui je ne respire

---

1. C.-à-d. : fait échouer ma course, la rend vaine. Ronsard a formé le mot « vanoïer » sur l'italien « vaneggiar » qu'il trouvait dans Pétrarque et qui vient lui-même du latin « vanescere ».

2. « D'une femme abandonnée. Mot Italien » (Muret).

Et bienheureus le penser soucieus,
Qui me repait du dous souvenir d'elle :
Et plus heureus le foudre de ses yeux,
Qui cuit mon cœur dans un feu qui me gelle [1].

LXXIX

A ton frere Paris tu sembles en beauté [2],
A ta sœur Polyxene en chaste conscience [3],
A ton frere Helenin en profete science [4],
A ton parjure aïeul en peu de loiauté [5].
A ton pere Priam en meurs de roïauté,
Au vieillart Antenor en mieleuse eloquence,
A ta tante Antigone en superbe arrogance [6],
A ton grand frere Hector en fiere cruauté.
Neptune n'assit onc une pierre si dure

11-12. *78-87* Bienheureux soit mon penser soucieux : Bienheureux soit le doux souvenir d'elle

13. *60-72* le doux feu de ses yeus | *78-87 texte primitif*

14. *78-87* Qui cuist ma vie en un feu qui me gelle

LXXIX. — ÉDITIONS : *Les Amours* 1553, 1557 (Rouen). — *Œuvres*, Amours, 1er livre, 1560 à 1572. — Supprimé en 1578.

5. *60 par erreur* en brave de roïauté | *67-72* en brave royauté

---

1. Le deuxième quatrain et les deux tercets sont imités de Pétrarque, s. *Benedetto sia 'l giorno*. L'antithèse du dernier vers rappelle un passage de la canzone *Perche la vita*, vers 24 : « Quand à vos ardents rayons je deviens neige », ou celui-ci du s. *Dicesett'anni*, vers 4 : « Je sens au milieu des flammes, un froid glacial. »

2. C.-à-d. : tu ressembles en beauté. — Ronsard assimile ici Cassandre Salviati à la Cassandre Troyenne fille du roi Priam, comme il l'avait déjà fait dans la première édition des *Amours* (v. mon tome IV, sonnets IV, XIX, XXIV, XXXIII, XXXVI, LVIII, LXXIX, XC, CLXXVI). Il le fait encore ci-après dans la chanson *D'un gosier machelaurier*.

3. Allusion à des faits qui sont racontés par Euripide, *Hécube*, 566 et suiv. ; Ovide, *Mét.*, XIII, 479 et suiv. ; Sénèque, la *Troade*.

4. C.-à-d. : en science prophétique. Cf. Virgile, *En.* III, 359 et suiv.

5. Laomédon, qui manqua deux fois à sa parole (v. Homère, *Il.* XXI, 443 et suiv. ; V, 640 et suiv. ; Valerius Flaccus, *Arg.*, II, 450 et suiv.).

6. Fille de Laomédon, transformée en cigogne par Junon, pour avoir osé se comparer en beauté à la déesse (v. Ovide, *Mét.*, XI, 93).

Dans tes murs[1], que tu es, pour qui la mort j'endure :
Ni des Grecs outragés l'exercite vainqueur[2]
N'emplit tant Ilion de feus, de cris, & d'armes
De soupirs, & de pleurs, que tu combles mon cœur
De brasiers, & de morts, de sanglos & de larmes.

LXXX

Si je trépasse entre tes bras, Madame[3], [p. 95]
Il me suffit, car je ne veus avoir
Plus grand honneur, sinon que de me voir
En te baisant, dans ton sein rendre l'ame[4].
Celui que Mars horriblement enflamme
Aille à la guerre, & manque[5] de pouvoir,
Et jeune d'ans, s'ébate à recevoir
En sa poitrine une Espaignole lame :

10. *60* Dedans le mur Troyen, que toi Cassandre dure
10-11. *67-72* Dedans le mur Troyen, que toy pour qui j'endure Un million de morts, ny Ulysse veinqueur
14. *67-72* Sans l'avoir merité, de sanglos, & de larmes

LXXX. — Éditions : *Les Amours* 1553, 1557 (Rouen). — *Œuvres.* Amours, 1er livre, 1560 et éd. suiv.

2. *67-72* Je suis content, car je ne veux avoir | *78-87* Je suis content : aussi ne veux-je avoir
3. *67-87* Plus grand honneur au monde, que me voir
5. *67-72* Celuy que Mars en la jeunesse enflame | *78-87* Celuy dont Mars la poictrine renflame
6-7. *60-87* Aille à la guerre : & d'ans & de pouvoir Tout furieux, s'esbate à recevoir

---

1. Neptune et Apollon avaient aidé Laomédon à élever les murailles de Troie (v. Ovide, *Mét.*, XI, 197 et suiv.).
2. C.-à-d. : l'armée victorieuse. Le mot « exercite », calqué sur le latin *exercitus* est antérieur à Ronsard. Cf. les tomes I, p. 31 ; II, p. 184.
3. A rapprocher du sonnet de la même date : *Je veus mourir* (ci-dessus, s. XLVII).
4. Cf. Properce, II, 1, 47 : Laus in amore mori.
5. Adjectif, du latin *mancus*, incapable, impuissant. Mais le poète a voulu dire impuissant à se maitriser (latin *impotens sui*), comme l'indique la variante.

Mais moi, plus froid, je ne requier, sinon
Apres cent ans, sans gloire & sans renom,
Mourir oisif en ton giron, Cassandre.
Car je me trompe, ou c'est plus de bonheur,
Mourir ainsi, que d'avoir tout l'honneur,
Pour vivre peu, d'un guerrier Alexandre [1].

LXXXI [2]

Pour voir ensemble & les chams & le bort

(Voir tome IV, p. 61)

LXXXII

Pardonne moi, Platon, si je ne cuide

(*Id.*, p. 62)

LXXXIII

L'onde & le feu, ce sont de la machine

(*Id.*, p. 69)

LXXXIV

Si l'écrivain de la mutine armée

(*Id.*, p. 72)

LXXXV

Pour celebrer des astres devestus

(*Id.*, p. 74)

9. *67-87* Moy plus couhard, je ne requier, sinon
13. *78-87* D'ainsi mourir
14. *60-78* d'un monarque Alexandre | *84* Et vivre peu, d'un monarque Alexandre | *87* D'un grand Cesar, ou d'un foudre Alexandre

---

1. Tout ce sonnet est inspiré par Ovide, *Amores*, II, x, fin, depuis : « Felix quem Veneris certamina mutua perdunt ». On trouve là le mouvement du 2e quatrain : « Induat adversis contraria... », et celui du 1er tercet : « At mihi contingat... » Peut-être Ronsard s'est-il également souvenu de Properce, I, vi, 27 et suiv.

2. Ce sonnet et les dix suivants, dont je ne donne ici que l'incipit, avaient déjà paru en 1552. Voir leur texte princeps et leurs variantes au tome IV de la présente édition.

LXXXVI

Estre indigent, & donner tout le sien

(Voir tome IV, p. 75)

LXXXVII

Œil, qui portrait dedans les miens reposes

(*Id.*, p. 76)

LXXXVIII

Si seulement l'image de la chose

(*Id.*, p. 70)

LXXXIX

Sous le crystal d'une argenteuse rive

(*Id.*, p. 71)

LXC

Soit que son or se crespe lentement

(*Id.*, p. 77)

LXCI

De ses cheveus la rousoïante Aurore

(*Id.*, p. 79)

LXCII

Avéques moi pleurer vous devriés bien,
Tertres bessons, pour la facheuse absence
De cette là, qui fut par sa presence
Vôtre Soleil, ainçois qui fut le mien [1].
Las ! de quels maus, Amour, & de combien

LXCII. — Éditions : *Les Amours* 1553, 1557 (Rouen). — *Œuvres*, Amours, 1er livre, 1560 et éd. suiv.

1. *78* D'un mesme dueil *84* Suivant mes pleurs *87* Veufve maison pleurer vous devriez bien
2. *84* Triste maison *87* Comme je fais, pour la fascheuse absence
3. *67-87* De ce bel œil, qui fut par sa presence

---

1. Ce quatrain nous apprend définitivement que Cassandre Salviati est venue voir son poète au manoir de la Possonnière vers 1552. Les

Une beauté ma peine recompense !
Quand plein de honte à toute heure je pense
Qu'en un moment j'ai perdu tout mon bien.
Or, à dieu donc beauté qui me dédaigne : [p. 107]
Quelque rocher, quelque bois, ou montaigne
Vous pourra bien éloigner de mes yeus :
Mais non du cœur, que pront il ne vous suive,
Et que dans vous, plus que dans moi, ne vive,
Comme en la part qu'il aime beaucoup mieus.

LXCIII

Tout me déplait, mais rien ne m'est si gref,
Que ne voir point les beaus yeus de ma Dame,
Qui des plaisirs les plus dous de mon ame
Avéques eus ont emporté la clef [1].
Un torrent d'eau' s'écoule de mon chef :
Et tout confus de soupirs je me pâme,

6. *84* Un long sejour ma peine recompense | *87* Me gennes-tu pour toute recompense

9. *87* qui me desdaignes

10-11. *78-84* Un bois, un roc, un fleuve, une montaigne Vous pourront bien... | *87* Bois & rochers, rivieres & montaignes Pourront vous faire eslongner de mes yeux

13. *67-72* Voire & qu'en vous trop plus qu'en moy ne vive | *78-84 texte primitif* | *87* Et plus en vous qu'en moymesme il ne vive

LXCIII. — Éditions : *Les Amours* 1553, 1557 (Rouen). — *Œuvres*, Amours, 1er livre, 1560 et éd. suiv.

2. *67-72* Que ne voir plus les *78* Qu'estre eslongné des *84-87* Qu'estre absenté des beaux yeux de ma Dame

4. *78-87* En leurs rayons ont emporté la clef

6. *67-78* Et tout confit | *84-87* Et tout rempli

« tertres bessons » sont en effet les deux coteaux entre lesquels coule le Loir à Couture ; Ronsard en parle dans l'ode de 1550 *O terre fortunée* (v. le tome I, p. 222). Cf. les sonnets qui font allusion à cette visite dès la première édition des *Amours* (tome IV, pp. 145 et 170, notes), et ci-après le sonnet CVIII et l'ode de 1553 *A la fonteine Bélerie*.

1. Ce début confirme l'interprétation donnée dans la note précédente. L'image du vers 4 vient de Pétrarque, s. *Piovonmi*, tercet final ; canz. *Verdi panni*, st. VIII, etc. Cf. le tome IV, p. 82, note 2.

Perdant le feu, dont la drillante flame [1]
Seule guidoit de mes pensers la nef [2].
Depuis le jour, que je senti sa braise,
Autre beauté je n'ai veu, qui me plaise,
Ni ne verrai. Mais bien puissai-je voir
Qu'avant mourir [3] seulement cette Fere [4]
D'un seul tour d'œil promette un peu d'espoir
Au coup d'Amour, dont je me desespere.

LXCIV

Quand je vous voi, ou quand je pense en vous, [p. 108]
Je ne sçai quoi dans le cœur me fretille,
Qui me pointelle, & tout d'un coup [5] me pille
L'esprit emblé d'un ravissement dous.

7. *67-87* dont la divine flame
13. *87* promist un peu d'espoir

LXCIV. — Éditions : *Les Amours* 1553, 1557 (Rouen). — *Œuvres*, Amours, 1er livre, 1560 et éd. suiv.

1. *87* Quand je vous touche
2-4. *78-87* D'une frisson tout le cœur me fretille, Mon sang s'esmeut, & d'un penser fertile Un autre croist, tant le suget m'est doux

---

1. C.-à-d. : la flamme à la fois mouvante et étincelante. Cf. le tome IV, p. 82, note 3.
2. Cette image vient de Pétrarque, canz. *Poi che per mio*, st. IV, vers 1 à 6.
3. « Avant mourir », pour avant que mourir, ou avant de mourir, est une tournure courante au XVIe siècle. V. ci-après, *Elegie sur le trepas d'Ant. Chateignier*, vers 54. On trouve de même « avant partir », par ex. chez Cl. Marot, *Epigr.* CCLXXI ; chez Ronsard encore, *Hymne de la Mort* :

> Beaucoup ne sachans pas qu'ils sont enfans de Dieu
> Pleurent avant partir...,

et parmi les inscriptions gravées sur le manoir de la Possonnière en Bas Vendomois, où naquit notre poète.
4. Cette bête sauvage. « C'est ce que les Latins et les Italiens disent Fera » (Muret). Ronsard qualifie ainsi Cassandre à l'imitation de Pétrarque et de Bembo. Cf. le tome IV, pp. 89 et 125.
5. C.-à-d. : en même temps, du même coup. Cf. ci-dessus, s. XLVII, vers 8.

Je tremble tout de nerfs & de genous [1] :
Comme la cire au feu, je me distile,
Sous mes souspirs : & ma force inutile
Me laisse froid, sans haleine & sans pous [2].
Je semble au mort, qu'on devale en la fosse,
Ou à celui qui d'une fievre grosse
Perd le cerveau, dont les esprits mués
Révent cela, qui plus leur est contraire.
Ainsi, mourant, je ne sçauroi tant faire,
Que je ne pense en vous, qui me tués.

LXCV

Morne de cors, & plus morne d'espris
Je me trainoi' dans une masse morte,
Et sans sçavoir combien la Muse aporte
D'honneur aus siens, je l'avois à mépris :
Mais aussi tôt, que de vous je m'épris,
Tout aussi tôt vôtre œil me fut escorte
A la vertu, voire de telle sorte

7. *78-87* Ma raison tombe, & ma force inutile

9-11. *78-87* Je semble au mort, qu'en la fosse on devale, Tant je suis have, espoventable & pâle, Voyant mes sens par la mort se muer

12. *67-72* Resvent au mal qui est le plus contraire

13. *60 par erreur* je ne sçaurai (*éd. suiv. corr.*)

12-14. *78-87* Et toutefois je me plais en ma braise. D'un mesme mal l'un & l'autre est bien aise (*87* nous sommes tous deux aise'), Moy de mourir, & vous de me tuer

LXCV. — Éditions : *Les Amours* 1553, 1557 (Rouen). — *Œuvres*, Amours, 1er livre, 1560 et éd. suiv.

2. *87* Je me trainois dedans ma terre morte

5-7. *78-87* Mais dés le jour que de vous je m'épris, A la vertu vostre œil me fut escorte Et me ravit, voire de telle sorte

---

1. Souvenir d'Horace, *Carm.* I, XXIII, 8 : Et corde et genibus tremuit.

2. Imité de Marulle, *Epigr.* II, *Ad Neaeram* : Ignitos quoties tuos ocellos..., pièce que Ronsard imita de plus près dans la chanson de 1556 : *Comme la cire peu-à-peu.* Source première : Ovide, *Mét.*, III, 487.

Que d'ignorant je devin bien apris [1].
Donques mon Tout, si je fai quelque chose,
Si dignement de vos yeus je compose, [p. 109]
Vous me causés vous mesmes ces effets.
Je pren de vous mes graces plus parfaites,
Car je suis manque [2], & dedans moi vous faites,
Si je fai bien, tout le bien que je fais [3].

LXCVI

Las ! sans la voir, à toute heure je voi
Cette beauté dedans mon cœur presente :
Ni mont, ni bois, ni fleuve ne m'exente
Que par pensée elle ne parle à moi [4].
Dame, qui sais ma constance & ma foi,
Voi, s'il te plait, que le tans qui s'absente
Depuis set ans en rien ne desaugmente

11. *67-87* Vous me causés (*et* causez) vous mesmes telz effets
13. *78-87* Vous m'inspirez, & dedans moy vous faites

LXCVI. — Editions : *Les Amours* 1553, 1557 (Rouen). — *Œuvres*, Amours, 1er livre, 1560 et éd. suiv.

1. *78-87* Par l'œil de l'ame à toute heure je voy
7. *67-87* Depuis sept ans

---

1. Bien que souvent, à l'exemple des troubadours et de Pétrarque, Ronsard parle de l'influence moralisante de l'amour, il s'agit ici de son influence esthétique, et il faut entendre par « vertu » l'énergie créatrice de poésie ; tout le contexte l'indique. Au reste il ne faudrait pas croire d'après ces quatrains que Ronsard écrivit ses premiers vers au sujet de Cassandre, comme l'a dit R. Sorg (*Cassandre ou le secret de Ronsard*, p. 176). Ses premiers vers remontent au delà de 1543, et ceux qu'il a conservés dans le *Bocage* de 1550 ne contiennent pas la moindre allusion à Cassandre, qu'il ne connaissait pas encore.

2. C.-à-d. insuffisant (du latin *mancus*).

3. Ces tercets viennent de Pétrarque, canz. *Perche la vita*, stance VII, fin, et *Poi che per mio*, st. IV, fin.

4. Cette obsession de l'image aimée revient souvent chez Pétrarque, par ex. aux ss. *Non veggio* et *Pien di quella*, aux canz. *In quella parte* et *Di pensier in pensier* ; et c'est un thème que Ronsard a souvent repris, notamment dans les chansons : *Je ne veux plus que chanter de tristesse* et *Quand ce beau printemps je voy*. Cf. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 492 et suiv.

Le plaisant mal que j'endure pour toi [1].
De l'endurer lassé je ne suis pas,
Ni ne seroi', tombassai-je là bas [2],
Pour mile fois en mile cors renaitre [3] :
Mais de mon cœur, sans plus, je suis lassé,
Qui me déplait, & qui plus ne peut estre
Mien, comme il fut, puis que tu l'as chassé [4].

LXCVII

Dans un sablon la semence j'épan [5], [p. 110]
Je sonde en vain les abymes d'un goufre [6] :

10. *78-87* Ny ne serois, allassay-je (*et* allassé-je) là-bas
12. *67-72* desormais suis lassé | *78-87* je suis desja lassé
13-14. *78* & qui mien ne peult estre, Comme il estoit | *84* & plus ne me peut estre Cher comme il fut | *87* *texte primitif*

LXCVII. — Éditions : *Les Amours* 1553, 1557 (Rouen). — *Œuvres*, Amours, 1er livre, 1560 et éd. suiv.

1. *60* Sur du sablon | *67-87* Sur le sablon

---

1. Cette indication, reprise ci-après au sonnet CCXIII, reporte bien la date de l' « innamoramento » à avril 1545 au plus tôt, 1546 au plus tard. Cf. les sonnets LXXXVIII et XCVIII de la première édition des *Amours* (tome IV, pp. 88 et 97, note 2), et encore ci-après le sonnet CIX. — Il faut noter aussi que Pétrarque avait dit dans la sextine *Giovane dona*, st. V : « Car, si je ne me trompe, il y a aujourd'hui sept ans que je vais soupirant de rive en rive. »

2. C.-à-d. : même si je mourais (là-bas = aux Enfers).

3. « Selon l'opinion des Pythagoriens, qui disoient les ames passer d'un cors en autre. Voi Ovide au dernier de la Metamorfose » (Muret).

4. Ce tercet vient de Pétrarque, s. *Mille fiate*, vers 7 et 8.

5. Métaphore proverbiale pour dire : je n'avance à rien, je n'obtiens aucun résultat. Cf. Properce, II, XI, 2 : « qui sterili semina ponit humo » ; Ovide, *Heroïdes*, Œnone à Pâris, 115 : « Quid arenae semina mandas ? » ; Bembo, capit. 1, 29 : « Et dar'semi al' arena » ; Erasme, *Adag.*, I, IV, 52.

6. Métaphore analogue à la précédente. Cf. Pétrarque, s. *Beato in sogno*, début : « Heureux en songe et content de languir, d'embrasser l'ombre et de poursuivre la brise estivale, je nage dans une mer qui n'a ni fond, ni rivage, je laboure l'eau, je bâtis sur le sable et j'écris sur le vent » ; sextine *Là ver l'aurora*, fin : « Je cueille la brise en un filet et des fleurs sur la glace. »

Sans qu'on m'invite, à toute heure je m'oufre [1],
4 Et sans loïer mon âge je dépan.
A son portrait pour un veu je m'apan :
Devant son feu mon cœur se change en soufre [2],
Et pour ses yeus cruellement je soufre
8 Dis mile maus, & d'un ne me repan.
Qui sçauroit bien, quelle trampe [3] a ma vie,
D'estre amoureus n'auroit jamais envie.
11 Je tremble, j'ars, je me pai d'un amer,
Qui plus qu'aluine [4] est rempli d'amertume :
Je vi d'ennui, de dueil je me consume :
14 En tel estat je suis pour trop aimer.

LXCVIII

Devant les yeus, nuit & jour, me revient
L'idole [5] saint de l'angelique face,

5. *57* par un veu *mais 60-72* pour un veu | *78-87* En vœu ma vie à son portrait j'apan

7. *78-87* ingratement je souffre

10. *78 par erreur* n'aura jamais envie (*éd. suiv. corrigent*)

11. *67-72* Je tremble, j'ars, je vi d'un feu d'aimer | *78-87* De chaud, de froid je me sens allumer

12. *78-87* Tout mon plaisir est confit d'amertume

LXCVIII. — Editions : *Les Amours* 1553, 1557 (Rouen). — *Œuvres*, Amours, 1er livre, 1560 et éd. suiv.

2. *78-87* Le saint portrait (*et* pourtrait) de l'angelique face.

---

1. « Pour m'ofre. Ainsi disent les Grecs οὔνομα pour ὄνομα, νοῦσος pour νόσος » (Muret). Ronsard reprendra cette note dans son *Albregé de l'art poëtique* : « Tu pourras aussi à la mode des Grecs qui disent οὔνομα pour ὄνομα adjouter un u apres un o, pour faire ta rime plus riche et plus sonnante, comme *troupe* pour *trope*, *Callioupe* pour *Calliope* ». Cf. le tome II, p. 117, note 1.

2. Cf. Pétrarque, s. *Quando mi vene*, vers 5, et passim. Ronsard dit encore ailleurs que son cœur est « soufre et salpêtre ».

3. « Metafore prinse des armuriers » (Muret). Cf. Pétrarque, s. *Solo e pensoso*, vers 10 : « Et fleuves et forêts savent de quelle trempe est ma vie, qui est cachée à autrui ».

4. Synonyme d'absinthe. Cf. ci-dessus, sonnet L, vers 11.

5. C.-à-d. : l'image (du grec εἴδωλον). Cf. le tome IV, p. 34. Ce mot est déjà dans Marot, *Epigr.* XI, fin.

Soit que j'écrive, ou soit que j'entrelasse
4 Mes vers au luth, toujours il m'en souvient [1].
Voiés pour dieu, comme un bel œil me tient
En sa prison, & point ne me delasse,
Et comme il prend mon cueur dedans sa nasse, [p. 111]
8 Qui de pensée, à mon dam, l'entretient.
O le grand mal, quand une affection
Peint nôtre esprit de quelque impression !
11 J'enten alors que l'Amour ne dédaigne
Suttilement [2] l'engraver de son trait :
Toujours au cœur nous revient ce portrait,
14 Et maugré nous toujours nous acompaigne [3].

CHANSON [4].

D'un gosier machelaurier [5]

4. *67-72* toujours m'en resouvient | *78-87 texte primitif*

7. *78-84* Comme mon cœur il empestre en sa nasse

7-8. *87* Qui me cherist, me soubrit, & menasse, Et de pensée à mon dam m'entretient

9-14. *78-87* O le grand mal, quand nostre ame est saisie Des monstres naiz dedans la fantaisie ! Le jugement est tousjours en prison. Meschant Amour (*87* Amour trompeur), pourquoy me fais-tu croire Que la blancheur est une chose noire Et que les sens sont plus que la raison ?

Chanson. — Éditions : *Les Amours* 1553, 1557 (Rouen). — *Œuvres*, Amours, 1er livre, 1560 et éd. suiv.

---

1. Pétrarque avait dit au s. *Per mezz'i boschi*, 4-6 : « Et je vais chantant (ô folle pensée !) celle que le ciel ne pourrait éloigner de moi, car je l'ai dans les yeux ». Cf. ci-dessus, s. LXXVI, début.

2. Pour cette graphie phonétique, v. ci-après, *Iles fortunées*, vers 180.

3. La variante de 1578 pour les six derniers vers a rétabli l'alternance des genres de rimes (masc. et fém.) entre le huitain et le sizain de ce sonnet.

4. Dans cette pièce, Ronsard assimile Cassandre Salviati à la Cassandre Troyenne, fille du roi Priam, comme il l'avait déjà fait dans la première édition des *Amours*. Voir ci-dessus le sonnet LXXIX et note.

5. C.-à-d. : d'un gosier inspiré. « Les Prestres et les Prestresses anciennement lorsqu'ils vouloient prophetiser, et chanter les oracles, mangeoient du laurier et s'en couronnoient aussi, afin qu'Apollon, qui aime cet arbre, prenant plaisir à leur haleine et à leur regard, leur envoyast plus aisément l'esprit prophetique » (Muret). Cette coutume païenne est attestée non seulement par Lycophron (v. note ci-après), mais par

J'oi crier [1]
Dans Lycofron [2] ma Cassandre,
Qui profetise aus Troïens
Les moïens,
Qui les tapiront [3] en cendre.

Mais ces pauvres obstinés,
Destinés
Pour ne croire à ma Sibylle,
Virent, bien que tard, apres,
Les feus Grecs
Forcenés parmi leur ville.

Aïans la mort dans le sein, [p. 112]
De leur main

5. *60 par erreur* Tes moïens (*éd. suiv. corr.*)
6. *78-87* Qui les reduiront en cendre
9. *60-87* à leur Sibylle
12. *67* Forcenez | *71-87* Forcener
14. *84-87* De la main

Tibulle (II, v, 63-64) et Juvénal (*Sat.* VII, 18-19). Ronsard s'en est souvenu encore ailleurs (v. les tomes I, p. 118, note 2, et III, p. 84, note 2).

1. C.-à-d. : J'entends crier.

2. Poète natif de Chalcis, qui vivait sous le règne de Ptolémée Philadelphe et fut un des sept qui formèrent la Pléiade alexandrine. Le seul poème de lui qui nous soit parvenu, 'Αλεξάνδρα, est une obscure prophétie de Cassandre, fille de Priam, sur la ruine de Troie. C'est un de ces « livres laborieux » dont Dorat aimait à expliquer à ses élèves « les plus ennoués passages » (v. les tomes I, p. 127, II, p. 204, et mon édition critique de la *Vie de Ronsard*, p. 111). On connaît l'exemplaire sur lequel Ronsard suivait la traduction et le commentaire de son maître ; c'était une édition publiée à Bâle, par J. Oporin en 1546 avec le commentaire de Isaac Tzetzès (v. P. Champion, *Pierre de Ronsard et Amadis Jamyn, leurs autographes*, 1924, p. 27 et pl. IX ; P. Laumonier, la *Bibliothèque de Ronsard*, Revue du Seizième siècle, 1927).

Les deux premiers vers de cette chanson viennent directement des vers 5 et 6 de l''Αλεξάνδρα, dont voici la traduction littérale : « Mais, proférant un immense cri confus, elle rendait des oracles de gosiers mâche-laurier » (δαφνηφάγων ἐκ λαιμῶν).

3. « Abaisseront. Je penseroi' bien que ce verbe tapir, vient du grec

Plomboient [1] leur poitrine nue :
Et tordant leurs cheveus gris,
De lons cris
Pleuroient, qu'ils ne l'avoient creüe.

Mais leurs cris n'eurent pouvoir
D'émouvoir
Les Grecs si chargés de proïe,
Qu'ils ne laisserent sinon,
Que le nom
De ce qui fut jadis Troïe.

Ainsi pour ne croire pas,
Quand tu m'as
Prédit ma peine future [2],
Et que je n'aurois en don,
Pour guerdon
De t'aimer, que la mort dure,

Un grand brasier sans repos,
Et mes os
Et mes nerfs, & mon cœur brûle :
Et pour t'amour j'ai receu

19-24. *D'après Vaganay (Amours, éd. Champion, 1910, p. 367), cette strophe manquerait en 1553. On la trouve pourtant dans les deux exemplaires de la Bibl. Nat., qui représentent les deux tirages de 1553.*

ταπεινοῦν, qui sinifie abaisser » (Muret). Ronsard a encore écrit, dans l'*Hymne de Bacchus :*

Athamante soudain le tapit contre terre.

Cf. les expressions : se tapir = se cacher en se repliant sur soi-même, et : en tapinois = en cachette.

1. « Meurdrissoient : parce que la chair meurdrie devient de couleur plombée » (Muret). Cf. ci-après l'*Elégie sur le trepas d'A. Chateignier*, 18.

2. Voir les sonnets de 1552 *Avant le temps* et *D'un abusé* (au tome IV, pp. 22-23 et 36-37).

Plus de feu,
36 Que ne fit Troïe incredule [1].

LXCIX [2]

Apres ton cours je ne haste mes pas

(Voir tome IV, p. 80)

C

Piqué du nom qui me glace en ardeur

(*Id.*, p. 78)

CI

Depuis le jour que le trait ocieus

(*Id.*, p. 81)

CII

Le mal est grand, le remede est si bref

(*Id.*, p. 82)

CIII

Amour, si plus ma fievre se renforce

(*Id.*, p. 83)

CIV

Si doucement le souvenir me tente

(*Id.*, p. 84)

CV

Amour archer d'une tirade ront

(*Id.*, p. 86)

CVI

Je vi ma Nymfe entre cent damoiselles

(*Id.*, p. 87)

1. Cf. Horace, *Epode* XI, vers 13 et 14. Le concetto des quatre derniers vers a été repris par Racine dans le fameux vers d'*Andromaque* :

Brûlé de plus de feux que je n'en allumai.

2. Ce sonnet et les sept suivants, dont je ne donne ici que l'incipit, avaient paru déjà en 1552. Voir leur texte princeps et leurs variantes au tome IV de la présente édition.

CVII

Plus mile fois que nul or terrien [1], [p. 120]
J'aime ce front où mon Tyran [2] se joüe
Et le vermeil de cette belle joüe,
Qui fait honteus le pourpre Tyrien.
Toutes beautés à mes yeus ne sont rien,
Au pris du sein qui lentement secoüe
Son gorgerin, sous qui per à per noüe [3]
Le branle égal d'un flot Cytherien [4].
Ne plus, ne moins, que Juppiter est aise,
Quand de son luth quelque Muse l'apaise [5],
Ainsi je suis de ses chansons épris,
Lors qu'à son luth ses doits elle embesongne,

CVII. — Éditions : *Les Amours* 1553, 1557 (Rouen). — *Œuvres*, Amours, 1er livre, 1560 et éd. suiv.

1. *78-87* Plus que les Rois, leurs sceptres, & leur bien

6. *84-87* qui souspirant secoüe

7. *53 A par erreur* joue *à la rime* (*corr. aux errata et en 53 B*) | *78-87* sous qui doucement nouë

8. *84* Un petit flot que Venus diroit sien | *87* Un petit flot de marbre Parien

9-10. *78-87* En la façon que Jupiter est aise Quand de son chant une Muse l'appaise

---

1. C.-à-d. : plus que toutes les richesses de la terre. Le mot « terrien » s'emploie généralement au XVIe siècle par opposition à « céleste » et avec une nuance de mépris : Marot dit « Au val terrien » dans sa traduction du psaume XXXIII ; Ronsard dit « Tout le soin terrien » pour les soucis d'ici-bas (Bl., V, 317). C'est le sens primitif (cf. Joinville, ch. IX, fin).

2. C.-à-d. l'Amour.

3. Noüer, qui d'ordinaire veut dire nager, signifie ici ondoyer, comme au tome III, p. 17, vers 210.

4. C.-à-d. : sous qui la poitrine s'élève et s'abaisse d'un mouvement égal, comme le flot d'où naquit Aphrodite, déesse adorée à Cythère. Pour cette comparaison, qui vient d'Arioste, *Orl. fur.* VII, stance XIV, cf. les tomes I, pp. 38, note 1, et 234, note 1 ; IV, p. 152, début du sonnet CLX.

5. Souvenir d'Hésiode, *Théog.*, 36-37, dont Ronsard a longuement tiré parti dans l'ode *A Michel de l'Hospital* (v. le tome III, p. 128 et suiv.).

Et qu'elle dit le branle de Bourgongne,
Qu'elle disoit, le jour que je fus pris [1].

CVIII

Celle qui est de mes yeus adorée, [p. 121]
Qui me fait vivre entre mile trespas,
Chassant un cerf, suivoit hier mes pas,
Com' ceus d'Adon Cyprine la dorée [2] :
Quand une ronce en vain enamourée,
Ainsi que moi [3], du vermeil de ses bras,
En les baisant, lui fit couler à bas
Une liqueur de pourpre colorée.
La terre adonc, qui, soigneuse, receut
Ce sang divin, tout sus l'heure conceut
Pareille au sang une rouge fleurette [4] :
Et tout ainsi que d'Helene naquit
La fleur, qui d'elle un beau surnom aquit [5],

CVIII. — Éditions : *Les Amours* 1553, 1557 (Rouen). — *Œuvres*, Amours, 1er livre, 1560 et éd. suiv.

1. *78-87* Ceste beauté de mes yeux adorée
3. *78-87* Couploit mes chiens, & poursuyvoit mes pas
4. *60-87* Ainsi qu'Adon, Cyprine la dorée
10. *78-87* fertilement conceut

---

1. Pour ces talents de Cassandre, voir au tome IV le sonnet xxxviii et ci-après le sonnet cciii.

2. C.-à-d. : Comme la belle déesse de Cypre (du latin Cyprus = Chypre) suivait les pas d'Adonis. « La dorée » correspond aux mots χρυσῆ et πολύχρυσος qui qualifient Aphrodite chez les poètes grecs. Virgile dit aussi « Venus aurea » (*En.* X, 16). Cf. ci-après p. 247, vers 89.

3. Allusion aux armes parlantes des Ronsard de la Possonnière, des *ronces* qui *ardent*. Cf. le tome IV, p. 20, note 2.

4. Marot avait déjà traité ce thème dans une de ses *Estrenes*, intitulée *De la rose*, dont Ronsard s'est certainement inspiré.

5. « Pline dit que la fleur nommée par les Latins *Innula* nasquit des larmes d'Helene, d'où est que les Grecs l'appellent Helenion » (Muret). C'est au liv. XXI, ch. x de son *Hist. Nat.* — La légende de l'helenion (vulg. aulnée) est racontée tout au long dans Jean Lemaire, *Illustr. de Gaule*, livr. II, ch. viii, d'après le 6e livre des *Cornucopiae* de Niccolo

Du nom Cassandre elle eut nom Cassandrette [1].

CIX

Sur mes vint ans [2], pur d'offence, & de vice, [p. 122]
Guidé, mal caut, d'un trop aveugle oiseau [3],
Aïant encor le menton damoiseau,
Sain & gaillard je vins à ton service :
Ores forcé de ta longue malice,
Je m'en retourne avec une autre peau,
En chef grison, en perte de mon beau :
Et pour t'aimer il faut que je perisse.

CIX. — Éditions : *Les Amours* 1553, 1557 (Rouen). — *Œuvres*, Amours, 1er livre, 1560 et éd. suiv.

3. *78-87* En jeune sang, en menton damoiseau
5. *78-87* Mais, o cruelle, outré de ta malice
6. *78-87* Je m'en retourne en une vieille peau
8. *78-87* Tels sont d'Amour les jeux & l'exercice

Perotti. C'est peut-être là que Ronsard l'a prise. On la retrouve dans son ode de 1559 *Ny la fleur qui porte le nom.*

1. D'après une note de R. Belleau à ce vers du *Voyage de Tours :*

Et de la rouge fleur qu'on nomme Cassandrette

Ronsard « pour donner louange immortelle à sa premiere maitresse... a nommé du nom d'elle une belle fleur rouge qui communement s'appelle de la Gantelée ».

Ce sonnet ne peut que confirmer ce que nous avons déjà dit des relations de voisinage entre Ronsard et Cassandre Salviati, devenue châtelaine de Pré par son mariage (ci-dessus, ss. LXCII et LXCIII). Il est vraisemblable qu'elle prit part, ainsi que son mari, à des chasses dans la forêt de Gastine, dont les Ronsard de la Possonnière étaient sergents fieffés pour la partie qui touchait à leur fief.

2. Cette expression signifiait déjà, comme aujourd'hui, « dans ma vingtième année » ; il faut donc admettre ou bien que Ronsard est né en septembre 1525 (auquel cas, en avril 1545, date de sa rencontre avec Cassandre, il allait bien *sur ses vingt ans*), ou bien plutôt qu'il s'est rajeuni d'une année si l'on adopte pour sa naissance la date traditionnelle de septembre 1524. Ailleurs, dans un sonnet de 1554 (Bl. I, 162), il a rétabli la vérité, en écrivant :

Sur mes vingt et un an le feu de deux beaux yeux
(Souvenir trop amer) me fouldroya la teste.

3. L'Amour, que l'on représente avec des ailes et un bandeau sur les yeux. Cf. l'ode de 1556 intitulée l'*Amour oiseau*, imitée du poète grec Bion : *Un enfant dedans un bocage*, et une élegie de 1569 qui porte le même titre (Bl. I, 434 ; IV, 302).

Helas ! que di-je ? où veus-je retourner ?
En autre part je ne puis sejourner,
Ni vivre ailleurs, ni d'autre amour me paître.
Demeuron donc dans le camp fortement :
Et puis qu'au moins veinqueur je ne puis estre,
Que i'arme au poin je meure honnestement.

CX [1]

Franc de travail une heure je n'ai peu

(Voir tome IV, p. 83)

CXI

D'Amour ministre, & de perseverance

(*Id.*, p. 85)

CXII

Franc de raison, esclave de fureur

(*Id.*, p. 89)

CXIII

Le Ciel ne veut, Dame, que je joüisse [p. 127]
De ce dous bien que dessert mon devoir [2] :

12-14. *67-72* Demeuron donc combatant fortement : Puis que vainqueur de toy je ne puis estre, Que dans le camp je meure honnestement

9-14. *78-87* Helas, que dy-je ! où veux-je m'en aller ? D'un autre bien je ne me puis souler. Comme la caille, Amour, tu me fais estre, Qui de poison s'engraisse & se repaist [3]. D'un autre bien je ne me veux repaistre, Ny vivre ailleurs, tant ta poison me plaist | *1623 et Bl.* Qui d'un poison s'engraisse (*texte fautif, d'autant plus que le texte du vers 14* ta poison *subsiste*).

CXIII. — ÉDITIONS : *Les Amours* 1553, 1557 (Rouen). — *Œuvres*, Amours, 1er livre, 1560 et éd. suiv.

---

1. Ce sonnet et les deux suivants, dont je ne donne ici que l'incipit, avaient déjà paru en 1552. Voir leur texte princeps et leurs variantes au tome IV de la présente édition.
2. C.-à-d. : que merite mon devoir.
3. Note mise sous le nom de Muret en 1578 : « Les cailles s'engraissent de poison » ; en 1584 : « Les cailles s'engraissent d'Ellebore, qui est poison » ; en 1587 : « Les cailles s'engressent d'Ellebore, autrement dit *veratrum* ».

Aussi ne veus-je, & ne me plaît d'avoir
Sinon du mal en vous faisant service.
Puis qu'il vous plaît, que pour vous je languisse,
Je suis heureus, & ne puis recevoir
Plus grand honneur, qu'en mourant, de me voir
Faire à vos yeus de mon cœur sacrifice.
Donc si ma main, maugré moi, quelque fois
De l'amour chaste outrepasse les lois
Dans vôtre sein cherchant ce qui m'embraise[1],
Punissés la du foudre de vos yeus,
Et la brulés : car j'aime beaucoup mieus
Vivre sans main, que ma main vous déplaise.

CXIV[2]

Bien que sis ans soient ja coulés derriere

(Voir tome IV, p. 88)

CXV

Si ce grand Dieu le pere de la lyre

(*Id.*, p. 90)

CXVI

Ce petit chien, qui ma maistresse suit

(*Id.*, p. 91)

CXVII

Entre tes bras, impatiant Roger

(*Id.*, p. 92)

7. *67-72* qu'en trespassant me voir | *78-87* qu'en vous servant pouvoir
12. *60-72* d'un seul trait de vos yeux | *78-87 texte primitif*
13. *60* Et la m'oustés | *67-87 texte primitif*
14. *78-87* Vivre sans mains

---

1. Même idée, mais comme toujours avec une expression plus chaste, dans Pétrarque, ss. *Lasso, Amor* (début), *Amor io fallo* (début) et *Io pregato Amor* (début).
2. Ce sonnet et les quatre-vingt-huit suivants, dont je ne donne ici que l'incipit, avaient déjà paru en 1552. Voir leur texte princeps et leurs variantes au tome IV de la présente édition.

CXVIII

Je te hai peuple, & m'en sert de tesmoin

(Voir tome IV, p. 92)

CXIX

Non la chaleur de la terre qui fume

(*Id.*, p. 93)

CXX

Ni ce coral, qui double se compasse

(*Id.*, p. 94)

CXXI

De toi, Paschal, il me plaît que j'écrive

(*Id.*, p. 95)

CXXII

Di l'un des deus, sans tant me deguiser

(*Id.*, p. 96)

CXXIII

L'an mil cinq cens contant quarante & sis

(*Id.*, p. 97)

CXXIV

A toi chaque an j'ordonne un sacrifice

Id., p. 98)

CXXV

Le pensement qui me fait devenir

(*Id.*, p. 99)

CXXVI

Quand en songeant ma folâtre j'acole

(*Id.*, p. 100)

CXXVII

O de Nepenthe & de liesse pleine

(*Id.*, p. 101)

CXXVIII

Je parangonne à ta jeune beauté

(Voir tome IV, p. 102)

CXXIX

Ce ne sont qu'haims, qu'amorces & qu'apas

(*Id.*, p. 102)

CXXX

Œil qui mes pleurs de tes raïons essuïe'

(*Id.*, p. 103)

CXXXI

Hausse ton æle, & d'un voler plus ample

(*Id.*, p. 104)

CXXXII

Vile de Blois, le sejour de Madame

(*Id.*, p. 105)

CXXXIII

Heureuse fut l'étoile fortunée

(*Id.*, p. 106)

CXXXIV

L'Astre ascendant, sous qui je pris naissance

(*Id.*, p. 73)

CXXXV

De ton poil d'or en tresses blondissant

(*Id.*, p. 107)

CXXXVI

Ce ris plus dous que l'œuvre d'une abeille

(*Id.*, p. 108)

CXXXVII

Dieus, si là haut s'enthrône la pitié

(*Id.*, p. 109)

CXXXVIII

J'irai toujours & révant & songeant

(Voir tome IV, p. 110)

CXXXIX

Epovanté je cherche une fontaine

(*Id.*, p. 111)

CHANSON

Las ! je n'eusse jamais pensé

(*Id.*, p. 173)

CXL

Un voile oscur par l'horizon espars

(*Id.*, p. 112)

CXLI

En autre part les deus flambeaus de celle

(*Id.*, p. 113)

CXLII

Si tu ne veus les astres dépiter

(*Id.*, p. 113)

CXLIII

Entre mes bras qu'ores ores n'arrive

(*Id.*, p. 114)

CXLIV

Que tout par tout dorenavant se muë

(*Id.*, p. 115)

CXLV

Lune à l'œil brun, la dame aus noirs chevaus

(*Id.*, p. 116)

CXLVI

Une diverse amoureuse langueur

(*Id.*, p. 117)

CXLVII

Puis que cet œil qui fidelement baille

(Voir tome IV, p. 118)

CXLVIII

Comme le chaut ou dedans Erymanthe

(*Id.*, p. 119)

CXLIX

De soins mordans & de soucis divers

(*Id.*, p. 120)

CL

De cette douce & fielleuse pasture

(*Id.*, p. 121)

CLI

Que lâchement vous me trompés, mes yeus

(*Id.*, p. 122)

CLII

En ma douleur, las chetif, je me plais

(*Id.*, p. 123)

CLIII

Or que Juppin époint de sa semence

(*Id.*, p. 123)

CLIV

Aïant par mort mon cœur desalié

(*Id.*, p. 124)

CLV

Puissai-je avoir cette Fére aussi vive

(*Id.*, p. 125)

CLVI

Contre le ciel mon cœur estoit rebelle

(*Id.*, p. 126)

CLVII

Voici le bois, que ma sainte Angelette

(Voir tome IV, p. 127)

CLVIII

Sainte Gâtine, heureuse secretaire

(*Id.*, p. 128)

CLIX

Encependant que tu frappes au but

(*Id.*, p. 129)

CLX

Quel bien aurai-je apres avoir esté

(*Id.*, p. 130)

CLXI

Puis que je n'ai pour faire ma retraitte

(*Id.*, p. 151)

CLXII

Ha, Belacueil, que ta douce parolle

(*Id.*, p. 132)

CLXIII

En escrimant un Démon m'élança

(*Id.*, p. 133)

CLXIV

Toujours des bois la sime n'est chargée

(*Id.*, p. 133)

CLXV

Je veus brûler pour m'en voler au[s] cieus

(*Id.*, p. 134)

CLXVI

Ce fol penser pour s'en voler plus haut

(*Id.*, p. 135)

CLXVII

Or que le ciel, or que la terre est pleine

(Voir tome IV, p. 136)

CLXVIII

Je ne suis point, Muses, acoutumé

(*Id.*, p. 137)

CLXIX

Ni les dédains d'une Nymfe si belle

(*Id.*, p. 138)

CLXX

Dedans le lit où mal sain je repose

(*Id.*, p. 139)

CLXXI

O trais fichés dans le but de mon ame

(*Id.*, p. 139)

CLXXII

Las ! force m'est qu'en brûlant je me taise

(*Id.*, p. 140)

CLXXIII

Amour & Mars sont presque d'une sorte

(*Id.*. p. 142)

CLXXIV

Jamais au cœur ne sera que je n'aïe

(*Id.*, p. 143)

CLXXV

Au cœur d'un val, émaillé tout au rond

(*Id.*, p. 144)

CLXXVI

Veuve maison des beaus yeus de Madame

(*Id.*, p. 145)

CLXXVII

Puis qu'aujourd'hui pour me donner confort

(Voir tome IV, p. 146)

CLXXVIII

Je m'asseuroi qu'au changement des cieus

(*Id.*, p. 146)

CLXXIX

Seconde Aglaure, avienne que l'Envie

(*Id.*, p. 147)

CLXXX

En nul endroit, comme a chanté Virgile

(*Id.*, p. 148)

CLXXXI

Son chef est d'or, son front est un tableau

(*Id.*, p. 149)

CLXXXII

Toujours l'erreur, qui séduit les Menades

(*Id.*, p. 141)

CLXXXIII

Bien que les chams, les fleuves, & les lieus

(*Id.*, p. 150)

CLXXXIV

Il faisoit chaut, & le somme coulant

(*Id.*, p. 151)

CLXXXV

Ces flots jumeaus de lait bien époissi

(*Id.*, p. 152)

CLXXXVI

Quelle langueur ce beau front deshonore

(*Id.*, p. 153)

CLXXXVII

D'un Ocëan qui nôtre jour limite

(Voir tome IV, p. 154)

CLXXXVIII

Au plus profond de ma poitrine morte

(*Id.*, p. 155)

CLXXXIX

Ren moi mon cœur, ren moi mon cœur, pillarde

(*Id.*, p. 156)

CXC

Quand le grand œil dans les Jumeaus arrive

(*Id.*, p. 156)

CXCI

Fauche, garçon, d'une main pilleresse

(*Id.*, p. 158)

CXCII

Les vers d'Homere entreleus d'avanture

(*Id.*, p. 157)

CXCIII

Un sot Vulcan ma Cyprine fâchoit

(*Id.*, p. 159)

CXCIV

Mon dieu, quel dueil, & quelles larmes saintes

(*Id.*, p. 160)

CXCV

Le feu jumeau de Madame brûloit

(*Id.*, p. 161)

CXCVI

Celui qui fit le monde façonné

(*Id.*, p. 162)

CXCVII

Que Gâtine ait tout le chef jaunissant

(Voir tome IV, p. 163)

CXCVIII

Jeune Herculin, qui des le ventre saint

(*Id.*, p. 164)

CXCIX

Comme on souloit si plus on ne me blâme

(*Id.*, p. 164)

CC

Brave Aquilon, horreur de la Scythie

(*Id.*, p. 165)

CCI

Sœur de Paris, la fille au roi d'Asie

(*Id.*, p. 166)

CCII

L'or crépelu, que d'autant plus j'honore

(*Id.*, p. 167)

CCIII

L'homme est vraiment ou de plomb ou de bois [p. 231]
S'il ne tressaut de creinte & de merveille
Quand face à face il voit ma nompareille [1],

CCIII. — Éditions : *Les Amours* 1553, 1557 (Rouen). — *Œuvres*, Amours, 1er livre, 1560 et éd. suiv.

1. *78-87* L'homme a la teste ou de plomb ou de bois

---

1. Début imité de Pétrarque, canz. *Verdi panni*, stance IV, fin : « il est du plomb ou du bois celui qui ne tressaille pas en voyant celle en qui notre âge se mire ». Ronsard en 1562 reprendra la même expression au début de son 2e discours *Sur les miseres de ce temps* :

Madame, je serois ou du plomb ou du bois.

Ou quand il oit les acors de sa vois,
Ou quand, pensive, aus jours des plus beaus mois
La voit à part (comme un qui se conseille)
Tracer les prés [1], & d'une main vermeille
Trier de ranc les fleurettes de chois :
Ou quand l'Esté, lors que le chaut s'avale [2],
Au soir, à l'huis, il la voit, qu'elle égale
La soie à l'or d'un pouce ingenieus :
Puis de ses dois, qui les roses effacent,
Toucher son luc, & d'un tour de ses yeus
Piller les cœurs de mile hommes qui passent.

CCIV

Avec les fleurs & les boutons éclos
Le beau printans fait printaner [3] ma peine,
Dans chaque nerf, & dedans chaque veine
Souflant un feu qui m'ard jusques à l'os.
Le marinier ne conte tant de flos, [p. 232]
Quand plus Borée horrible [4] son haleine,

5. *53 A B, 60 par erreur* au jours (*éd. suiv. corr.*)
6-7. *84-87* Amour tout seul seulette la conseille Par les jardins, & d'une fleur vermeille
8. *67-72* Trier à-part | *78-84* Faire un bouquet des fleurettes de choix | *87* Faire un bouquet trié de ses beaux doits
10. *78-87* Au soir, à l'huis, l'aperçoit, qu'elle égale

CCIV. — Éditions : *Les Amours* 1553, 1557 (Rouen). — *Œuvres*, Amours, 1er livre, 1560 et éd. suiv.

3. *78* En chaque nerf, au sang de chaque veine | *84* En chaque nerf, en chaque artere & veine | *87* En chaque nerf, en chaque pouls & veine

1. C.-à-d. : laisser la trace de son passage dans les prés. Ce quatrain vient de Pétrarque, s. *Amor ed io*, fin.
2. C.-à-d. : lorsque la chaleur baisse.
3. « Reverdir » (Muret).
4. « Rendre horrible. Mot inventé par l'Auteur. Il en a usé aussi en l'Ode de la pais » (Muret). Voir le tome III, p. 11, var. du vers 125.

Ni de sablons l'Afrique n'est si pleine,
Que de tourmens dans mon cœur sont enclos[1].
J'ai tant de mal, qu'il me prendroit envie
Cent fois le jour de me trancher la vie,
Minant le fort où loge ma langueur,
Si ce n'estoit que je tremble de creinte
Qu'apres la mort ne fust la plaïe éteinte
Du coup mortel qui m'est si dous au cœur[2].

CCV

Si blond, si beau, comme est une toison

(Voir tome IV, p. 168)

CCVI

D'une vapeur enclose sous la terre

(*Id.*, p. 169)

CCVII

Je suis, je suis plus aise que les Dieux [p. 234]
Quand maugré toi tu me baises, Maîtresse :

CCVII. — Éditions : *Les Amours* 1553, 1557 (Rouen). — *Œuvres*, Amours, 1er livre, 1560 et éd. suiv.

1. *78* Amour, je suis plus aise que les Dieux | *84-87* Je suis plus aise en mon cœur que les Dieux
2. *78-87* Quand chaudement tu me baises, Maistresse

---

1. Quatrain imité de Pétrarque, sextine *Non ha tanti*, début. Ronsard trouvait encore ce thème chez les pétrarquistes italiens, notamment Fortunio Spira, s. *Quante gocciuole d'acqua ha questo mare* (*Rime diverse di molti eccelentiss. auttori*, Venise, G. Giolito, 1546, p. 211), chez ses devanciers français, tels que Guill. Alexis, *Blason des faulces amours*, str. 48, et Du Bellay, *Olive*, s. LVII (éd. Chamard, p. 75). Il l'a repris dans une chanson de 1556, *Le printemps n'a pas tant de fleurs*, d'après le néo-latin Marulle, *Epigr.* I, *ad Neæram* : Non tot attica mella... La source antique est Ovide, *Ars amat.* II, vers 519 et suiv.

2. Même mouvement vers le suicide pour la même raison, et même recul mais pour une raison différente dans Pétrarque, s. *S'io credessi*, vers 1 à 8, et canz. *Perchè la vita*, st. 3.

De ton baiser la douceur larronnesse [1]
4 Tout éperdu m'envole [2] jusque aus cieus.
Quant est de moi, j'estime beaucoup mieus
Ton seul baiser, que si quelque Déesse,
En cent façons doucement tenteresse,
8 M'acoloit nu d'un bras delicieus.
Il est bien vrai, que tu as de coutume
D'entremeller tes baisers d'amertume,
11 Les donnant cours, mais quoy ? je ne pourrois
Vivre autrement, car mon ame, qui touche
Tant de beautés, s'enfuiroit par ma bouche,
14 Et de trop d'aise en ton sein je mourrois [3].

CCVIII

Telle qu'elle est, dedans ma souvenance
Je la sen peinte, & sa bouche, & ses yeus,
Son dous regard, son parler gratieus,
4 Son dous meintien, sa douce contenance.

5. *53 B par erreur* Quand (*j'ai adopté la graphie de 53 A reprise en 67*)
5. *78* Mon sang, mon cœur, ma toute, j'aime mieux | *84-87* Baise moy donc, mon cœur, car j'aime mieux
7. *78* De cent plaisirs amoureux tenteresse | *84-87* Au jeu d'amour d'une accollade espesse
8. *84-87* M'embrassoit nud
9-13. *78-87* Mais ton orgueil a tousjours de coustume D'accompagner ton baiser d'amertume, Froid sans saveur : aussi je ne pourrois Souffrir tant d'heur : car mon ame qui touche Mille beautez, s'enfuiroit par ma bouche

CCVIII. — Éditions : *Les Amours* 1553, 1557 (Rouen). — *Œuvres*, Amours, 1er livre, 1560 et éd. suiv. — Le texte primitif a été rangé à tort parmi les Pièces retranchées dans les éditions de 1609, 1617, 1623, 1630.

1. *78-87* Je sens portraits dedans ma souvenance
2. *78* Ses longs cheveux, & sa bouche & ses yeux
2-4. *84-87* Tes longs cheveux, & ta bouche & tes yeux, Ton doux regard, ton parler gracieux, Ton doux maintien, ta douce contenance

---

1. C.-à-d. : « qui me derrobe le cœur » (Muret).
2. C.-à-d. : « me ravit » (Muret).
3. C'est seulement en 1587 que le commentaire de Muret reçut cette addition très suspecte : « Ce Sonnet, comme plusieurs autres, n'appartient en rien à Cassandre ». Cf. le tome IV, Introduction, p. IX.

Un seul Janet[1], honneur de nostre France, [p. 235]
De ses craïons ne la portrairoit mieus,
Que d'un Archer[2] le trait ingenieus
8 M'a peint au cœur sa vive remembrance.
Dans le cœur donque au fond d'un diamant
J'ai son portrait[3], que je suis plus aimant
11 Que mon cœur mesme. O sainte portraiture,
De ce Janet l'artifice[4] mourra
Frapé du tans, mais le tien demourra
14 Pour estre vif apres ma sepulture[5].

6-8. *84-87* ne les portrairoit mieux Que de l'Archer le trait ingenieux M'a peint au cœur leur vive remembrance

9. *72-78 par erreur* du diamant (*éd. suiv. corr.*)

10. *78* que je vay plus aimant | *84-87 texte primitif*

11. *67-71* mesme, ô vive portraiture ! | 72 mesme, O vive portraiture ! | *78-87* mesme. O vive portraiture !

13. *78-87* Dedans le cœur le tien me demourra

---

1. « Janet, paintre du roy, homme, sans controverse, premier en son art » (Muret). Cette note explique le mot *seul*. On le trouve encore avec ce sens de « qui n'a pas son pareil », ou un sens analogue, au sonnet LIII de 1552 (v. le tome IV, p. 55, vers 6), dans l'*Hymne du ciel* (vers 5) et dans un sonnet à Charles IX : *Quand la congnée* (vers 10). — Sur François Clouet, dit Janet, peintre des rois Henri II et Charles IX, v. *Les Clouet*, par A. Germain (Paris, H. Laurens, s. d.), et *Les Clouet et leurs émules*, par Ét. Moreau-Nélaton (*Ibid.*, 3 vol., 1924). Ronsard lui dédia en 1554 l'élégie : Pein-moy, Janet, pein-moy je te supplie Sur ce tableau les beautez de m'amye..., placée à partir de 1560 à la fin du 1er livre des *Amours*.

2. Le dieu Amour. Cf. le tome IV, pp. 6, 8, 9 et *passim*.

3. Le diamant au milieu du cœur est dans Pétrarque, s. *Non fur mai Giove*, vers 11.

4. C.-à-d. : l'art de cet illustre Janet.

5. A première vue ce texte semble vouloir dire simplement que Cassandre sera immortalisée par les vers du poète, et il rappelle la fin d'une élégie de Properce (III, II) ; la comparaison de la poésie avec les arts plastiques, qui revient si souvent chez Ronsard à l'avantage de la poésie, confirme cette interprétation. Cependant la variante du vers 13 autorise un autre sens : « même quand je serai mort, le portrait de ma maîtresse restera gravé dans mon âme » ; c'est ce que Properce encore avait dit (I, XIX, vers 5 et suiv.), et Ronsard lui-même, au sonnet XXVI de 1552 (tome IV, p. 30).

CHANSON

Petite nymphe folastre

(Voir tome IV, p. 177)

CCIX

Des Grecs marris l'industrieuse Helene, [p. 237]
Et des Troïens ouvrageoit les combas [1] :
Dessus ta gaze [2] en ce point tu t'ebas,
Traçant le mal duquel ma vie est pleine.
Mais tout ainsi, maitresse, que ta leine
D'un filet noir figure mon trespas,
Tout au rebours, pourquoi ne peins-tu, las !
De quelque verd un espoir à ma peine ?
Las ! je ne voi sur ta gaze rangé

CCIX. Éditions : *Les Amours* 1553, 1557 (Rouen). — *Œuvres*, Amours, 1er livre, 1560 et éd. suiv.

2. *60* Et des Troïens retraceoit les combas

1-3. *67-87* De ses maris l'industrieuse Helene, L'eguille en main, retraceoit (*et* retraçoit) les combas, Dessus la gaze (*84-87* sa toile :) en ce point tu t'esbas (*71-72 mettent entre virgules* Dessus la gaze *78 supprime la virgule après* combas *et met deux points après* la gaze, *ainsi que les éd. suiv. après* sa toile *ce qui change le sens définitivement*)

4. *78-87* D'ouvrer le mal duquel ma vie est pleine

6. *84-87* Et ton fil noir desseignent mon trespas

7. *78-87* pourquoy ne peins-tu pas

9. *78-87* Mon œil ne voit sur ta gaze rangé

---

1. J'interprète les premiers mots ainsi : Des époux Grecs (*marris* étant une graphie fautive pour *maris*), et non pas : Des Grecs affligés, quoique ce dernier sens puisse se soutenir par l'emploi du mot ἀχνύμενοι appliqué par Homère aux Achéens (*Il.* II, 270) et par ce fait qu'ils marchent au combat « en silence et respirant la fureur » (*Il.* III, 8). A plusieurs reprises Homère plaint les Grecs en tant qu'époux séparés de leurs femmes depuis neuf ans. Au reste dans le passage auquel Ronsard fait allusion, Homère dit seulement qu'Hélène tissait une grande toile de pourpre et y représentait « les Troyens dompteurs de chevaux et les Achéens aux tuniques d'airain » (*Il.* III, 125 et suiv.) — Pour la var. de 1567 il n'y a aucun doute : Ronsard a designé par le mot « maris » le grec Ménélas et le troyen Pâris, qu'Homère nous montre aux prises en un combat singulier, précisément au chant III de l'*Iliade*.

2. Muret ressent le besoin d'expliquer ce mot : « Gaze est une maniere de toile, de laquelle les Damoiselles usent à faire leurs ouvrages ».

Sinon du noir, sinon de l'orangé,
11 Tristes témoins de ma longue soufrance.
O fier destin [1], son œil ne me defait
Tant seulement, mais tout ce qu'elle fait
14 Ne me promet qu'une desesperance.

CCX

Mon Dieu, que j'aime à baiser les beaus yeus [p. 238]
De ma maitresse, & à tordre en ma bouche
De ses cheveus l'or fin qui s'écarmouche
4 Si gaïement dessus deus petis cieus [2].
C'est, Amour, c'est ce qui lui sied le mieus
Que ce bel œil, qui jusqu'au cœur me touche,
Et ce beau poil, qui d'un Scythe farouche
8 Prendroit le cœur en ses nous gracieus,
Ce beau poil d'or, & ce beau chef encore
De leurs beautés font vergoigner l'Aurore,

12-13. *78* son bel œil me desfait, Et tout cela qu'en jouant elle fait | *84-87 texte primitif*

CCX. — Éditions : *Les Amours* 1553, 1557 (Rouen). — *Œuvres*, Amours, 1er livre, 1560 et éd. suiv.

1. *78-87* Amour, que j'aime à baiser les beaux yeux
2. *67-72* en la bouche | *78-87 texte primitif*
4. *78-87* Dessus son front astré comme les cieux
5. *78-87* C'est à mon gré le plus beau (*84-87* le meilleur) de son mieux
6. *78-87* Que son bel œil
7-8. *78* Et son beau poil, qui d'un Scythe farouche Rendroit le cœur courtois & gracieux | *84-87* Dont le beau nœud d'un Scythe plus farouche Rendroit le cœur courtois & gracieux
9. *78* Son beau poil d'or, & son beau chef encore | *84* Son beau poil d'or, & ses sourcis encore | *87* Ses longs cheveux, & ses sourcis encore
10. *78-87* vergongner

---

1. C.-à-d. : destin cruel. Expression déjà vue au tome IV, sonnets II (vers 12) et XXVC (vers 4).
2. Ce sont les sourcils.

Quand plus crineuse [1] elle embellit le ciel.
Et dans cet œil je ne sai quoi demeure,
Qui me peut faire à toute heure, à toute heure,
Le sucre fiel, & riagas [2] le miel.

CCXI

L'arc contre qui des plus braves gendarmes [p. 239]
Ne vaut l'armet, le plastron, ni l'escu,
D'un si dous trait mon courage a veincu,
Que sus le champ je lui rendi les armes.
Comme apostat [3] je n'ai point fait d'alarmes,
Depuis que serf sous Amour j'ai vescu,
Ni n'eusse peu, car, pris, je n'ai onq eu
Pour tout secours, que l'aide de mes larmes.
Il est bien vrai qu'il me fache beaucoup
D'estre defait, mesme [4] du premier coup,
Sans resister plus long tans à la guerre :

11. *78* elle embellit le jour | *84-87* Quand au matin elle embellit le jour

12. *78* Et dans son œil une image demeure | *84* Dedans son œil une vertu demeure

13. *60-72* Qui me peut faire en amour à toute heure

13-14. *78-84* Qui va jurant par les fleches d'Amour De me guarir : mais je ne m'en asseure

12-14. *87* En son œil vole une image vêtue D'aile & de traicts : je croy que c'est Amour, Je le cognois, il me blesse, il me tue

CCXI. — Éditions : *Les Amours* 1553, 1557 (Rouen). — *Œuvres*, Amours, 1er livre, 1560 et éd. suiv.

1. *78-87* L'arc qui commande aux plus braves gendarmes

2. *78-87* Qui n'a soucy de plastron ny d'escu

5. *60-84* Comme inconstant | *87 texte primitif*

9. *78-87* Et toutefois il me fasche beaucoup

---

1. « Abondante en cheveus. Mot nouveau » (Muret).

2. Poison qu'on appelait aussi *reagal* et qui serait, d'après Nicot, l'aconit. Pour le mot et l'antithèse, cf. le tome IV, p. 121, s. CXXIV.

3. « Apostats en grec sont proprement apelés gensdarmes qui laissent leur ranc, faussans la foi promise à leur capitaine » (Muret).

4. C.-à-d. : surtout.

Mais ma defaite est digne de grand pris,
Puis que le Roi, ains le dieu, qui m'a pris,
14 Combat le Ciel, les Enfers, & la terre[1].

CCXII

Cet œil besson[2] dont, goulu, je me pais,
Qui fait rocher celui qui s'en aprouche[3],
Ore d'un ris, or d'un regard farouche
4 Nourrit mon cœur en querelle & en pais.
Pour vous, bel œil, en soufrant, je me tais, [p. 240]
Mais aussi tôt que la douleur me touche,
Toi, belle, sainte, & angelique bouche,
8 De tes douceurs revivre tu me fais.
Bouche, pourquoi me viens-tu secourir,
Quand ce bel œil me force de mourir ?
11 Pourquoi veus-tu que vif je redevienne[4] ?
Las ! bouche, las ! je revis en langueur,

CCXII. — Éditions : *Les Amours* 1553, 1557 (Rouen). — *Œuvres*, Amours, 1er livre, 1560 et éd. suiv.

1. *67 par erreur* œil blesson (*éd. suiv. corr.*) | *78* L'œil pour lequel vivre ici je me plais | *84-87* Cet œil qui fait qu'au monde je me plais
5. *60-87* Par vous, bel œil
6. *67 par erreur* mi touche (*éd. suiv. corr.*)
10. *84-87* De tes propos lors que je veux mourir
12. *78-87* Fertile au soing je revis en langueur

---

1. « Au ciel il a veincu Juppiter, aus enfers Pluton, en la terre les hommes » (Muret).

2. Singulier pour le pluriel. Ronsard dit de même « une lévre bessonne », pour les deux lèvres (inséparables comme des jumeaux), dans l'élégie de 1554 : *Pein-moy, Janet*. Cf. ci-dessus, sonnet XLI, note 2.

3. Comme la tête de Méduse. Cf. au tome IV, les sonnets VIII, début et XXXI, fin.

4. Ronsard avait déjà opposé les yeux et la bouche de sa maîtresse, mais en renversant leurs rôles, dans le sonnet de 1552 : *Tes yeux divins* (tome IV, p. 27).

Pour plus de soin, à fin que le soin vienne
14 Plus longuement se paître de mon cœur[1].

CCXIII

Depuis le jour que mal sain je soupire,
L'an dedans soi s'est roüé par set fois[2].
(Sous astre tel je pris l'hain)[3] toutefois
4 Plus qu'au premier ma fievre me martire[4].
Quand je soulois en ma jeunesse lire
Du Florentin les lamentables vois,
Comme incredule alors je ne pouvois,
8 En le moquant, me contenir de rire[5].
Je ne pensoi, tant novice j'étoi,
Qu'home eut senti ce que je ne sentoi,
11 Et par mon fait les autres je jugeoie.
Mais l'Archerot[6] qui de moi se facha,

13. *78-87* Un vray Prothé' (*84-87* Prothée), afin que le soing vienne

CCXIII. — Éditions : *Les Amours* 1553, 1557 (Rouen). — *Œuvres*, Amours, 1er livre, 1560 et éd. suiv.

1. *78-87* Depuis le jour que captif je souspire
2. *78* L'an s'est en soy retourné par sept fois | *84-87* Comme un serpent l'an s'est tourné sept fois
5. *78-87* en mon estude lire
9. *87* Je ne cuidoy
11. *87* Pensant l'Amour estre œuvre d'escritoire

---

1. Pour cette raison il avait déjà comparé son supplice à celui de Prométhée (tome IV, pp. 16 et 17.)
2. V. ci-dessus, sonnet LXCVI, note 2. — La périphrase vient de Virgile, *Géorg.* II, 402 : Atque in se sua per vestigia volvitur annus.
3. C.-à-d. : Oui, il y a sept ans jour pour jour que je mordis à l'hameçon.
4. Ce quatrain est imité de Pétrarque, s. *Dicesett' anni* (début).
5. Ainsi Ronsard a lu le canzoniere de Pétrarque de très bonne heure, mais il ne croyait pas d'abord à la sincérité de son lamento amoureux. On sait par ailleurs qu'il trouvait alors cette œuvre malsaine pour la jeunesse (v. le tome II, p. 191) et désirait cependant que sa maîtresse la « seust par cueur » (v. le tome I, p. 6).
6. Le dieu Amour.

Pour me punir, un tel soin me cacha
Dedans le cœur, qu'onque puis je n'eus joïe[1].

CCXIV

Mets en obli, Dieu des herbes puissant[2], [p. 241]
Le mauvais tour que non loin d'Hellesponte
Te fit m'amie[3], & vien d'une main pronte
Garir son teint palement jaunissant.
Tourne en santé son beau cors perissant.
Ce te sera, Phebus, une grand'honte,
Sans ton secours, si la ledeur surmonte
L'œil qui te tint si long tans languissant[4].
En ma faveur si tu as pitié d'elle,
Je chanterai comme l'errante Dele

13. *84-87* un tel traict me cacha
14. *87* Dedans le cœur, qu'il me le fit bien croire

CCXIV. — Éditions : *Les Amours* 1553, 1557 (Rouen). — *Œuvres*, Amours, 1er livre, 1560 et éd. suiv.

1. *60-87* Mets en oubli (*et* oubly)
4. *78-87* Guarir son teint de fiévres pallissant
7. *78-87* Si la langueur sans ton secours surmonte

---

1. Ces tercets résument la 2e stance de la canzone de Petrarque *Nel dolce tempo*, notamment ce passage : « Les larmes ne baignaient pas encore ma poitrine et ne rompaient pas mon sommeil, et ce qui en moi n'existait pas me semblait étonnant chez les autres ».

2. Apollon, dieu de la médecine et par conséquent des herbes médicinales. Cf. Ovide, *Mét.* I, 522 : « Adde quod herbarum est subjecta potentia nobis. » Ronsard parle ailleurs des « fleurs Apollinées » (v. le tome II, p. 25).

3. Le poète assimile une fois de plus sa Cassandre à la princesse troyenne du même nom, aimée d'Apollon, auquel elle refusa son amour après avoir reçu de lui le don de prophétie. V. ci-dessus, s. LXXIX et les notes. Pétrarque de même, assimilant sa Laure à Daphné aimée d'Apollon, avait prié ce dieu de préserver sa maîtresse des rigueurs de la saison, au sonnet *Apollo, s'ancor*. Ronsard s'en est souvenu, car il lui a emprunté non seulement l'idée, mais la périphrase initiale qui traduit celle-ci du 4e vers de ce sonnet : *poste in obblio*.

4. Souvenir de Properce, II, XXVIII, début.

11 S'enracina sous ta vois, & comment
Python sentit ta premiere conqueste,
Et comme Dafne aus tresses de ta teste
14 Donna jadis le premier ornement[1].

CCXV

Bien que ton trait, Amour, soit rigoureus, ⌈p. 242]
Et toi rempli de fraude, & de malice,
Assés, Amour, en te faisant service,
4 Plus qu'on ne croit, j'ai vescu bienheureus.
Car cette-là, qui me fait langoureus,
Non, mais qui veut, qu'en vain je ne languisse,
Hier au soir me dit, que je tondisse
8 De son poil d'or un lien amoureus.
J'eu tant d'honneur, que de son ciseau mesme
Je le tranchai. Voiés l'amour extrême,
11 Voiés, Amans, la grandeur de mon bien.
Jamais ne soit, qu'en mes vers je n'honore
Ce dous ciseau, & ce beau poil encore,
14 Qui mon cœur presse en un si beau lien[2].

11-12. *78-87* S'enracina par ton commandement : Que Python fut ta premiere conqueste

14. *78-87* Donna l'honneur du premier ornement

CCXV. — Éditions : *Les Amours* 1553, 1557 (Rouen). — *Œuvres*, Amours, 1er livre, 1560 et éd. suiv.

4. *78-87* Suyvant ton camp, j'ay vescu bien heureux

5. *60-72* Car la beauté | *78-87* Ceste beauté

7. *78-87* En la baisant me dit

13-14. *67-72* Le doux ciseau & les cheveux encore, Qui ont mon cœur en un si beau lien | *78-87* Et le ciseau, & les cheveux encore, L'un mon ministre, & l'autre mon lien

---

1. Pour ces légendes sur l'île de Délos, sur le serpent Python et sur Daphné changée en laurier, v. Callimaque, *Hymnes de Phœbus et de Délos*; Virgile, *En.* III, 73 et suiv.; Ovide, *Mét.* I, 438 et suiv., 452 et suiv.
Tout le sonnet est à rapprocher du *Vœu à Phœbus*, publié en 1550 (v. le tome I, p. 154).

2. C'est seulement en 1587 que le commentaire de Muret reçut cette addition très suspecte : « Ce sonnet n'appartient point à Cassandre ». Cf. ci-dessus le sonnet CCVII et la note finale.

CCXVI [1]

Si hors du cep où je suis arreté

(Voir tome IV, p. 170)

CCXVII

Veu la douleur qui doucement me lime

(*Id.*, p. 171)

CCXVIII

J'aloi roulant ces larmes de mes yeus

(*Id.*, p. 172)

FIN.

SONET
de Nicolas Denisot, conte d'Alsinois
sur la Couronne de Myrte de Ronsard.

Mignardement au champ Idalien

(Voir tome IV, p. 180)

SONET [de Ronsard]
sur les *Erreurs Amoureuses*
de Pontus de Tiard Mâconnois [2]. [p. 246]

De tes Erreurs l'erreur industrieuse,
Qui de la mort ne doute [3] point l'assaut,

ÉDITIONS : *Les Amours* 1553, 1557 (Rouen). — *Œuvres*, Poëmes, 5e livre, 1560; Poëmes, Sonets à diverses personnes, 1567, 1571, 1572 ; à la suite des Amours diverses, parmi les Sonets dediez à diverses personnes, 1578.— Supprimé en 1584.

1. Ce sonnet et les deux suivants dont je ne donne ici que l'incipit, avaient déjà paru en 1552. Voir leur texte princeps et leurs variantes au tome IV de la présente édition.

2. Sur ce poète, v. ci-après les *Isles fortunées*, vers 76, note, et l'*Elegie à J. de la Peruse*, vers 36, note. La première mention que Ronsard a faite de lui remonte seulement à 1552 (v. le tome IV, p. 75).

3. C.-à-d. : ne redoute (le mot simple pour le composé, comme il arrive très souvent dans l'ancien vocabulaire : cf. ci-après l'*Elegie à M. A. de Muret*, vers 94, et l'*Epitafe de J. Martin*, vers 86).

Errant de Thule au Bactre [1] le plus chaut
4 Se fera voir des ans victorieuse.
Heureuse erreur, douce manie heureuse,
Où la raison errante ne defaut,
Seule tu erre', en t'egarant si haut
8 Au droit chemin de l'erreur amoureuse.
L'astre besson [2] qui ton cœur offensa
De ses raïons, jusqu'au ciel t'élança,
11 Où ton erreur des siennes fut atteinte.
Puis retombant par les spheres à bas,
Pour contr'errer tu fais errer mes pas
14 Apres l'erreur de ton erreur si sainte.

1. C.-à-d. : de l'Islande à la Bactriane. Cf. ci-après le sonnet à G. des Autels, vers 3.
2. V. ci-dessus le sonnet XLI, vers 6 et la note.

[ODES]

A MELIN DE SAINT GELAIS[1]. [p. 247]

ODE

Toujours ne tempeste[2] enragée
Contre ses bords la mer Égée,
Et toujours l'orage cruel
Des vens comme un foudre ne gronde
Elochant[3] la voute du Monde
D'un souflement continuel :

Toujours l'hiver de neiges blanches
Des Pins n'enfarine les branches :
Et du haut Appennin toujours
La gréle le dos ne martelle,
Et toujours la glace eternelle
Des fleuves ne bride le cours[4] :

Éditions : *Les Amours* (appendice), 1553, 1557 (Rouen). — *Œuvres*, Odes, 4e livre, 1560 et éd. suiv.

---

1. Ode de réconciliation écrite pour le 1er janvier 1553, à la prière de Michel de l'Hospital et de Jean de Morel. On sait par une lettre de Ronsard à ce dernier qu'il tint à la lui communiquer avant de l'adresser à Saint-Gelais. V. mon édition des Œuvres complètes (Lemerre), t. VII, p. 123, et VIII, p. 140, la présente édition, t. III, pp. XII-XIV, et *Ronsard poète lyrique*, pp. 80-81, 90-92, 108-110.
2. Verbe, qui a pour sujet la mer Égée.
3. Ebranlant. Les gens du Vendômois, de l'Anjou et de la Touraine emploient encore en ce sens le mot *élocer* (du bas latin *elocare*).
4. Ces deux premières strophes sont imitées de deux strophes d'Horace, *Carm.* II, IX, début. Déjà vu au tome IV, p. 134.

Toujours ne durent orgueilleuses
Les Pyramides sourcilleuses [1],
Contre la faus du tans vainqueur :
Aussi ne doit l'ire felonne,
Qui de son fiel nous empoisonne,
Durer toujours dedans un cœur.

Rien sous le ciel ferme ne dure :
Telles lois la sage Nature
Arresta dans ce monde, alors
Que Pyrrhe épandoit sus la terre
Nos aïeus conceus d'une pierre
S'amolissante en nouveaus cors [2]. [p. 248]

Maintenant une triste pluie
D'un ær larmoïant nous ennuie,
Maintenant les Astres jumeaus
D'émail enfleurissent les pleines [3],
Maintenant l'Esté boit les veines
D'Ide gazouillante en ruisseaus [4].

Nous aussi, Melin, qui ne sommes

13-18. *87 supprime cette strophe*
19. *71-87 guillemettent ce vers*

---

1. Ronsard dit ailleurs : le haut sourci d'un rocher (tome I, p. 102) à l'exemple d'Homère (*Il.* XX, 151) et de Pindare (*Olymp.* XIII, 106). L'adjectif sourcilleux, comme le grec ὀφρυόεις, comporte l'idée de hauteur au propre et au figuré.

2. Le mythe de Deucalion et Pyrrha est dans Ovide, *Mét.* I, 401 et suiv. Mais ici Ronsard a imité directement Virgile, *Géorg.* I, 60 et suiv., comme au tome II, p. 64.

3. *Maintenant* répété correspond au latin *nunc* répété et au français actuel *tantôt... tantôt.* La succession des saisons comme preuve de la transformation des choses, Ronsard la trouvait encore dans Horace, *Carm.* II, IX, début, et IV, VII, 9-12.

4. Il s'agit du mont Ida, en Phrygie, que les anciens nous décrivent

Immortels, mais fragiles hommes,
Suivant cet ordre, il ne fault pas
Que nôtre ire soit immortelle[1],
Balançant sagement contre elle
La raison pour juste compas.

N'as-tu point leu dedans Homere,
Lors que plus l'ardante colere
Achille enfloit contre son Roi,
Que Pallas la sage guerriere
Lui happant les cheveus derriere
Tout grommelant l'arresta coi[2] ?

Ja sa dague il avoit tirée,
Pour tuer l'heritier d'Atrée,
Tant le courrous l'aiguillonnoit,
Sans elle[3], qui dans son navire
L'envoïa digerer son ire
Dont tout le fiel lui bouillonnoit[4].

36. *78-87* par juste compas
37. *78* veu aux vers d'Homere | *84-87* veu lisant Homere
43. *67-73* Desja la dague avoit tirée | *78-87* *texte primitif*
46. *87* en son navire

---

rempli de sources : Homère l'appelle πολυπῖδαξ (*Il.* VIII, 47) ; Strabon, εὐυδρότατον ὄρος (XIII, I, 5) ; Horace, aquosa Ida (*Carm.* III, XX, fin). Cf. J. Lemaire, *Illustr. de Gaule*, I, chap. XXI.

1. N. Richelet, qui a commenté les *Odes* en 1604, rapproche de ce passage trois textes anciens, qui ont pu inspirer Ronsard : cette ligne d'une *Epitre* de Phalaris « étant mortels nous ne devons pas garder un ressentiment immortel » (ces Epitres avaient été traduites par Claude Gruget en 1550) ; un fragment du *Philoctète* d'Euripide, qui dit la même chose, presque dans les mêmes termes ; et cette phrase du *De ira* de Sénèque (ch. 3) : « Quid imbecillitatis obliti ingentia odia suscipimus, et ad frangendum fragiles consurgimus ? »
2. Tournure pléonastique déjà vue au tome I, p. 192, vers 5.
3. C.-à-d. : si elle n'était pas intervenue.
4. Cf. Homère, *Il.* I, 188 et suiv.

Combien de fois ce Peleïde [p. 249]
Refusa les presens d'Atride
Pour appointer [1], combien encor'
De prisonnieres Lesbiennes,
Et de cités Myceniennes
Et combien de chevaus, & d'or[2].

Tandis Hector armoit la rage,
L'horreur, & le Troïen orage
Contre les Grecs, & d'une part
D'un grand caillou froissa la porte,
Et, de l'autre, du feu qu'il porte
Darda le foudre en leur rampart[3].

De quelque costé qu'il se tourne,
Bellone autour de lui sejourne
Faisant couler Xanthe tout rous
Du sang des Grecs, qui par la plaine
Enduroient, innocens, la peine
De ce dommageable courrous[4].

O monde heureus, si Promethée
D'argile en ses doits retatée
Le cœur ne nous avoit formé !

51-54. *78-87 point interrogatif après* appointer *et après* d'or
58. *84-87* leur porte
59. *67-78* De l'autre part du feu qu'il porte
59-60. *84-87* De l'autre part d'une main forte Darda la flame
69. *71-73 par erreur* avoit fermé (*éd. suiv. corr.*)

1. C.-à-d. : pour arriver à conciliation.
2. Cf. Homère, *Il.* IX, 120 et suiv.
3. Cf. Homère, *Il.* XII, XV et XVI.
4. Cf. Homère, *Il.* XVIII et XXI. Ces deux derniers vers rappellent celui d'Horace : Quicquid delirant reges, plectuntur Achivi (*Epist.*, I, II, 14).

Le trampant dans l'eau Stygienne,
Et dans la rage Lybienne
D'un cruel lion affamé [1].

Certenement la vierge Astrée
N'eut point quitté nôtre contrée, [p. 250]
Et les foudres tombés du ciel
N'eussent accablé les montaignes :
Toujours fussent par les campagnes
Glissés les dous ruisseaus de miel.

Le cheval au milieu des guerres
N'eut point ronflé, ni les tonnerres
Des canons n'eussent point tonné,
Ni sus les bornes des provinces
Le choc armé de deus grans princes
N'eut point le pasteur étonné [2].

70-71. *78-87* en l'eau... en la rage
73-74. *87* Jamais la belle vierge Astrée N'eust deteste nostre contrée
81. *78-84* n'eussent point sonné | *87* *texte primitif*
83. *87* Le camp armé

1. Sauf un vers, cette strophe vient d'Horace, *Carm.* I, XVI, 13-16 (c'est la palinodie *O matre pulchra*, que Ronsard avait déjà paraphrasée dans une ode de 1550 ; v. le tome I, p. 252 et suiv.). — Quant au 4e vers, voici probablement sa genèse : la strophe d'Horace a évoqué le souvenir d'un passage d'Ovide, parlant de la création de l'homme par Prométhée avec de la glèbe fraîche « mixtam fluvialibus undis » ; et cet hémistiche à son tour a évoqué une réminiscence de Virgile, parlant de l'épée de Turnus, plongée par Vulcain dans l'eau du Styx, qui passait pour très froide et par suite excellente pour la trempe de l'acier : « Stygia candentem tinxerat unda » (*En.* XII, 91).

2. Ces deux strophes s'inspirent de la description de l'âge d'or par Ovide, *Mét.* I, 89-112. Quant au mythe de la vierge Astrée abandonnant la terre, Ronsard le trouvait encore dans Ovide, à la fin de la description de l'âge de fer :

Victa jacet pietas ; et virgo caede madentes
Ultima Cæiestum terras Astrea reliquit.

On n'eut point emmuré les viles
Pour crainte de guerres civiles,
Ni des étranges legions [1],
Ni le coutre de Pharsalie
N'eut heurté tant d'os d'Italie,
Ni tant de vuides mourrions [2].

L'Ire cause que les batailles
Jusqu'au fond razent les murailles
De maint palais audacieus,
Et que les buissons & les herbes
S'égaïent sur les tours superbes
Qui souloient voisiner les cieus.

L'Ire cause des Tragedies
Les vois chetivement hardies
Des Rois tramblans sous le danger : [p. 251]
Et que les execrables meres
Presentent les fis à leurs peres
Sur la table pour les manger [3].

86. *71-87* des guerres civiles
87. *1604-1617 par erreur* estranges regions (*1623 corr.*)
90. *60-87* de vuides morrions (*et* morions)
92. *71 par erreur* Jusqu'au font razer (*éd. suiv. corr.*)
91-96. *87 supprime cette strophe*
97-99. *84* L'ire cause des Tragedies Les voix en complaintes hardies Des Rois accablez du danger | *87* L'ire, sujet des Tragedies Fait les voix en plaintes hardies Des Rois accablez du danger
100-101. *84-87* Et fait les execrables meres Presenter les fils à leurs peres

---

1. C.-à-d. : des armées étrangères (sens primitif de *étranges*).
2. Souvenir de Virgile, *Géorg.* I, 493 et suiv.
3. Allusion au festin où Procné servit à son mari Térée la chair de leur fils Itys, et au festin où Atrée servit à son frère Thyeste la chair de Tantale et de Plisthènes, fils de ce dernier et de sa belle-sœur (sujets de tragédies grecques). — Ces deux strophes s'inspirent encore de l'ode horatienne *O matre pulchra*, vers 17-21.

L'Ire qui trouble le courage,
Ne differe point de la rage
Des vieus Curetes forcenés,
Ni des Châtrés de Dindimene,
Quand en hurlant elle les meine
Au son du Buis époinçonnés [1].

L'Ire qui les hommes manie
Changeant la raison en manie [2]
Rien qu'un remors ne fait sentir,
Et pour tout fruit ne nous apporte,
Apres que son ardeur est morte,
Sinon un triste repentir.

Las ! ce monstre, ce monstre d'Ire
Contre toi me força d'écrire,
Et m'élança tout irrité,
Quand d'un vers enfielé d'Iämbes
Je vomissoi les aigres flambes
De mon courage dépité [3].

Pource qu'à tort on me fit croire
Qu'en fraudant le pris de ma gloire
Tu avois mal parlé de moi,

103-114. *87 supprime ces deux strophes*
121. *87* Pource, Mellin, qu'on me fist croire
123. *87* Tu avois caquetté de moy

---

1. La comparaison des effets de la colère avec ceux du délire des prêtres de Cybèle (honorée sur le mont Dindyme en Phrygie), vient encore de l'ode horatienne *O matre pulchra*, vers 5-9, mais avec des réminiscences de détail provenant de Catulle, *Atys*, passim, et de Virgile, *En.* IX, 619.
2. C.-à-d. en folie (grec μανία)
3. Cette strophe vient encore de l'ode horatienne *O matre pulchra*, vers 22-25.

Et que d'une longue risée [p. 252]
Mon œuvre par toi méprisée
Ne servit que de farce au Roi [1].

Mais ore, Melin, que tu nies
En tant d'honnestes compaignies
N'avoir médit de mon labeur,
Et que ta bouche le confesse
Devant moimesme, je delaisse
Ce dépit qui m'ardoit le cœur.

Chatouillé vraiment d'un grand aise
De voir morte du tout la braise
Qui me consumoit, & de voir
Crever ceus, qui par une envie
Troublant le repos de ma vie,
Souloient ma simplesse émouvoir.

Dressant à notre amitié neuve
Un autel, j'atteste le fleuve
Qui des parjures n'a pitié [2],
Que ni l'oubli, ni le tans mesme,
Ni faus rapport, ni la mort blesme
Ne denoüront nôtre amitié,

127. *87* Mais ores ores que tu nies
131. *87* En presence de nous, je laisse
138. *87* Souloient nos fureurs esmouvoir
143. *71-73 par erreur* ny ma mort | *78-87* Ny la rancœur, ny la mort blesme

1. Voir le tome III, Introduction, et pp. 78 et 106.
2. Il s'agit du Styx, par lequel juraient les dieux du paganisme. Cf. Hésiode, *Théogonie*, 397 et suiv. ; Virgile, *En.* VI, 324.

Car d'une amour dissimulée
Ma foi ne sera point voilée
(De faus visages artisan)
Croïant seurement que tu n'uses
Vers tes amis, des doubles ruses [p. 253]
Dont se deguise un courtizan.

Ne pense donc que le tans brise
L'acord de nôtre foi promise,
Bien qu'un courrous l'aïe parfait [1] :
Souvent une mauvaise cause,
Contraire à sa nature, cause
Secrettement un bon effect.

Les lis naissent d'herbes puantes,
Les roses d'épineuses plantes [2],

146. *71-73 par erreur* point violée (*éd. suiv. corr.*)
147. *73-78* De faux visage artisan (*vers faux*) | *84* De faux visage l'artisan | *87* D'un masque impudent artizan (*les parenthèses toujours conservées*)
154-156. *71-87 guillemettent ces vers*

---

1. Ronsard tint parole. Non seulement il supprima de son *Ode à Madame Marguerite* les six strophes où il s'était plaint durement de Saint-Gelais (v. le tome III, p. 106 et la note), non seulement il conserva dans toutes ses éditions cette ode de la réconciliation, y compris le serment solennel des vers 139-144, mais encore il le nomma parmi les bons poètes du règne de Henri II (*Hymne de Henri II*, publié en 1555), lui dédia en 1555 l'*Hymne des Astres*, dont le début est très flatteur, et introduisit dans un poème postérieur de trois ans à la mort de Saint-Gelais un grand éloge de son ancien rival (*Le Procès*, composé en 1561). Pour la discussion, v. mon édition critique de la *Vie de Ronsard*, pp. 141 et suiv. Ma croyance à la sincérité de la réconciliation de part et d'autre se trouve singulièrement confirmée par des vers de Dorat que M. Augé-Chiquet a extraits d'un manuscrit de la Bibl. Nationale : il s'agit d'une églogue latine écrite en 1558 à l'occasion de la mort de Saint-Gelais (v. sa thèse sur *Ant. de Baïf*, pp. 134 et 135, notes).

2. Traduit d'Arioste, *Orl. fur.* XXVII, st. 121. Ronsard a repris cett comparaison en 1560 à la fin de l'*Elegie à R. de la Haye :*

Tout ainsi que la rose au milieu des espines,
Ou tout ainsi qu'un lis haultement apparoist
Dessus l'herbe puante, où sa belle fleur croist.

Et neantmoins la France peint
De l'un ses armes [1], & encore
De l'autre la vermeille Aurore
Emprunte le fard de son teint.

Bien que l'un des fis d'Iöcaste,
La nuit sous le portail d'Adraste,
Et Tydée, enflés de courrous,
D'une main horriblement dure,
Pour un petit de couverture
Se fussent martelés de cous :

Toutesfois apres ces alarmes
Amis jurés prindrent les armes,
Et l'un pour l'autre s'emploïa,
Quand, devant Thebes, le Prophette
Vif englouti dans sa charette
Tout armé Pluton effroïa [2].

160. *84-87* De l'un son blason | *53 B par erreur* encor' (*j'ai adopté la graphie de 53 A reprise en 60*)
165. *71-84* Et Tydé | *87 texte primitif*
169. *84-87* apres tels allarmes
172. *84-87* Quand pres de Thebes

---

1. Ses armoiries, qui sont de trois fleurs de lis d'or sur champ d'azur.
2. Ces deux strophes s'inspirent de Stace, *Thebaïde*, I, 408-413 et 468-477; VII, fin. Pindare aussi parle du prophète Amphiaraüs, l'un des sept chefs combattant devant Thèbes, qui fut englouti tout armé avec son char (*Olymp.* VIII, 13 et suiv.).

LES ISLES FORTUNÉES [p. 254]

A MARC ANTOINE DE MURET [1]

Puis qu'Enyon [2] d'une effroïable trope
Piés contremont bouleverse l'Europe,
La pauvre Europe, & que l'horrible Mars
Le sang Chretien répand de toutes pars :
Or' mutinant contre soi l'Alemagne,
Or' opposant à la France l'Espagne,
Joïeus de meurtre, or' le soudart François
A l'Italie, or' l'Ecosse à l'Anglois :

ÉDITIONS : *Les Amours* (appendice) 1553, 1557 (Rouen). — *Œuvres*, Poëmes, 1er livre, 1560, 1567, 1571, 1573, 1578 ; 2e livre, 1584 et éd. suiv.

4. *84-87* Le sang Chrestien espand
7. *60-87* or' le pays François
8. *67-87* & l'Ecosse à l'Anglois

---

1. L'humaniste limousin M.-A. de Muret enseignait à Paris depuis le milieu de l'année 1551. Il avait publié ses *Juvenilia* en décembre 1552. Maintes pièces de ce recueil témoignent des relations amicales qui s'étaient établies entre les membres de la Brigade et Muret, compatriote et parent de Dorat, notamment une ode *Ad P. Ronsardum Gallicorum poetarum facile principem.* Muret avait composé la musique d'un sonnet des *Amours* de Ronsard et un *Commentaire* pour la 2e édition de ce recueil (voir tome IV, p. 224, et ci-dessus, Introduction). De son côté Ronsard, qui, en 1552, avait nommé Muret parmi ses émules en érotologie (tome IV, p. 185), lui dédia en avril 1553 les épigrammes des *Folastries* traduites de l'Anthologie grecque, en mai la pièce des *Isles Fortunées*, et en août l'élégie *Non, Muret, non, ce n'est pas d'aujourd'hui.* Sur ce personnage, v. Ch. Dejob, thèse fr. de Paris, 1881 ; Franck Delage, articles du Bulletin de la Société archéol. de Limoges, 1905, 1906 et 1910 ; P. de Nolhac, articles des *Mélanges de l'École de Rome*, 1883 ; Lettres publiées dans les *Mélanges Graux*, 1884 ; *Ronsard et l'Humanisme*, 1921, pp. 92 et suiv., 146 et suiv.

2. Nom grec de la déesse de la guerre (en latin Bellone). — L'idée de cette pièce et plusieurs passages que j'indique ci-après viennent d'Horace, Épode XVI, *Altera jam teritur*, qui elle-même avait été inspirée, par Homère, *Od.* IV, 563 et suiv., Hésiode, *Trav. et jours*, 156 et suiv., Pindare, *Olymp.* II, 68 et suiv.

Peuple chetif, qui ses forces hasarde
Contre soi-mesme, & qui, sot, ne prend garde
Que ce grand Turc, helas, ne faudra pas
Bien tôt aprés de talonner ses pas,
Le separant, comme une ourse cruelle
De cent chameaus separe la querelle [1] :
  Et, qui pis est, puis que les bons espris
Montrés au doi, sans faveur & sans pris
(Quelque present que les Muses leur donnent)
Comme coquins de pauvreté frissonnent [2] :
Puis que l'honneur, & puis que l'amitié,
Puis que la honte, & puis que la pitié
Puis que le bien forcé de la malice,
Puis que la foi, & puis que la justice
Ont dédaigné ce monde vicieus [3] :
  Puis que lon voit tant de foudres aus cieus
En tans serain, puis que tant de cometes,
Puis que lon voit tant d'horribles planetes [p. 255]
Nous menacer : puis qu'au milieu de l'ær
On voit si dru tant de flames voler,

11. *78-87* bien tost ne faudra pas

12-13. *78* De renverser l'Europe par combas La separant | *84-87* De renverser leurs puissances à bas Les separant

14. *60-78* De cent moutons | *84-87 texte primitif*

16-19. *84-87* Palles de faim, sans faveur & sans pris, Aux Courts des Rois sans Mecenes frissonnent, Bien que le fruit des Muses ils moissonnent, Disgraciez comme gens vicieux

20-23. *84-87 suppriment ces quatre vers*

26. *67-87* Tant de chevrons, tant d'horribles planettes

1. Cette idée du péril turc pour l'Europe chrétienne revient souvent dans les œuvres de Jean Lemaire, et Ronsard la reprendra plusieurs fois, par ex. dans l'*Exhortation pour la paix* (Bl. VI, 210-211).

2. Plainte fréquente chez Ronsard à partir de cette pièce. Henri II n'avait pas répondu aux appels qu'il lui avait faits au sujet de la *Franciade* (v. les tomes I, p. 170 ; III, pp. 29 et suiv. et 176).

3. Comme la vierge Astrée. V. ci-dessus, *Ode à M. de Saint-Gelais*, vers 73 ; thème développé dans l'*Hymne de la Justice* en 1555.

Puis trebucher de glissades roulantes :
Puis que lon oit tant d'Hecates hurlantes,
Toutes les nuis, remplir de lons abois
Les carrefours : & tant d'errantes vois
En cris aigus se pleindre es Cimeteres :
Puis que lon voit tant d'espris soliteres
Nous effroïer, & qu'on oit tant d'oiseaus
Divinement rejargonner les maus
Que doit soufrir nôtre Europe mutine
Par l'Etranger, qui desja la mâtine [1] :
  Parton, Muret, alon chercher ailleurs
Un ciel meilleur, & d'autres chams meilleurs :
Laisson, Muret, aus Tygres effroïables,
Et aus Lions ces terres miserables :
Fuion, fuion quelque part où les piés,
Ou les bateaus dextrement deliés
Nous conduiront. Mais avant que de mettre
La voile au vent, il te faudra promettre
De ne vouloir en France revenir,
Jusques à tant qu'on voïe devenir
Le More blanc, & le François encore
Se basanant prendre le teint d'un More :
Tant que lon voïe en un mesme troupeau

31. *60-71 par erreur* des lons abois (*éd. suiv. corr.*)
32-34. *84-87* Les carrefours, les chemins & les bois, Et de longs cris se plaindre és cimetaires, Effarouchant les esprits solitaires
36. *67-73* D'un vilain cry rejargonner les maus | *78* D'un vilain cry presagier les maux
38. *60-78* Par ce grand Turc
35-38. *84-87 suppriment ces quatre vers*
40. *78-87* & autres champs | *1604-1630 texte primitif*
43-44. *78-87* où noz piez Ou noz bateaux
49. *53 B par erreur* encor' (*j'ai adopté la leçon de 53 A reprise en 60*)
51. *67-87* Et tant qu'on voye

1. Toute cette tirade rappelle Virgile, *Géorg.* I, 464 et suiv. (présages de la mort de J. César).

Errer amis le lion, & l'aigneau.
   Donc si ton cœur tressaute d'une envie
De bienheurer le reste de ta vie,
Croi mon conseil, & laisse demeurant [p. 256]
En tant de maus le vulgaire ignorant :
Ou si tu as quelque raison meilleure
Que n'est la mienne, à cette heure, à cette heure
Di la, Muret : sinon, marche davant
Et mets premier les antennes au vent [1].
   Que songes-tu ? Mon dieu, que de paresse
Te tient musard ? Regarde quelle presse
Dessus le bord, joïeuse, nous attend,
Pour la conduire, & ses bras nous étend,
Et devers nous toute courbe s'incline,
Et de la teste, en criant, nous fait sine
De la passer dedans nôtre bateau.
   Je voi Baïf [2], Denizot [3], Tahureau [4],

55-56. *60-87* Croi mon conseil, & laisse seul icy En son malheur le vulgaire endurcy

58. *67-87* Sans plus tarder, à cette (*et* ceste) heure à cette heure

59. *60-87* sinon marche devant

62. *84-87* T'amuse icy

65. *67-87* toute courbe s'encline

66. *60-71* nous fait signe | *78-87 graphie primitive*

68. *60-78* Je voi Baïf, Denisot & Belleau | *84-87* Je voy Thiar, des Autels & Belleau

---

1. Les vers 39 à 60 sont directement imités d'Horace, *op. cit.*, 15 à 40.

2. Antoine de Baïf, condisciple de Ronsard au collège Coqueret, avait publié ses *Amours* en décembre 1552. V. dans la présente édition le tome I, p. 128-130.

3. Nicolas Denisot, peintre et poète du Mans, auteur de *Noëls* (1545) et de *Cantiques* (1553). C'est par ses soins que parut le *Tombeau de Marguerite de Valois* en 1551 (d'abord en 1550 sous le titre d'*Hecatodistichon*). Voir dans la présente édition les tomes I, p. 154, note 2 ; III, p. 41 et suiv., 177 et suiv. ; IV, p. 180.

4. Jacques Tahureau était aussi du Mans ; il fit paraître à Poitiers en 1554 deux volumes de vers, dont le privilège remonte à 1548 : les *Premieres poësies*, et les *Sonnets, Odes et Mignardises de l'Admirée* ; il mou-

Mesme [1], du Parc [2], Bellai, Dorat [3], & celle
Troupe de gens que devance Jodelle [4].
Ici Maclou [5], là Castaigne [6] conduit,
Et là j'avise un grand peuple qui suit
Nôtre Paschal [7], & parmi la campaigne

69-70. *60-87* Buttet, du Parc, Bellai, Dorat, & celle Troupe de gens qui court apres Jodelle

71. *53 AB et 57* Maclou (*sans virgule*) la (*sans accent*) | *60-78* Ici l'Huillier une troupe conduit | *84-87* Icy Baif une troupe conduit

73. *60-87* Nôtre (*et* Nostre) Maigny

---

rut en 1555, à 29 ans. Cf. Henri Chardon, *Vie de Tahureau* (Paris, Picard, 1885 ; extrait de la Revue hist. et arch. du Maine).

1. Jean-Pierre de Mesme, parisien, a collaboré en italien et en français au *Tombeau de Marguerite de Valois* (1551), sous les initiales I. P. D. M. et la signature « Cœlum non solum » ; en 1552 il publia la comédie des *Supposés*, traduite des *Suppositi* d'Arioste. On trouve de lui plusieurs sonnets français et italiens en tête des livres 9, 10 et 11 de la traduction d'*Amadis* (1551-1554). V. un sonnet de lui au tome I de la présente édition, p. 213.

2. Denys Sauvage, sieur Du Parc, champenois, fut historiographe de Henri II. C'est un des interlocuteurs du *Dialogue sur l'ortografe* de J. Peletier (1550) ; il a traduit des ouvrages italiens, notamment les *Dialoghi di Amore* de Léon l'Hébreu (1550-1553) ; il a édité Froissart et Commines.

3. Joachim du Bellay et Jean Dorat, le condisciple et le maître de Ronsard au college Coqueret. V. le tome I, pp. 108, 126, 135 et 144.

4. Etienne Jodelle, parisien, venait de faire représenter sa comédie d'*Eugéne* et sa tragédie de *Cleopâtre*, et la Brigade avait fêté son double succès par un banquet fameux à Arcueil en février 1553. Cf. ci-dessus les *Dithyrambes à la pompe du bouc de Iodelle.*

5. Maclou de la Haye, de Montreuil en Picardie, publia ses *Œuvres* en 1553 (privilège du 1er juin). Ce petit volume contient des chants, énigmes, blasons, vœux, épigrammes et sonnets, où il célèbre une « beauté vendômoise », Jeanne Desmons, qu'il épousa. V. le tome I, pp. 207 et 219 ; II, pp. 9, 45, 131, 192. — Dans la variante il s'agit de Lhuillier de Maisonfleur, qui, après avoir chanté Marie Stuart, passa au camp protestant ; il a laissé des *Cantiques* (1580) et des poésies inédites (B. N. f. fr. 1663 et n. a. 11688). V. sur ce personnage Brantôme (éd. Lalanne).

6. Si j'interprète bien ce vers, il s'agit de Jean de Castaigne, poète bordelais, dont on trouve un sonnet en tête des *Amours* de Magny (1553) et auquel Magny adresse une ode dans ce recueil.

7. Pierre de Paschal, du bas Languedoc, dont le nom revient souvent dans les œuvres de Ronsard et celles de Magny, entre autres, fut historiographe de Henri II. Voir les tomes I, p. 160 ; II, p. 85 ; IV, p. 95. Turnèbe, Ronsard et Du Bellay rompirent avec lui de 1555 à 1560 pour abus de confiance. Cf. mon *Ronsard poète lyrique*, pp. 50 et 125 ; P. de

Un escadron qui Maumont acompaigne [1].
Voici Beleau [2], voici d'une autre part
Ton Fremiot [3], des Autels [4], & Tiard [5] :
Ici la Fare [6], ici Colet arrive [7],

75-79. *60-78* Voici Maclou, voici d'une autre part Ton Fremiot, des Autels & Tiard : Ici Grevin (*67-78* Turrin), ici Colet arrive Et là Gruget s'égaye sus la rive, Avec Naviere, & Peruse & Tagaut, Et Tahureau, qui ja tirent en haut | *84-87 réduisent ces six vers à deux :* Voici Turin, la Peruse & Tagault, Et Tahureau, qui ja tirent en haut

---

Nolhac, *R. H. L.*, t. XXV, 1918, pp. 33, 243 et 362 (articles repris dans *Ronsard et l'Humanisme*, 1921.)

1. Jean de Maumont, érudit limousin, principal du collège Saint-Michel à Paris, a publié les *Œuvres de saint Justin* (1538), les *Histoires et chroniques du Monde* (1563), les *Remontrances* de l'empereur Ferdinand au pape Pie IV (1563). On trouve des vers latins de lui dans les *Œuvres* de Salel (1540) et les *Amours* de Magny (1553).

2. Remy Belleau, nogentais, récemment entré dans la Brigade, publia ses premiers vers dans des recueils d'amis, une ode et un sonnet en tête des *Cantiques* de Denisot (déc. 1552), un sonnet en tête des *Amours* de Magny (1553), le blason du Papillon dans le 2e *Bocage* de Ronsard (1554). Cf. mon édition de la *Vie de Ronsard* par Cl. Binet (Paris, 1909), p. 106, et A. Eckhardt, *Remy Belleau* (Budapest, 1917).

3. Fremiot, dijonnais, était un disciple de Muret. On lit de lui cinq distiques latins en tête du livre X d'*Amadis*, traduit par Gohorry (1552) et deux distiques au-dessous du portrait de Muret gravé en tête de la 2e édition des *Amours* de Ronsard (v. ci-dessus). On trouve encore quelques vers de lui dans les éditions de Muret et dans les *Deliciae poetarum Gallorum*. Muret lui a dédié la traduction du livre VII des *Topiques* d'Aristote (1554).

4. Guillaume des Autels, charollais, a écrit entre autres choses quatre recueils d'épigrammes, de sonnets et d'odes : le *Repos de plus grand travail* (1550), la *Suite du Repos* (1551), l'*Amoureux Repos* et les *Façons lyriques* (1553) ; il y célèbre une dauphinoise de Romans, sous le nom de Sainte ; c'est dans sa 10e *façon lyrique* qu'il a chanté « l'accord de MM. Saingelais et Ronsart ». Il a été le vrai trait d'union entre les novateurs et les survivants de l'ancienne école (y compris le groupe lyonnais).

5. Pontus de Tyard, mâconnais, cousin du précédent, a publié ses *Erreurs amoureuses*, inspirées par sa Pasithée, en trois fois (1549, 1550, 1554). Son *Solitaire premier ou dialogue sur la fureur poëtique* est de 1552. Il fut le trait d'union entre l'école lyonnaise de M. Scève et l'école parisienne de Ronsard. V. ci-dessus, à la suite des *Amours*, le sonnet que lui adressa Ronsard en 1553.

6. La Fare est l'auteur d'un sonnet à la louange de Ronsard, parmi les post-liminaires des *Odes* de 1550. Voir le tome I, page 214,

7. Claude Colet, champenois, publia un volume de vers en 1548, l'*Oraison de Mars... où sont ajoutées aucunes Œuvres poëtiques*, puis tradui-

Et là Gruget [1] s'egaïe sus la rive
Avec Naviere [2], & Peruse [3] & Tagaut [4].
Ja ja montés, ja ja tirent en haut
L'ancre mordante, & plantés sur la poupe
D'un cri naval encouragent la troupe
D'abandonner le terroi [5] paternel,
Pour vivre ailleurs en repos eternel. [p. 257]
Çà, que j'embrasse une si chere bande :
Or sus, amis, puis que le vent commande
De demarer, sus, d'un bras vigoureus
Ramon la nef dans les chams bienheureus,

83. *60-87* le terroir paternel
88. *78* Pousson la nef vers les champs | *84-87* Pousson la nef à ce bord bien-heureux

---

sit l'*Histoire Æthiopique d'Héliodore* en 1549, le livre IX d'*Amadis de Gaule* en 1551. Muret lui adresse une épigramme dans ses *Juvenilia*. Il est nommé dans les *Dithyrambes à la pompe du bouc de Jodelle* (févr. 1553). Il a publié une traduction de l'*Histoire Palladienne* en 1555, avec préface de Jodelle. Enfin on trouve dans les *Œuvres poëtiques* de Jodelle (1574) des Stances *Aux cendres de Claude Colet*.

1. Claude Gruget, parisien, a traduit les *Epîtres de Phalaris* (1550), les *Dialogues* de l'italien Sperone Speroni (1551), les *Diverses leçons* de l'italien Pierre Messie (1554), les *Dialogues* de l'italien Possevin (1557). Il a enfin édité l'*Heptameron* de la reine de Navarre. Colet et Gruget ont écrit des sonnets liminaires pour les *Amours* de Magny.

2. Etienne de Navières a écrit des pièces liminaires pour la traduction de l'*Iliade* par Hugues Salel (1545) et les *Amours* de Magny. V. encore les *Gayetez* (1554) et les *Souspirs* (1557) de Magny, *passim*. Ne pas le confondre avec le poète protestant Charles de Navières, né en 1544.

3. Jean Bastier de la Peruse, angoumoisin, est l'auteur de la tragédie de *Médée*, publiée avec quelques autres poésies et son « tombeau » en 1555, par les soins de ses amis de Poitiers. Il composa aussi des Odes, Etrennes, Elegies et Sonnets que Claude Binet publia en tête de ses propres œuvres en 1573. Ronsard lui adressa une élégie en 1553 (v. ci-après), et composa son épitaphe, qui parut en janvier 1555.

4. Jean Tagaut, parisien, a écrit, pour le *Tombeau de Marguerite de Valois*, quatre pages de distiques latins et un sonnet, et laissé en manuscrit deux livres d'*Odes* composés de 1550 à 1552. Converti au protestantisme, il mourut à Genève en 1560. Ne pas le confondre avec Barthelemy Tagault, auteur du *Ravissement d'Orithye*, publié seulement en 1558. Cf. un article de Marcel Raymond dans la *Revue du Seizième siècle* de 1925, p. 98.

5. Graphie phonétique pour *terroir*. Cf. le tome I, p. 57.

Au port heureus des Isles bienheurées,
Que l'Ocean de ses eaus asseurées,
Loin de l'Europe, & loin de ses combas,
Pour nous, pour nous emmure de ses bras [1].
Là, nous vivrons sans travail, & sans peine.
Là, là, toujours, toujours la terre est pleine
De tout bonheur, & là toujours les cieus
Se montreront fideles à nos yeus :
Là, sans navrer, comme ici, nôtre aïeule [2]
Du soc aigu, prodigue, toute seule
Fait herisser en joïeuses forets [3]
Parmi les chams, les presens de Cerés.
Là, sans tailler [4], la nourrissiere plante
Du bon Denys [5], d'une grimpeure lente
S'entortillant, fait noircir ses raisins,
De son bon gré, sur les ormes voisins [6].
Là, sans mentir [7], les arbres se jaunissent

90. *71-87* eaus (*et* eaux) azurées
92. *67-78* Pour nous, amis | *84-87* Pour nostre bande
96. *60-78* Se feront voir
93-96. *84-87* *suppriment ces quatre vers*
99. *84-87* Fera germer
103. *84-87* meurira ses raisins

---

1. La croyance à l'existence d'îles merveilleuses dans l'Océan atlantique, où l'on jouissait des délices de l'âge d'or, remonte au moins à Hésiode, *Travaux et Jours*, 168-173. Cf. Homère, *Od.* IV, 563 et suiv. ; Pindare, *Olymp.* II, 70 et suiv.; Plutarque, *Vie de Sertorius*, chap. IX. Durant tout le moyen âge on a cru à l'existence de mystiques Atlantides, comme en témoigne la légende du moine irlandais saint Brandan et de son voyage aux « terres de promission », et c'est cette croyance qui guidera encore Christophe Colomb.

2. C.-à-d. la Terre. Souvenir d'Ovide, *Mét.* I, 393.

3. C.-à-d. : en épis qui rendent le moissonneur joyeux (latin *laetae segetes*).

4. C.-à-d. : sans qu'on ait besoin de la tailler.

5. Le bienfaisant Dionysos (Bacchus, dieu de la vigne).

6. Souvenir de Virgile : « ulmisque adjungere vites » (*Géorg.*, I, 3).

7. C.-à-d. : sans tromper les espérances des hommes. Cf. Horace, *Epist.*, I, VII, 86 : « Spem mentita seges ».

D'autant de fruits que leurs boutons fleurissent :
Et sans faillir, par la bonté du ciel,
Des chesnes creus se distile le miel.
Par les ruisseaus toujours le lait ondoïe,
Et sur les bors toujours l'herbe verdoïe,
Sans qu'on la fauche, & toujours diaprés
De mile fleurs se painturent les prés
Francs de la bise :& des roches hautaines [p. 258]
Toujours aval gazouillent les fontaines.
Là, comme ici, l'avarice n'a pas
Borné les chams, ni d'un effort de bras,
Avec grand bruit, les Pins on ne renverse,
Pour aler voir d'une longue traverse
Quelqu'autre monde : ains jamais decouvers
On ne les voit de leurs ombrages vers,
Par trop de chaut, ou par trop de froidure.
Jamais le loup pour quester sa pasture,
Hurlant au soir, ne vient efaroucher
Le seur bestail, à l'heure du coucher :
Ains sans pasteur, & sans qu'on lui commande,
Bélant aigu [1], de son bon gré demande
Que lon l'ameille [2], & de lui mesme tend
Son pis enflé, qui doublement s'étend.

109. *67-78* Par ses ruisseaus
112. *60 et 67* si peinturent (*erreur pour* s'i) | *71-78* s'y peinturent
107-112. *84-87 réduisent ces six vers à deux :* Et sans faillir en tous temps diaprez De mille fleurs s'y peinturent les prez
114. *78-87* Tousjours de laict
117. *67* les arbres qu'on renverse | *71-87 texte primitif*
123. *97-1630* Venant au soir [3]
124. *78-87* à l'heure de coucher
128. *84-87* qui de creme s'estend

---

1. Adjectif adverbial, placé le plus souvent après le verbe dont il précise le sens. Cf. le tome III, p. 136, note 1.
2. Mot dialectal, signifiant *traire.*
3. Venant veut dire ici : chassant (du latin *venari*).

Là des Dragons les races ecaillées
Dormans aus bors des rives emaillées,
Ne font horreur à cellui qui seulet
Va par les prés s'ourdir un chapelet [1] :
Ni là, du ciel les menaces cruelles,
La rouge pluïe, & les sanglantes grelles,
Le tremblement, ni les foudres grondans,
Ni la comete aus lons cheveus pendans,
Ni les éclairs des ensoufrés tonnerres,
Au peuple oisif ne predisent les guerres,
Libre de peur [2] de tomber sous la main
D'un Senat rude, ou d'un Prince inhumain.
Le vent poussé dedans les conques tortes
Ne bruit point là, ni les fieres cohortes [p. 259]
Des gens armés horriblement ne font
Leurs mourrions craquer dessus le front [3].
La pâle fievre, & la triste famine,
Le mal de Naple' [4], & la langueur qui mine
Le cœur malade, & le souci qui point
Les plus grans Rois ne s'i heberge point.
Là, les enfans n'enterrent point leurs peres,

130. *84-87* Gardans les bords
132. *71-87* Va par les prés ourdir
139. *60-71 par erreur* Libres (*éd. suiv. corr.*)
133-140. *87 supprime ces huit vers*
141. *84-87* dans les trompettes tortes
143. *67-78* De gens armés | *84-87* D'hommes armez
144. *60-87* Leurs morrions (*et* morions)
145-148. *60-87 suppriment ces quatre vers*

---

1. Une coiffure, et par suite une couronne.
2. Affranchi de la peur de tomber.
3. Du vers 88 au vers 144, c'est une paraphrase d'Horace, *op. cit.*, vers 41-58, développée avec des souvenirs d'Ovide, *Mét.* I, 94-112 et de Virgile, *Buc.* IV, 30 ; *Géorg.* I, 125 et suiv., 484 et suiv.
4. La syphilis, que les Italiens appelaient « le mal français » et qu'on trouve encore désignée par la périphrase « lues hispanica ».

Et là, les sœurs ne lamentent leurs freres :
Et l'épousé ne s'adolore pas
De voir mourir sa femme entre ses bras :
Et la maratre injustement cruelle
A son beau fis l'aconite ne melle,
Mortel bruvage, ou l'accusant à tort,
Comme une Fedre, est cause de sa mort [1] :
Car leurs beaus ans entrecassés n'arrivent
A la vieillesse, ains d'age en age vivent,
Par la bonté de la terre, & des cieus,
Sains & dispos, comme vivent les Dieus.
Là, de Biblis la voulonté méchante,
Contre nature, infamement n'enchante
Quelque amoureuse [2], & là, pour trop aimer,
Comme Leandre, on ne passe la mer [3] :
Là ne sera, comme en France, dépite
Encontre toi ta belle Marguerite [4],
Ains d'elle même à ton col se pendra :
Avec Baïf sa Meline viendra [5],

156. *60 et 67 par erreur* un Fedre (*corrigé en* une Phaedre *aux errata de 67 ainsi que dans les trois éd. suiv.*)
153-156. *84-87 suppriment ces quatre vers*
157. *97 et 1623* Car leurs beaux ans entre-lassez | *1604-1617 et 1630* Car leurs beaux yeux entre-lassez (*textes fautifs*)
160. *67-71* Jeunes & saincts | *73-87* Jeunes & sains
161. *60-78* la volonté
168. *67-78* sa Francine viendra
161-170. *84-87 suppriment ces dix vers*

---

1. Allusion à la tragédie d'Euripide, *Hippolyte*, où Phèdre accuse faussement son beau-fils de relations incestueuses avec elle.
2. La fable de Biblis, amoureuse de son frère, est contée par Ovide, *Mét.* IX, 454 et suiv.
3. La fable de Hero et Léandre, attribuée à Musée, avait été traduite en vers français par Cl. Marot (Paris et Lyon, 1541).
4. C'est ainsi que Muret appelle sa maîtresse dans les *Juvenilia*.
5. Meline est le nom de la maîtresse plus ou moins imaginaire que Baïf a chantée dans ses *Amours* de 1552.

Sans qu'il l'apelle, & ma fiere Cassandre [1]
Entre mes bras, douce, se viendra rendre.
Là, si quelqu'un d'un desir curieus [p. 260]
Veut estre poete, ou rechercheur des cieus,
Ou bien-disant, sans globe ni sans sphere,
Sans invoquer les Muses, ni leur frere,
Ni sans avoir Ciceron dans la main,
Il sera fait bon poete tout soudain,
Et filosofe, & comme un Demosthene
De miel Attic aura sa langue pleine.
Le faus témoin, ni l'Avocat menteur,
Ni des procés le sutil inventeur,
Ni la Justice avec l'or depravée,
Ni la Loi triste en airain engravée,
Ni les Senats, ni les peuples méchans
N'ont point troublé le repos de ces chams [2].
Là, n'aborda l'impudique Medée
Suivant Jason, ni là, n'est abordée
La nef de Cadme, & là, d'Ulysse accort
L'errant troupeau n'aborda dans le port [3].
Ni là, Postel de sa vaine science
N'a point troublé la simple conscience

171-178. *60-87 suppriment ces huit vers*
180. *60-73 conservent la graphie phonétique* sutil | *78* subtil inventeur
179-180. *84-87 suppriment ces deux vers*
181. *84* Là la justice
181-184. *87 supprime ces quatre vers*
188. *78-87* ne sauta sur le bort

---

1. Cassandre Salviati (v. le tome IV, Introduction).
2. Souvenir d'Ovide, *Mét.* I, 90-93.
3. Ces quatre vers viennent encore d'Horace, *op. cit.*, vers 59-62. — Cadme, c'est Cadmos, fondateur de Thèbes en Béotie, qui, ne pouvant supporter les malheurs de ses enfants, quitta cette ville et erra longtemps sur mer, avant d'aborder en Illyrie, où il fut changé en serpent (Ovide, *Mét.* IV, 562 et suiv.)

Du populace : ains sans manquer de foi
D'un seul Jesus reconnoissent la Loi [1].
   Là, venerable en une robe blanche,
Et couronné la teste [2] d'une branche
Ou de Laurier, ou d'Olivier retors [3],
Guidant nos pas, maintenant sur les bors
Du flot salé, maintenant aus valées,
Et maintenant prés des eaus reculées [4],
Ou sous le frais d'un vieus chéne branchu,
Ou sous l'abri de quelque antre fourchu, [p. 261]

192. *60* De leurs ayeux entretiennent la Loy
189-192. *67-87 suppriment ces quatre vers*
195. *78 par erreur* Et de Laurier *(éd. suiv. corr.)*
196-197. *53 AB* meintenant *(j'ai corrigé d'après la graphie de 53 B au vers 198 et celle des éd. suiv.)*

---

1. Il s'agit de Guillaume Postel, qui était depuis 1538 l'un des Lecteurs du Collège royal, pour le grec, l'arabe et l'hébreu. Ronsard fait allusion à la doctrine exposée dans *Les tresmerveilleuses victoires des femmes du Nouveau Monde*... (Paris, Jean Ruelle, 1553). Dans ce livre, connu encore sous le nom de *La Mère Jeanne*, Postel soutient d'extravagantes théories sur la suprématie du sexe féminin. Il pense qu'après la révélation apportée par le Christ avec le salut, il faut une autre révélation et un autre rachat réalisés par une femme. La Mère Jeanne, la nouvelle Eve, dont il chante la louange, lui a communiqué cette seconde révélation, et c'est elle qui doit remporter à son tour « la victoire ». — On sait que Postel a été inquiété pour ses idées subversives vers le mois d'avril 1553. Les biographes sont unanimes à noter que les animosités qu'il souleva contre lui au début de 1553 furent provoquées par ce livre dont il avait exposé la substance dans son cours public en parlant « de omnium restitutione, sive de reformatione Ecclesiae » ; et c'est peu après sa publication que Postel dut quitter Paris (il était à Bâle le 24 juin 1553). Cf. G. Weill, thèse de 1892, *De Gulielmi Postelli vita et indole*, p. 28, et App. II. Je remercie mon collègue A. Lefranc de l'obligeante communication qu'il m'a faite à ce sujet.

2. C.-à-d. : couronné quant à la tête. Tournure gréco-latine que Ronsard a employée ailleurs, par exemple dans un sonnet à Marie :

   Vous tient d'un doux sommeil encore les yeux sillée...

et dans l'*Amour logé* :

   Jambes et bras esclave le lier...

3. Tel Orphée dans les Champs Elyséens (Virgile, *En.* VI, 645).

4. Pour le mot *maintenant* répété, v. ci-dessus, *Ode à Melin de Saint Gelais*, note du vers 28.

Divin Muret, tu nous liras Catulle,
Ovide, Galle [1], & Properce, & Tibulle,
Ou tu joindras au Sistre Teïen
Le vers mignard du harpeur Lesbien [2] :
Ou, fueilletant un Homere plus brave,
Tu nous liras d'une majesté grave
Comme Venus couvrit d'une espesseur
Ja demy-mort le Troïen ravisseur,
Quand Menelas, le plus petit Atride
En lieu du chef eut la salade vuide [3] :
Puis comme Hector dessous un faus harnois
Tua Patrocle, & comme les Gregeois,
Demi-brulés de la Troienne flame,
Prioient Achil dépit pour une femme,
Puis comme lui nouvellement armé
D'un fer divin, contre Hector animé,
Le fit bruncher sur sa native poudre,

202. *67-87* Liras Ovide, & Properce, & Tibulle (*67 par erreur* Ovide Properce)
204. *60-87* Avec Bacus (*et* Bacchus) l'enfant Cytherien
211. *78 par erreur* dessus un haut harnois | *84-87 texte primitif*
214. *67-87* Achil'

---

1. C'est le poète latin Cornelius Gallus, dont on croyait au XVIe siècle posséder des fragments importants. V. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 760 et suiv.

2. C.-à-d. : tu composeras des poésies anacréontiques (Anacréon était de Téos) en strophes alcaïques (Alcée était de Lesbos). Les *Juvenilia* contiennent en effet des odes alcaïques d'inspiration légère. Pour la connaissance que Muret pouvait avoir des Anacreontea en 1553, v. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 121 et suiv. — Le sistre est une sorte de crécelle dont on se servait dans les cérémonies du culte d'Isis. En 1554 Ronsard félicitera H. Estienne de nous avoir rendu

Du viel Anacréon perdu
La douce lyre teïenne.

3. Allusion au combat de Pâris et de Ménélas raconté au chant III de l'*Iliade* : Pâris est sauvé par Vénus, qui l'enveloppe d'un brouillard, après avoir laissé aux mains de Ménélas son casque détaché de la tête.

Comme un Pin tumbe acablé de la foudre [1].
A ces chansons les chesnes oreillés,
Abaisseront leurs chefs emerveillés,
Et Philomelle en quelque arbre esgarée
N'aura souci du peché de Terée [2].
Et par les prés les étonnés ruisseaus
Pour t'imiter acoiseront leurs eaus [3].
Pan le cornu, dous effroi des Driades,
Et les Silvains, autre effroi des Naïades [4],
Sauront par cœur les accens de ta vois,
Pour les aprendre aus rochers & aus bois.
Voire si bien qu'on n'oira qu'un Zephire [p. 262]
Parmi les fleurs tes louanges redire [5].

224. *On lit* imiter *dans toutes les éditions ; je propose de lire* écouter, *qui seul offre un sens satisfaisant*.
226. *60-87* amoureux des Nayades (*et* Naïades)

---

1. Allusion à d'autres épisodes de l'*Iliade* : mort de Patrocle (XVI), incendie des vaisseaux grecs (XV et XVI), ambassade à Achille furieux du rapt de Briséis (IX et XIX), armes d'Achille forgées par Vulcain (XVIII), combat singulier d'Achille et d'Hector (XXII).

2. C.-à-d. : le rossignol se taira pour t'écouter. Cf. le tome IV, p. 124, note 3.

3. C.-à-d. : feront taire leurs eaux. Ces six vers s'inspirent d'Horace, parlant d'Orphée, *Carm.* I, XII, 7-12. Cette source, qui est certaine à cause de l'expression « chesnes oreillés » du vers 219, calquée sur celle d'Horace « auritas quercus », confirme la leçon que je propose au vers 224 : Pour t'écouter.

4. Cf. au tome I, p. 203, var. des vers 1-7 ; p. 245, var. des vers 25-28. Le vers d'Horace : « Faune, Nympharum fugientum amator » ayant été délayé par tous les poètes néo-latins, il se peut que Ronsard ait imité leur imitation, par ex. ces vers de Navagero : « Hic habitant satyrique et agrestia numina Panes Et timor errantum Faunus Hamadryadum » ou ceux-ci de Marulle : « Sylvarum nemorumque Faune cultor, Unus Naiadum timor sororum. »

5. Cet éloge de Muret (du vers 193 au vers 230) est un juste hommage au brillant enseignement qu'il avait donné depuis 1551 au collège du cardinal Lemoine et à celui de Boncourt. D'autres témoignages confirment celui-ci : A. de Baïf, sonnet de 1552 *Sçavant Muret* ; J. Grevin, *Discours du theatre* (en tête de son Jules Cesar, 1561) ; Vauquelin de la Fresnaye, *Satyres françoises*, cités par Colletet dans sa *Vie de Muret*.

Là tous huillés, les uns sur les sablons
Luiteront nus, les autres aus balons
Parmi les prés, d'une partie esgale
Jouront ensemble, ou courront à la bale,
L'un doucement à l'autre escrimera,
Outre la merque un autre sautera,
Ou d'une main brusquement balancée
Rura la pierre, ou la barre elancée.
L'un de son dart, plus que le vent soudain,
Decruchera [1] le chevreil ou le dain.
Les uns montés sur les chevaus d'Espaigne,
De tourbillons poudroïant la campaigne
Courront le lievre, & les autres es bois
Le cerf pressé de filletz & d'abois.
Les uns plus gais dessus les herbes molles,
Virevoltant à l'entour des caroles
Suivront ta note, & dansant au milieu
Tu paroistras des épaules un dieu
Les surpassant : mais les autres plus sages
Dans quelque plene, ou dessus les rivages,
Le long d'un port, des villes fonderont
Et de leur nom ces villes nommeront [2].

232. *60-87* Iront luittant (*et* luitant)
233. *67-87* Dessus les prés (*et* prez)
236. *71-87* Outre la marque
241. *67-78* sur des chevaus
241-244. *84-87 suppriment ces quatre vers*
250. *67* pleine | *71-87* plaine | *97 par erreur* plainte (*éd. suiv. corr.*).

1. Terme dialectal pour : abattra. On le trouve encore dans la *Franciade*, II : « Pour l'ennemy du rempart decrucher ».

2. Du vers 231 au vers 252, habile transposition du tableau des occupations des Ombres bienheureuses par Virgile, *En.* VI, 642-668, avec trois imitations directes, concernant les exercices du corps, les chœurs de danse et la haute figure de Muret, correspondant à celle de Musée « humeris exstantem altis ». La note originale est le passage sur les plaisirs de la chasse, que Ronsard a vivement goûtés.

Telles, Muret, telles mannes divines
Loing des combas, loing des guerres mutines,
Loing de soucis, de soing & de remors,
Toi, toi, Muret, apelent à leurs bors,
Aus bors heureus des isles plantureuses,
Aus bors divins des isles bienheureuses, [p. 263]
Que Juppiter reserva pour les siens,
Lors qu'il changea des siecles anciens
L'or en argent, & l'argent en la roüille
D'un fer meurtrier qui de sang d'hommes soüille
La pauvre Europe, Europe que les Dieus
Ne daignent plus regarder de leurs yeus,
Et que je fui de bon cœur, sous ta guide,
Lachant premier aus navires la bride [1],
Et de bon cœur à qui je dis à dieu
Pour vivre heureus en l'heur d'un si beau lieu [2].

FIN

253. *67-87* telles terres divines
255. *67-73* Loing de soucis, de soings | *78-87* Loin des soucis, de soins | *1604-1630 reprennent le texte de 67-73*
258. *53 B par erreur* bords. *J'ai adopté ici la graphie de 53 A, qu'on trouve en A et B aux vers précédents et qui est conforme au système phonétique observé en A et B.*
262. *67-73* las qui de meurtre souille | *78-87* qui de son meurtre souille

---

1. La métaphore « lâcher la bride aux navires » vient de Virgile, *En.* VI, 1 : « classique immittit habenas ».
2. Depuis le vers 259, cette fin vient encore d'Horace, *Epode* XVI, fin.

ODE
SUR LES MISERES DES HOMMES

A AMBROISE DE LA PORTE PARISIEN [1]

Mon Dieu, que malheureus nous sommes,
Mon Dieu, que de maus en un tans
Offencent la race des hommes,
Semblable aus fueilles du printans,
Qui, vertes, dedans l'arbre croissent,
Puis dessous l'Autonne suivant,
Seiches, sous l'arbre n'aparoissent
Qu'un joüet remoqué du vent [2].
Vraiment l'esperance est mechante,
Toujours mechante elle deçoit,

Éditions : *Les Amours* (appendice) 1553, 1557 (Rouen). — *Œuvres*, Odes, 2e livre, 1560 et éd. suiv.

1-2. *78-87* Ah ! Dieu !... Ah ! Dieu
5. *78-87* dessus l'arbre croissent
6. *78-87* Puis elles, l'Automne suivant
7. *78-87* Seiches à terre
10. *84* D'apparence elle nous deçoit | *87* D'un faux masque elle nous deçoit

---

1. C'est le fils aîné de la veuve Maurice de la Porte, éditrice des *Amours* de Ronsard. Il s'occupa personnellement d'éditer la musique qui les accompagnait en 1552 (v. le tome IV, p. 189). Ronsard lui adressa encore en 1553 l'épitre *Encependant que le pesteux automne*, et Magny l'une de ses *Gayetez*, à propos des *Folastries* de Ronsard. On le connait surtout par son frère Maurice, qui en parle dans la dédicace des *Dialogues* de Tahureau (1565) et dans ses *Epithetes françoises* (1571). Il mourut en 1555 à 28 ans.

2. Comparaison qui vient d'Homère, *Il.* VI, 146 ; XXI, 464. Simonide de Céos l'a paraphrasée pathétiquement (v. ci-après note du vers 28). Ronsard la reprendra, en nommant Homère, dans l'*Hymne de la Mort* (1555). — Le vers 8 rappelle l'hémistiche de Virgile « rapidis ludibria ventis » (*En.* VI, 75).

Et toujours pipant, elle enchante
Le pauvre sot qui la reçoit.
Mais le sage qui ne se fie
Qu'en la plus seure verité, [p. 264]
Scait, que l'espoir de nôtre vie
N'est rien que pure vanité.
Tandis que la crespe jouvance [1]
La fleur des beaus ans nous produit,
Jamais le jeune enfant ne pence
A la vieillesse qui le suit :
Ne jamais l'homme heureus n'espere
De se voir tomber en mechef,
Sinon alors que la misere
Ja ja lui pend dessus le chef.
Homme chetif & miserable,
Miserable, & [2] ne scai tu pas
Que la jeunesse est peu durable
Et que la mort guide nos pas [3] ?
Et que nôtre fangeuse mace
Si tost s'evanoüit en rien,
Qu'à grand'peine avons nous l'espace
D'aprendre le mal & le bien [4] ?

15. *84-87* Sçait que le tout de nostre vie
24. *67-87* Desja luy pend
25. *87* Homme debile & miserable
26. *84-87* Pauvre abusé ne sçais-tu pas
32. *87* De gouster la douceur du bien

1. C.-à-d. : la jeunesse qui orne les joues d'un duvet frisé.
2. On lit bien & dans toutes les éditions jusqu'en 1578 inclus. Ce mot a la valeur de l'interjection *eh*. Cf. ci-dessus les *Amours*, s. XL, vers 13.
3. Ces quatre vers et les deux strophes qui précèdent viennent de Simonide de Céos, Εἰ τῶν θνητῶν βίον, fragment que Ronsard connaissait par le *Florilège* de Stobée, XCVIII, 29. Cf. l'éd. des Lyriques grecs, de Bergk, III, p. 1146.
4. Imité de Mimnerme, grâce au *Florilège* de Stobée, XCVIII, 13. Cf. l'éd. des Lyriques grecs, de Bergk, II, p. 409 et Croiset, *Hist. de la litt. gr.*, t. II, p. 116.

De tous côtés la Parque noire
Devant le tans sillant nos yeus,
Maugré nous, nous envoïe boire
Les flos du lac oblivieus [1] :
Mesmes les Rois si crains en guerre
Dépouillés de veines & d'os,
Comme nous viendront sous la terre
Devant le trône de Minos [2].
C'est pitié que de nôtre vie :
Par les eaus l'avare marchant
Se voit sa chere ame [3] ravie,
Le soudart par le fer trenchant : [p. 265]
Cetui d'une langueur se mine,
Et l'autre d'un soin nompareil,
Et cetui là par la famine
Pert la lumiere du soleil [4].

33. *53 AB-67 par erreur* la parque (*éd. suiv. corr.*)
35. *78* Ingrate nous force de boire
33-36. *84-87* Le Destin & la Parque noire En tous âges sillent nos yeux : Jeunes & vieux ils meinent boire Les flots du lac oblivieux
37. *78-87* Mesmes les Rois foudres de guerre
39-40. *78-87* Ainsi que vachers sous la terre Viendront au throne de Minos
41. *78* C'est pitié de nostre vie (*vers faux*) | *84-87 texte primitif*
47. *67-84* Et cest autre
45-48. *87* Celuy par un procés se mine Et se banist du doux sommeil Et l'autre accueilly de famine Perd la lumiere du Soleil

1. Il s'agit ici du Styx (Stygia palus, Stygius lacus, Virgile, *En.* VI, 323 ; VIII, 296) et de l'oubli éternel ; non pas du fleuve Léthé où les âmes buvaient l'oubli de leur vie antérieure avant d'être réincarnées (Lethaei fluminis unda, *ibid.* VI, 714). — Quant au mot *oblivieus*, calqué sur le latin *obliviosus*, nous l'avons vu déjà au tome II, p. 9.

2. Ce thème de l'égalité des hommes dans la mort, que Ronsard trouvait chez Horace (*Carm.*, I, IV, 19 ; XXVIII, 15 ; II, III, 21 ; XIV, 10-12 ; XVIII, 32-34 ; III, I, 15, etc.), revient très souvent dans ses œuvres. V. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 360-361.

3. Hellénisme homérique (φίλον ἦτορ), déjà vu au tome I, p. 101 (ode à Guy de Chabot, vers 12).

4. Cette strophe et les quatre vers qui suivent viennent de Simonide d'Amorgos par le *Florilège* de Stobée, XCVIII, 16. Cf. l'éd. des Lyriques grecs, de Bergk, II, p. 736. Cf. Horace, *Carm.*, I, XXVII, 15-20.

Bref, on ne voit chose qui vive,
Qui vive franche de douleur,
Mais sur tout, la race chetive
Des hommes foisonne en malheur.
Malheur des hommes est la proïe [1] :
Aussi Phebus ne vouloit pas
Pour eus à bon droit devant Troïe
Se mettre au danger des combas [2].
Ah, que maudite soit l'Anesse
Qui, las ! pour sa soif etancher
Au serpent donna la jeunesse
Que garder on devoit tant cher [3].
Jeunesse, que le populaire
De Juppiter avoit receu
Pour loïer de n'avoir sceu taire
Le secret larrecin du feu [4].
Des ce jour là fut enlédie
Par lui la santé des humains
De vieillesse & de maladie,

50. *78-87* Sans estre serve de douleur
53. *87* Du malheur nous sommes la proye
58-60. *78-87* Laquelle pour trouver de l'eau, Au serpent donna la jeunesse Qui tous les ans change de peau
65. *67-87* Des ce jour devint en-ledie (*et* enlaidie)

---

1. C.-à-d. : Le malheur est le lot des hommes. Ces vers pessimistes, qui rappellent une page de Lucrèce (V, 218-235), ont été développés par Ronsard dans une élégie à Robert de la Haye : *Si j'estois à renaitre* (1560).
2. Cf. Homère, *Il.* XXI, 461 et suiv.
3. C.-à-d. : qu'on devait garder si précieusement.
4. Cette strophe, comme l'indique Ronsard lui-même ci-après dans ses Annotations, vient de Nicandre, *Theriaques*, vers 343 à 359 ; c'est l'explication mythique du rajeunissement apparent des serpents qui changent de peau chaque année (cf. le tome II, p. 71, note 1). L'exemplaire de Nicandre (éd. Jean Soter, Cologne, 1530) sur lequel Ronsard a travaillé a été conservé (v. P. Laumonier, la *Bibliothèque de Ronsard*, Revue du Seizième siècle, 1927).

Des hommes bourreaus inhumains :
Et des ce jour il fit entendre
Le bruit de son foudre nouveau,
Et depuis n'a cessé d'épendre
Les dons de son mauvais tonneau [1].

ODE A CASSANDRE [p. 266]

Mignonne, allon voir si la rose
Qui ce matin avoit declose
Sa robe de pourpre au soleil,
A point perdu, cette vesprée,
Les plis de sa robe pourprée,
Et son teint au vostre pareil.
Las, voiés comme en peu d'espace,
Mignonne, elle a dessus la place
Las, las, ses beautés laissé cheoir !
O vraiment maratre Nature,
Puis qu'une telle fleur ne dure
Que du matin jusques au soir.

68. *84-87* Des hommes hostes inhumains

Éditions : *Les Amours* (appendice) 1553, 1557 (Rouen). — *Les Quatre premiers livres des Odes* (3e édition), 1er livre, 1555. — *Œuvres*, Odes, 1560 et éd. suiv.

---

1. Cette strophe vient d'Hésiode, *Travaux et Jours*, vers 90-93, 102-105, ou bien d'Horace qui s'en est inspiré, *Carm.*, I, III, 25-40. Quant aux deux derniers vers, ils font allusion à un mythe que raconte Homère, *Il.* XXIV, 527-533, et que Ronsard a repris plusieurs fois, par ex. dans l'épitre à Odet de Coligny : *L'homme ne peut scavoir* (1559).

Sur la crise de mécontentement et de mélancolie qui a fait écrire à Ronsard cette pièce et la précédente, v. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 112.

Donc, si vous me croiés, mignonne :
Tandis que vôtre âge fleuronne
En sa plus verte nouveauté,
Cueillés, cueillés vôtre jeunesse
Comme à cette fleur, la vieillesse
Fera ternir vôtre beauté [1].

1. N. Richelet dans son commentaire des *Odes* (1604) cite pour celle-ci trois sources : 1° ce distique du poète napolitain Angeriano :

Pulchra brevi duras, rosa, tempore, forma brevique
Tempore, sic formae par, rosa, tempus habes ;

2° cette phrase de Pline au livre XXI de son *Hist. nat.* : « Natura flores odoresque gignit, magna (ut palam est) admonitione hominum, quae spectatissime floreant celerrime marcescere » ; 3° ces vers de Nemesien, églogue IV (attribuée depuis à Calpurnius, égl. XI) :

Non hoc semper erit ; perdunt et gramina flores,
Perdit spina rosas, nec semper lilia candent,
Nec longum tenet uva comas, nec populus umbras ;
Donum forma breve est.

Mais ce sont plutôt des rapprochements et l'on pourrait en faire bien d'autres, car ce thème élégiaco-lyrique avait été traité maintes fois avant 1553 par les poètes grecs, latins, italiens, néo-latins et français. Pour moi, Ronsard s'est surtout inspiré d'Ausone, *Idylle* XIV, dont B. Despériers avait publié une paraphrase : l'apostrophe à la Nature, commune aux deux pièces, suffirait à le prouver. Il s'est souvenu en outre, pour le mouvement général et la comparaison plus directe entre la femme et la rose, du poète napolitain Pontano, *Amor.* lib. I, *Ad Fanniam* : « Puella molli delicatior rosa... », pièce dont A. de Baïf avait publié une paraphrase dans ses *Amours* en décembre 1552 : Melinelle, plus douillette... » — Sur le caractère populaire et la fortune littéraire de ce thème, v. Henri Guy, *Réflexions sur un lieu commun* (Bordeaux, Gounouilhou, 1902) ; sur l'incontestable supériorité de Ronsard, v. mon *Ronsard poète lyrique*, pp. 581-591.

ANNOTATIONS SUR LES QUATRE ODES PRÉCÉDENTES[1]

SUR L'ODE A M. DE S. G.

Sourcilleuses.) Elevées en haut. — *Pirrhe.*) femme de Deucalion, lesquels par le get de leurs pierres re | staurerent la [p. 267] premiere race des hommes. Voi le premier de la Metamorfose. — *Ide gazouillante en ruisseaus.*) Ide est une montaigne pres de Troïe fort abondante en eaus, et à raison de ce, elle est apellée d'Homere πολυπίδαξ. — *Promethée.*) qui premierement faignit les images des dieus & des hommes d'argille ou terre de potier, retatée & remollie par plusieurs fois entre ses dois. — *Pallas la sage guerriere.*) Ici Pallas ce (*sic*) prend pour la raison. — *L'heritier d'Atrée.*) Agamemnon, roi de Mycenes. — *Xanthe.*) fleuve qui passe par la plene de Troïe, autrement nommé Scamandre. — *Pharsalie.*) est une plene ainsi nommée en Thessalie où Jules Cesar defit Pompée. — *Curetes.*) Muret en a parlé devant, aus annotations des Amours. — *Artisan de faus visages.*) Vestant maintenant un visage, maintenant l'autre, pour plus facilement decevoir quelque pauvre sot. — *Le fils d'Iocaste.*) Polynice. — *Tidée, Adraste.*) Voi le premier livre de la Thebaïde de Stace. — *Le Prophete.*) Amphiaras qui tout vif, & tout armé dans son char descendit aus enfers. Voi le commencement du huitiême livre de Stace.

Annotations. — Éditions : *Les Amours* (appendice) 1553. — Supprimées dès la première édition collective des *Œuvres*, 1560. — Rééditées seulement en 1905 par P. Laumonier dans la *Revue d'Hist. littéraire de la France*, p. 252.

1. J'ai reproduit ces notes ici intégralement, pensant qu'elles sont de Ronsard lui-même. V. l'Introduction, p. XXVII.

SUR LES ISLES FORTUNÉES.

Enyon.) La déesse furieuse de la guerre. — *Demarer.*) Departir hors du port, mot de marine. — *Fideles à nos yeus.*) Constans & fermes sans se changer. — *Nostre ayeule.*) La terre. — *Les presens de Ceres.*) Les blés. — *La rouge pluie.*) Les pluies sanglantes sont signes de quelque meschef advenir. — *Phedre.*) Fut seconde femme de Thesée, laquelle accusa à tort son fillastre Ippolite, envers son pere, de lui avoir voulu forcer son honneur : à la fin Ippolite fuiant l'ire de son pere Thesée : deschiré par ses chevaus mesmes mourut sur le bort de la mer. Voi Oppian au livre qu'il a fait des poissons. — *Biblis.*) Fille de Menandre, fut tellement amoureuse de son frere Caunus, que laissant | toute vergongne requise, & à une sœur, & à une [p. 268] pucelle, osa bien soliciter son frere Caunus de son deshonneur, lequel la refusant, de dépit elle quitta le païs et s'enfuit en Phrygie, où elle fut muée en fontaine, qui porte encores aujourd'hui son nom. Voi le neufviesme livre de la Metamorfose d'Ovide. — *Leandre.*) Pour jouir de s'amie Eron, passait toutes les nuits le destroit d'Ellesponte nommé aujourdhui le bras Saint-George : & advint [que], comme il passoit l'yver par là, pressé des vens & de la tempeste, il fut noïé. Voi ce qu'en a écript Musée.

SUR L'ODE D'AMBROISE DE LA PORTE.

La race des hommes.) Les hommes ressemblent aux fueilles des arbres. Voi Homere au sisiesme de l'Iliade & au vingt & uniême. *Jouvence.*) Jeunesse, viel mot françois. — *L'anesse.*) Voi la fable dans les Theriaques de Nicandre, de l'anesse qui portoit la déesse Jeunesse sur son dos, & comme à la fin elle la donna à un serpent nommé διψὰς, pour lui enseigner quelque ruisseau pour boire. — *Le mauvais tonneau.*) Voi le dernier livre de l'Iliade d'Homere, & Pindare en ses Pythies.

SUR LA iiij. ODE.

Les plis de sa robe pourprée.) Ses fueilles vermeilles repliées l'une pres de l'autre, comme les plis d'un beau vestement.

FIN.

Ensuit la table des motz plus dignes à noter
es Commentaires. [p. 268 à 277]

Ensuyt la table des Sonetz. [p. 278 à 282]

Fautes apperceues en l'impression
des Amours de P. de Ronsard. [p. 283]

Acheve d'imprimer le
xxiiij. de May.
1553.

LE
CINQIEME DES ODES
DE P. DE RONSARD,
AVGMENTÉ.

Ensemble

La harangue que fit monseigneur le Duc de Guise aus Soudars de Mez le iour qu'il pensoit auoir l'assaut, traduite en partie de Tyrtée poëte Grec: & dediée à monseigneur le Reuerendime Cardinal de Lorraine son frere.



AVEC PRIVILEGE.

A PARIS.

Chez la veuue Maurice de la Porte.

1553.

Fac-similé du titre de la deuxième édition.

Extrait du Privilege du cinqieme des Odes

Il est permis de par le Roi, à la veuve Maurice de la Porte, Libraire en l'université de Paris, de faire inprimer & exposer en vente, le cinqieme des Odes de Pierre de Ronsard : & sont faites inhibitions & defenses à tous Libraires, Inprimeurs, & aultres, de ne l'inprimer, ou faire inprimer, mémes de n'en vendre ne distribuer au roiaume, pais, terres, & seigneuries dudit Seigneur, s'ils ne sont de ceus que ladite veuve aura fait inprimer jusques au terme de six ans consecutifs, à commencer du jour que ledit livre sera parachevé d'inprimer : sur peine de confiscation des livres inprimés, & d'amende arbitraire, ainsi qu'il est plus à plein contenu au Privilege sur ce donné à Paris le sixieme jour de septembre. 1552.

Par le Conseil. Signé CAMUS.

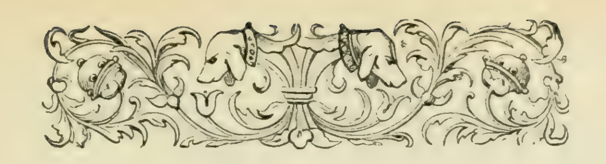
La Court a aussi permis à ladite veuve Maurice de la Porte, d'inprimer le cinqieme des Odes de P. de Ronsard, en défendant à tous autres Libraires ou Imprimeurs, de non l'inprimer ou faire inprimer, sans le consentement d'icelle, sur peine de confiscation desdits livres, & d'amende arbitraire. Fait en Parlement le sixieme de Septembre. 1552.

Signé CAMUS.

Extrait du Privilege de la Harangue.

Suivant la requeste presentée à monsieur le Prevost de Paris, ou son lieutenant civil, par la veuve Maurice de la Porte, Libraire audit lieu. Il est permis à ladite veuve d'inprimer, ou faire inprimer un livre intitulé la Harangue que feit monsieur de Guise. Et deffendu, afin qu'elle ne soit frustrée de son labeur, à tous autres libraires, & Inprimeurs, de non inprimer ou faire inprimer ledit livre, jusques à quatre ans prochainement venans, & de non en vendre d'autres que ceus que ladite veuve aura fait inprimer, sur peine de confiscation desdits livres, et d'amende arbitraire. Fait le dixneufieme jour de Juillet. 1553.

Signé AUBERY.



LA

HARANGUE QUE FIT MONSEIGNEUR LE DUC DE GUISE AUS SOUDARDS DE MEZ, LE JOUR QU'IL PENSOIT AVOIR L'ASSAUT [1], TRADUITE EN PARTIE DE TYRTÉE POËTE GREC : & DEDIÉE A MONSEIGNEUR LE REVERENDIME [2] CARDINAL DE LORRAINE SON FRERE.

Quand ce brave Enpereur [3] qui se donne en songeant
Tout l'Enpire du monde, & qui se va rongeant
D'une gloire affamée, & d'un soin d'entreprendre

ÉDITIONS : *Cinqieme livre des Odes*, 1553. — *Œuvres*, Poëmes, 4e livre. 1560 ; 3e livre, 1567-1573 ; 2e livre, 1578 ; 1er livre, 1584 et éd. suiv.

Titre. *60 même titre, sauf* reverendime *remplacé par* reverendissime | *67-78* La Harangue que fit Monseigneur le duc de Guise aux soudars de Mez, le jour qu'il pensoit avoir l'assaut. A Monseigneur le reverendissime Cardinal de Lorraine (*78* A Charles cardinal de Lorraine) | *84-87* La Harangue de tres-illustre (*87 ajoute* & tres-magnanime) Prince François, duc de Guise, aux Soldats de Metz (*87 ajoute* le jour de l'assault), dediée à Charles (*87 ajoute* tres-illustre) Cardinal de Lorraine son frere.
1. *78* Quand ce grand Empereur | *84-87* Quand Charles Empereur

---

1. Il s'agit de François de Guise et du siège qu'il soutint victorieusement dans la ville de Metz contre les troupes de Charles-Quint (novembre 1552-janvier 1553). Il crut « avoir l'assaut » le 7 décembre. Il défendit la place avec tant d'héroïsme que l'Empereur fut contraint de se retirer après avoir perdu 30.000 hommes, la moitié de son armée. Cf. les *Mémoires* de Tavannes et de Vieilleville ; Forneron, *Les ducs de Guise et leur époque* (Paris, Plon, 1877), tome I, chap. V.

2. Forme contractée du superlatif reverendissime. On en trouvera deux autres exemples ci-après : *folâtrime* (au titre des Bacanales), et *cruelimes* (Elegie sur le trepas d'A. Chateignier, vers 108). Ronsard a encore usé des formes *grandime* et *bonime* pour qualifier Bacchus dans ses *Dithyrambes* de 1553 et *excelentime* dans une ode (tome III, p. 105, var.). Mais c'est tout, et il faut noter que ces six termes disparurent des éditions collectives. Cf. un sonnet de Du Bellay à A. de Baïf (éd. des *Œuvres* par Chamard, t. II, p. 286) et la réponse de Baïf (éd. des *Œuvres* par Marty-Laveaux, t. IV, p. 216), qui ne sont qu'un jeu.

3. C.-à-d. : cet Empereur fier, arrogant (sens primitif). Cf. le tome IV, p. 99, note 2, et ci-après, vers 257.

De vouloir, à son dam, contre nôtre Roi prendre
Les nouveaus murs François d'une foible cité,
Où le destin avoit son OULTRE limité[1] :
De gens & de chevaus éfroia la canpagne,
Atrainant avec soi les peuples d'Alemagne
Et toute la Hongrie, & l'escadron ardent
Des peuples basanés, mi-mores d'Occident[2].
Et quand lui forcené contre l'honneur de France,
Les guidoit, furieus, en plus grande abondance
Que les vens enpannés[3] de roüés tourbillons,
Poussés du foudre aigu, ne courbent de sillons,
Les uns bossus devant, & les autres derriere,
Dans le sein de Tethys, la vieille mariniere :
Et quand lui, mal suivi de tant de gouffanons,
Fît braquer tout d'un rang cent pieces de canons
Sur le bord du fossé, qui de gorges beantes
Vomissoient tout d'un coup cent balotes tonnantes
Contre Mez ébranlé, & d'un choquer plus dur
Qu'un éclat foudroiant, ébrecherent son mur

8. *84-87* Troupe à troupe espuisant les peuples d'Alemaigne
11. *84-87* Et quand tout forcené
12. *87* Arrangeoit son armée en plus grande aboudance
13. *78-87* Que les vents empennez
14. *87* L'un l'autre se choquant ne courbent de sillons
16. *84-87* Au gyron de Tethys
17. *84-87* Et quand environné
19. *1604-1623* d'un fossé
20. *84-87* Vomissoient à la fois
21. *87* & d'un hurter plus dur

---

1. Charles-Quint avait pour devise le mot *ultra*, que les Français traduisaient par *plus oultre*. Ronsard joue sur le nom de Metz, qui vient du latin *metas* (les bornes), comme on le fit en vers latins après la levée du siège.

2. Il entend les Espagnols, restés à moitié Maures après la longue occupation de leur pays.

3. Graphie phonétique, pour empennés, c.-à-d. ailés. Cf. le tome II, p. 150, vers 47.

D'autant d'espace ouvert, que l'on voit d'ouverture
Dans les chams porte-blés, quand la faucille dure
A rongé les tuiaus, & que le moissonneur
Ne laisse un seul épi pour la main du glaneur :
Et quand ja les tortis des serpentes tranchées
Furent gros de Soudars, & de piques couchées
Du long contre leur flanc prests à donner l'assaut :
Lors ton frere De Guise, élancé d'un plain-saut
Sur le ranpart connu, plein d'éfroiable audace,
Defiant leurs canons s'arma devant leur face :
Il prît ses beaus cuissôs[1], & ses greves[2] encor',
Greves faites d'argent, & jointes à clous d'or,
D'or les boucles étoient, où sourdoient élevées
Mile croisétes d'or[3] au burin engravées.
Sur le pli du genou erroit un grand serpent
Qui des tortis brisés de son ventre ranpant
Faisoit le mouvement de céte genouilliere,
Le bordant de sa queüe en lieu de cordeliere.
Il a d'un corselet son cors environné
De fils d'or & d'argent par sillons raionné
Oposés l'un à l'autre, & dedans cete armeure
Vivoit, miracle grand, une riche engraveure.
Aupres du hausse-col le Pape Urbain[4] étoit

27. *60-87* de serpentes tranchées | *1609-1623 texte primitif*
28. *78-87* gros de soldats
29. *60-87* prest à donner l'assaut
39. *67 par erreur* le monument (*corrigé aux errata*)
40. *1604-1623* de la queuë
42. *84-87* par lignes rayonné

---

1. C.-à-d. ses cuissars. L'idée de cette description des armes de François de Guise vient d'Homère, *Il.* XIX, 369 et suiv. ou d'Hésiode, *Bouclier d'Hercule*, 122 et suiv., ou de Virgile, *En.* VIII, 626 et suiv.
2. C.-à-d. ses jambières.
3. Il s'agit ici des croix doubles de Lorraine.
4. Urbain II, qui profita du concile de Clermont pour exhorter les rois chrétiens à conquérir le Saint-Sepulcre.

En longue barbe peint, qui, grave, amonnétoit
Les Rois chrétiens de faire aus Sarrazins la guerre
Et de Hierusalem le saint roiaume aquerre :
Sa robe étoit de pourpre, & de replis bossus
Fait d'argent treluisoit son rochet par dessus :
[A petits plis ondez de lin de couleur blanche
Qui empoisé pendoit du col jusqu'à la hanche].
Vis-à-vis de ce pape engravés en or fin
Tressailloient d'alegresse EUSTACE & BAUDOUIN
Et LE COMTE DE FLANDRE [1], & faisoient de leur teste
Un sîne [2] d'obéir à si juste requeste.
Là le Duc GODEFROI d'un art laborieus
Enbossé dans l'acier, vendoit devocieus
Verdun, Mez, & Buillon [3], & d'un brave courage
Ainsi qu'une tenpeste amenoit un orage

46. *84-87* En blanche barbe peint, qui grave admonestoit
50. *71-78* son roquet par dessus
49-50. *84-87* & à replis bossus Son roquet cramoisi luy pendoit pardessus
51-52. *Ce distique, nécessaire à l'alternance des genres de rimes, manque aux premières éditions. Il est rétabli seulement à partir de 1571.* | *En 78 on lit* de lin ondez *au lieu de* ondez de lin | *84-87* Dessous à plis ondez faict d'une toile blanche Son sourpelis couloit jusqu'au bas de la hanche
54. *78-84* Eustace, Baudouin | *87 texte primitif* | *1617* Eustache
56. *1604-1623* à sa juste requeste

1. Chefs de la première croisade, avec Godefroy de Bouillon, dont il est question deux vers plus loin. Ronsard a nommé encore les deux premiers dans l'*Hymne de Charles de Lorraine*. Quant à leur frère Godefroy, dont les Guises se vantaient de descendre, Ronsard l'a plusieurs fois glorifié, notamment dans l'*Ode au cardinal de Lorraine* et dans l'*Hymne de la Justice*. Bien avant l'épopée du Tasse, il avait été, ainsi que ses frères, le héros de romans de chevalerie, plusieurs fois réimprimés dans la première moitié du XVI[e] siècle. Voir dans la présente édition le tome I, p. 80, note 1.

2. Graphie phonétique, pour signe. On trouve la graphie actuelle dans les éditions postérieures.

3. Il vendit ces villes lorraines pour subvenir aux frais de son expédition en Terre Sainte.

De Soudars tous armés : le fer qui gemissoit
Sous le pié des chevaus, d'éfroi se herissoit.
Au milieu des Soudars la sanglante Bellonne
D'un fer rouillé portraite horriblement felonne
Erroit avec Discorde, & d'un foet sonnant
Aloit de ses Guerriers les cœurs époinçonnant.
Autour du corselet dessus les faintes plaines
De l'Ocean, vaguoient trois cens navires pleines
De Chevaliers croisés, & de la juste mort
Du païen Corborant rougissoit l'autre bord[1].
Là, vainqus s'élevoient en graveure bossée
Les grans murs d'Antioche, & ceus-là de Nicée,
Ceus de Tyr & Sidon : & là, ce GODEFROY
De toute la Judée étoit peint comme Roi.
Puis il saisit apres sa merveilleuse targe
Forte, massive, dure, en rondeur aussi large
Qu'est un Soleil couchant, où, du fils d'Aristor
Estoient gravés les yeus en cent étoiles d'or[2].

61. *67-87* soldats (*même variante au 2e vers suivant*)
62. *84-87* d'effroy s'y herissoit
65. *71-73* d'un fouët sonnant
63-66. *78-87 suppriment ces quatre vers*
69-70. *60-67 par erreur un point après* mort (*éd. suiv. corr.*) | *78-87* d'autre costé le bord Du payen Corborant rougissoit de la mort
72. *84-87* & les murs de Nicée
77. *67-78* Arestor | *84-87 texte primitif*

---

1. En 1565, Ronsard écrira dans une épitre à Charles IX :
Ce Godefroy, jeune duc de Lorraine,
D'hommes croisés couvrit toute leur plaine,
Print Cormoran le grand gean... (Bl. III, 320).

2. Il s'agit d'Argus. Il était fils d'Arestor, d'après Ovide, *Mét.*, I, 624, et Servius, schol. ad Virgilium, *En.* VII, 790. De son côté, Apollodore, *Bibliotheca*, II, 1, 3, 3, invoque le témoignage d'Asclépiade (du moins dans les éditions du XVIe siècle, car d'après les récentes éditions c'est celui de Phérécyde) pour faire descendre Argus d'Arestor, et non pas d'Agénor ou d'Inachus comme le font d'autres auteurs. Je remercie mon collègue A. Boulanger de son obligeante communication à ce sujet.

Deux couleuvres d'acier dos à dos tortillées,
Trainant dedans le fer leurs traces écaillées
Couroient le long du bord, qui d'un col replié
Ressenbloient de couleur à cét Arc varié,
Que Jupiter atache au milieu des nuages
Tout courbe, pour servir aux hommes de presages.
  Du milieu de l'écu Gorgone s'elevoit
Borgnoiant renfrongné, qui trois testes avoit
Naissantes d'un seul col, & de chacune teste
Grongnante, vomissoit la foudre & la tempeste.
  Là comme Roi de Naple' étoit enburiné
CHARLES, Conte du Maine, & le bon Roi RENÉ [1],
Et tous les vieus conbas que la maison Lorraine
A fais sur le tonbeau de l'antique Serene [2].
  Après il s'affubla d'un mourrion brillant
Comme un long trac de feu, qui des chams va pillant
Les épis desja meurs, lors que parmi les plaines
Des laboureurs fraudés le ciel gâte les peines.
Haletant dans l'acier, Anthée fut enpraint
Sur le haut de la creste, horriblement étreint
Des bras courbés d'Hercule, & lui qui se travaille
D'échaper hors du pli de si dure tenaille
Enfle ses nerfs en vain, & tout acravanté
Encor' sur un genouil, mal seur, se tient planté,

84. *60-78* Tout courbé | *84-87* En voute pour servir
93. *67-78* d'un morrion | *84-87* d'un morion
102. *87* foible se tient planté

---

1. Les deux plus célèbres princes de la maison d'Anjou, qui descendaient du roi de France Jean I[er] : Charles d'Anjou, roi des Deux-Siciles, qui après les Vêpres Siciliennes avait été réduit au royaume de Naples (mort en 1285), et René d'Anjou, duc de Bar, comte de Provence et roi titulaire de Naples, qui en mourant (1480) avait légué au roi de France son duché, son comté et ses prétentions au trône de Naples.

2. Périphrase pour désigner Naples, primitivement appelée Parthenopeia, du nom de la sirène Parthénope, que l'on croyait inhumée là. Voir dans la présente édition le tome II, p. 93, note 3.

Puis tout à coup il tonbe, & de sa gueule bée
Degorge un panonceau. Puis il prît son Epée
Au flanbant émeri [1] : le fourreau fut d'un ôs
D'Elephant Indien, marqueté sur le dòs
De barbillons courbés. Et sa dague guerriere
Plus que l'astre de Mars épendoit de lumiere.
Aprés qu'il eut de fer tout le cors revétu,
Branlant la pique au poin, aguisa la vertu
De ses nobles Soudars, & d'un cœur magnanime
Par ces vers Tyrteans au conbat les anime [2].

Sus, courage Soudars, sus, sus, montrés vous or'
De la race d'Hercule, & de celle d'Hector :
Hercule, aprés avoir l'Espagne surmontée
Vint en Gaule épouser la Roine Galatée,
Dont vous estes issus, puis le Troien Francus
Seul heritier d'Hector, quitant les murs vaincus
D'Ilion, vint en France, & la race Troienne
Méla cent ans aprés avec l'Herculienne [3].
Pource amis prenés cœur, imités vos aïeus,
Encore Dieu nous aime, encore Dieu ses yeus

103. *53 par erreur* sa geule (*éd. suiv. corr.*)
107. *67 par erreur* Des barbillons (*éd. suiv. corr.*)
109. *84-87* tout son corps revestu
111. *67-87* soldats (*même variante au 2e vers suivant*)

---

1. Éclat produit par la polissure à l'émeri.

2. Ici commence la « harangue » de François de Guise. Jusqu'au vers 242, elle est imitée et paraphrasée, mais non « traduite » de trois chants guerriers de Tyrtée : 1° Ἀλλ' Ἡρακλῆος... ; 2° Οὔτ' ἂν μνησαίμην... ; 3° Τεθνάμεναι γὰρ ... (éd. des Lyriques grecs, de Bergk, I, p. 397 et suiv.).

3. La légende de l'Hercule Gaulois, qui remonte à Lucien, a joui pendant tout le XVIe siècle d'une grande faveur, car elle flattait l'orgueil national. Cf. Du Bellay, *Deffence et Illustration* (éd. Chamard, p. 341, note), et Ronsard, poème intitulé *Hylas*. — Quant à la légende du Troyen Francus, ancêtre des Français, Jean Lemaire l'avait recueillie

N'a detourné de nous, ni de nôtre entreprise,
Ainçois plus que devant la Gaule il favorise,
La Gaule il favorise, & favorisera
Tant que nôtre bon Roi son gouverneur sera.
Donque ne craignés point tel peuple de Gendarmes :
Mais chacun se fiant plus en Dieu qu'en ses armes,
Droit opose sa pique au-devant du guerrier
Qui viendra sur la bréche au conbat le premier.
Châcun de vous s'arrange en ordre dans sa place,
Et prodiguant sa vie, aprés sa mort la face
Plus claire que le jour : vous n'êtes pas, Soudars,
Ignorans de garder la bréche des ranpars,
Et les murs assiegés d'une éfroiable bande :
Encor' vous souvient il des murs de la Mirande,
Et de ceus-là de Parme, & vous souvient aussi
De ceus-là de Peronne, & ceus de Landreci [1],
Où, tous les ennemis qui vos forces tenterent
Rien, rien qu'un deshonneur chés eus ne renporterent.
Ceus qui osent sans peur en ordre s'arranger
Repoussant de pié coi le Soudart étranger
Porté dans le fossé, de ceus il n'en meurt guere,

124. *67-87* la Gaule favorise
131. *84-87* en bon ordre en sa place
133. *67, 84* Soldats | *71-78, 87* Soldars
136. *67-87* Encor il vous souvient
140. *78-87* Rien sinon deshonneur
142. *60 par erreur* du pié *(éd. suiv. corr.)*
141-148. *84-87 suppriment ces huit vers*

---

des chroniques médiévales dans ses *Illustrations de Gaule*, livre III, et Ronsard l'a exploitée d'abord dans l'*Ode de la Paix*, avant d'en faire le sujet de sa *Franciade* (v. le tome III, pp. 9 et suiv.).

1. Claude I de Lorraine, père de François de Guise, avait en 1536 délivré Péronne, où le maréchal de Fleuranges était assiégé par le comte de Nassau. — Le siège de Landrecies date de 1543 : sous les murs de cette ville Charles-Quint avait massé vainement 40.000 fantassins et 13.000 cavaliers.

Et sauvent bravement un grand peuple derriere.
Mais ceus qui vont sans ordre, & qui trenblent de peur,
Des le premier conbat toujours perdent le cœur,
Et sont plus tôt tués que ceus là qui s'ordonnent
Eus-mémes en bataille, & des cous ne s'étonnent.
Nul nul jamais de moi n'aura faveur ne pris
Et fût-il à l'escrime heureusement apris,
Fût-il beau comme un Ange, & par dessus la trope
Aparût-il horrible en un cors de Cyclope,
Surmontât-il au cours le vent Threïcien [1],
Et de riches tresors le grand Roi Phrigien [2],
Eût-il le bras de Mars, la langue de Mercure,
Et se fût tout le ciel, & toute la nature
Enpéchés à le faire aconpli de tout point [3],
S'il n'est brave au conbat, je ne l'estime point :
S'il n'ose regarder, par le crüel orage,
La Mort sanglante errer, & d'un mâle courage
S'aprocher brusquement pour envoier la mort
A quiconque premier viendra sur nôtre fort.
Non, je n'ignore pas qu'une belle victoire
D'âge en âge coulant n'éternize la gloire
Des vaillans conbatans, soient jeunes, ou soient vieus,
Et que d'hommes mortels ne les face des Dieus.

149-150. *84-87* Nul n'aura par mes mains recompense ny pris, Si son lieu le premier sur la bréche il n'a pris

155. *67-78 par erreur* Fut (*et* Fust)-il le bras (*éd. suiv. corr.*)

156. *53-73* Et ce (*j'ai corrigé d'après 78 87*)

159-162. *84-87 suppriment ces quatre vers*

165-166. *84-87* Des hommes combatans, soient jeunes, ou soient vieux, Et de terre enlevez ne les envoye aux cieux

---

1. C.-à-d. : même s'il surmontait à la course le vent de Thrace (Borée). L'adjectif Threïcien est calqué sur le latin *Threïcius.*

2. Crésus, roi de Lydie et de Phrygie.

3. C.-à-d. : même si le ciel et la nature se fussent fort occupés à le rendre parfait.

Mais certes Enyon la guerriere Déesse [1],
Beaucoup plus que les vieus estime une jeunesse
Qui brule de conbatre, & qui ne fait encor'
A-lentour du menton que jaunir d'un peu d'or.
Céte jeunesse-là mordant ses levres d'ire,
Et grinçant de fureur, à soi-mémes inspire
Une ame valeureuse, & s'ente dans le cœur
Je ne sai quel esprit qui dedaigne la peur.
Céte jeunesse-là toujours brave s'essaie
De se voir outre-ouvrir l'estomac d'une plaie,
Conbatant la premiere, & mieus voudroit se voir
Mourir de mile mors, qu'au dôs la recevoir.
    Ah, quelle honte c'est quand parmi la poudriere
On voit quelque jeune homme occis par le derriere,
Aiant le dôs beant d'ulceres aparans :
Celui vraiment honnît ses fils, & ses parens,
Longue fable du peuple, et la cruelle Parque
Passe son nom & lui dans une méme barque.
Mais celui qui premier s'oposant à l'éfort
Des vaillans ennemis meurt d'une belle mort,
Tenant encor' au poin sa pique vangeresse :
A-l'heure qu'on l'enterre, une dolente presse
Chantant du trépassé la gloire & les valeurs,
Réchaufe le cors froid d'une tiede eau de pleurs.
Certes, de tels vaillants les loüenges ne meurent,

168. *84-87* Cent fois plus que les vieux
170. *84-87* d'un poil d'or
174. *67-87* Je ne sçay quel efort (*et* effort)
176. *78-87* De se voir entre-ouvrir
179-180. *84-87* C'est vergongne de voir couché sur la poulsiere Un jeune homme fuyant navré par le derriere
191. *84-87* Jamais des masles cueurs (*87 guillemette ce vers et les trois suivants*)

1. V. ci-dessus le début des *Isles fortunées*.

Et les fils de leurs fils toujours loüés demeurent
Comme Dieus au vulgaire, & toujours renommés
Demeurent leurs tonbeaus de mile fleurs semés.
Oh ! si quelqu'un de vous en conbatant evite
La mort cent fois cherchée, & qu'ensemble il incite
Son prochain conpagnon à choquer vivement,
Ou vraiment à mourir l'arme au poin bravement,
Mon-Dieu que de faveurs, mon-Dieu que d'acolades
Nôtre bon Roi lui garde, & mon-Dieu que d'œillades
Les Dames lui feront, convoiteuses d'avoir
Celui, qui si vaillant aura fait son devoir.
Le peuple par la rüe honorera sa face,
Petis & grans assis, debout lui feront place
L'honorant comme un Dieu, & n'aura son pareil,
Premier en la bataille, & premier au conseil.
Le couhart, au contraire, enlaidi d'une honte
Ne sera rien, si-non un populaire conte,
Et, peut estre, bani de son païs natif,
Pour sa méchanceté vagabond & fuitif
Portant ses fils au col, d'huis en huis ira querre
Sa vie, mendiant en quelque étrange terre,
Et de haillons vétu, & privé de bon heur
N'osera plus hanter les gens dines[1] d'honneur,
Et sa race à jamais, fût elle decorée
De nobles bisaieus, sera deshonorée.

195. *84-87* Si quelcun de la troupe
199-202. *84-87 suppriment ces quatre vers*
204. *87* Et venant au Senat chacun luy fera place
210. *84-87* Pour sa couardeté
212. *84-87* Son miserable pain en quelque estrange terre
214. *71-78 par erreur* chanter les gens (*éd. suiv. corr.*)

---

1. Graphie phonétique, pour dignes. On trouve la graphie actuelle dans les éditions postérieures.

Pource, soiés vaillans. Bien qu'il soit ordonné
Par le crüel Destin que tout ce qui est né
Vétu d'ôs, & de nerfs, doit estre un jour la proie
De la Mort mangetout, & que mémes à Troie
Achille & Sarpedon, enfans des Dieus, n'ont pas,
Non plus que fît Thersite, evité le trépas [1] :
Mouron, mouron, Amis, il vaut mieus pour defendre
Nous & nôtre païs l'âme vaillante rendre,
L'âme vaillante rendre au dessus du ranpart
D'un grand coup de canon faucés [2] de part en part,
Ou d'un grand coup de pique acoursir nôtre vie,
Que languir vieus au lit, mattés de maladie.
Courage donc, Soudars, ne craignés point la Mort,
La Mort ne peut tuer l'homme vaillant & fort,
La Mort tanseulement [3] par les conbats vient mordre
Je ne sçai quels couhards, qui n'osent tenir ordre.
Tenés donque bon ordre, & gardés vôtre ranc
Pressés l'un contre l'autre, & collés flanc à flanc,
Pié contre pié fiché, & teste contre teste
Bataillés bravement, & creste contre creste.
Tienne le canonnier le canon comme il faut
Droitement contre ceus qui viendront à l'assaut :

217-219. *84-87* Pource faites vous preux : bien qu'il soit ordonné Du naturel destin..., soit quelque jour la proye
229. *67-87* Soldats (*même variante aux vers 249, 271, 277*)
230. *78-87 guillemettent ce vers*
231. *60-87* La Mort tant seulement
232. *84 par erreur* combats *au lieu de* couhards (*éd. suiv. corr.*)
236. *71 par erreur* creste contre teste (*éd. suiv. corr.*)

1. Antithèse entre les plus vaillants guerriers et le plus vil des hommes, déjà vue dans l'*Ode à Gui Peccate* (tome II, p. 108-109).
2. C.-à-d. traversés. On trouve ailleurs la graphie *faussé* ; v. ci-dessus le sonnet de Baïf liminaire des *Amours*, vers 13.
3. Ce mot, qui à partir de 1560 se décompose en *tant seulement*, correspond au latin *tantummodo*.

Bref que chacun de vous à son état regarde.
Le Halebardier tienne au poin sa halebarde,
La pique le Piquier, & le Haquebutier
Couché plat sur le ventre exerce son métier.
Et vous, PRINCES DU SANG[1], de qui la noble race
Des le premier berceau vous inspire une audace
De mépriser la mort, ce n'est pas vous qu'il faut
Animer comme un peuple à qui le cœur defaut,
Voiant flanber le fer : vôtre naïf courage
Mieus que moi vous enseigne au Martial ouvrage.
Je parle à vous, Soudars, mettés devant vos yeus
De nôtre nouveau Roi les faits victorieus,
Comme il a demarqué les bornes de la France
Pour les planter plus loin par le fer de sa lance,
Comme il a reconquis l'amitié des Anglois,
Et comme Luxembourg obeït à ses lois,
Et comme tout le Rhin éfroié de ses bandes,
Le confessa seigneur de ses eaus Alemandes.
Puis vous souvienne aussi que ce brave Enpereur[2]
Ne nous tient assiegés que par une fureur
Naissant de desespoir d'avoir veu nôtre Prince

241. *60-84* le Harquebutier | *87 graphie primitive*
247. *87* vostre natif courage
253. *87* nos forts sur les Anglois
257. *84-87* ce grand Empereur

1. C'étaient quatre Bourbons : les princes de La Roche-sur-Yon, d'Enghien, de Condé et le vidame de Chartres. « Leur cornette blanche n'était pas celle des capitulations, et l'on pouvait prévoir, en la voyant flotter, que Metz ne serait pas rendue. L'un d'eux travailla de ses mains, le jour même de son arrivée, à la construction d'un rempart que l'ingénieur Saint-Rémy avait jugé nécessaire. » (Forneron, *op. cit.*, t. I, p. 156.)
2. V. ci-dessus, vers 1 et la note. Si le mot « brave » était pris dans son sens actuel, ce serait ironiquement, d'après les vers 261 et suiv.

Si avant, maugré soi[1], maistriser sa province[2] :
Et que s'on lui fait teste un jour tanseulement[3]
Que des le lendemain s'enfuira lachement[4],
S'achetant une honte & à nous une gloire
Dont le tans ne ronpra de mile ans la mémoire.
Vous souvienne au surplus en quelle aversité
Seroit reduite, helas ! céte belle cité
Si vous la laissés prendre, & conbien violées
De filles on verra, & de maisons volées,
Et conbien de vieillars par leurs cheveus grisons
Seront traînés dehors de leurs propres maisons,
Et qui pis est, Soudars, que de flames éprises
Enflameront d'autels, de convents & d'eglises !
Qui, pour detourner d'eus tant de maus inhumains
Ont commis leur salut à l'éfort de vos mains :
Ne les fraudés donc point d'une telle esperance,
Montrant à l'Espagnol quelles mains a la France.
Et bien, Soudars, & bien que le volage Mars
Ait fait prendre mon Frere entre mile hazars

261. *60-78* un jour tant seulement
261-264. *84-87 suppriment ces quatre vers*
265. *84-87* Vous souvienne, Soldats
267. *1617* Si vous la laissiez | *1623-1630 rétablissent* laissez
268. *84-87* De filles on voiroit (*1609-1630* verroit)
270. *87* Seroient trainez
272. *97, 1604-1623* Enflammeroient
277-282. *84-87 remplacent ces six vers par ces deux-ci* : Et que Fortune femme aime mieux par raison Un jeune Roy vaillant, qu'un Empereur grison

---

1. Ce mot se rapporte à « ce brave Empereur ». Nous dirions aujourd'hui : malgré lui.
2. C.-à-d. le pays soumis à sa domination (sens du latin *provincia*).
3. V. ci-dessus la note du vers 231.
4. Le redoublement de la conjonction *que* après l'enclave d'une proposition subordonnée est courant dans la syntaxe du XVI[e] siècle. Cf. ci-après l'*Elegie sur le trepas d'A. Chateignier*, vers 65-67.

Souillé du sang haineus[1] : pource, la hardiesse
Ne me refroidit pas, ains doublant ma proüesse,
Pour tous deus aujourd'hui conbatant d'un grand cœur,
Pour tous deus aujourd'hui je resterai vaincueur[2].
Et si quelqu'un de vous m'aperçoit le visage
Tant soit peu blanc de peur, ou faillir de courage,
Je ne veus qu'en flatant il me vienne excuser,
Ains je lui veus donner congé de m'acuser
(Ce qui n'avienne, ô Dieu ! que l'un de vous me face)
Car je ne veus ici, non, non, tenir la place
D'un Prince seulement, mais d'un simple Soudart
Couché tout le premier sur le front du ranpart.

Ainsi parloit ton frere inspirant au courage
Des siens une proüesse, une horreur, une rage
De conbatre obstinés : son panache pendant,
Terriblement courbé, par ondes descendant
Sur le dôs ecaillé, du haut de la terrace
Efroioit l'Espagnol d'une horrible menace.
Plus que devant, le rond de son ardent boucler
Ecartoit parmi l'aër un monstrueus éclair,

283. *84-87* Or si quelqu'un
284. *84-87* Tant soit palle de peur
287. *60-87* Ce que n'avienne
289. *67* Soldat | *71-87* soldart
291. *84-87* Ainsi parla ton frere
297. *84-87* Comme un brandon de feu le rond de son bouclair

1. Claude II de Lorraine, duc d'Aumale, chargé en octobre 1552 de surveiller les déprédations d'Albert de Brandebourg en Lorraine, avait été blessé et fait prisonnier par les troupes de cet aventurier, qui était à la solde de Charles-Quint. Cf. les *Mémoires* de Tavannes et de Vieilleville ; Forneron, *op. cit.*, t. I, p. 159 et suiv. et p. 171.

2. La variante des vers 277-282 (v. à la page précédente) traduit un mot célèbre de Charles-Quint après son échec devant Metz.

Non autrement qu'on voit une rouge comette
Flamer sanglantement sous une nuit muette :
Ou tout ainsi qu'on voit flamber le Sirien
Au plus chaud jour d'esté, quand la gueule du Chien
Alumant tout le ciel d'une flame trop forte,
Aus hommes & la soif & les fievres aporte [1].
Voi donc, prelat [2], que vaut un vaillant conducteur :
L'Enpereur étonné trenbla de si grand peur
Voiant ton frere armé, que sur l'heure sur l'heure
Du tout desesperé de fortune meilleure,
Tourna le dôs honteus, tant pour nôtre salut
Le magnanime cœur de ton frere valut,
Sur les bornes de Gaule afrontant sa jeunesse
Aus desseins plus rusés de la grise viellesse
D'un si caut Empereur. Iö [3], Prince Lorrain :
Encore quelquesfois de ma tronpe d'airain
Je cornerai tes fais d'une longue Iliade :
Car ceus-là de Pericle, ou ceus d'Alcibiade
N'égalent tes honneurs, ni le brave renon
De celui, qui d'Afrique aporta le surnon [4],

300. *78* Flamber | *84-87* Enflamer tout le ciel d'une crineuse trette
302. *67 par erreur* la guelle (*éd. suiv. corr.*)
303. *84-87* d'une flameche forte
304. *67 par erreur* Aus honneurs (*corrigé aux errata*)
306. *84-87* L'Empereur frissonna d'une si froide peur
312. *60-87* vieillesse
315. *84-87* Je sonneray tes faits
318. *84-87* emporta le surnom

---

1. Il s'agit de Sirius, l'étoile la plus brillante de la constellation du Chien, à l'époque de la Canicule. Cf. ci-dessus la *Folastrie* v, note du vers 42, et ci-après l'*Ode à la Fonteine Bêlerie*, note du vers 84.

2. Charles de Guise, cardinal de Lorraine. Sur ce personnage, voir le tome I, p. 179.

3. Cri de joie gréco-latin, déjà vu aux tomes I, p. 17 ; III, p. 48 (var.), 85, 185, 192, 194, 202, 203, 209, 212, 214.

4. Scipion l'Africain.

Ni ton Aieul[1] qui veid ses fidelles armées
S'orner sur le Jourdain de palmes Idumées[2].

FIN

319-320. *78-87* Ny ton ayeul qui vit au Jourdain ses armées Couronner leurs harnois (*84* Veinqueurs se couronner *87* Se couronner le front) de palmes Idumées

---

1. Godefroy de Bouillon, dont Ronsard dira encore dans une *Epitre à Charles cardinal de Lorraine* (1556) :

> Bien que pour vostre ayeul vous vantiez Godefroy,
> Bien que Jerusalem en voz tiltres se lise...

2. Adjectif calqué sur l'accusatif latin *Idumaeas*, pour Iduméennes, comme Elysée pour Elyséen, dans Champs Elysées, et Egée pour Egéenne, dans mer Egée.

Sur ce poème de Ronsard, v. un article de P. Bonnefon, *Une supercherie de Mlle de Gournay*, dans la Revue d'Hist. litt. de la France, 1896, p. 71. — Sur les discours inspirés par ce fameux siège de Metz, y compris celui de Ronsard, v. un article de R. Radouant, l'*Eloquence militaire au XVIe siècle*, dans la même Revue, 1911, p. 522.



LE CINQIESME LIVRE DES ODES [p. 17]

DE P. DE RONSARD.

ODE AU ROI,

SUR LA PAIS FAITE ENTRE LUI, & LE ROI D'ANGLETERRE L'AN 1550.

Toute royauté qui dedaigne

. . . .

(Voir tome III, p. 3.)

A LUY MESMES.

SUR SES ORDONNANCES FAITES L'AN 1550.

E quelles louanges egales

. . . .

(Voir tome III, p. 90.)

A MADAME MARGUERITE.

Vierge, dont la vertu redore

. . . .

(Voir tome III, p. 98.)

A TROIS SEURS,

PRINCESSES D'ANGLETERRE.

Quand les filles d'Achelois

. . . .

(Voir tome III, p. 41.)

SUR LE TRÉPAS

DE LA ROINE DE NAVARE.

Ainsi que le ravi Prophéte

. . . .

(Voir tome III, p. 50.)

HINNE TRIONFAL D'ELLE MESME.

Qui renforcera ma vois ?

. . . .

(Voir tome III, p. 54.)

A ELLE MÉME. ODE PASTORALE.

Bien heureuse & chaste Cendre

. . . .

(Voir tome III, p. 79.)

A MICHEL DE L'HÔPITAL.

Errant par les chams de la Grace

. . . .

(Voir tome III, p. 118.)

CONTR'ESTRENE, A ROBERT DE LA HAIE.

Ceus qui semoient pas sus le dôs

. . . .

(Voir tome III, p. 164.)

A CLAUDE DE LIGNERI, ODE.

Qui par gloire, ou par mauvaitié

. . . .

(Voir tome III, p. 170.)

A NICOLAS DENISOT DU MANS.

Bien que le repli de Sarte

. . . .

(Voir tome III, p. 177.)

LES BACANALES.

OU, LE FOLÂTRIME VOIAGE D'HERCUEIL PRES PARIS, DEDIÉ A LA JOIEUSE TROUPE DE SES COMPAGNONS.

Amis, avant que l'Aurore

. . . .

(Voir tome III, p. 184.)

SONET [p. 149]

A GUILLAUME DES AUTELZ

CHARROLOIS [1].

Sur un autel sacré, je veus sacrer ton lôs,
Mon devot des Autelz, lôs qui la France honore
Fameuse par tes vers, de Thule jusque au More [2] :
More, qui tout le ciel assure de son dôs [3].
  Puisse toujours la mer au choquer de ses flôs
Faire bruire ton nom, puisse le vent encore
L'aler souflant par tout, du rivage Hyperbore [4]
Jusques à l'autre rive, où le jour est éclôs.
  Car c'est toi, bravement qui n'as point eu de creinte
Hardi, d'aler à Thebe' & d'épuiser l'eau sainte,
Dont Dirce fit jadis son Pindare inmortel [5] :
  Aussi ta méme ardeur en méme flôt humée

ÉDITIONS : *Cinqieme livre des Odes*, 1553. — Supprimé des *Œuvres* dès 1560. — Non recueilli dans les « Pièces retranchées » avant l'édition Blanchemain (1867, tome VIII, p. 145).

3. *Bl.* Thebe *au lieu de* Thule (*texte de fantaisie*)

---

1. Sur ce poète et ses premières œuvres, voir le tome IV, pp. XVI et 75 ; ci-dessus les *Isles fortunées*, vers 76, note ; ci-après l'*Elégie à J. de la Peruse*, vers 52, note ; mon *Ronsard poète lyrique*, Introduction, pp. XXVIII et suiv., p. 110 et passim ; mon édition critique de la *Vie de Ronsard*, p. 223 et passim.

2. C.-à-d. : de l'Islande jusqu'au Maroc. Cf. le tome II, p. 32-33, et ci-dessus le sonnet sur les *Erreurs amoureuses* de P. de Tyard, vers 3.

3. Le géant Atlas, que Ronsard appellera encore « le Maure porte-ciel », au début de l'*Hymne des Astres* (1555).

4. Adjectif inusité pour hyperboréen.

5. Allusion aux *Façons lyriques* que Des Autels publia en juin 1553 à la suite de son *Amoureux repos*. Elles contiennent des odes pindariques en triades, mais au lieu des termes savants « strophe, antistrophe et épode » Des Autels s'est servi des termes bien français « tour, retour, enchant ».

N'enflame moins que lui, ça bas, ta renommée,
Ne moins que flame au ciel ton signe [1] de l'Autel [2].

ELEGIE A M. A. DE MURET [3] [p. 150]

Non Muret, non, ce n'est pas dujourdui
Que l'Archerot, qui cause nôtre ennui [4],
Cause l'erreur qui retronpe les hommes :
Non Muret, non, les premiers nous ne sommes,
A qui son arc, d'un petit trait veincueur,

Editions : *Cinqieme livre des Odes*, 1553. — *Œuvres*, Amours, 1er livre, 1560 et éd. suiv.

Titre. *78-87* Elegie à Muret

2. *53-60 ont les vers pairs en retrait* (*éd. suiv. corrigent*)

---

1. Le mot « signe » veut dire ici constellation, comme le latin *signum*. On dit encore avec le même sens : les signes du zodiaque. Cf. ci-dessus la *Folastrie* v, vers 37.

2. L'Autel est une constellation visible dans l'hémisphère austral. Ronsard joue ici sur le nom de son ami comme au premier vers.

3. Note mise sous le nom de Muret dans les éditions collectives, dès 1560 : « Si les auteurs, comme j'ai dit au prologue de ce livre [allusion à la dédicace des Commentaires des Amours de 1553], eussent esté (*var. de 78* se fussent rendus) familiers de ceus qui les ont commentez, nous n'eussions esté en la peine où depuis nous avons esté, pour les entendre, car facillement ils eussent sceu leurs conceptions. Or le Poëte comme l'un de mes meilleurs amis m'a rescrit cette Elegie, en laquelle il s'éforce de prouver que ce n'est point vice d'aimer, par l'exemple des plus grands personnages de ce monde, lesquels ont vivement senti la puissance d'amour inevitable à tout homme de bon cœur : il preuve si doctement son dire par le témoignage du magnanime Hercule qui aima la pucelle Iolle, que cela ne nous sauroit estre tourné à vice, à lui d'aimer sa Cassandre, & à moy ma Janne (*var. de 78* à vice, d'aimer noz maistresses), puis qu'un si grand personnage davant nous est tombé en pareil erreur. Je ferois ici un discours particulier des faits & labeurs d'Hercule, mais pource qu'ils sont congnus à tout le monde, je m'en deporterai ». — Sur les relations amicales de Ronsard et de Muret en 1552 et 1553, v. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 110 et suiv., et ci-dessus le poème des *Isles fortunées*.

4. L'Amour personnifié. Cf. ci-dessus les *Amours*, s. CCXIII, vers 12.

Si grande plaie a dardé sous le cœur [1].
Tous animaus, tous ceus-là des canpagnes,
Tous ceus des bois, & tous ceus des montagnes
Sentent sa force, & son feu dousamer
Sentent sous l'eau les monstres de la mer [2].
Et qu'est-il rien que ce garson ne brule ?
Ce porteciel, ce tugeant [3] Hercule
Le sentit bien, je di ce fort Thebain
Qui le Sangler étrangla de sa main [4],
Qui tua Nesse [5], & qui de sa massüe
Mors abatit les enfans de la nüe [6],
Qui de son arc toute Lerne étonna [7],
Qui des enfers le chien enprisonna [8],
Qui sur le bord de l'eau Thermodontée
Prit le baudrier de la vierge dontée [9],

6. *60-87* a caché sous le cœur
7. *60-87* ou soient *(60 par erreur* sont) ceus des campagnes
8. *78* Soient ceux des bois, & tous ceux des montagnes | *84-87* Soient ceux des bois, ou soient ceux des montagnes
10. *78-87* Brusle sous l'eau
11. *67-71* He qu'est-il | *72* He ! qu'est-il | *78-87* Hé ! qu'est-il
12. *67-87* Ce porte-ciel, ce tu'-geant Hercule
16. *60 par erreur* Mort (*éd. suiv. corr. en* Morts)
17. *60 par erreur* tout Lerne (*éd. suiv. corr.*)

---

1. « C'est ce que dit Theocrite ὑποκάρδιον ἕλκος » (note des éditions collectives, sous le nom de Muret).
2. Cf. Lucrèce, I, 10 et suiv. ; Virgile, *Géorg*. III, 242 et suiv. — L'adjectif composé « dousamer » transcrit le grec γλυκύπικρος.
3. De ces deux adjectifs composés, le premier transcrit le latin *caelifer*, le second le grec γιγαντοφόνος. Allusions à l'aide qu'Hercule apporta à Atlas pour porter le ciel, à Jupiter dans sa lutte contre les Géants (cf. le tome III, pp. 130, note 3, et 135).
4. Le sanglier de la forêt d'Erymanthe.
5. Le centaure Nessus.
6. Les centaures Hylaeus et Pholus, que Virgile appelle *nubigenae*, *En*. VIII, 293.
7. Il tua l'hydre du marais de Lerne, en Argolide.
8. Il enchaîna Cerbere et l'entraîna jusqu'à la lumière.
9. Il dompta Hippolyte, reine des Amazones, sur les rives du Thermodon.

Qui tua l'Ourque [1], & qui par plusieurs-fois
Se remoqua des feintes d'Achelois [2],
Qui fit mourir la pucelle de Phorce [3],
Qui le Lion démachoira par force [4],
Qui dans ses bras Anthée acravanta [5],
Et qui deus mons pour ses merques planta [6]. [p. 151]
Bref ce Heros qui demonstra la terre [7],
Ce cœur sans peur, ce foudre de la guerre,
Sentit amour, & sa gelante ardeur
Le matta plus que son Roi conmandeur [8].
Non pas épris, comme on nous voit éprendre,
Toi de ta Janne, ou moi de ma Cassandre,
Mais de tel Tan amour l'aiguillonnoit,
Que tout son cœur, sans raison, bouillonnoit
Au soufre ardent, qui lui cuisoit les venes :

23. *60 par erreur* de force (*éd. suiv. corr.*)
26. *67-72* Et deus grans monts | *78* Qui deux grands monts | *84-87* Qui deux piliers | *67-87* pour ses marques planta
27. *60-72* Bref cét Heros | *78-87* Bref cest Heros correcteur de la terre
29. *78-87* Sentit ce Dieu, & l'amoureuse ardeur

---

1. L'orque, monstre marin qui devait dévorer Hésione.
2. Le fleuve Acheloüs, qui avait osé disputer Déjanire à Hercule, prit plusieurs formes pour lutter contre lui, celles d'un serpent, d'un taureau, d'un homme à visage de taureau, mais vainement. Cf. Sophocle, *Trach.*, début ; Ovide, *Mét.* IX, début.
3. Méduse, fille de Phorcys. Cet exploit est d'ordinaire attribué à Persée.
4. Le lion de Némée, en Argolide.
5. Le géant Antée, fils de Neptune et de la Terre. Cf. ci-dessus la *Harangue de Mgr le duc de Guise*, vers 97 et suiv.
6. Les monts Calpé et Abyla (aujourd'hui promontoires de Gibraltar et de Ceuta), appelés les colonnes d'Hercule. Toute cette tirade depuis le vers 12 semble avoir été inspirée par Ovide, *Mét.* IX, 182 à 200.
7. C.-à-d. : « qui osta les monstres de la terre » (note de 1560-1572 sous le nom de Muret).
8. Eurysthée, roi d'Argolide, qui d'après la légende commanda à Hercule la plupart de ses travaux.

Du feu d'amour elles furent si plenes,
Si plains ses ôs, ses moeles & ses ners,
Que dans Hercul, qui donta l'univers,
Ne reste rien sinon une amour fole
Que lui versoient les deus beaus yeus d'Iöle [1].
Toujours d'Iöle il aimoit les beaus yeus,
Fût que le char qui donne jour aus cieus
Sortît de l'eau, ou fût que devalée
Tournât sa roüe en la pleine salée [2],
De tous humains acoisant les travaus,
Mais non d'Hercul les miserables maus.
Tanseulement [3] il n'avoit de sa dame
Les yeus colés au plus profond de l'ame,
Mais son parler, sa grace & sa douceur
Toujours colés s'atachoient à son cœur.
D'autre que d'elle en son cœur il ne pense,
Toujours absente il la voit en presence.
Et de fortune, Alcid, si tu la vois
Dans ton gousier begue reste ta vois,
Glacé de peur voiant la face aimée : [p. 152]
Ore une fievre ardemment alumée

36. *84-87* elles fumoient si pleines
37. *78-87* ses muscles & ses ners
38. *67-87* Hercul' | *78-87* qui purgea l'univers
46. *67-87* d'Hercul'
47. *60-87* Tant seulement
48. *84-87* Les yeux fichez
51. *67-87* en son ame ne pense
53. *67-87* Alcid'
54. *60-87* Dans ton gosier
56. *84-87* Ore une fievre amoureuse alumée

---

1. Fille d'Eurythus, roi d'Œchalie, enlevée par Hercule.

2. C.-à-d. : matin et soir. Pour ce genre de périphrase, cf. les tomes I, pp. 23 et 71 ; III, p. 20 ; et ci-après l'*Elegie sur le trepas d'A. Chateignier*, vers 145 et suiv.

3. Pour ce mot, v. ci-dessus la *Harangue de Mgr le duc de Guise*, vers 231, note.

Ronge ton âme, & ores un glaçon
Te fait tranbler d'amoureuse frisson.
Bas à tes piés ta meurdriere massüe
Gît sans honneur, & bas la peau velüe,
Qui sur ton dôs roide se herissoit,
Quand ta grand main les monstres punissoit.
Plus ton sourci contre eus ne se renfrongne
Comme il souloit. O honteuse vergongne,
O deshonneur, Hercule estant donté
(Aprés avoir le monde surmonté)
Non d'Eurysthée, ou de Junon cruëlle,
Mais de la main d'une sinple pucelle [1].
Voiés pour Dieu quelle force a l'Amour !
Quand une fois elle a gaingné la tour
De la raison, el' ne laisse partie
Qui ne soit toute en fureur convertie.
Ce n'est pas tout, seulement pour aimer
Il n'oublia la façon de s'armer [2],
Ou d'anpougner sa masse hazardeuse [3],
Ou d'achever quelque enprise douteuse :
Mais lent & vain, abatardant son cœur,
Et son esprit qui l'avoit fait veincueur
De tout le monde, o plus lache difame,

64-65. *78-87* O vertu vaine, o bastarde vergongne, O vilain blasme
66. *87* Apres avoir le Ciel courbe porté
69. *53-60 par erreur* à l'Amour (*éd. suiv. corr., sauf 72*)
71. *84-87* De la raison, ne nous laissant partie
75. *60* enpougner | *67-87* empongner | *84-87* empoigner
77-78. *78-87* Mais lent et vain anonchalant son cœur Qui des humains (*84-87* Tyrans) l'avoit rendu veinqueur
79. *78-87* Terreur du monde (ô plus lasche diffame)

---

1. Ce mouvement, ainsi que celui du vers 12 au vers 30, me semble une réminiscence de Sophocle, *Trachiniennes*, vers 1058 à 1064.
2. C.-à-d. : parce qu'il aimait, non seulement il oublia la façon de s'armer.
3. C.-à-d. : la massue qui courait les hasards avec lui.

Il s'abilla des habis d'une femme,
Et d'un Heros devenu damoiseau
Guidoit l'aiguille, ou tournoit le fuzeau
Et vers le soir, comme une chambriere
Rendoit sa tache à sa douce joliere [1], [p. 153]
Qui le tenoit en ses laz plus serré
Qu'un prisonnier dans un cep enferré [2].
Vraiment Junon, tu es assés vengée
De voir ainsi sa vie estre changée,
De voir ainsi devenu filandier
Ce grand Alcid de tant de rois meurdrier,
Sans ajouter à ton ire indontée
Les mandemens de son frere Eurysthée [3].
Que veus-tu plus ? Iole le contraint
D'estre une femme, il la doute [4], il la craint.
Il craint ses mains, plus qu'un valet esclave

82. *53-60 par erreur* Quidoit (*éd. suiv. corr.*) | *78-87* & tournoit
86. *78 par erreur* enserré (*éd. suiv. corr.*)
85-86. *84-87* Qui le tenoit en ses fers plus serré Qu'un prisonnier dans les ceps enferré
87. *78-87* Grande Junon
88. *84-87* De voir sa vie en paresse changée
89. *67* filandrier | *71-87 texte primitif*
90. *84-87* Ce grand Alcid' des Monstres le meurdrier

---

1. C'est la leçon de toutes les éditions du XVIe siècle, pour geôlière.
2. Ronsard, se rappelant sans doute le récit du messager dans les *Trachiniennes* de Sophocle, attribue ici à Iole ce qu'une autre légende, exploitée par les poètes latins, attribue à Omphale, reine de Lydie, qui força Hercule à filer à ses pieds comme une femme. Cf. Ovide, *Fast.* II, 305 et suiv. ; *Heroïd.* IX, 53 et suiv. D'après M. Parturier les vers 73 à 86 développeraient un passage des *Stanze de la Giostra* de Politien (*Rev. de la Renaiss.*, 1905, p. 8).
3. Cette parenté si proche entre Hercule et Eurysthée est au moins forcée. Descendant de Persée par leurs pères, Amphitryon et Sthénélos, ils étaient seulement cousins. Il s'est produit sans doute une confusion dans l'esprit de Ronsard, qui avait lu dans Homère la ruse de Junon faisant naître Eurysthée avant terme et retardant en même temps la naissance d'Hercule (*Il.* XIX, 95-133). A moins que Ronsard n'ait sciemment abusé du mot frère.
4. C.-à-d. : il la redoute

Ne craint les cous de quelque maistre brave [1].
Et ce pendant qu'il ne fait que penser
A s'atifer, à s'oindre, à s'agencer,
A dorloter sa barbe bien rougnée,
A mignoter sa teste bien paignée,
Impuniment les monstres ont loisir
D'asujetir la terre à leur plaisir,
Sans plus cuider qu'Hercule soit au monde :
Aussi n'est-il, car la poison profonde
Qui dans son cœur s'aloit trop dérivant
L'avoit tué dedans un cors vivant.
Nous donq, Muret, à qui la méme rage
Peu cautement afole le courage [2],
S'il est possible éviton le lien
Que nous ordît l'anfant Cytherien :
Et rabaisson le vouloir qui domine
Desous le joug de la raison divine,
Raison qui deût au vrai bien nous guider, [p. 154]
Et de nos sens maistresse presider.
Mais si l'amour las ! las ! trop miserable
A desja fait nôtre plaie incurable,
Tant que le mal peu sujét au conseil
De la raison dedaigne l'apareil,
Veincus par lui, faison place à l'envie,
Et sus Alcid deguison nôtre vie :

99. *67-87* bien rongnée
100. *84-87* bien pignée
110. *71-87* Que nous ourdist l'enfant Cytherien
111. *84-87* la chair qui nous domine
115. *78* Mais si l'amour en effet miserable | *84-87* Mais si l'amour de son traict indomtable
120. *67* sus Alcid' | *71-87* sur Alcid'

1. C.-à-d. : arrogant, violent. C'est le sens de l'italien *bravo*.
2. Ces deux vers contredisent, au moins en apparence, ce qu'il a dit plus haut (vers 31 et suiv.) de leur amour pour Jeanne et pour Cassandre.

Encependant que les riddes ne font
Créper encor le cham de nôtre front
Et que la neige avant l'age venüe
Ne fait encor nôtre teste chenüe [1],
Qu'un jour ne coule entre nous pour neant
Sans suivre amour, car il n'est mal seant
Pour quelquefois au sinple populaire
Des grans seigneurs imiter l'exemplaire [2].

ODE

DES ROSES & DES VIOLETES DE MARS [3]

Sur toute fleurette déclose
J'aime la senteur de la rose,
Et la senteur de celle fleur

122. *84-87* Cresper encor l'aire de nostre front
123. *67-87* en vieillesse venuë
124. *84-87* Encor ne fait
125-126. *78* pour neant. Suivons Amour, il n'est pas mal seant | *84-87 texte primitif sauf* il n'est pas mal seant
127. *78-87* Mais grand honneur au simple populaire

ÉDITIONS : *Cinqieme livre des Odes*, 1553. — *Œuvres*, Odes, 5e livre, 1560 et éd. suiv.

Titre. *60-72* Ode x | *78-84* Ode xii | *87* Ode xi
1-2. *84-87* Sur tout parfum j'aime la Rose Dessus (*et* Dessur) l'épine en May déclose
3. *60-87* Et l'odeur de la belle fleur

---

1. Souvenir d'Horace, *Carm.* I, ix, 17 : Donec virenti canities abest Morosa.
2. C.-à-d. : l'exemple à suivre, le modèle (sens du latin *exemplar*).
3. C'est une sorte de « blason » double. Ronsard a chanté la rose à plusieurs reprises, notamment dans les odes *Dieu te gard l'honneur du printans*, *Mignonne allon voir si la rose*, *Verson ces roses en ce vin* et le sonnet *Douce, belle et bien flairante rose.* — Quant à la violette de Mars,

Qui de sa premiere couleur
Pare la terre, qui conmence
De s'engrosser en sa semence.
Les autres boutons vermeillets,
La giroflée, & les oueillets [p. 155]
Et le bel aimal, qui varie
L'honneur gemmé d'une prérie
En mile lustres s'éclatant,
Ensenble ne me plaisent tant
Que fait la Rose pourperette,
Et de Mars la blanche fleurette [1].
Que pui-je, pour le passetans
Que vous me donnés le printans,
Prier pour vous deus autre chose ?
Sinon, que toi pourprine Rose
Puisses toujours avoir le sein
En Mai, de rosée tout plein :
Et que jamais le chaut qui dure
En Juin, ne te face laidure.
Ni à toi, fleurette de Mars,
Jamais la froideur, quand tu pars

5-6. *84* Pare la terre quand la glace Au nouveau soleil a fait place | *87* Pare la terre quand la glace Et l'hyver au Soleil font place
9. *60-71* aimail | *73 graphie primitive* | *78-87* esmail
16. *71-78* au Printemps
15-16. *84-87* Que sçauroy-je pour le doux flair Que je sens au moyen de l'air
18-22. *87* Sinon que toy bouton de Rose Du teint de honte accompagné, Sois tousjours en May rebaigné De la rosée qui doux glisse, Et jamais Juin ne te fanisse
24. *60-87* Jamais l'hyver lors quand (*71-87* que) tu pars

---

qu'on appelait encore « violette de Marie » (si l'on en croit Cotgrave), Ronsard en a encore parlé dans le sonnet *J'aime la fleur de Mars*, et l'élégie *J'ay ce matin amassé de ma main*.

1. La violette en mars est souvent blanche ou pâle. Amadis Jamyn dit de son côté « la blanche violette » (*Œuvres choisies*, éd. Ch. Brunet, II, 226).

Hors de la terre, ne te face
Pancher morte desus la place :
Ains toujours maugré sa rigueur,
Puisses-tu de ta belle fleur
Nous anoncer que l'an se vire
Plus dous vers nous, & que Zefire
Apres le tour du facheus tans
Nous ramene le beau printans [1].

A LA FONTEINE BÉLERIE [2] [p. 156]

Je veus, Muses aus beaus yeus,
Muses mignonnes des Dieus,
D'un vers qui coule sans peine
Loüanger une fonteine [3].

27-28. *60-87* Ains toujours maugré sa (*87* la) froideur Puisses-tu de ta soive (*et* soefve) odeur

Éditions : *Cinqieme livre des Odes*, 1553. — *Œuvres*, Odes, 5e livre, 1560 et éd. suiv.

Titre. *60-67, 73* Ode XI | *71* Ode XII (*pour* XI) | *78-84* Ode XIII | *87* Ode XII

---

1. Ces souhaits à des plantes sont fréquents chez Ronsard, à l'imitation des poètes italiens et néo-latins. Voir par ex. le sonnet de 1552 *Picqué du nom*, le poème sur *Le Hous* (fin), l'ode *Bel aubespin*, l'élégie à Genèvre *Ce me sera plaisir*, le sonnet à Hélène *Je plante en ta faveur*, et l'ode suivante, qui contient des souhaits à une fontaine et aux herbes de ses bords (vers 141 et suiv.).

2. Sur cette source, voisine de la Possonnière (manoir des Ronsard dans le Bas Vendomois), voir les tomes I, p. 203, note 2 ; II, p. 14 ; et mon édition critique de la *Vie de Ronsard*, p. 227.

3. Cette pièce est une véritable « folastrie » ou encore un « blason » par le sujet, le ton, les procédés de composition et même le rythme, qui correspond à celui des hendécasyllabes phaléciens, « molliculi ac parum pudici versiculi » comme dit Catulle. — Elle a été inspirée par deux pièces du poète néo-latin Ant. Flaminio, l'ode *O fons Melioli sacer*, et l'élégie *Cur subito fons turbidule* (aux livres I et IV des *Carmina*), qui, elles-mêmes s'inspiraient de Pétrarque, canzone *Chiare, fresche e dolci acque*. Pour l'étude détaillée, v. mon *Ronsard poète lyrique*, pp. 116, 438, 458 et suiv.

Sus donq, Muses aus beaus yeus,
Muses mignonnes des Dieus,
D'un vers qui coule sans peine
Loüangeon une fonteine.
C'est à vous de me guider,
Sans vous je ne puis m'aider,
Sans vous (Brunettes) ma lire
Rien de bon ne sauroit dire.
Mais, Brunettes aus beaus yeus,
Brunes mignonnes des dieus,
S'il vous plaist tendre ma lire,
Et m'enseigner pour redire
Cela que dit vous m'aurés,
Lors, Brunettes, vous m'oirés
A nos Françoises oreilles
Chanter vos douces merveilles.
O beau crystal murmurant,
Que le ciel est asurant
D'une belle couleur blüe,
Où Cassandre toute nüe
A mile fois remiré
Son front des Dieus admiré ! [p. 157]
Et sa belle tresse blonde [1],

5. *60 par erreur* Muses aus yeus (*corrigé aux errata*)
8. *60 par erreur* d'une fonteine (*corrigé aux errata*)
17. *67-87* Les vers que dits vous m'aurez
22. *78-87* est azurant
24. *78-87* Où ma Dame toute nue
25-26. *60-87* Lave (*67-87* Lava) son beau teinct vermeil Qui detenoit (*67-87* retenoit) le Soleil

1. Cassandre, bien qu'elle ait les yeux bruns, nous est toujours présentée avec des cheveux blonds, du moins jusqu'en 1578. V. à ce sujet le tome IV, p. 29, note 6, et ci-dessus les *Amours*, s. XLVII, vers 5. Pétrarque aussi avait chanté les cheveux de sa Laure, « in bionda treccia attorse » (canz. *Verdi panni*, début; cf. les ss. *L'aura serena*, *L'aura celeste* et *L'aura soave*).

Tresse aus Zefirs vagabonde
Comme Cerés émouvant
La sienne aus soupirs du vent [1] :
Tresse vraiment aussi belle
Que celle d'Amour, ou celle
Qui va de crépes reflôs
Frapant d'Apollon le dôs.
  C'est toi belle fontenéte,
Où ma douce mignonnéte
A miré ses deus beaus yeus,
Ainçois deus astres des cieus,
Que la gaie Pafienne,
La brunete Cyprienne [2]
Sur ceus des Graces loüroit,
Et pour siens les avoüroit,
Tant leur mignotise darde
D'Amours à qui les regarde.
  C'est toi qui dis mile fois
As relavé les beaus dois
De ma douce Cassandrete,
Dedans ta douce ondelete :
Dois qui de beauté veincus
Ne sont de ceus de Bacus [3],

33. *1609-1617* de crespez reflos | *1623 texte primitif*
37-38. *87* A miré ses yeus dedans, Ainçois deux astres ardens
39-40. *84-87* Que la gaye Cyprienne, Erycine, Idalienne
44. *78* D'amour | *84-87 texte primitif*
46. *60 par erreur* mes beaus dois (*corrigé aux errata*)
47. *78-87* De ma douce mignonnette
49. *78-87* en beauté veincus

---

1. C.-à-d. : comme les blonds épis du blé s'agitant au souffle de la brise.
2. La déesse Vénus, qui avait un temple à Paphos et à Chypre.
3. « Quand Ovide parle de beaux doigts, il les appelle *dignos Bacchi digitos* : au 3 de la Metamorphose ». Cette note de Richelet est fondée

Tant leurs branchetes sont plenes
De mile rameuses venes,
Par où coule le beau sang
Dedans leur ivoire blanc :
Ivoire où sont cinq perlétes [p. 158]
Treluisantement grélétes [1],
Ornans les bous finissans
De cinq boutons fleurissans [2].
  C'est toi, douce fonteléte,
Qui dans ta douce ondeléte
As baigné ses deus beaus piés,
Piés de Tethys deliés [3] :
Et son beau cors, qui resenble
Aus lis & roses ensenble :
Cors, qui pour l'avoir veu nu
M'a fait Actéon cornu,
Me transformant ma nature
En sauvagine figure [4] :
Mais de ce mal ne se deut
Mon cœur, puis qu'elle le veut.
  C'est toi, douce fonteléte,

56. *67-84* Tresluisantement | *87* Luisantes, cleres & nettes
60. *87* ta froide ondelette
62. *78-87* de Thetis

---

sur le texte des anciennes éditions d'Ovide. Dans les éditions actuelles on lit au vers 421 de ce 3e livre : « Et dignos Baccho, dignos et Apolline crines ». Il s'agit seulement des cheveux de Narcisse, dignes de Bacchus et d'Apollon.

1. Il entend par là les ongles, comme Pétrarque, s. *O bella man*, 5.

2. Ronsard semble avoir imité ici une pièce des *Amours* de Baïf. Cf. Marcel Raymond, *Influence de Ronsard sur la poésie française*, thèse de Paris, 1927, tome I, p. 142 et suiv.

3. C.-à-d. : pieds délicats comme ceux de Thetis, qu'Homère qualifie ἀργυρόπεζα. Cf. Rufin : « Thetis n'a pas d'aussi jolis pieds d'argent » (*Anthol. gr.*, éd. Jacobs, *Epigr. érot.*, n° 48).

4. Souvenir d'Ovide, *Mét.* III, 190 et suiv., ou de Pétrarque, canz. *Nel dolce tempo*, st. VIII.

Dont la mignarde ondeléte
A cent fois baisé les brins
De ses boutons sinabrins,
De ses levres pourperées,
De ses levres nectarées,
De ses roses, de qui sort
Le ris qui cause ma mort.
C'est toi qui tâtes sa hanche,
Sa gréve [1], & sa cuisse blanche,
Et son, qui ne fait encor
Que se friser de fils d'or [2].
C'est toi quand la porteflame,
La Chienne du ciel [3], enflame [p. 159]
Le monde de toutes pars,
Qui vois les menbres épars
De ma dame, sur ta rive,
Lors que sur l'herbéte oisive
Le somme, en ses yeus glissant,
Flâte son cors languissant :
Et lors que le vent secoüe
Son sein, où pris il se joüe,
Et le fait d'un dous soufler

78. *60 par erreur* que cause (*corrigé aux errata*)
79. *78-87* qui laves sa hanche
82. *53-60* fis d'or (*éd. suiv. corr.*)
86. *60-73 par erreur* Tu vois (*éd. suiv. corr.*)

---

1. Sa jambe, du genou au cou-de-pied.

2. L'antécédent du pronom *qui* est sous-entendu. Mais, comme dit Richelet, « il entend ce que vous savez bien ». Réticence analogue dans l'*Elégie à Janet*, qui parut l'année suivante, et chez nombre de poètes notamment J. Tahureau (poème à P. Paschal) :

Au ventre doucelet, à la cuisse marbrine
Au petit (ha, mignarde, ha Muse, il ne faut pas
Toucher l'endroit qui donne un millier de trépas).

3. Cf. Virgile, *Géorg.* II, 353 : « Canis æstifer ». C'est le moment de la Canicule (fin juillet). Ici, comme plus loin (vers 144), Ronsard se souvient du mythe de la chienne d'Icarius (v. ci dessus la *Folastrie* v, note du vers 5).

Ralenter, & puis renfler [1] :
Elle desus ton rivage
Resenblant un bel image
Fait de Porfire veneus,
Se n'estoit que ses cheveus
La decouvrent sur ta rive
Estre quelque Ninfe vive,
Et que les oiseaus perchés,
De leurs cols demipanchés
En rejergonnant l'épient,
Et de se tenir s'oblient
Sur la branche, tant l'ardeur
De ses yeus brule leur cœur.
Et trepignans dedans l'arbre,
Font desus son sein de marbre
Ecouler dis mile fleurs,
Fleurs de dis mile couleurs
Qui tonbent d'une eau menüe
Desus sa poitrine nüe,
Si bien qu'on ne peut savoir [p. 160]
A la voir, & à les voir,
Laquelle ou de la fleurete
Ou d'elle est la plus douillete [2].

94. *71-78* R'elenter | *84* Relenter | *87* Rabaisser
96. *1604-1630* Ressemble à un bel image
98. *60-87* S'il ne fust que
103. *78-87* En re-jargonnant
104. *78-87* s'oublient
111. *84-87* Qui tombent comme une nue

1. Souvenir de Flaminio, élégie *Cur subito fons turbidule* (vers 9-10), combiné avec un souvenir d'Arioste, *Orl. fur.*, VII, st. XIV.

2. C.-à-d. : la plus douce, la plus délicate. Cf. A. de Baïf : Melinelle plus douillette Que la rose vermeillette... vers qui traduisent celui de Pontano : « Puella molli delicatior rosa... » Tout ce tableau mignard s'inspire à la fois de Pétrarque, canz. *Chiare, fresche*, st. IV, et de Flaminio, ode *O fons Melioli sacer*.

Vraiment crystal asuré,
Crystal gaiment enmuré
D'une belle herbe fleurie,
Pour avoir fait à m'amie
Un dous chevet de ton bord
Quand languissante elle dort,
Je t'asseure, ondete chere,
Que jamais ainsi qu'Homere
Noire ne t'apelerai [1],
Mais toujours je te loürai
Pour clere, pour argentine,
Pour nette, pour crystaline :
Et te supli de vouloir
Ains qu'entrer dedans le Loir
D'une course serpentiere,
Recevoir l'hunble priere
Que je fai desus tes flôs
Non indine de ton lôs :
Et de recevoir ces roses
Que je verse à mains decloses
Avec du miel & du lait,
Desus ton sein ondelet [2],
Et ces beaus vers que j'engrave
Au bord que ta source lave.
Fille à Tethys, desormais

120. *53-67 par erreur* mamie (*éd. suiv. corr.*)
134-135. *60-87* Et recevoir en ton los Ces liz & ces belles roses
140. *60-87* Au bord que ton onde lave
141. *87* Vive source, desormais

1. Homère appelle en effet la mer μελάνυδρος et οἶνοψ, mais pour exprimer la profondeur plus que la couleur.

2. Selon le rite païen, qui revient souvent dans l'œuvre de Ronsard : v. par ex. au tome II, pp. 101 et 131 ; ci-après l'*Elegie sur le trepas d'A. Chateignier*, vers 176, et l'*Epitafe de J. Martin*, vers 99.

Puisses-tu pour tout jamais [p. 161]
Plus qu'argent estre luisante,
Et que la Chienne cuisante [1]
Jamais dedans ton vaisseau
Ne face tarir ton eau [2].
Toujours les belles Naiades,
Oreades, & Dryades
S'entreserrans par les mains,
Jointes avec les Sylvains
Puissent roüer leurs caroles
Autour de tes rives moles :
Pan retrepignant menu
De son argot mi-cornu,
Guidant le premier la dance,
Au dous son de sa cadance [3].
Jamais le lascif troupeau [4],
L'aignelet, & le chevreau,
Ne broutent tes rives franches,
Ne jamais fueilles ne branches
Ne puissent troubler ton fond
Tonbant d'en-haut sur ton front,

153. *71 par erreur* Pan trepignant | *73* Et Pan trepigne
153-155. *78-87* Et Pan trepignant menu De son argot (*84-87* ergot) mi-cornu Guide le premier la dance
156. *60-84* de (*60 par erreur* da) la cadence | *87* A la loy de la cadance

---

1. Voir ci-dessus la note du vers 84.
2. Pour ces souhaits Ronsard s'est inspiré de Flaminio, *Carm.* III, *Irrigui fontes*, et d'Arioste, *Orl. fur.*, XXIII, st. CIX et CXXXI (paroles que Médor a gravées sur le rocher d'où sort la source près de laquelle Angélique l'a aimé).
3. Pour ces danses de divinités champêtres, cf. Lucrèce, IV, 577 et suiv. ; Horace, *Carm.* I, IV, 7-10; Ovide, *Mét.* VIII, 746 et suiv. ; Flaminio, *Hymnus in Pana* ; Pontano, *Amores*, II, *Laudes Casis fontis.* Elles reviennent souvent dans l'œuvre de Ronsard.
4. Ronsard dit ailleurs : Les filles des troupeaux lascifs (tome II, p. 25), d'après Virgile, *Buc.* II, 63 : « Lasciva capella. »

Front, en qui ma Cytherée [1]
A sa face remirée.
Ne jamais quelque Roland
Epoint d'amour violent
Ne honnisse ta belle onde [2],
Mais sans cesse vagabonde
Caquetant sur ton gravois
D'une floflotante vois [3]
Toujours ta course verrée
Se joigne à l'onde Loirée [4]. [p. 162]
Mais adieu fonteine, adieu :
Tressaillante par ce lieu
Vous courés perpetuelle [5]
D'une fuite paranelle [6],
Vive, sans jamais tarir :
Et je doi bien tôt mourir,
Et je doi bien tôt en cendre
Aus chams Elysés descendre,
Sans qu'il reste rien de moi
Qu'un petit je ne sai quoi [7],
Qu'un petit vase de pierre

163. *71-78* Fond en qui | *84-87 texte primitif*
171. *60-87* Tousjours sa course
176. *71-87* D'une course perennelle
179. *53 par erreur* enscendre (*éd. suiv. corr.*)

---

1. C.-à-d. : ma maitresse, belle comme Vénus, adorée à Cythère.
2. Au chant XXIII du *Roland furieux* d'Arioste, Roland comble la source où Médor et Angélique se sont aimés.
3. Ronsard a employé pour la première fois cette onomatopée en 1549 dans l'*Avantentrée du Roi*, vers 54 (tome I, p. 19).
4. C.-à-d. : que ton eau transparente comme du verre (Flaminio dit : lympha vitrea) se jette en courant dans le Loir.
5. Noter le passage brusque du *toi* au *vous*.
6. Synonyme de perpétuel. Cf. ci-dessus les *Amours*, sonnet L, note du vers 7.
7. Pour cette expression d'origine latine, cf. le tome I, p. 204, note 2.

Pourira desous la terre [1].
Toutefois, ains que mes yeus
Quitent le beau jour des cieus,
Je vous pri, ma fontelete,
Ma doucelete ondelete,
Je vous pri n'obliés pas
Des le jour de mon trépas
Contre vos rives de dire,
Que Ronsard desus sa lire
N'a vôtre nom dedaigné :
Et que Cassandre a baigné
Sa belle peau doucelete
Dans vôtre belle ondelete.

SONET A CASSANDRE [p. 163]

Prenés mon cœur, dame, prenés mon cœur,
Prenés mon cœur, je vous l'offre, madame,
Car il est vôtre, & ne peut d'autre fame,
Tant vôtre il est, devenir serviteur.
  Donque si vôtre, il meurt vôtre en langueur,
Vôtre à jamais, vôtre en sera le blâme,

184. *60-87* Cachera desous la terre
189. *71-87* Je vous pry (*et* pri') n'oubliez pas
192. *87* Qu'un Vandosmois sus sa Lyre
194. *78-87* Et que sa Dame a baigné
196. *84-87* claire ondelette

Éditions : *Cinqieme livre des Odes*, 1553. — *Œuvres*, Amours, 1er livre, 1560-1572; 2e livre, 1578 et éd. suiv.

Titre. *60* Sonnet | *67-78 sans titre* | *84-87* Madrigal
3. *78-87* Il est tout vôtre

---

1. Souvenir d'Ovide, *Mét.* XII, 615-617. Pour cette opposition entre la Nature et l'Homme, v. mon *Ronsard poète lyrique*, pp. 461 à 464.

Et si là bas voirés punir vôtre âme,
Pour ce malfait, d'une juste rigueur.
Quand vous seriés quelque fille d'un Scythe,
Encor l'amour qui les Tygres incite
Vous forceroit de mon mal secourir :
Mais vous trop plus, qu'une Tygresse, fiere,
De mon cœur vôtre helas estes meurtriere,
Et ne vivés que de le voir mourir [1].

ELEGIE SUR LE TREPAS [p. 164]

D'ANTOINE CHATEIGNIER [2], POETE ELEGIAQUE, FILS DE MONSIEUR DE LA ROCHE DE POSÉ, MAISTRE D'HOSTEL DU ROI, QUI MOURUT A L'ASSAUT DE TEROUANE, L'AN MIL CINQ CENT CINQUANTETROIS, AU MOIS DE JUIN.

Si quelquefois le dueil, & les grieves tristesses
Ont poingt le cœur des plus grandes Déesses,

7-8. *78-87* Et si là-bas on punira vostre ame Pour tel peché d'une juste rigueur | *Bl.* d'une injuste rigueur (*texte fautif*)

13. *60-72* Las ! de mon cœur vous estes la meurtriere

11-14. *78* Vous flechiroit : mais trop cruellement Vous me percez d'amoureuses halesnes, Pour faire foy que du commencement L'homme nasquist de rochers & de chesnes

11-15. *84* Vous flechiroit : mais trop cruellement Vous me gesnez de tourment sur tourment, Me reperçant d'amoureuses halesnes, Pour tesmoigner que du commencement L'homme nasquit de rochers & de chesnes

11-16. *87* Vous flechiroit : mais trop cruellement Du frein d'Amour vous me serrez les resnes, Et me gesnez de tourment sur tourment (*le reste comme en 84*)

ÉDITIONS : *Cinqieme livre des Odes*, 1553. — *Œuvres*, Poëmes, 4e livre, 1560 ; Livre d'Epitaphes (après le 3e livre des Poëmes), 1567, 1571 ; Epitaphes (section à part), 1573 et éd. suiv.

Titre. *60* Elegie sur la mort d'Antoine Chateigner | *67-78* Epitaphe | *84-87* Elegie, en forme d'Epitaphe d'Anthoine Chasteigner, frere de Roch Chasteigner, Seigneur de la Roche de Posé sur l'Inde (*sic*)

---

1. La var. de 1578 fait allusion à une croyance antique, dont parlent Homère, *Od.* XIX, 163, Virgile, *En.* VIII, 315, Juvénal, *Sat.* VI, 12.

2. Sur ce personnage, voir le tome II, p. 62, note.

Si quelquefois Thetis pour son fils [1] larmoia,
Lors que Paris aus enfers l'envoia,
Sepulcrale Elegie, à cet' heure lamente,
Et de grans cous ta poitrine tourmente [2].
Ah larmeuse Déesse, ah vraiment orendroit
Tu auras nom Elegie abondroit.
Ce sonneur de tes vers, ce Chateigner ta gloire
A passé, mort, outre la rive noire.
Ce docte Chateigner, qui d'un vers qui couloit
Plus dous que miel, louenger te souloit.
Voici l'anfant Amour qui porte dépecée
Par grand dépit, sa trousse renversée,
Porte son arc ronpu, & sa torche sans feu : [p. 165]
Léve tes yeus & le regarde un peu
Comme il vole tout morne, & d'une main courbée
Comme il noircît sa poitrine plonbée [3] !
Ne vois-tu ses cheveus sur le col épendus
Torcher [4] ses pleurs, comme flôs descendus
Sur sa joüe meurtrie, & comme il deshonneste
De poudre helas ! ses cheveus & sa teste ?
N'ois-tu ses cris helas ! & ses tristes sanglôs

8. *60-87* à bon droit (*cf. ci-après Elegie à J. de la Peruse, vers 85*)
18. *67-87* Noircist de coups sa poitrine plombée
22. *60* De poudre en vain
19-22. *67-87 suppriment ces quatre vers*
23. *60-87* N'ois tu ses dolens cris

---

1. Achille, mortellement blessé au talon par le prince troyen Pâris.

2. Dans ce début et la suite, jusqu'au vers 51, Ronsard a paraphrasé les vingt-huit premiers vers de l'élégie d'Ovide sur la mort de Tibulle, *Amores*, III, IX. Le rythme lui-même de la pièce entière correspond à celui des distiques élégiaques. — Pour le plan, Ronsard a suivi la *Consolatio ad Liviam Augustam*, qu'on attribuait alors à Ovide : cette pièce sur la mort de Drusus contient 1° une *deploratio*, 2° une *laudatio*, 3° une *consolatio*. Cf. les *Poetae minores* de Baehrens, t. I, p. 97-121.

3. Pour l'explication de ce mot, v. ci-dessus la chanson *D'un gosier machelaurier*, vers 15, note.

4. Ce mot avait alors le sens général d'essuyer. Cf. Cl. Marot (éd. Jannet, tome II, p. 114) : « pourquoy torchez voz yeulx ? »

Soner pantois en sa poitrine enclôs ?
Voi d'autre part le Jeu, & les Muses pleurantes,
Et de despit les trois Graces errantes
Comme foles crier, & Venus sans confort
Toute pleureuse injurier la mort.
Puis nous sommes nommés des Dieus les interpretes,
Leur cher souci, & leurs sacrés poëtes !
O beaus noms sans profit, ô titres partrop vains,
Puis que la Mort souille à l'egal ses mains
Dedans le sang sacré des saints poëtes, comme
Elle les souille au sang d'un vilain homme [1] !
Car vertu, ne savoir ne nous retarde pas,
Ni piété, un seul jour du trépas.
Orfé, que t'a servi ta mere Calliope,
D'avoir trainé d'une renpante trope
Les forets aprés toi ? d'avoir parmi les bois
Dessauvagé les Féres sous ta vois ?
Line [2], que t'ont servi les acors de ta lire ?
Ni au Thebain [3] d'avoir peu si bien dire,
Que l'un aqueuant l'autre [4] en rang faire venir
Les grans rochers afin de les unir [p. 166]
Sans art, de leur bon gré dans les murs de sa vile ?

24. *67-87* Sonner menu
26. *53 On lit ce vers trop long de deux syllabes* : Et ceintes sur le flanc les trois Graces errantes (*j'ai adopté la correction des éditions suivantes*)
33. *53 On lit* sains poetes (*éd. suiv. corr.*)
35-36. *71* ny (*73* ni) sçavoir | *71-87 guillemettent ces deux vers*
39. *53-1604* toi ? avoir (*j'ai adopté la correction de 1609-1630*).
43. *53 par erreur* aquueant | *60* aquouant | *67-78* poursuivant | *84-87* Qu'un caillou suivant l'autre
42-45. *87* A toy Thebain, que t'a servy de dire D'un parler si facond, qu'à bord faire venir Les rochers apres toy, à fin de les unir (*vers trop long, corrigé dans Bl. par mélange des leçons*)... de ta ville

---

1. C.-à-d. : d'un homme vil ou vulgaire.
2. Le poète Linus. Cf. le tome III, p. 149.
3. Amphion, qui au son de sa lyre éleva les murs de Thèbes.
4. C.-à-d. : l'un suivant l'autre à la queue leu leu.

Que t'a servi, Homere, ton beau stile ?
Rien, car vous estes mors, mort est Agamenon,
Achille, Ajax, mais non pas leur renon,
Par vos vers animés, leur vive renommée
Ne se voit point des siecles consomée.
Les vers tanseulement [1] peuvent frauder la mort :
Helas ! ami, quel destin, ou quel sort,
Helas ! s'opposa tant à ta gloire premiere,
Qu'avant mourir [2] ne misses en lumiere
Tes beaus vers amoureus qui chantoient à leur tour,
Et l'amer fiel, & le dous miel d'amour ?
Vers, où chacun lisant reconoissoit la peine,
Et le plésir de l'ardeur qui nous meine
Mile fois à la vie, & sans ne mourir pas [3]
Mile autres fois nous remeine au trépas.
Et toutesfois helas ! dans ton cercueil moisie
Gît avecq toi ta belle poësie [4].
Mais si mon Apollon m'a fait bien devenir
Assés devin pour chanter l'avenir,
Je jure par tes ôs, que tandis que la France
Loüra les vers de ma premiere anfance,

47. *78-87* Agamemnon
49. *84-87* Par les vers
51. *60-87* tant seulement | *71-87 guillemettent ce vers*
57. *60-87* Vers où chacun amant
60. *60-73* Mile (*et* Mille) autresfois | *78-87* Mille autrefois | *60-87* nous rameine
62. *67-78* la belle poesie | *84-87 texte primitif* | *1604-1630 reprennent la leçon de 67-78*
63. *67-87* fait mon cœur devenir
66. *84-87* Estimera les vers de mon enfance

1. V. ci-dessus la *Harangue du duc de Guise*, vers 231, note.
2. Pour cette tournure, v. ci-dessus les *Amours*, s. LXCIII, vers 12.
3. La négation est de trop (cf. ci-après le vers 75).
4. Je ne pense pas qu'on doive prendre ces deux vers à la lettre. En tout cas les poésies d'Ant. Chateignier n'ont jamais été publiées et le manuscrit semble bien avoir été perdu.

Que [1] tu seras loüé, & que le renon tien
Ne perira que perissant le mien [2].
Helas cher compagnon ! & que ne fut ma vie
Avecque toi d'un méme coup ravie ?
Pourquoi ne sui-je mort, helas ! avecques toi ?
Quel fier destin fut envieus sus moi ?
Je fuce mort heureus d'un méme coup à l'heure, [p. 167]
Où meintenant il convient que je meure
Mile fois sans mourir, tant me tourmente fort
Le souvenir de ta piteuse mort.
Las ! Parque, failloit-il trancher encor la trame,
Et d'un plonbet par force chasser l'ame
De celui qui n'avoit vint ans encor attaint.
Et comme peut son estomac enceint
De tant de feus d'amour, soufrir en sa poitrine
Un autre feu, que la flame divine
De la chaude Cypris ! je m'esbahis vraiment
Que ce plonbet n'écoula prontement,
Et que de Chataignier le sang amoureus bléme
Ne le changea en flames d'amour méme.
Crüel Mars, est-ce ainsi, est-ce ainsi crüel Mars
Que tu cheris de Venus les soudars,
Les soneurs de Venus, qui ta Venus dorée [3]
Ont par leurs vers sur toutes honorée [4] ?

70. *60 par erreur* Aveq toi (*éd. suiv. corr.*)
73. *60-87* Je fusse mort
77. *78-87* falloit-il trancher
80. *53-67 par erreur* ensceint (*éd. suiv. corr.*)
83-84. *60-78* je m'esbahis comment Ce dur plonbet n'escoula
82-84. *84-87* Un autre feu, que celuy de Cyprine ? O Ciel cruel ! je m'esbahis comment Ce dur plombet ne fondit promptement (*1604-1630 corrigent ainsi le vers* 83 *trop court :* O ciel, ô ciel cruel)

---

1. Pour la reprise de cette conjonction, v. ci-dessus, p. 216. note 4.
2. Proposition absolue à la façon des Grecs et des Latins.
3. Pour cette épithète, v. ci-dessus les *Amours*, s. CVIII, vers 4.
4. Allusion aux amours de Mars et de Vénus. V. le tome I, p 258, n. 2.

Tu es un bel ami ! d'ainsi faire bruncher
Desous la mort son chantre le plus cher.
Mais las ! que di-je las ! son âme est bien heureuse
D'avoir quité sa vesture boüeuse
Pour s'envoler au ciel, sans pratiquer ici
Plus longuement la peine & le souci.
Heureus vraiment celui qui, jeune d'ans, s'envole,
Fraudant les hains [1] de céte vie fole,
Qui toujours nous abuse & d'un espoir trop vain
Nous va pipant toujours du lendemain [2].
Et toi Pere vieillard de l'anfant que je pleure,
Réjoui-toy de ton fils à cette heure, [p. 168]
Car bien qu'il ne soit mort en plus meure saison
Desous le toict de ta propre maison,
Bien qu'il soit entonbé d'une pierre étrangere,
Et que la main de sa piteuse mere
A l'heure du trépas ne lui ait clos les yeus,
Et qu'en nommant crüelimes les Dieus [3]
N'ait cuilli de sa levre à-lentour de sa bouche
L'ame fuiante [4], & que dessus sa couche
Ses sœurs aus crins épars, & ses freres pleurans

91-92. *60-87* d'ainsi faire toucher D'un coup mortel son chantre le plus cher
97-100. *71-87 guillemettent ces quatre vers*
108. *60-87* Et qu'en blasmant la cruauté des dieus
109. *60-87* N'ait cueilli
111. *53 par erreur* au crins (*éd. suiv. corr.*)

---

1. C.-à-d. : Evitant les hameçons
2. Cf. Plutarque, *Consolation à Apollonius*, § 34.
3. Cf. Virgile, *Buc.* v, 23 (thrène sur la mort de Daphnis) :
Atque deos atque astra vocat crudelia mater.
Pour le superlatif contracté « crüelimes », v. ci-dessus la *Harangue du duc de Guise*, p. 203, note 2.
4. Cette idée, prise à Virgile (*En.* IV, 684) ou à Ovide (*Mét.* VII, fin et XII, 424 ; *Ars amat.* III, 738), revient souvent chez Ronsard ; v. notamment la première élégie à Genèvre, l'élégie sur la mort d'Adonis, l'épitaphe de Claude de l'Aubespine, et dans la présente édition le tome II, p. 140, note 1.

N'aient versé des oueillets bienfleurans,
N'aient versé des lis aveq des roses franches,
Et du cyprés les mortueres branches :
Pourtant, Pere vieillard, pren quelque reconfort,
Et d'un vain pleur ne honnis point sa mort.
» Celui ne meurt trop tôt, n'eust-il que vint années,
» Qui brave meurt au milieu des armées,
» Ainsi qu'a fait ton fils, pour son Roi bataillant :
» Tel' mort convient à tout homme vaillant,
» Et non mourir au lit, ou dans la maison, comme
» Quelque pucelle, ou quelque couhard homme.
» Celui n'est point tué, qui meurt honnestement
» Tenant au poin la pique bravement,
» Pour sauver sa patrie, & qui voudroit atendre
» Cent mors plus tôt qu'à l'ennemi se rendre.
Ton fils n'atendit point que le renpart fût pris,
Mais & de gloire, & de vaillance épris,
Des le premier assaut tüa un portenseigne,
Et comme sa dépouille il levoit pour enseigne
De sa jeune vertu, un coup de plom, helas ! [p. 169]
Sur le renpart avança son trépas
Outrenavrant sa gorge, & pour l'honneur de France
Desus la fleur de sa premiere anfance
Mourut à Terouane, & me lessa de lui
Au fond de l'ame un éternel ennui,
Qui rongeard m'aconpaigne, & me tient inprimée
Toujours au cœur sa face trop aimée.

112. *60-87* des œillets bien-fleurans
116. *60-87* ne trempe point sa mort
117-118. *84-87* Celuy ne meurt trop tost, n'eust-il que vingt ans d'âge, Qui meurt au flot du Martial orage
117-126. *60-67 suppriment les guillemets* | *71-87 les reprennent, sauf pour les vers 119 à 122*
129. *60-87* occit un Port'enseigne
130. *Ce vers, trop long de deux syllabes, n'a été corrigé dans aucune édition, ancienne ou récente.*

Adieu chere âme, adieu en eternel adieu :
Soit que l'Obli te serre en son milieu
Dans les chams Elysés, ou soit que sur la nüe
Tu sois heureuse entre les Dieus venüe [1],
Souvienne toi de moi, & dans un pré fleuri
Te promenant avec mon Ligneri [2],
Parle toujours de moi, soit que la matinée
Ait d'Orient la clarté ramenée,
Soit qu'il face midi, ou soit que le soleil
Dans l'Ocean se devale au someil :
Parle toujours de moi, de moi par les rivages,
Par les desers des roches plus sauvages
Entre les bois myrtés, ou dans un antre coi
Soir & matin parle toujours de moi.
Que ton lut caquetard autre chant ne caquete
Sinon mes vers, & de moi ton poëte
Qui vit en dueil pour toi, souvienne toi là bas,
Et prés de toi, aprés le mien trépas
Sur l'herbe aupres de toi, ou sus ta rive mole
Garde moi place aupres de ton idole [3],
Afin que méme place ensemble nous aions,
Et vifs & mors ensemble nous soions. [p. 170]
Je veus sans plus cela, car si j'estois Achille

140. *84-87* Soit que l'oubli
153. *60-87* Que ton lut (*et* luc *et* luth) babillard
155-156. *87* Qui vit le cœur en dueil, souvienne toy là-bas : De moy qui meurt (*1604-1630* meurs) apres le tien trespas, (*virgule fautive remplacée par un point en 1623*)
157. *67-87* ou sus la rive mole

---

1. Cette alternative entre deux croyances revient plusieurs fois chez Ronsard. Voir le tome III, p. 85, note 2, et ci-après l'*Epitafe de Jan Martin*, vers 65 et suiv.

2. Claude de Ligneri, également mort très jeune, auquel Ronsard a dédié une ode de 1552. Voir le tome III, p. 170. — Ce passage s'inspire encore d'Ovide, *Amores*, III, IX, 59 et suiv.

3. Synonyme d'ombre infernale. Cf. le tome III, p. 15, note 2.

Je meurtriroi sur ta fosse cent mile
Espagnos [1], tes meurtriers, & te feroi des jeus,
Que d'an en an nos plus tardis [2] neveus
Devôs celebreroient, & d'escrime & de course,
Où prés Posé l'Inde [3] alonge sa sourse.
Mais pourautant helas ! qu'Achille je ne suis,
Et que par sang venger je ne te puis,
Pren pren, chere ame, pren le plus de ma puissance
Et par mes vers pren des ans la vengence.
Reçoi, mon cher Patrocl, au milieu de ce pré
Ce neuf autel à ton nom consacré,
Qu'humble je te dedie aveque ce lierre
Et ce ruisseau qui par neuf fois l'enserre.
Desus quatre gazons, sur ton vuide tonbeau
J'épen du lait, j'épen du vin nouveau,
Me meurtrissant de cous, & couché sur ta lame
Par trois grans cris j'appelle en vain ton âme.
Comme Achil, à Patrocl, je te tonds mes cheveus [4],
Que des long tans j'avoi promis en veus
A mon fleuve du Loir, si j'eusse peu de Troie
Guider Francus en la terre Gauloie,

163. *71 par erreur* des yeux (*éd. suiv. corr.*)
167. *60-73* pour autant | *84-87* Mais pour-autant, Ami
171. *60-87* Patrocle
179. *60 par erreur* Patrocle (*éd. suiv. corr. en* Patrocl')
181-182. *60-78* apres avoir de Troye Guidé Francus en la terre Gauloye | *84-87* si j'eusse par ma peine Conduit Francus au rivage de Seine

1. Graphie phonétique. On trouve « Espagnolz » et « Espagnols » à partir de 1567.
2. Graphie phonétique. On trouve « tardifs » à partir de 1567.
3. Comme cette graphie (pour Indre) se retrouve dans toutes les anciennes éditions, et encore au titre à partir de 1584, je pense que c'est une graphie phonétique et non une faute d'impression. Au reste Ronsard a commis une erreur géographique, la Roche-Posay se trouvant sur la Creuse et non sur l'Indre.
4. Cf. Homère, *Il.* XXIII, 140 et suiv.

Qui depuis s'orguilla de l'honneur de son non,
Et qui se vente encor de ton renon :
Mais voi-lés-là, tien-lés, tien-lés je te lés coupe,
Et tout ainsi qu'enclos en cétte coupe
Je les mets pres les tiens, puissent en dous repôs
Aupres les tiens estre logés mes ôs [1].

EPITAFE DE JAN MARTIN [2]. [p. 171]

ENTREPARLEURS, LE CHEMINEUR, & LE GENIE [3].

LE CHEMINEUR.

Tandis qu'à tes edifices
Tu faisois des Frontispices,

183. *60-67* s'orgueilla | *71-87* s'orgueillit
184. *71-87* de mon renom
185. *84-87* Mais voila mes cheveux, pren les, je te les coupe

ÉDITIONS : Traduction de l'*Architecture* d'Alberti (aux liminaires), 1553. — *Cinqieme livre des Odes*, 1553. — *Œuvres*, Poëmes, 1er livre, 1560 ; Livre d'Epitaphes (après le 3e livre des Poëmes) 1567, 1571, (section à part, à la suite des Poëmes) 1573. — Supprimée en 1578.

Titre. *Arch.* Epitaphe de Jan Martin, par Pierre de Ronsard, Vandomois. Entreparleurs, un Passant, & le Genie du trépassé. *On lit donc dans le texte* le Passant *au lieu de* le Chemineur *chaque fois qu'il parle.*

---

1. Sur l'ensemble de cette pièce, v. Margaret de Schweinitz, *Les Epitaphes de Ronsard* (thèse de Paris, 1924), p. 13, 83 et suiv.
2. Sur ce personnage, architecte et littérateur, voir les tomes I, p. 131-132 et II, p. 203-211. Pierre Marcel vient de donner une réédition de son ouvrage intitulé : *Un vulgarisateur, Jean Martin* (Paris, Alcan, 1927, in-8°). — Cette épitaphe a d'abord paru parmi les liminaires de l'*Architecture et Art de bien bastir* « du seigneur Léon Baptiste Albert, gentilhomme Florentin, divisée en dix livres traduits de Latin en François par deffunct Jan Martin Parisien » (Paris, Jacques Kerver, 1553, in-f°. — Bibl. Nat., Rés. V, 341). L'achevé d'imprimer est du 2 août 1553.
3. L'idée de cette conversation entre un passant et le « genie » du mort vient du poète napolitain Pontano, auteur de *Tumuli*, où plu-

Des Termes, des Chapiteaus :
Ta Truele, & tes Marteaus
N'ont seu de ta Destinée
Ronpre l'heure terminée.

LE GENIE.

Qui es tu qui de mes ôs
Troubles ainsi le repôs ?
» Pauvre sot, ne sais tu comme
» La mort est deüe à tout homme,
» Et que méme le trépas
» Les grans Rois n'évitent pas ?

LE CHEMINEUR.

Quoi ? ceus qui par la sience
D'une longue experience,
Et d'un soin ingenieus
Ont vagué par tous les cieus,
Ont les étoilles nonbrées,
Et d'un nom propre nommées,
Ont d'un oser plus qu'humain
Charché Dieu jusques au sein, [p. 172]
Meurent-ils ? la Parque noire
Dans Styx les fait elle boire ? [1]

10. *60-73* La mort ne pardonne à l'homme
9-12. *Arch., 60-67 suppriment les guillemets* | *71-73 les reprennent*
16. *Arch.* ont vaqué
20. *Arch., 60-73* Cherché Dieu
21. *53 par erreur* Meurent-il (*éd. suiv. corr.*)

---

sieurs pièces ont pour titre : « Viator et Genius colloquuntur ». Ronsard avait déjà imité une pièce de ses *Amores* dans l'*Hymne à la Nuit* (v. le tome II, p. 21), et une autre dans l'*Ode à Cassandre* (v. ci-dessus, p. 197, note).

1. Souvenir d'Horace, *Carm.* I, XXVIII, 4-6 (dialogue entre un matelot et l'ombre de l'astronome Archytas).

Le Genie.

Aussi bien que moi Platon
Sentit la loi de Pluton,
Et par sa filosofie
Ne seut paraner sa vie,
Conbien qu'il eust épluché
Tous les cieus, & recherché
Les segrés de la Nature,
Et qu'il n'eust à la mort dure
Rien concedé que les ôs,
Et la peau qui tient enclôs
Le fardeau qui l'ame charge,
Mais d'Eac la cruche large [1]
Hocha son nom aussi bien
Comme elle a hoché le mien.

Le Chemineur.

Je pensois, ô bon Genie,
Que la mort eust signeurie
Sur ceus qui vont seulement
Par la mer avarement :
Et sur ceus qui pour aquerre
De l'honneur vont à la guerre :
Et non en ceus-là qui sont
Filosofes, & qui vont

26. *60-73* alonger sa vie
29. *Arch.*, *67-73* les secrets
34. *Arch.* Neantmoins la cruche large
38. *Arch.*, *60-73* seigneurie
43-44. *67-73* Non sur les hommes qui sont Philosophes

1. C.-à-d. : l'urne dans laquelle Eaque, l'un des trois juges des Enfers, remue les noms des mortels et les tire au sort. Souvenir d'Horace, *Carm.* II, III, 26 et III, I, 16, déjà signalé au tome II, p. 197.

Retraçant les pas de celles [p. 173]
Qu'on nomme les neuf pucelles.
Et quoi, ne peut le savoir
Cette Parque decevoir?

LE GENIE.

Il faut mourir, & le sage
N'obtient non plus d'avantage
Que le fol : jeunes, & vieus,
Et pauvres, & fils des Dieus
Marchent tous par méme sente
Au trône de Radamante :
Là, sans chois, le laboureur
S'acoste d'un enpereur,
Car la maison enfernale
A tous venans est egale [1] :
Et peut estre cepandant
Que tu me vas demandant
Réponce de ta requeste,
Que la mort guigne ta teste,
Et que sa cruelle main
Tranche ton filet humain [2].

LE CHEMINEUR.

Mais je te pri (di moi) Onbre,
Es tu là-bas, ou sous l'onbre

47. *60 par erreur* Enquoy (*éd. suiv. corr.*)
49-54. *73 guillemette ces six vers*
57. *Arch., 60-73* infernale

---

1. Latinisme, déjà vu au tome II, p. 108, vers 15. Cf. Horace : Pallida Mors *æquo* pulsat pede... (*Carm.* I, IV, 19) et : *Aequa* tellus pauperi recluditur Regumque pueris (*Id.* II, XVIII, 32).
2. Pour ce thème de l'égalité des hommes devant la mort, v. mon

Des beaus myrtes unbrageus [1],
Ou dedans le lac fangeus
Qui de bourbeuse couronne
Neuf fois l'enfer environne [2] ?
Ou bien si tu es là haut [p. 174]
Entre ceus où point ne faut
La lumiere, & où la glace,
Et le chaut n'a point de place [3] ?
Onbre, je te pri di moi,
Di moi que c'est que de toi ?

LE GENIE

Ton prier n'est raisonnable,
Car il n'est pas convenable
A toi de t'en enquester
Ni à moi de t'en conter.
Tandis que tu es en vie
Pour dieu, Passant, n'aie envie
De savoir que fait ça-bas
L'esprit apres le trépas,
Et ne trouble les Genies

76. *Arch. par erreur* Dy moy que c'est de toy
84. *53 par erreur* les trepas (*éd. suiv. corr.*)

Ronsard poète lyrique, p. 360 et suiv. Ici Ronsard s'est souvenu de trois passages d'Horace, *Carm.* I, IV, fin ; XXIII, 15-20 ; II, III, 21-25. Cf. le tome II, pp. 108 et 194.

1. Le bois des amoureux dans les Enfers païens. Cf. ci-dessus les *Amours*, sonnet LXVIII, vers 14. Il revient souvent dans l'œuvre de Ronsard, qui a dit de lui-même, dans un sonnet fameux pour Hélène :

Par les ombres myrteux je prendrai mon repos.

2. Souvenir de Virgile, *Géorg.* IV, 478 et 479 : « ... tardaque palus inamabilis unda Alligat, et novies Styx interfusa coercet » (passage repris dans l'*Enéide*, VI, 438-439).

3. Alternative entre deux croyances (païenne et chrétienne). Voir le tome III, p. 85, note 2, et ci-dessus l'*Elégie sur le trépas d'Ant. Chateignier*, vers 140 et suiv.

Des personnes sevelies [1].
Mais croi, mais croi, seulement
(Sans en douter nulement)
Que les âmes des fidelles
Vivent toujours eternelles,
Et que la Parque n'a lieu
Desus les eleus de Dieu.

LE CHEMINEUR.

Bonne âme ! que tu merites
(Pour tant de raisons bien dites)
Sur ta tonbe de lauriers,
De panpres, & d'oliviers !
Reçoi donq ces belles roses, [p. 175]
Ces lis, & ces fleurs décloses,
Ce lait, & ce vin nouveau
Que j'espen sus ton tonbeau [2].

LE GENIE.

Je ne veus de telles choses,
Serre tes lis, & tes roses,
Et n'espen sur mon tonbeau
Ton lait, ni ton vin nouveau.
Mais bien nôtre Seigneur prie,

87. *60-73* Mais croy par foy seulement
92. *Arch.* les enfans de Dieu
87-92. *73 guillemette ces six vers*
93-94. *Arch. intervertit ces deux vers*
104. *Arch.* ne ton vin

1. C.-à-d. ensevelies (le mot simple pour le composé, comme plus haut, dans l'*Elegie à M. A. de Muret*, vers 94, *douter* pour *redouter*).
2. A la mode des païens. Cf. ci-dessus l'*Elégie sur le trépas d'Ant. Chateignier*, vers 176.

Que mon esprit il alie
Au troupeau qu'il a fait franc
Par la rançon de son sang.
Apres fais autre priere
Que la terre soit legere
A mes ôs, & q'un Sorcier
Ne me vienne delier
Jamais du clos de ma pierre :
Trois fois couvre moi de terre,
Puis va-ten à ton plaisir,
Et me lesse ici gesir [1].

J. DE LA PERUSE [2] A P. DE RONSARD

PRINCE DES POETES FRANÇOIS [3]. [p. 176]

D'où vient, Ronsard, que la dépite envie
N'assaut jamais les homes ocieus,
Et que la dent des malins envieus
Contre les bons n'est jamais assouvie ?
D'où vient, Ronsard, que l'home qui dévie
De la vertu, n'est jamais odieus,

106. *Arch.* Que noz esprits
111. *60-73* & qu'un Sorcier
115. *Arch.* Puis va-t'en
116. *60-73* en paix gesir

1. Encore un souvenir de l'ode d'Horace sur Archytas, citée ci-dessus, fin : « ...licebit Injecto ter pulvere curras. »
Sur l'ensemble de la pièce, v. Margaret de Schweinitz, *op. cit.* (thèse de Paris, 1924), pp. 12 et 80.

2. Sur ce poète, v. ci-dessus le poème des *Iles fortunées*, vers 79, note. Ses œuvres ont été rééditées par Gellibert des Seguins, avec sa biographie par G. Colletet (Paris, Jouaust, un vol. in-8°, 1867). Une thèse lui a été consacrée par N. Banachévitch (Paris, Presses Universitaires, 1923).

3. Ce titre glorieux fut décerné à Ronsard pour la première fois par Muret dans son ode *Ad P. Ronsardum Gallicorum poetarum facile princi-*

Et que l'on voit les homes vitieus
Heureusement prosperer en leur vie ?
  Seroit-ce point que les espris bien nés
Dedans les cieus saintement façonnés
Des cieus aussi attendent leur salaire ?
  Ou, que Jupin méme veut guerdonner
Les dons heureus qu'il lui a pleu donner ?
Ou, que le bien aus mauvais ne peut plaire ?

ELEGIE A J. DE LA PERUSE[1] [p. 177]

» Encore Dieu, dit Arate [2], n'a pas
» Aus journaliers [3] qui vivent ici bas
» Tout à la fois les choses revélées,

Éditions : *Cinqieme livre des Odes*, 1553. — *Œuvres*, Poëmes, 4e livre, 1560; 3e livre, 1567-1573 ; 2e livre, 1578 ; 1er livre, 1584 et éd. suiv.

Titre. *67-78* A Jehan de la Peruse | *84-87* A Jean de la Peruse, Poëte
1. *84-87* Encore Dieu par sa grace n'a pas

---

pem, qui date de 1552. On le trouve ensuite dans les *Œuvres* de Maclou de la Haye, publiées en juin 1553, où nous lisons (fo 52 ro) :

Sois content de te voir par toutes nos provinces
Fameusement nommer le Prince des Poëtes.

V. encore la correspondance de Lambin et de Paschal en 1553 (*Revue d'Hist. litt. de la France*, art. d'H. Potez, 1906, p. 497).

1. J'ai dit ailleurs l'intérêt historique de cette pièce (*Revue d'Hist. litt. de la France*, 1905, p. 255). Si l'on peut se faire une idée de la Brigade par les *Bacchanales* (tome III) et les *Isles fortunées* (ci-dessus, p. 178), c'est dans l'*Elégie à J. de la Peruse* que parait pour la première fois l'idée d'une sélection d'où sortit la Pléiade. La Péruse étant mort dans le courant de 1554, Belleau le remplaça, « qui vint en la brigade »

Des bons pour accomplir la septieme Pléïade,

dit Ronsard lui-même dans l'*Elegie à Chretofle de Choiseul*, qui est de 1556.

Voir mon édition critique de la *Vie de Ronsard*, pp. 219 et suiv.

2. Ce début est en effet pris au poète grec Aratos, *Phenomènes*, vers 768 à 773.

3. Les êtres éphémères que sont les hommes. Cf. le tome I, p. 89, vers 106.

» Encor beaucoup il en tient de celées,
» Et toutefois ce qu'il tient de celé,
» Par sa bonté nous sera revélé
» Quand il voudra, car sa benine grace
» Des journaliers favorise la race.
» Encependant par soins, & par labeurs,
» Et par travaus, il aiguise nos cœurs
» Diversement, depeur que nôtre vie
» Ne s'acagnarde en paresse engourdie.
De sa faveur en France il reveilla
Mon jeune esprit, qui premier travailla
De marier les Odes à la Lire [1],
Et de savoir sus ses cordes élire
Quelle chanson i peut bien acorder,
Et quel fredon ne s'i peut encorder.
Non sans labeur j'entrepris si grand chose,
Mais le Destin qui tout en tous dispose,
M'i avoit tant ains que naistre adonné,
Qu'en peu de jours je m'i vi façonné [2],
Par deus chemins suivant la vieille trace
Des premiers pas de Pindare & d'Horace [3].
Presque d'un tans le méme esprit divin [p. 178]

4. *78* Encor beaucoup en cache de celées | *84-87* Son sein beaucoup en cache de celées
1-12. *60-87 suppriment les guillemets*
13. *67-78* en France reveilla | *84-87 texte primitif*
19. *71 par erreur* grande chose (*éd. suiv. corr.*) | *84-87* telle chose
20. *60-78* tout en tout | *84-87 texte primitif*
22. *60-87* je me vi façonné

1. Cf. le tome I, pp. 43 et suiv.; 130; 136; 163-164. L'expression « marier les cordes à la lire » correspond au grec φωνὰν ἐνάρμοξαι πεδίλῳ (Pindare, *Olymp.* III, 5) et au latin « verba sociare chordis » (Horace, *Carm.*, IV, IX, 4).
2. Cf. le tome I, pp. 138, 174 et suiv.
3. *Ibid.*, pp. 78 et 164.

Dessommeilla du Bellai l'Angevin,
Qui bravement sur sa lire d'ivoire
Chanta guerrier [1] de nos princes la gloire [2].
Puis, amoureus, d'un pouce tranblotant
Poussa le luc, à vois douce chantant
Les passions que sa cruelle dame
Trop chastement lui gravoit dedans l'ame [3].
Apres Tiard, amoureus comme lui,
D'un autre vers soupira son ennui,
Qui jusqu'a l'òs consumoit sa moüelle
Pour les beaus yeus d'une dame crüelle [4].
Comme ces deus de méme fleche ataint,
Quitant ma lire, helas ! je fu contraint
Desus le luc autres chansons aprendre,

27. *67-87* Qui doucement
28. *78* Eterniza de noz Princes la gloire | *84-87* Acquit en France une eternelle gloire
29. *84-87* Fait amoureux
30. *71-73* le lut | *67*, *78-87* le luth
31-32. *78-87* Les passions que sa gentille dame Luy engravoit au plus profond de l'ame
34. *67-73* D'un grave vers
33-34. *78-87* Longtemps devant d'un ton plus haut que luy Tyard chanta son amoureux ennuy
36. *84-87* de sa dame cruelle
38. *84-87* (Tant peult amour) helas !
39. *78-87* Dessus le luth

---

1. Latinisme : « canere bellicum ». L'adjectif est adverbial, comme dans les expressions « siffler aigu, besler aigu, jeter menu, paver epais, sonner pantois », qu'on trouve également dans Ronsard.

2. Allusion à certaines pièces du *Recueil de Poësie* publié en novembre 1549, par ex. le *Prosphonématique* (éd. H. Chamard, t. III, pp. 61, 75, 142).

3. Allusion aux deux premières éditions de l'*Olive* (mars 1549, n. st. ; octobre 1550), où Du Bellay chanta sa cousine Olive de Sevigné. Cf. A. Bourdeaut, *Joachim du Bellay et Olive de Sévigné*, dans les Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, 1910.

4. Les *Erreurs amoureuses*, où Pontus de Tyard chantait sa Pasithée n'ont paru qu'en novembre 1549. — Sur l'étrange palinodie que renferme la variante de 1578, voir H. Chamard, *Joachim du Bellay* (thèse de Paris, 1900), pp. 170-172.

Pensant flechir l'orgueil de ma Cassandre :
Mais pourneant, car mes chansons n'ont peu
Ni l'enflamer, ni englacer mon feu [1].
Apres, Baif d'une fleche plus douce
Epoint au cœur, mignarda de son pouce
Des jouissans les baisers savoureus,
Et de la nuit les conbas amoureus,
Et les plésirs dont une douce amante
Entre ses bras son poursuivant contante [2].
Puis, des Autels au contrere touché
D'un beau trait d'œil, autrement décoché,
Chanta les maus qu'un patient endure
Dans les prisons d'une maitresse dure [3].
Apres Amour la France abandonna,
Et lors Jodelle heureusement sonna [p. 179]
D'une vois hunble, & d'une vois hardie
La Comedie, avec la Tragedie,
Et d'un ton double, ore bas, ore haut,
Renplit premier le François échaufaut [4].
Tu vins apres, encoturné Peruse,
Epoinçonné de la tragique muse,
Muse vraiment qui t'a donné pouvoir

48. *60-87* son damoiseau contante

---

1. Allusion à son recueil des *Amours* publié en octobre 1552, que j'ai réédité au tome IV de la présente édition.
2. Allusion aux *Amours* de J. A. de Baïf, publiés en décembre 1552 ; il y chante une maîtresse imaginaire, Méline. Sur ses premiers essais, v. le tome I de la présente édition, pp. 129-130.
3. Allusion au recueil intitulé l'*Amoureux repos*, publié en 1553, où G. des Autels célèbre sous le nom de Sainte « la dame de ses pensées ». Il l'avait d'ailleurs chantée déjà en deux recueils précédents, le *Repos de plus grand travail* (1550) et la *Suite du Repos* (1551).
4. Allusion à la première représentation de l'*Eugène* et de la *Cléopatre* en février 1553, n. st.

D'anfler tes vers, & grave concevoir
Les tristes cris des miserables princes
A l'inpourveu chassés de leurs provinces [1],
Et d'irriter de changemens soudains
Le roi Creon, & les freres Thebains,
Que la fortune à sa volonté roüe
Puis bas, puis haut, en sa coche de boüe [2].
Peut estre apres, que Dieu nous donnera
Quelque hardi, qui brave sonnera
De longue aleine un poëme heroique [3],
Quelque autre apres la chanson bucolique [4],
L'un la satyre [5], & l'autre plus gaillard

64. *60 par erreur* A l'inportun (*éd. suiv. corr.*)
67-68. *60-87* Ha cruauté ! (*60 par erreur* La Cruauté) & de faire homicide De ses enfans la sorciere Colchide

1. C.-à-d. : de leurs royaumes. — Jean Bastier de la Peruse fut incité à écrire des tragédies par le succès de la *Cléopatre* de Jodelle, dont il fut un des interprètes. Sa *Médée*, jouée à Paris en 1553, ne fut publiée qu'après sa mort, survenue prématurément en 1554 (il n'avait que vingt-cinq ans).

2. S'il s'agit de la tragédie de *Médée*, comme il est vraisemblable (v. la variante), Ronsard a confondu Créon, roi de Corinthe, beau-père de Jason, avec le frère de Jocaste, oncle des princes Thébains Etéocle et Polynice. — Dans la var. du vers 68, Colchide est un adjectif calqué sur le latin *Colchis* signifiant « de Colchide » ; et la périphrase désigne Médée. Se fondant sur ce passage tel qu'il le lisait dans l'édition Blanchemain, qui reproduit le texte définitif, R. Sturel a pensé que La Péruse composa plusieurs tragédies (*Revue d'Hist. litt.* de 1913, tome XX, p. 273). L'opinion contraire, que je partage, a été soutenue par N. Banachévitch dans sa thèse de Paris, 1923, p. 41 et suiv.

3. Ronsard y songeait depuis 1549 au moins, année où Du Bellay, dans la *Deffence et Illustration de la langue françoise* (II, v) avait appelé de tous ses vœux l'auteur français du « long poëme ». V. dans la présente édition le tome III, p. 9, note.

4. Ce genre devait être restauré à la fois par Baïf, Ronsard et Belleau.

5. Malgré quelques poèmes satiriques de Du Bellay et de Ronsard, ce genre ne devait pas trouver son vrai représentant avant Mathurin Régnier.

Nous salera l'epigramme raillard [1] :
Car il nous aime, & si aime la France,
Et tirera nôtre langue d'enfance :
Je di pourveu que sa race les Rois [2]
Vueillent de grace œillader quelquefois
Leurs pauvres sœurs, ses filles, que Memoire
Lui enfanta pour celebrer sa gloire [3].
» Car pourneant le poëte sacré
» Chante ses vers s'ils ne viennent à gré
» Aus Rois septrés, en qui gît la tutelle [p. 180]
» Des doctes sœurs, & toute leur sequelle.
» Pource, abondroit nos sages devanceurs
» Logoient Hercule au tenple des neuf sœurs,
» Pour demontrer que leur puissance est morte,
» Si quelque Heros ne leur tient la main forte,
» Et que les vers demeurent déprisés
» Si d'un grand Roi ne sont favorisés [4].

79. *78-87* les filles que Memoire
85. *60-87* à bon droit (*cf. ci-dessus Elegie sur le trepas d'A. Chateigner*, vers 8) | *84-87* nos vieux predecesseurs
86. *84-87* Logeoient Hercule
87. *84-87* Pour desseigner

---

1. Ronsard oublie que Cl. Marot avait déjà traité ce genre d'après le poète latin Martial, de même qu'il avait écrit des églogues, des élégies amoureuses et de véritables odes.

2. C.-à-d. : les Rois qui sont fils de Dieu. L'idée remonte à Hésiode, *Théogonie*, 96. Cf. le tome I, p. 64, et la note.

3. Les Muses, filles de Jupiter et de Mnémosyne (v. le tome III, p. 119), et par conséquent sœurs des Rois, qui sont « fils de Jupiter ».

4. Cette façon d'interpréter par des vérités d'ordre moral les mythes de l'ancienne Grèce est un héritage du moyen âge et de Jean Lemaire. V. mon *Ronsard poète lyrique*, pp 300 et 301. — Quant au mythe rappelé ici, Amadis Jamyn l'a développé dans une pièce intitulée *Hercule défenseur des Muses* (Œuvres, 1575, f° 16). Cette association d'Hercule et des Muses, tout d'abord étrange, s'explique aisément. Dans les gymnases grecs, Hercule était l'objet du culte des éphèbes, et, comme l'éducation hellénique ne séparait pas les exercices du corps de ceux de l'esprit, la gymnastique de la musique (au sens primitif du mot), Her-

» Aussi le Roi, quelque chose qu'il face,
» Meurt ingloiré s'il n'achette la grace,
» Par mains presens, d'un poëte savant,
» Qui du tonbeau le deterre vivant,
» Et fait toujours d'une plume animée
» Voler par tout sa vive renommée [1].

FIN

DU CINQIÉME LIVRE DES ODES DE P. DE RONSARD VANDOMOIS, ACHEVÉ D'IN-PRIMER LE VIIJ. JOUR D'AOUST, 1553.

92. *60-87* Meurt sans honneur
81-96. *60-87 suppriment les guillemets.*

---

cule devint vite, comme Apollon, un dieu Musagète. Ce culte se perpétua à Rome, où Fulvius Nobilior, après la guerre d'Italie, plaça dans un temple d'Hercule les statues des Muses enlevées d'Ambracie. Cf. Pline, *Hist. nat.*, XXXV, ch. 66.

1. Ceci revient comme un refrain dans toute l'œuvre de Ronsard. Voir par ex. les tomes I, pp. 123, 137. 170-173 ; II, 121 ; III, 34. Il le reprendra à la fin de la pièce à Henri II, liminaire du 3[e] livre des *Odes* en 1555, dans les *Hymnes* à Henri II et au cardinal Charles de Lorraine, dans les *Epitres* au même et au cardinal Odet de Chastillon, etc.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES PIÈCES NOUVELLES DU TOME V

N. B. — Les vers et les mots en italique sont des variantes des *incipit* primitifs.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME CINQUIÈME

ADDITIONS ET CORRECTIONS

P. XXIX, ligne 7, lire : voïant, au lieu de : voiant.

P. 27, note 1, ligne 4, lire : du *Blason des faulses amours* de G. Alecis.

P. 45, note 3, ligne 1, et 47, notes, ligne 1, lire : néo-latin.

P. 55, note 5, ajouter : On trouve souvent cette rime phonétique dans notre vieille poésie.

P. 64, note 4, lire : p. 4.

P. 67, note 2, remplacer la virgule finale par un point.

P. 76, note 3, ligne 5, lire : le blason.

P. 82, texte grec, lire : ἅπαξ.

P. 153, note 1, ligne 5, lire : Alecis.

P. 157, note 1, ligne 2, lire : et CXXV.

P. 158, note 3, ligne 1, lire : sont proprement.

P. 169, note 2, dernière ligne, lire : Caelestum.

P. 179, notes, ligne 2, ajouter : et M. Besch, *Revue du Seizième siècle*, 1919.

P. 209, ligne 8, lire : 110.

P. 210, app. crit., vers 140, lire : Rien sinon.

P. 237, note 2, ligne 3, rétablir la virgule après poètes.

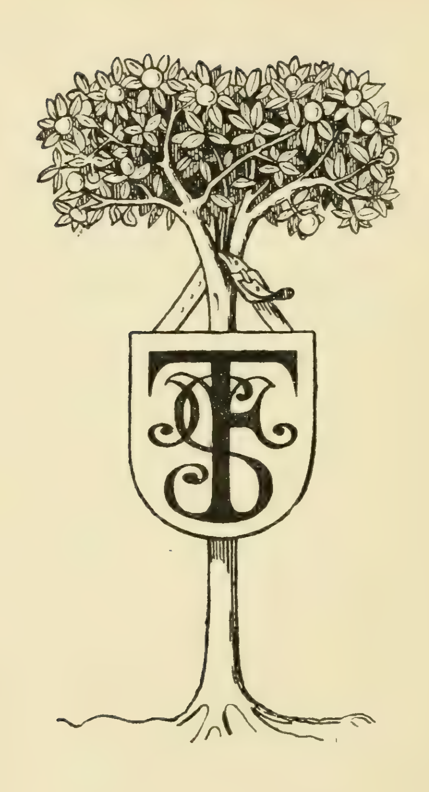
P. 246, note 4, ajouter : Cf. André du Chesne, *Hist. généal. de la Maison des Chasteigner de la Roche-Posay* (1634), p. 290.

P. 261, note 4, ajouter : Tyard en est le premier responsable, ayant daté de 1548 la préface de la réédition de ses *Erreurs* en 1555.

Achevé d'imprimer à Mâcon,

par Protat frères,

le 26 Septembre 1928.



MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXVIII.

SOCIÉTÉ

DES

TEXTES FRANÇAIS MODERNES

La Société des Textes français modernes a pour but de réimprimer des textes publiés dans les quatre derniers siècles, et d'imprimer des textes inédits appartenant à ces mêmes siècles.

Les membres de la Société paient une cotisation annuelle de *vingt francs* dont ils peuvent se libérer par un versement de *trois cents francs*.

Moyennant une cotisation annuelle de *quarante francs*, ou un versement de *six cents francs*, ils peuvent recevoir les publications tirées sur papier de Hollande.

Les exemplaires sur papier de Hollande ne sont pas mis dans le commerce.

Les sociétaires ont droit à toutes les publications de la Société, à partir de l'année de leur adhésion.

Ils ont droit à une remise de 20 °/₀ sur le prix de chacun des volumes publiés antérieurement.

La Librairie HACHETTE, à qui a été confié le soin de recevoir les cotisations, se charge également de transmettre à la SOCIÉTÉ les adhésions nouvelles.

PUBLICATIONS
DES SEIZE PREMIERS EXERCICES
(1905-1923)

EN VENTE A LA LIBRAIRIE HACHETTE

HERBERAY DES ESSARTS. Traduction d'*Amadis de Gaule*, livre I (H. Vaganay), 2 vol.	30 fr.
DU BELLAY. *Œuvres Poétiques* (H. Chamard),	
Tome I	12 »
Tome II	20 »
Tome III	10 »
Tome IV	15 »
Tome V	25 »
RONSARD. *Œuvres complètes* (P. Laumonier),	
Tomes I et II	30 »
Tome III	15 »
DES MASURES. *Tragédies saintes* (Ch. Comte)	12 »
J. DE SCHELANDRE. *Tyr et Sidon* (J. Haraszti)	15 »
J. DE LINGENDES. *Œuvres Poétiques* (E.-T. Griffiths).	15 »
ANGOT L'ÉPERONNIÈRE. *Les Exercices de ce temps* (Fr. Lachèvre)	20 »
TRISTAN. *La Mariane* (J. Madeleine)	10 »
TRISTAN. *La Mort de Sénèque* (J. Madeleine)	10 »
BOIS-ROBERT. *Epistres en vers*, tome I (M. Cauchie)	16 »
FONTENELLE. *Histoire des Oracles* (L. Maigron)	12 »
Correspondance de J.-B. Rousseau et de Brossette (P. Bonnefon), 2 vol.	24 »
VOLTAIRE. *Lettres Philosophiques* (G. Lanson), 3e édit., 2 vol.	20 »
LAMARTINE. *Saül* (J. des Cognets)	10 »
Le Conservateur littéraire, tome I (J. Marsan)	16 »
La Muse Française (J. Marsan), 2 vol.	32 »
VIGNY. *Poèmes Antiques et Modernes* (E. Estève)	*en réimpr.*
VIGNY. *Les Destinées* (E. Estève)	10 »

DIX-SEPTIÈME EXERCICE (1924) :

AMYOT. *Demosthenes et Ciceron* (J. Normand)	6 fr.
SOREL. *Histoire comique de Francion*, t. I (E. Roy)	25 »

DIX-HUITIÈME EXERCICE (1925) :

RONSARD. *Œuvres complètes* (P. Laumonier), t. IV.	20	»
MICHELET. *Jeanne d'Arc* (G. Rudler),		
Tome I	5	»
Tome II	10	»

(Ces deux tomes ne se vendent pas séparément.)

DIX-NEUVIÈME EXERCICE (1926) :

SOREL. *Histoire comique de Francion*, t. II (E. Roy).	25	»
Le Conservateur littéraire, t. II (J. Marsan)	16	»

VINGTIÈME EXERCICE (1927) :

BOIS-ROBERT. *Epistres en vers*, t. II (M. Cauchie)	30	»
TH. GAUTIER. *Émaux et Camées* (J. Madeleine)	15	»

VINGT ET UNIÈME EXERCICE (1928) :

RONSARD. *Œuvres complètes* (P. Laumonier), t. V.	30	»
CH. SOREL. *Histoire comique de Francion*, t. III (E. Roy)	25	»

SOUS PRESSE OU EN PRÉPARATION

HERBERAY DES ESSARTS. *Amadis de Gaule*, suite (H. Vaganay).
DU BELLAY. *Œuvres Poétiques*, t. VI et suiv. (H. Chamard).
RONSARD. *Œuvres complètes*, t. VI et suiv. (P. Laumonier).
AMYOT. *Alexandre et César* (J. Normand).
AGRIPPA D'AUBIGNÉ. *Œuvres* (A. Garnier).
E. PASQUIER. *Recherches de la France*, livre VII (G. Michaut).
— — livre VIII (F. Gohin).
CH. SOREL. *Francion*, suite (E. Roy).
— *Polyandre* (E. Roy).
TRISTAN. *Le Parasite* (J. Madeleine).
SCARRON. *Nouvelles tragi-comiques* (J. Caillat).
BOILEAU. *Satires* (A. Cahen).
Documents relatifs aux *Lettres Philosophiques* (G. Lanson).
Le Conservateur littéraire, suite (J. Marsan).
BALZAC. *Louis Lambert* (M. Bouteron).

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. MCMXXVIII.



